COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
178

DOMINIQUE BRIQUEL

LES TYRRHÈNES PEUPLE DES TOURS

DENYS D'HALICARNASSE ET L'AUTOCHTONIE DES ÉTRUSQUES

Persée creative commons

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
PALAIS FARNÈSE
1993

© – École française de Rome – 1993

ISSN 0223-5099
ISBN 2-7283-0284-7

Diffusion en France:

DIFFUSION DE BOCCARD
11, RUE DE MÉDICIS
75006 PARIS

Diffusion en Italie:

« L'ERMA » DI BRETSCHNEIDER
VIA CASSIODORO, 19
00193 ROMA

Stabilimento Tipografico « Pliniana » - Selci-Lama (Perugia) - 1993

PRÉFACE

On rencontre dans la littérature antique trois manières différentes de penser l'origine des Etrusques. Soit l'existence d'un peuple et d'une civilisation étrusques dans l'Italie de l'époque historique était expliquée en faisant intervenir les Pélasges, cette population d'allure légendaire dont les Grecs pensaient retrouver la trace dans diverses zones du bassin égéen et dont ils estimaient qu'elle avait occupé avant eux de nombreux secteurs de leur propre domaine. Soit on ajoutait foi à un récit qu'Hérodote disait avoir recueilli auprès d'informateurs lydiens, selon lequel les premiers Etrusques étaient des colons venus de Lydie, guidés par un prince de la dynastie locale des Atyades. Soit, rejetant ces visions qui faisaient des Etrusques des descendants d'immigrés, on estimait que le peuple avait toujours vécu là où on le connaissait, en Italie, et était donc autochtone.

Nous avons étudié les deux premières de ces représentations de l'origine des Etrusques dans deux ouvrages, parus l'un en 1984 (*Les Pélasges en Italie, recherches sur l'histoire de la légende*), l'autre en 1991 (*L'origine lydienne des Etrusques, histoire de la doctrine dans l'Antiquité*). Il était tentant pour nous de parachever cet essai d'approche de la question des origines étrusques dans l'Antiquité, ou du moins d'essayer de le faire, en abordant la dernière doctrine attestée alors: celle de l'autochtonie. Le livre auquel ce travail aura abouti est sensiblement plus bref que nos études précédentes: mais c'est que nous ne pouvons appréhender cette troisième et dernière thèse antique qu'à travers une source unique, l'historien grec Denys d'Halicarnasse. Aussi notre livre se référera-t-il expressément à cet auteur: ce n'est que par son œuvre que nous pouvons tenter de saisir le sens de cette vision de l'origine des Etrusques. De plus, cette étude paraît après celles que nous avons consacrées aux deux autres doctrines représentées dans l'Antiquité. Mais il ne pouvait en être autrement. Chez notre unique témoin, Denys, cette thèse est posée en claire réaction par rapport aux deux autres. Elle est seconde par rapport à elles. Nous serons d'ailleurs, de ce fait, souvent obligé de faire référence à nos précédentes études.

Nous aurons ainsi achevé une recherche commencée il y a vingt ans, dans le cadre de notre thèse de doctorat d'Etat. Nous ne nous dissimulons pas son caractère en un sens anachronique. Nous savons bien, depuis la fondamentale remise en place de la question opérée par M. Pallottino, que le problème des origines étrusques, tel qu'il a mobilisé les efforts des étruscologues pendant des générations, est un problème posé en des termes scientifiquement inadéquats. Il est faux de dire que les Etrusques ont une origine précise, unique, qu'on la cherche en Italie ou ailleurs. Comme tous les peuples, ils sont le résultat de la coalescence d'éléments divers, le résultat d'un processus de formation complexe.

Nous avons cependant le sentiment que la recherche sur les origines étrusques, telle que nous avons essayé de la mener, garde un intérêt scientifique réel. Car notre but n'a pas été, au cours de ces années de travail, de reprendre dans les mêmes termes une étude qui apparaît aujourd'hui dépassée. Ce qui nous a occupé a été de cerner comment est née cette problématique, destinée à devenir si importante dans l'histoire de la discipline. Ce sont en effet les Anciens qui, les premiers, ont réfléchi sur la question des origines étrusques, ont présenté des thèses précises sur ce sujet, orientant ainsi pour des siècles la recherche en matière d'étruscologie. Au fond, le cas des Etrusques n'a été qu'une des innombrables applications de la recherche antique sur le thème des *origines gentium*, dont E. J. Bickerman, en un article célèbre, a bien posé l'importance. Néanmoins, dans le cas des Etrusques, cette recherche a connu une vitalité particulière: nous avons déjà essayé d'en dégager les raisons en ce qui concernait la doctrine pélasgique et la doctrine lydienne, et nous tentons ici de le faire pour la thèse de l'autochtonie.

Nous n'avons pas au reste l'impression d'être parvenu, en ce qui concerne l'autochtonie des Etrusques, et plus précisément le sens que cette vision assume chez Denys d'Halicarnasse, à des conclusions particulièrement originales. Sur bien des points, notre propre étude s'inscrit dans la ligne dégagée par D. Musti dans le livre qu'il a publié en 1970, *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso*, et c'est un plaisir pour nous de reconnaître ici notre dette à l'égard de notre collègue italien. Un autre livre important sur l'historien grec vient de paraître (en 1991): celui de E. Gabba, *Dionysius and the History of Archaic Rome*, où la question de l'autochtonie des Etrusques se trouve également abordée, dans une perspective sensiblement différente. Il est clair que

nos vues personnelles se rapprochent davantage de celles de D. Musti que de celles de E. Gabba: mais il est certain que la discussion ne peut que se révéler féconde, et il est indéniable que cet ouvrage de notre confrère de Pavie représente maintenant, à juste titre, un point de passage obligé pour toute étude sur l'historien grec et les problèmes qu'il pose. Son apport nous semble capital en particulier pour la connaissance du milieu intellectuel grec où s'insère Denys.

* * *

Arrivant ainsi au terme d'une recherche qui nous aura occupé si longtemps, nous ne pouvons que repenser avec gratitude à tous ceux qui l'auront accompagnée et aidée par leurs avis, conseils et critiques. Nous pensons bien sûr à nos maîtres, qui l'ont suscitée et nourrie: J. Heurgon, R. Bloch, M. Lejeune, A. Hus. Mais nous voudrions aussi dire combien nous a apporté le contact avec nos collègues et amis français, spécialement ceux que regroupe l'équipe du CNRS « Recherches étrusco-italiques », dont le dynamisme, à travers les échanges multiformes que permet une telle structure, est un stimulant constant pour notre propre recherche. Nous nous contenterons de nommer ici P.-M. Martin, qui anime au sein de cette équipe le travail sur Denys d'Halicarnasse – et à un article de qui nous empruntons le sous-titre de notre travail –, ainsi que V. Fromentin et J. Schnäbele qui préparent l'édition des deux premiers livres des *Antiquités romaines* dans la collection Guillaume Budé, et qui en ont déjà fait paraître une traduction, dans la série « *la roue à livres* », à laquelle nous faisons largement appel dans ces pages. La vie de la recherche ne connaît pas de frontières, et nous devons tout autant à nos collègues étrangers. Nous bornant à peu de noms parmi ceux envers qui nous nous sentons une dette, nous évoquerons en Italie G. Camporeale, L. Braccesi, A. Mastrocinque et M. Sordi, dont l'amitié nous a donné l'occasion, au cours de conférences à Florence, Venise, Trente et Milan, de préciser bien des points abordés dans ce livre. En Suisse, nous avons su apprécier à sa juste valeur l'intérêt attentif des auditoires qu'une invitation à l'université de Fribourg, que nous devons à M. Piérard, nous a permis de rencontrer. Nous rappellerons l'atmosphère d'échanges à la fois intenses et détendus dont nous avons pu profiter, par deux fois, à Luxembourg, grâce à des invitations de C.-M. Ternes à participer à des séminaires qu'il organise. Nous citerons pour la Belgique J. Poucet dont l'amicale

acribie et l'exigence intellectuelle sont pour nous, chaque fois que nous pouvons discuter de ces problèmes avec lui, une aide précieuse. Nous devons aussi beaucoup aux contacts avec nos collègues et amis d'Allemagne – que ce soit ceux de l'université de Mayence, autour de J. Blänsdorf, ou de celle de Tübingen, avec F. Prayon et C. de Simone. Mais un travail comme celui-ci n'aurait pu voir le jour sans l'aiguillon constant que constituent nos étudiants, que ce soient ceux de l'École Pratique des Hautes Études, de la Sorbonne, de l'École Normale Supérieure ou de l'Université de Dijon: tous ceux qui comme nous ont la chance de pouvoir préciser et approfondir le résultat de leur recherche dans le cadre d'un enseignement spécialisé savent ce que leur apportent les remarques et les questions du public de leur séminaires.

Cet ouvrage est publié par l'École Française de Rome: nous exprimons toute notre reconnaissance à son directeur pour avoir généreusement offert au troisième élément de cette trilogie consacrée à la vision des origines étrusques dans l'Antiquité la même prestigieuse possibilité de publication dont avaient déjà bénéficié nos deux précédents ouvrages. Les *dii superiores et involuti* qui, selon les anciens Toscans, étaient les maîtres du destin, ont fait que nos trois livres seront parus grâce à l'amical intérêt qu'ont témoigné envers notre travail trois directeurs successifs, G. Vallet, Ch. Pietri et C. Nicolet. Le directeur actuel ne nous en voudra pas si nous associons à la gratitude que nous lui exprimons une pensée émue pour son prédécesseur si brusquement disparu.

CHAPITRE 1

DENYS, PREMIER ÉTRUSCOLOGUE: LES JUGEMENTS CONTRASTÉS DES MODERNES

Originalité de Denys dans l'Antiquité

La position de Denys d'Halicarnasse sur la question des origines étrusques est restée totalement isolée dans l'Antiquité. Mais Denys est demeuré également totalement isolé au sein de l'ensemble des auteurs anciens qui ont traité de la question par la manière dont il l'a abordée. Il a discuté de ce problème. Il a exposé minutieusement les thèses autres que celle à laquelle il se range. C'est grâce à lui, par exemple, par la citation textuelle d'Hellanicos de Lesbos qu'il fait [1], que la doctrine faisant des Etrusques d'anciens Pélasges ayant émigré en Italie nous est le plus directement accessible. Et si nous disposons de bien d'autres témoignages que celui fourni par les *Antiquités romaines* pour la thèse rattachant les Etrusques à la Lydie – qui était largement admise à l'époque de la plupart de nos textes [2] –, il n'en reste pas moins que l'ouvrage nous fait connaître des formes originales, et importantes, de cette tradition – qui font là encore de cette œuvre une source d'information de tout premier plan. Il offre en effet une série de variantes, qui ne sont parfois connues qu'à travers son témoignage. Et même sa présentation de la doctrine d'Hérodote nous semble capitale pour comprendre comment s'en est faite la diffusion après lui [3].

Sa manière de procéder se démarque déjà par là de ce qu'offrent sur le sujet tous les autres auteurs de l'Antiquité. Ainsi lorsqu'Hérodote

[1] En I, 28, 3 = FGH 4 F; voir *Les Pélasges en Italie*, Rome, 1984, p. 3-30, 101-168.

[2] Sur la diffusion de la tradition sur les origines lydiennes des Etrusques, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 248-254, *L'origine lydienne des Etrusques*, Rome, 1991, p. 279-288.

[3] Voir p. ex. I, 27, 1-2, pour une forme de la légende présentant une généalogie particulière pour l'éponyme des Etrusques dans la tradition de l'origine lydienne, Tyrrhènos (sur laquelle *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 411-416); pour la question de la « vulgate » hérodotéenne, qui apparaît chez Denys en I, 27, 3-4, *id.*, p. 91-123.

présente, en I, 94, ses vues sur l'origine lydienne des Etrusques, il le fait sous la forme d'un récit, transmettant ce que lui ont raconté ses informateurs lydiens [4]. Il ne discute pas cette présentation, et ne fait pas référence à ce propos à la thèse, incompatible avec ces vues, faisant des Etrusques d'anciens Pélasges – que pourtant il connaît [5]. Et s'il aboutit en fait à des vues conciliant ces deux théories, admettant des Pélasges pour la ville de Cortone, mais considérant partout ailleurs les Etrusques comme des Lydiens [6], c'est le lecteur qui doit reconstituer cette conception – qu'il n'expose nulle part de façon explicite. Quant à son contemporain Hellanicos – partisan, lui, de la thèse pélasgique –, il n'en va pas différemment: lui aussi se borne à fournir un récit, racontant cette fois comment les Pélasges sont venus de Grèce – et sans doute de Thessalie [7] – en Toscane, par le fond de la mer Adriatique. Il n'éprouve pas plus qu'Hérodote pour son récit lydien le besoin de prouver par des arguments la véracité de l'histoire qu'il narre. Et si on prend en considération des auteurs ultérieurs qui aient parlé du problème, on constate toujours la même attitude. Lorsqu'un contemporain de Denys, le géographe grec Strabon, aborde la question [8], il ne fait que raconter une des versions de la thèse lydienne. Que ce soit lui ou Velleius Paterculus, Tacite, Servius, Isidore de Séville [9] ou n'importe quel autre, tous racontent une histoire, ils ne démontrent pas le bien-fondé d'une doctrine.

Denys, lui, ne s'est pas borné à présenter les théories. Il en a discuté la validité, les a soumises à une démarche critique. Celle-ci il est vrai reprend parfois des méthodes auxquelles on est habitué s'agissant d'historiens anciens – mais qui peuvent nous paraître inadéquates pour traiter d'un problème comme celui de l'origine des Etrusques. La discussion de la valeur des auteurs de référence, le recours à l'argument d'autorité ont leur place chez Denys. Pour cri-

[4] Sur ce point discuté, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 5-14.

[5] Comme cela apparaît d'après I, 57; sur ce passage, *Les Pélasges en Italie*, p. 125-136.

[6] Ce point nous paraît avoir été démontré par M. Pallottino dans son article Erodoto autoctonista?, *SE*, 20, 1948-9, p. 11-16 = *Saggi di Antichità*, Rome, 1979, I, p. 149-154.

[7] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 118-126.

[8] Voir Str., V, 2, 1 (219); *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 127-179.

[9] Respectivement en I, 1, *Ann.*, IV, 55, *ad.* Verg., *Aen.*, II, 781, VIII, 479 (et auct. pour X, 164), *Et.*, XIV, 3, 43, 4, 22 et XVIII, 16; textes dans *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 93-97 et 370.

tiquer la thèse lydienne, il invoque le témoignage de l'historien lydien Xanthos. Et, à propos des Pélasges, il fait jouer un grand rôle au passage d'Hérodote I, 57, sur la langue pélasgique [10]. Mais déjà ces références ne sont pas sans intérêt. Denys est notre unique source pour ce passage de Xanthos, et grâce à lui nous pouvons, nous semble-t-il, entrevoir assez bien le type de légendes qui se développaient dans le milieu lydien de cette époque. Et la citation qu'il fait du passage hérodotéen paraît – à notre avis au moins car la question reste très controversée! – avoir conservé la leçon originale, perduc dans la tradition manuscrite propre de l'historien [11]. Ajoutons que, même aux yeux d'un historien moderne, l'attention portée aux données de la tradition n'a assurément pas perdu tout intérêt. Il est effectivement important de savoir si Hérodote reflète bien une tradition lydienne, ou s'il faut ne voir dans son récit qu'une fable d'origine suspecte [12]!

Mais c'est surtout par l'attention qu'elle porte – ou semble porter – à des données comme les aspects linguistiques ou culturels, que la démarche de l'historien augustéen paraît intéressante – et originale par rapport aux aperçus sur la question que l'on rencontre ailleurs, et on peut même dire par rapport aux méthodes habituelles des historiens antiques. En particulier on sait combien l'histoire des études sur la langue étrusque a conféré toute sa valeur à la constatation, formulée en I, 30, 2, de l'isolement linguistique absolu des Etrusques. Les innombrables essais, toujours avortés, de rapprochement de l'étrusque avec toutes les langues possibles sont venus confirmer, on peut dire par l'absurde, le bien-fondé de son jugement. Là encore l'originalité de la démarche éclate à plein: on ne constate pas que les autres auteurs anciens aient éprouvé le besoin de justifier leur choix par des considérations sur la langue que parlaient les Etrusques [13]. Par ce souci de faire intervenir la considération d'arguments dont la nécessité scientifique nous apparaît indéniable, mais que les autres auteurs antiques ne semblent pas avoir introduits dans le débat, la méthode de l'historien augustéen apparaît tout à fait semblable à celle qui serait

[10] Voir respectivement I, 28, 2 = FGH 756 F 16 et I, 29, 3.

[11] Sur ces deux points, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 25-89, *Les Pélasges en Italie*, p. 104-128.

[12] Sur ce point, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 3-89.

[13] Sur l'exception représentée par un passage sur les origines de Pise où paraît intervenir un rapprochement linguistique (entre étrusque et lydien), voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 271-276.

suivie dans un exposé du problème tel que le ferait un historien d'aujourd'hui [14].

Denys, point de passage obligé pour les modernes

Cet aspect exceptionnel dans toute la littérature antique, et on peut dire apparemment déjà pleinement scientifique, du traitement réservé par Denys d'Halicarnasse à la question des origines étrusques fait qu'il peut apparaître comme un point de passage obligé de la recherche étruscologique – dans la mesure du moins où elle s'occupe de cette question, ce qui n'est plus systématiquement vrai aujourd'hui comme ce l'était encore dans un passé récent [15].

Mais on peut s'attendre à ce que l'attention portée par les modernes à la démarche de Denys varie selon les vues qu'ils adoptent quant au problème des origines lui-même. Certes les partisans ultérieurs de la thèse autochtoniste, on peut s'en douter, ont été heureux de pouvoir s'appuyer sur ce prédécesseur antique, et ont été enclins à souligner la valeur de sa méthode. Mais nous constaterons que, plus que par les tenants de cette théorie qui est restée longtemps fort minoritaire et qui n'a connu un certain succès – relatif au demeurant – qu'au XX^{ème} s., c'est par ceux de la thèse septentrionale, développée au XVIII^{ème} s. – et sans précédent antique – que le témoignage des *Antiquités romaines* a été mis en avant: il fournissait aux partisans de cette théorie au moins des éléments de critique contre l'idée de la venue des Etrusques d'Orient, dont les tenants sont restés largement majoritaires pendant longtemps à l'époque moderne, comme ils l'avaient été dans l'Antiquité. Mais même ceux qui restaient fidèles à la doctrine de l'origine orientale, même s'ils pouvaient se targuer de l'autorité du « père de l'histoire », Hérodote, se devaient – en principe – de tenir compte de l'existence de cet opposant, et des arguments qu'il avançait contre la théorie orientale. Puisqu'il étayait son point de vue de la considération d'éléments de tradition, et mieux encore de données concernant la langue ou des faits de civilisation que ni Hérodote, ni aucun autre tenant antique de la thèse orientale n'avaient

[14] Voir p. ex. J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Paris, 1969, p. 363-371 (appendice 2 « le problème de l'origine des Etrusques »), M. Pallottino, *Etruscologia*, 7ème éd., Milan, 1973, p. 81-117 (chap. II « il problema delle origini etrusche »).

[15] Voir sur ce point plus loin, p. 17-18.

fait entrer en ligne de compte, il leur fallait au moins faire une contre-critique de sa critique – et donc accorder une place aussi à son point de vue hétérodoxe.

* * *

Attitude des partisans de l'origine orientale: l'isolement de Denys

La prise de position, solitaire mais argumentée, de l'historien augustéen était évidemment susceptible de poser problème aux tenants de l'origine orientale. Assurément, on ne peut s'attendre à ce que tous aient fait une place à la critique de Denys et à la position, différente de la leur, qu'ils rencontraient chez lui. Ainsi, A. Grenier n'en tient pas expressément compte lorsque dans sa thèse, *Bologne villanovienne et étrusque*, parue en 1912, il se range à l'opinion d'Hérodote – alors que pourtant il utilise le cas échéant l'œuvre de Denys, et évoque même favorablement dans ce livre son jugement sur la position isolée de la langue étrusque. Mais c'est que l'origine orientale pouvait sembler – à une certaine époque – comme allant de soi: cet auteur se borne à noter rapidement « On sait la fortune de cette théorie dès l'Antiquité » [16]. Si un esprit de la classe scientifique de A. Grenier pouvait passer sous silence l'existence d'autres vues que la thèse orientale, c'est signe que Denys pouvait retenir l'attention plus par les objections qu'il pouvait élever à l'encontre de l'idée de la provenance des premiers Etrusques de l'Orient, quasiment universellement admise, que par sa position personnelle.

Mais, même pour ceux qui se référaient explicitement à la présence chez Denys d'une position autre que l'acceptation de la thèse orientale, cela ne signifie pas nécessairement que cette position ait fait l'objet d'une analyse véritable. Une solution simple pour surmonter la difficulté qu'il pouvait offrir était de se contenter de mettre en relief l'isolement, indéniable, de cet unique représentant de la thèse autochtoniste. A partir de là il était aisé de juger sa position non représentative, de la réduire au résultat d'une élaboration tardive, sans signification réelle.

Ce isolement a bien sûr pu être souligné sans analyse particulière, mais en même temps sans aucune volonté dépréciative à l'égard

[16] Voir *Bologne villanovienne et étrusque*, Paris, 1912, resp. p. 476 et 469.

de la position de Denys par des savants actuels qui estiment impossible de trancher dans un tel débat, et sans doute illusoire de vouloir le faire tant le problème de la formation d'un peuple apparaît de nos jours chose complexe, qui ne peut se réduire à la quête d'une origine unique [17]. L'isolement de l'historien d'Halicarnasse est donc présenté comme une simple donnée de fait dans des exposés sur la question comme ceux, purement descriptifs et objectifs, qu'on trouve sous la plume de O. W. von Vacano, A. Hus, L. Banti, J. Heurgon. Mais le même type de présentation de la thèse de l'écrivain augustéen, en faisant ressortir son isolement, mais sans fonder sur cette situation leur rejet des vues professées par Denys, a parfois été le fait d'auteurs qui adoptaient une position précise dans le débat, hostile aux vues autochtonistes. C'est le cas de A. Piganiol – pourtant farouche défenseur de la thèse orientaliste. Il se borne à écrire dans son *Histoire de Rome*, parue en 1939: « On peut dire que les Etrusques sont des autochtones: tel est l'avis de Denys » [18]. A. Piganiol n'a il est vrai jamais accordé une grande importance à la tradition antique, quelle qu'elle ait été, dans ses présentations du problème des origines étrusques. Dejà dans son *Essai sur les origines de Rome* de 1917 et surtout dans son fameux article de 1953, intitulé *Les Etrusques, peuple d'Orient*, il ne s'attache pas à l'analyse de ce type de données [19].

Il est évidemment plus fréquent de constater, chez des tenants de la thèse orientale, que l'unicité du témoignage du rhéteur augustéen est utilisée comme argument contre lui. Nous pouvons ainsi citer une formule de L. Homo, dans un ouvrage de 1925 où il adoptait la thèse de l'arrivée de l'Orient, alors largement prédominante: « L'Antiquité a d'une manière générale adopté la théorie (orientale); la thèse de

[17] Nous pouvons citer comme représentatifs de cette attitude actuelle des passages de O. W. von Vacano, *Die Etrusker*, Hambourg, 1957, p. 35 (« die erstmals in der Zeit des Kaisers Augustus bei Dionys von Halikarnass auftauchende Alternative »), A. Hus, *Les Etrusques, peuple secret*, Paris, 1957, p. 45 (« la voix d'un seul homme, s'élevant isolée après cinq siècles de traditions orientales »), et *Les Etrusques et leurs destin*, Paris, 1980, p. 302 (« telles sont les deux principales théories (lydienne et pélasgique). Il faut pourtant en citer une troisième qui respose sur un témoignage unique »), L. Banti, *Il mondo degli Etruschi*, Rome, 1966, p. 145, p. 145 (= *Die Welt der Etrusker*, Stuttgart, 1960, p. 142), se bornant à citer la position de Denys dans un bref exposé des trois thèses antiques, J. Heurgon, *o. c.* à n. 14, p. 364, faisant une courte allusion à cette opinion (« en revanche Denys d'Halicarnasse proclamait que les Etrusques ... étaient autochtones »).

[18] Voir *Histoire de Rome, Clio*, 3, Paris, 1939, p. 7.

[19] Voir *Essai sur les origines de Rome, BEFAR*, 110, Paris, 1917, p. 61, et Les Etrusques, peuple d'Orient, *Cahiers d'histoire mondiale*, Paris, 2, 1953, p. 328-352.

Denys d'Halicarnasse n'apparaît au contraire qu'à titre d'exception »[20]. Le même argument intervient chez E. Pais et J. Bayet – à la seule différence que ceux-ci estiment que Denys, dans son adoption de la thèse de l'autochtonie, a suivi Varron: « Plus tard, des historiens latins comme Varron et après lui Denys d'Halicarnasse s'opposeront à cette théorie »[21]. A une époque plus récente, on peut évoquer R. Bloch, qui dans un ouvrage de 1954 présentait encore une argumentation classique en faveur de la thèse orientale, appuyée entre autres sur ce point: « On relève une seule voix discordante dans ce concert (d'opinions favorables à la thèse orientale): Denys d'Halicarnasse, qui critique les opinions de ses devanciers »[22]. Et en 1968 encore H. Hencken parle de « statement of a very late author »[23] – sur un ton évidemment critique.

C'était là assurément la réaction la plus simple que pouvaient avoir des savants adoptant des vues autres que celles professées par le rhéteur augustéen en face d'une opinion différente de la leur, mais à ce point isolée et tardive. Si un unique auteur, vivant en pleine période impériale, alors que les Etrusques sont en train de se fondre définitivement dans l'ensemble romain, s'oppose à tout ce qui nous est parvenu par ailleurs de témoignages antiques sur la question des origines étrusques, et en particulier à des auteurs aussi anciens qu'Hérodote ou Hellanicos, il était certes tentant d'appliquer le principe « *testis unus, testis nullus* » – et de l'évacuer sans autre forme de procès, en face du poids représenté par l'abondante littérature défendant des vues orientalistes, que ce soit sous la forme de la thèse lydienne ou de la thèse pélasgique[24].

[20] Voir *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain, L'évolution de l'humanité*, Paris, 1925, 2ème éd. 1953, p. 68.

[21] Cette citation est tirée de E. Pais, *Histoire ancienne, Histoire générale G. Glotz*, III, 1, *Des origines à l'achèvement de la conquête*, avc la collaboration de J. Bayet, Paris, 1940, p. 39. Pour les vues de E. Pais, aussi *Storia dell'Italia antica*, Turin, 1925, I, p. 77, *Storia di Roma delle origini all'inizio delle guerre puniche*, Rome, 1932, I, p. 365. Sur la question du rapport entre Denys et Varron, voir plus loin, p. 173-175.

[22] Voir *Les Etrusques*, coll. *Que sais-je?*, Paris, 1954, p. 9-10.

[23] Voir *Tarquinia, Villanovians and Early Etruscans*, Cambridge (Mass.), 1968, p. 607 (la formule s'applique à la position de Denys sur les Pélasges).

[24] On peut considérer que ces deux visions de l'origine étrusque, professées d'abord indépendamment dans l'Antiquité, se rejoignent en ce qu'elles posent toutes deux une venue de l'est et par voie de mer des ancêtres des Etrusques historiques. Elles avaient au reste donné lieu à des doctrines mixtes, combinant Pélasges et Lydiens (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 251-252). De ce fait L. Pareti est parfaitement justifiable de les regrouper dans sa présentation des doctrines antiques sur la question

Denys faussaire

Cette manière de considérer Denys pouvait le cas échéant déboucher sur une critique radicale de sa démarche. Ainsi on a pu estimer qu'il avait lui-même créé cette doctrine – en dépit de son affirmation expresse, en I, 26, 2, d'avoir suivi des auteurs qui l'avaient présentée avant lui: mais cette affirmation pouvait passer pour un mensonge de cet écrivain, dont on sait qu'on lui a parfois fait une réputation de faussaire, n'hésitant pas à falsifier les textes pour leur faire dire ce qu'il voulait [25]. Dans ces conditions la thèse autochtoniste ne méritait pas vraiment qu'on s'y arrêtât: il n'y avait là que volonté de se singulariser de la part d'un auteur tardif en quête d'originalité. C'est le jugement expéditif que prononçait à son sujet H. Mühlenstein dans un ouvrage de 1929: il ne voyait dans la position de Denys qu'une « blosse Meinung oder Konjektur eines späten Dissidents » [26].

Cependant, même pour des partisans de la thèse orientale tant critiquée par l'auteur augustéen, une telle manière de traiter l'exception représentée par son ouvrage risquait de sembler sommaire. Quand bien même on admet qu'il soit lui-même à l'origine de la thèse autochtoniste, et que sa référence à des prédécesseurs ne soit qu'une exagération rhétorique comme on en trouve parfois effectivement chez lui [27], il n'en reste pas moins qu'il faut tenir compte, également, de l'aspect réellement scientifique de sa présentation. Il apporte des éléments de critique à l'encontre de la thèse orientaliste qui ne peuvent être simplement passés sous silence du fait que celui les avance aurait – aux yeux de certains – une piètre réputation. Quel que soit le jugement formulé à l'égard des *Antiquités romaines* et de leur auteur, la citation du Lydien Xanthos, l'évocation des aspects linguistiques ou culturels du problème sont des points qui doivent intervenir dans le débat.

(qui reste un des meilleurs exposés sur ce point du problème) comme étant les deux thèses anciennes sur l'origine orientale des Etrusques, s'opposant ainsi de concert à la thèse autochtoniste (voir *Le origini etrusche*, Florence, 1926, p. 23-56 et 57-73).

[25] Le problème a été fort débattu à propos de la citation qu'il fait d'Hérodote I, 57, en I, 29, 3, pour laquelle il donne un texte différent de celui donné par la tradition manuscrite directe; voir *Les Pélasges en Italie*, p. 101-128.

[26] Voir *Über die Herkunft der Etrusker*, Berlin, 1929, p. 5-8.

[27] Sur des exemples du procédé, *Les Pélasges en Italie*, p. 103, n. 11.

Critique des observations de Denys: H. H. Scullard, P. Ducati, F. Schachermeyr

C'est pourquoi on rencontre chez plusieurs partisans de l'origine orientale des Etrusques les éléments d'un véritable débat autour de Denys et de sa position par rapport au problème. Ces auteurs ont cherché ce qui permettrait de dénier aux arguments avancés par l'historien augustéen le poids qu'il leur prête.

Cette attention portée, même de la part d'adversaires de sa thèse, à la position du rhéteur d'Halicarnasse [28] est bien sûr sensible chez les savants qui ont le plus récemment traité de la question: nous assistons en effet, nous aurons l'occasion de le constater, à un indéniable regain d'intérêt pour l'œuvre de cet auteur qu'on ne voit plus jugé aussi rapidement aujourd'hui qu'il pouvait l'être dans le passé [29]. C'est pourquoi, dans un article relativement récent comme celui paru en 1966 de H. H. Scullard, on constate un effort intéressant pour soumettre à critique les arguments de Denys à l'encontre de la doctrine orientale [30]. On retrouve certes l'argument de l'isolement de sa position. Mais ce savant ne conteste pas l'existence chez l'auteur des *Antiquités romaines* d'une réflexion approfondie sur la question. Cependant pour H. H. Scullard ses critiques à l'égard de la thèse lydienne ne peuvent emporter la conviction. Des observations linguistiques ou culturelles faites à l'époque d'Auguste sont inopérantes pour un débat qui porte sur des faits survenus à une période beaucoup plus ancienne.

En fait cette manière de contester la validité de ces points mis en avant dans la discussion par Denys se rencontre déjà chez des prédécesseurs de H. H. Scullard. On retrouve une argumentation

[28] Nous pouvons passer rapidement sur le cas particulier représenté par R. Lepsius, *Über die tyrrhenischen Pelasger in Etrurien*, Leipzig, 1842; cet auteur rejette la thèse lydienne d'Hérodote pour revenir à l'identification d'Hellanicos entre Etrusques et Pélasges. Il se sert de Denys (et en particulier de l'argument du silence de Xanthos quant à une migration lydienne vers l'Occident) pour rejeter la thèse lydienne.

[29] Nous pouvons ainsi citer à titre d'exemple la formule de A. Grenier, *o. c.* à n. 16, p. 464, parlant à son propos de « développement(s) entièrement fantaisiste(s) ».

[30] Voir Two Halicarnassians and a Lydian, a Note on Etruscan Origins, dans *Studies Presented to V. Ehrenberg*, Oxford, 1966, p. 225-231 (spéc. p. 229). Pour un exposé global des vues de l'auteur, *The Etruscan Cities and Rome*, Londres, 1967, p. 36-38 (p. 37: « Dionysius alone rejected the Lydian origin »).

analogue dans l'ouvrage consacré par P. Ducati en 1938 au *Problème étrusque* [31]. Le savant italien y examine soigneusement la position de l'historien augustéen, constatant justement qu'il « conclut que le peuple étrusque serait autochtone puisqu'il ... ne présente de ressemblance de langue ou de mœurs avec aucune autre race ». Il qualifie l'argument linguistique de « constatation de poids » – et met de ce fait un soin particulier à le réfuter. Et c'est encore ici le caractère tardif des *Antiquités romaines* qui est avancé: fondée sur une observation faite de son temps, « l'assertion de Denys n'a que peu de valeur ». Quant à l'objection formulée à propos du témoignage de Xanthos sur la descendance d'Atys, l'auteur en tient également compte. Mais il y répond en faisant intervenir la question du remaniement de Xanthos par Dionysios Scythobrachion [32]. Denys n'aurait eu accès qu'à une version des *Lydiaka* altérée et tronquée par cet intermédiaire, qui en aurait fait disparaître la référence à la migration de Tyrrhènos. Plus généralement, on retrouve chez P. Ducati un état d'esprit négatif à l'égard de Denys qui, sans être aussi marqué que chez H. H. Mühlenstein, n'en est pas moins sensible. On lit par exemple: « le désir de Denys d'Halicarnasse d'être le plus précis et le plus complet possible lui fait souvent dire plus que n'offraient ses sources ». Autrement dit, les arguments du rhéteur augustéen ne seraient pas nécessairement aussi fondés qu'il le prétend.

On dénote une attitude analogue, un peu auparavant, chez F. Schachermeyr [33]. Ce savant, toujours un adepte de la thèse orientale, souligne « die vortreffliche Darstellungsmethode » de Denys – qui a le souci de présenter toutes les thèses et de les critiquer. Mais, sur ces justes prémisses, l'historien antique en arriverait à des « Schlussfolgerungen ... deren Unhaltbarkeit ja allgemein anerkannt ist ». Il présente certes des arguments linguistiques et culturels. Mais les premiers seraient irrecevables, en l'absence d'une méthode linguistique vala-

[31] Voir *Le problème étrusque*, Paris, 1938, p. 21-22 et 62-64. Rappelons que P. Ducati est de ceux qui pensent que Denys « s'est mépris sur (le) passage d'Hérodote » I, 57, où est mentionnée à notre avis la ville étrusque de Cortone et non une cité Crestone de Thrace (p. 63; voir *supra*, n. 5). Cela lui permet de juger sans valeur la réfutation faite par Denys de la thèse pélasgique.

[32] Artémon de Cassandreia, au II[ème] s., avait présenté Dionysios Scythobrachion comme le véritable auteur des *Lydiaka* qui circulaient sous le nom de Xanthos (FGH 32 T 6 = 765 T 5 = Athen., XII, 515 DE). Point sur la question par H. Herter, *RE*, IX A, 1967, *s.v. Xanthos*, c. 1355-6 (*Echtheitsfrage*).

[33] Voir *Etruskische Frühgeschichte*, Berlin 1929, p. 212-213.

ble – qui n'existait d'ailleurs pas dans l'Antiquité – qui seule aurait permis une véritable comparaison, fondée sur une étude systématique des faits. Et pour les seconds, ils n'auraient aucune valeur réelle: F. Schachermeyr relève – ce qui est exact – que l'affirmation de Denys n'est assortie d'aucun exemple. Ce serait une assertion purement gratuite.

Jugement de G. Dennis

C'est en fait beaucoup plus haut dans le temps qu'il faut remonter pour trouver une présentation de la thèse orientaliste qui accorde vraiment toute sa valeur à la position de Denys, et éprouve le besoin de discuter à fond son argumentation. C'est chez George Dennis, dont on sait l'importance qu'eut l'ouvrage *The Cities and Cemeteries of Etruria*, dont la première édition parut en 1848, dans le développement de l'étruscologie [34]. Confronté à l'exception représentée par Denys dans le concert de voix favorables, parmi les auteurs antiques, à la thèse orientaliste, il écrit: « The dissentient voice, however, is of great importance – that of Dionysius of Halicarnass, one of the most accurate and diligent antiquaries of his time, and an authority considered by many as sufficient to outweigh the vast body of opposing evidence ».

G. Dennis analyse parfaitement la thèse de Denys, notant qu'il déduit sa propre thèse du rejet de la thèse orientale – et principalement lydienne; celui-ci, poursuit-il, se fonde sur deux arguments: celui que fournit l'examen de la tradition lydienne, avec Xanthos, et la différence entre les mœurs et la langue des Lydiens et celles des Etrusques. A ces objections de l'historien augustéen à la thèse lydienne, Dennis oppose deux considérations: à la première que plusieurs traditions différentes ont pu coexister en Lydie, et à la seconde – point mis en relief pour la première fois par l'érudit anglais et qui sera souvent repris par la suite – que l'évolution des mœurs et de la langue entre l'époque de la migration et celle de Denys peut avoir masqué les ressemblances originelles.

[34] Voir *The Cities and Cemeteries of Etruria*, Londres, 1848 (2ème éd. 1878, 3ème éd. 1887); voir spéc. p. XXXV, XL-XLII (dans la partie de l'introduction « *Origin of the Etruscans Disputed* »). Sur G. Dennis, on pourra se reporter à D. E. Rhodes, *Dennis of Etruria*, Londres, 1973.

Qui plus est G. Dennis fait preuve d'une prudence légitime quant à la question de savoir si la thèse de l'autochtonie a été inventée par Denys – position adoptée souvent sans véritable analyse par les tenants de la thèse orientale – ou si celui-ci l'a trouvée ailleurs. Il donne un tour restrictif à sa constatation du caractère isolé de la position du rhéteur d'Halicarnasse: « a view not held by any other writer whose morks have come to us » – tout en se croyant autorisé à affirmer que ce n'était pas là l'idée des Etrusques eux-mêmes: se fondant sur Tacite, *Annales*, IV, 55, il juge qu'ils suivaient la thèse lydienne et non celle de l'autochtonie [35].

* * *

La présentation assez positive – du moins pour un partisan de l'origine orientale des Etrusques – de la manière dont Denys aborde le problème des origines étrusques que l'on trouve sous la plume de G. Dennis s'explique en fait par l'état de la discussion à l'époque où il écrit. Il fait lui-même allusion aux « many » qui s'appuient sur les *Antiquités romaines* pour récuser la thèse orientale. Et effectivement, autant les auteurs qui étaient convaincus de la venue des Etrusques de l'Orient et par voie de mer ont été souvent induits à minimiser l'importance de cet auteur dans le débat, et à déprécier la portée de ses arguments, autant les adversaires de cette thèse ont été naturellement tentés d'en souligner la valeur. Or l'auteur anglais était obligé de tenir compte de l'existence, à son époque, d'un courant favorable à d'autres vues que les siennes. Et, dans le cadre de la nécessaire critique de la position orientale, alors évidemment communément reçue, les auteurs qui adoptaient une thèse différente mettaient en relief la force des arguments avancés par Denys.

A l'époque de Dennis, cette réhabilitation de l'historien augustéen était en particulier le fait de G. Micali, auquel il s'en prend nommément, le tançant de partialité nationale et lui reprochant de vouloir démontrer à tout prix que la civilisation primitive de l'Italie était indigène, et non le résultat d'un apport externe, ce qui le faisait regarder avec sympathie la thèse de Denys d'Halicarnasse [36]. Dans cette perspective, on ne s'étonne pas de rencontrer chez Micali des formules sou-

[35] Sur ce texte, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 96, 102.

[36] Voir *o. c.* à n. 34, p. XXXVII: « Micali may be suspected of national partialities when he attempts to prove that the early civilization of Italy was indigenous ».

lignant la pertinence de l'argumentation linguistique de Denys et la portée du silence de Xanthos. Globalement, à son avis, le rhéteur d'Halicarnasse « fa prova di sano criterio », et il parle de « l'imparziale giudizio di Dionigi ». Et, loin de songer à voir dans la thèse autochtoniste une création de cet écrivain, il suggère qu'elle a correspondu à la conviction des Etrusques eux-mêmes quant à leur propre passé – point contre lequel, nous l'avons vu, G. Dennis s'inscrit en faux. G. Micali qualifie cette thèse de « sentenza non già nuova, ne de suo accorso soltanto, e forse la stessa che già confermavano le proprie nazionali tradizioni » [37].

Les partisans de l'origine septentrionale

En réalité la mise en valeur de la position de Denys d'Halicarnasse a été moins l'œuvre des partisans de la thèse autochtoniste que celle de ceux de la théorie septentrionale. La première thèse en effet est restée très minoritaire avant le XX^{ème} s. Et lorsqu'elle a alors donné lieu à des développements importants, avec des savants comme A. Trombetti, F. Ribezzo et G. Devoto, cela a été fait sur une base principalement linguistique, et sans que le recours à l'étude de la tradition ancienne – et donc de la position de Denys – joue un grand rôle [38]. En fait ses représentants plus anciens, comme E. Meyer, en sont restés à une analyse assez rapide de l'œuvre de Denys et de l'appui qu'elle était susceptible d'apporter à leurs vues. Ainsi ce savant allemand se borne à rappeler, à propos du récit d'Hérodote, I, 94, sur la migration des Lydiens vers l'Italie, que « schon Dionys von Halikarnass hat sie unter Heranziehung der Angaben des Xanthos mit Recht verworfen » [39]. Le seul point qui est retenu de l'argumen-

[37] Voir *Storia degli antichi popoli italiani*, Florence, 1832, p. 97-99.

[38] Sur ce point cependant G. Devoto fait exception dans la mesure où il a explimé des vues d'un intérêt certain sur la position de Denys. Voir plus loin, n. 99.

[39] Voir *Geschichte des Altertums*, II, 1893, Strasbourg, p. 502, dans le paragraphe « Herkunft der Etrusker ». Dans cette première édition, l'auteur conclut – avec prudence – au bien-fondé de la thèse autochtoniste (« (es) dürfte bei dem jetzigen Stande unseres Wissens am warscheinlichsten sein »). Son argumentation rejette l'utilisation faite de la présence des Rhètes au nord de la zone étrusque, point mis en valeur dans le cadre de la thèse septentrionale, en revenant à l'idée d'une venue de ces Rhètes du sud, et donc du secteur étrusque, qui avait été la thèse exprimée à leur sujet dans l'Antiquité (Liv., V, 33, Pl., III, 133, Just., XX, 5). Elle rejette également la thèse orientale, à la fois par l'objection tirée du silence de Xanthos à l'encontre de la présentation hérodotéenne, et par un argument nouveau, qui ne figurait pas

tation, riche et complexe, de l'historien augustéen concerne donc le recours au témoignage des *Lydiaka*.

En revanche la théorie nordique, apparue au XVIII[ème] s. avec N. Fréret [40], s'est largement appuyée sur l'œuvre de l'auteur augustéen. Certes ses adeptes ne le suivaient pas dans sa conclusion finale, posant les Etrusques comme une population établie de tout temps en Toscane. Mais la critique à laquelle Denys s'était livré des vues orientalistes leur fournissait une argumentation toute trouvée à l'encontre de cette thèse orientale qui était pour ainsi dire la seule qu'ils avaient à combattre. On peut même dire que Denys est indirectement à la source de leur propre théorie. Celle-ci, on le sait, n'a pas de précédent antique; mais, lorsqu'elle se développe, au XVIII[ème] et au XIX[ème] s., c'est d'abord sur une base purement littéraire, et en partant d'un rapprochement entre le nom des Rhètes – *Raeti* – et celui que les Etrusques se seraient donné dans leur propre langue, selon le témoignage de Denys d'Halicarnasse, en I, 30, 3 [41].

Dans les arguments, fort divers et présentés sans grand souci d'ordre, que Nicolas Fréret avançait à l'appui de la nouvelle vision des origines étrusques, étaient déjà soulignés tant le silence de Xanthos quant à une migration de Tyrrhènos de Lydie vers l'Italie que les différences existant entre Lydiens et Etrusques: ces deux points sont l'héritage de la critique que les *Antiquités romaines* adressaient déjà à l'encontre de la thèse lydienne [42]. Et l'attention portée, de ce point

chez Denys: Hérodote aurait opéré un transfert sur les Tyrrhènes d'une tradition qui aurait visé au départ les Torrhébiens (mais voir sur cette hypothèse *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 31-34). Il convient cependant de relever que, dans la deuxième édition, parue en 1937, E. Meyer avait modifié ses vues et accepté la thèse orientale (II, p. 556-7, n. 2: « halte ich auch jetzt die Überlieferung, dass die Etrusker über See nach Italien gekommen sind für zutreffend »).

[40] Ces vues ont été exposées dans le chapitre V « Des Etrusques et des anciens habitants de la Toscane », dans *Recherches sur l'origine et l'ancienne histoire des différents peuples de l'Italie*, dans *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, volume XVIII, paru en 1753, et reprises dans l'édition en 20 volumes des *Œuvres complètes de N. Fréret*, au t. IV, an VII (1796), p. 178-274 (et spéc. p. 226-274).

[41] On sait que dernièrement on a proposé d'attribuer à *Rasenna* plutôt le sens de « public ». Voir C. de Simone, Volsinii e i *duodecim populi* nella documentazione epigrafica, dans *Annali della Fondazione per il Museo C. Faina*, Orvieto, II, 1983 (1985), p. 89-100, et H. Rix, Etr. *meχl rasnal* = lat. *res publica*, dans *Studi di antichità in onore di G. Maetzke*, Rome, 1984, p. 455-468.

[42] Voir *o. c.* à n. 40, p. 229-236 pour la critique d'Hérodote. La position de N. Fréret a fait l'objet d'une bonne analyse de la part de M. Renard, Nicolas Fréret et la théorie de l'origine septentrionale des Etrusques, *Latomus*, 3, 1939, p. 84-94.

de vue, à la manière dont Denys d'Halicarnasse avait abordé la question se retrouve chez les tenants ultérieurs de la thèse nordique.

Appréciation de Denys chez Niebuhr, Müller, Mommsen, de Sanctis, Pareti

Ceux-ci, on le sait, ont été assez nombreux dans l'érudition du XIX[ème] s., et en particulier dans celle de langue allemande, à partir de B. G. Niebuhr. Pour celui-ci le silence de Xanthos, allégué par Denys, suffit à réfuter (« mit Xanthos unverwerflicher Autorität ») la position exprimée par Hérodote – qui se voit qualifiée de « lydische Fabel der Ioner »; de même l'historien augustéen est estimé avoir rejeté « mit gleichem Recht » la thèse pélasgique [43]. Chez les autres représentants germaniques de cette théorie septentrionale, on rencontre des présentations tout aussi favorables de l'étude de la question par Denys. K. O. Müller estime que l'historien « hat völlig Recht », Th. Mommsen le présente comme un « verständige(r) Forscher », et de l'avis de H. Nissen « das lydische Märchen (ist) von Dionys überzeugend nachgewiesen (worden) » [44].

La même appréciation louangeuse de l'œuvre du rhéteur d'Halicarnasse se retrouve chez des savants italiens qui se sont rangés, par la suite, à l'avis de N. Fréret et B. G. Niebuhr, tels que G. de Sanctis et L. Pareti [45]. Nous citerons simplement une formule du premier: « del suo racconto non è da far poco stima ». Mais on peut noter

Le savant belge rappelle que la valeur de la critique adressée par Denys à l'encontre de la position d'Hérodote avait déjà été soulignée par Cluvier, *Italia antiqua*, Leyde, I, 1624, p. 423 (*hactenus Herodotus ex ipsorum Lydorum, ut ait, relatione, fabulam verius quam rem gestam recenset: quam eamdem Dionysius Halicarnensis, una cum aliis ejus gentis falsis originationibus, refutat argumentis quam gravissimis*). Mais chez Cluvier la critique ne débouchait pas encore sur l'élaboration d'une vision nouvelle du problème.

[43] Voir *Römische Geschichte*, Berlin, 1811, p. 65-66. Dans la traduction française, parue en 1830 à Paris (et assez libre, selon les habitudes de l'époque), Denys se voit même crédité d'un « jugement fort sain » (p. 53).

[44] Voir respectivement *Die Etrusker*, Breslau, 1828, p. 70 (à propos des remarques linguistiques de Denys), *Römische Geschichte*, Berlin, I, 1856, p. 9 (où Th. Mommsen parle de plusieurs représentants de la doctrine adoptée par Denys: il ajoute donc foi à son affirmation de I, 26 2, sur ses prédécesseurs), *Italische Landeskunde*, Berlin, 1883, p. 497 (avec référence à l'argument du silence de Xanthos contre la thèse d'une migration lydienne).

[45] Voir respectivement *Storia dei Romani*, Turin, 1907 (en part., I, p. 129), *Le origini etrusche*, Florence, 1926.

chez ces auteurs un effort qui mérite d'être souligné pour aller au-delà du simple jugement de valeur, et du pur rappel des arguments de Denys. Ils ont cherché – ce qui a été rarement fait avant eux – à amorcer une analyse plus poussée de l'argumentation de l'auteur augustéen et à envisager comment a pu se former, avant lui, cette thèse autochtoniste. Ainsi G. de Sanctis émet l'avis que la comparaison entre Lydiens et Etrusques à laquelle procède Denys et qui lui fournit ses arguments linguistiques et culturels provient de son expérience personnelle – qui lui a permis de connaître les uns dans sa patrie d'origine et les autres lors de son établissement à Rome. Quant à l'origine ultime de cette position autochtoniste, ces deux auteurs, reprenant une suggestion qui était déjà présente chez G. Micali, estiment qu'elle a été développée par les Etrusques eux-mêmes [46]. Denys aurait donc recueilli sur place une tradition indigène: nous sommes loin de l'idée d'un Denys falsificateur, inventant de toutes pièces sa théorie [47]!

* * *

Le poids de la controverse sur les origines étrusques

On constate donc que le jugement porté sur le traitement de la question des origines étrusques qu'offrent les *Antiquités romaines* a été très largement conditionné dans le passé par la position qui était adoptée sur cette question elle-même. En des temps où la thèse de l'origine orientale restait la plus communément admise, et où un de ses points forts, constamment rappelé, était la position d'Hérodote sur le sujet, la critique de la validité des vues du « père de l'histoire » par Denys était un des éléments principaux de la critique de cette conception – qui a d'ailleurs été plus généralement faite dans la perspective de la doctrine de la venue des Etrusques du nord que dans celle de la doctrine même de Denys, c'est-à-dire de la thèse

[46] Cf. G. de Sanctis, *o. c.*, p. 128: « la leggenda (etrusca) pare che riguardava il popolo come autoctono in Italia »; L. Pareti, *o. c.*, p. 13: « da una serie di accenni pare evidente ch'essa era in origine la tradizione indigena degli Etruschi stessi ».

[47] Il est à noter que pour ces auteurs cela ne signifie pas que les Etrusques aient eu raison de se considérer comme autochtones: tous deux se rangeaient parmi les partisans de la thèse septentrionale. Mais cela implique au moins que la tradition nationale étrusque rejetait l'idée d'une migration transmarine: la thèse lydienne, tout comme déjà avant elle la thèse pélasgique, était une invention des Grecs.

posant les Etrusques comme autochtones. On peut de ce fait dire que la méthode de l'auteur des *Antiquités romaines* a été jugée plutôt positivement par ceux qui s'inscrivaient en faux contre la *communis opinio* de la venue de l'Orient – et que ses partisans avaient en règle générale – et à de notables exceptions près, comme G. Dennis [48] – tendance à sous-évaluer la portée et la validité de sa démarche critique.

De nos jours la discussion sur l'origine des Etrusques n'a assurément plus l'importance qu'elle a eue dans le passé – et encore dans un passé qui n'est pas très éloigné. Il est significatif que dans un ouvrage collectif récent, faisant le point sur la recherche actuelle dans le domaine de l'étruscologie [48], le débat se voie en quelque sorte éliminé: c'est tout juste si M. Cristofani y consacre quelques lignes à une question qui, autrefois, aurait rempli des pages entières. Ce débat, dit-il, avec les diverses traditions qui se sont développées dans l'Antiquité autour de la question, doit être considéré comme reposant sur de pures constructions légendaires: une thèse comme celle posant la venue des ancêtres des Etrusques historiques de Lydie ne doit pas être jugée différemment de ce qu'a été pour Rome la tradition sur les origines troyennes, avec la légende d'Enée [50]. Il serait vain de vouloir chercher le moindre fondement historique derrière de tels récits.

De cette attitude nouvelle découle un refus d'accorder autant de place que dans le passé à l'« annosa questione » des origines, pour reprendre la formule de M. Pallottino [51]. L'intérêt porté par les générations précédentes à ce problème se voit même considéré comme anti-scientifique, et violemment critiqué. Nous citerons par exemple des phrases sévères de A. Hus à ce propos: « Le monde savant gaspilla des tonnes de papier et d'encre dans une controverse qui dura (des siècles) sans convaincre personne, chacun restant attaché à la pour-

[48] Pour la position de R. Lepsius, voir *supra* n. 28.

[49] Voir *Gli Etruschi, una nuova immagine*, Florence, 1984, sous la direction de M. Cristofani; pour notre question, voir M. Cristofani, p. 11.

[50] On voit combien les idées ont évolué: en 1848 G. Dennis, *o. c.* à n. 34, écrivait p. XLI « it was not so much a doubtful fiction of poetry, assumed for a peculiar purpose, like the Trojan origin of Rome, as a record preserved in the religious books of the nation ». La tradition sur l'origine lydienne des Etrusques était alors jugée comme foncièrement différente de la légende des origines troyennes de Rome.

[51] Voir *L'origine degli Etruschi*, Rome, 1947, p. IX.

suite de son propre mythe. La recherche utile en fut stérilisée, car toutes les énergies étaient passionnément tendues vers l'objet principal de la querelle: d'où venaient les Etrusques? » [52]. En tout cas les présentations actuelles de la question sont davantage des exposés des points sur lesquels peut porter la discussion – spécialement dans ses aspects archéologiques et linguistiques – et on ne trouverait sans doute plus aucun savant pour affirmer, comme par le passé, que les Etrusques puissent être considérés, globalement, comme venant de l'Orient, ou du nord, ou étant dc purs autochtones de l'Italie [53].

Ce retournement complet des perspectives est dû, on le sait, à l'effort de certains chercheurs – comme F. Altheim et surtout M. Pallottino – pour reconsidérer les termes mêmes dans lesquels s'était engagé le débat [54]. Comme l'a souligné en particulier le second, dans son ouvrage fondamental sur la question, paru en 1947, le problème avait constamment été posé en termes de dérivation, alors que l'émergence d'un peuple quelconque, avec sa civilisation, – comme nous le constatons dans le cas du peuple étrusque lorsque nous le saisissons, c'est-à-dire dans l'Italie du premier millénaire –, ne peut s'expliquer par une origine unique, rejetée dans un passé antérieur, mais doit être conçu comme le résultat d'une longue formation, à laquelle ont nécessairement concouru des éléments divers.

Jugement favorable des étruscologues actuels

Le problème ne soulève donc plus aujourd'hui les mêmes passions que par le passé. On peut penser que cela peut offrir l'occasion d'une approche plus sereine de la thèse de l'autochtonie des Etrusques: Denys n'a plus à fournir des arguments aux adversaires de la thèse orientale, ni n'a plus à être réfuté par ses partisans! Il peut faire

[52] Voir *Les Etrusques et leur destin*, Paris, 1980, p. 321.

[53] Pour des présentations de ce type, voir les ouvrages cités à n. 14 et 17; on peut également citer L. Aigner Foresti, *Tesi, ipotesi e considerazioni sull'origine degli Etruschi*, Vienne, 1974 (qui n'aborde pas les questions liées à la tradition, qui font l'objet de notre étude) et des mises au point de M. Pallottino postérieures à son ouvrage de 1947, Nuovi studi sul problema delle origini etrusche (bilancio critico), *SE*, 29, 1961, p. 3-30 = *Saggi di Antichità*, Rome, 1979, p. 155-180, et Prospettive attuali del problema delle origini ctrusche, *Atti del II congresso internazionale etrusco*, Florence, 1985 (Rome, 1989), I, p. 55-62.

[54] Voir respectivement *Der Ursprung der Etrusker*, Baden-Baden, 1950, et *L'origine degli Etruschi*, Rome, 1947.

l'objet d'une étude consacrée seulement à l'examen de sa méthode – sans que les conclusions risquent d'être utilisées ensuite dans un débat qui le dépasse largement.

Or on constate, assez généralement, parmi les étruscologues actuels, l'existence d'un jugement favorable quant à son apport pour les connaissances que nous pouvons avoir sur les Etrusques. Sans doute n'est-il pas considéré comme un historien de premier plan, et il ne viendrait à l'esprit de personne d'en faire l'égal de Thucydide ou de Tacite. Ainsi A. Hus parle du « peu d'envergure de (l') auteur des *Antiquités romaines* ». Mais c'est pour souligner aussitôt son « travail d'érudition monumental », et noter qu'il « a dû être particulièrement au fait de la question étrusque » [55]. Dans un sens, le fait qu'il n'ait pas une personnalité de premier plan, qu'il étale souvent ses connaissances d'une manière fastidieuse, paraît être un gage de la fiabilité des informations qu'il donne: il n'aura pas eu tendance à repenser, et donc à déformer ses sources! Aussi voit-on J. Heurgon mettre en relief la bonne connaissance qu'il semble avoir eue de certaines réalités sociales étrusques, pour lesquelles son œuvre est une source d'information de premier plan [56]. Et sur le point qui nous occupe de la problématique des origines étrusques, on estime de même qu'il a fait preuve d'un remarquable souci d'information. F. Altheim relève le sérieux des renseignements qu'il donne [57]. M. Pallottino le note également. Il souligne par exemple qu'il nous a préservé une variante du récit sur l'origine lydienne des Etrusques qui présente une importance toute particulière dans la mesure où, par la généalogie qu'elle pose, elle semble avoir conservé l'écho d'une tradition lydienne. Et, pour la thèse de l'autochtonie qu'il adopte, ce savant estime que Denys a suivi une tradition indigène étrusque, reprise par des auteurs latins: il ne s'est donc pas contenté de la littérature grecque sur la question [58]. De même J. Heurgon estime qu'il a réuni une documentation très riche, pour laquelle il avait dû s'informer auprès de ses

[55] Voir *Les Etrusques et leur destin*, p. 301.

[56] Dans Les pénestes étrusques chez Denys d'Halicarnasse, IX, 54, *Latomus*, 18, 1951, p. 713-723 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 313-322.

[57] Voir *Der Ursprung der Etrusker*, p. 68-69 (où l'auteur note que Denys utilise « völlig recht » un argument comme celui tiré du témoignage de Xanthos).

[58] Voir *L'origine degli Etruschi*, p. 45 (à propos de D. H., I, 27, 1-2; sur cette tradition, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 41-46) et p. 50 (selon une idée qui était déjà exprimée p. ex. par L. Pareti et E. Pais, et sur laquelle nous reviendrons plus loin, p. 183-192).

amis romains: il « avait beaucoup réfléchi aux problèmes étrusques », aboutissant de ce fait à « des opinions personnelles et des solutions sans préjugé » sur la question de leur origine, pour laquelle il adoptait « une thèse hétérodoxe, mais réfléchie » [59]. On peut donc dire que, la recherche actuelle ayant dépassionné la discussion sur l'origine des Etrusques et Denys n'ayant plus à être jugé à l'aune de ce débat, cela a amené à souligner le sérieux tant de l'information préalable que de la démarche personnelle de l'auteur des *Antiquités romaines* en matière d'étruscologie – sans que ce jugement positif ne puisse plus être suspecté d'être biaisé pour servir d'argument dans cette discussion.

* * *

Critique de la méthode historique de Denys

Telle est l'image qui est généralement donnée aujourd'hui de l'attitude de Denys à l'égard des *res Etruscae* en général et de la question des origines en particulier: celle d'un historien sérieux, soucieux de se donner la documentation la plus large possible et capable d'élaborer à partir de cela une position réfléchie. Quelle que soit donc la valeur de la conclusion à laquelle il estime pouvoir parvenir, l'objectivité de la démarche de Denys n'est pas mise en doute; il peut être présenté comme un prédécesseur des étruscologues modernes [60].

Or ce jugement positif porté sur l'historien d'Halicarnasse par les spécialistes du domaine étrusque ne va pas sans poser problème. Car si on s'écarte du secteur des étruscologues, il est certain qu'on est accoutumé à entendre formuler sur cet auteur des appréciations d'une tout autre nature. En règle générale, l'œuvre historique de Denys est jugée fort sévèrement, et on ne rencontre que des critiques à l'encontre du caractère non scientifique de la démarche qu'il suit dans les *Antiquités romaines.*

Nous pouvons prendre pour exemple de cette opinion négative générale ce qui est dit de l'auteur d'Halicarnasse dans les encyclopédies ou les manuels courants. Dans l'article qu'il lui consacrait dans

[59] Voir art. cité à n. 56, p. 222 = 321.

[60] On lit p. ex. cette appréciation sous la plume de M. Pallottino, *Etruscologia,* p. 82: « soltanto Dionisio raccolse le diverse opinioni, le discusse e cercò di dimostrare la propria », ou p. 81 « il fondatore della questione etrusca è Dionigi di Alicarnasso ».

la *Real-Enzyklopädie*, E. Schwartz écrivait qu'en dépit de l'utilisation d'un riche matériel documentaire (que lui aurait fourni Varron), on se trouve en présence de « geringwertige Neubildungen, für welche (er) selbst verantwortlich zu machen ist » [61]. Et la *Geschichte der griechischen Literatur* le condamne sans appel comme « akritische und unhistorische Kopf » [62]. De même, lorsqu'en France M. Egger entreprend d'écrire une thèse sur Denys, il éprouve le besoin de se justifier d'avoir consacré son temps à un tel auteur, rappelant au début de sa préface une formule cruelle d'Emile Faguet: « Nous avons perdu Ménandre et nous jouissons de Denys d'Halicarnasse. Car ne cherchons pas à dissimuler cette infortune: nous possédons Denys d'Halicarnasse ». Son ouvrage n'est nullement une réhabilitation de Denys: il continue à le considérer comme « un écrivain de deuxième ou de troisième ordre », qu'il « se refuse à glorifier outre mesure », son seul dessein en écrivant un livre sur cet auteur étant de « marquer sa place avec précision ». Et son jugement final sur son œuvre en tant qu'historien – qui seule nous intéresse ici – est loin d'être positif: « il accepte complaisamment les informations », « il ne les discute que s'il est en présence d'opinions contradictoires; souvent il laisse au lecteur le soin de décider, et il conclut par le doute et l'indifférence, ce qui ne témoigne pas d'une grande force de jugement » [63]. Bref, on ne saurait lui reconnaître aucun sens critique, aucune méthode historique sérieuse. On a du mal à penser qu'il s'agit du même auteur que celui qui est présenté par les étruscologues – du moins par ceux d'aujourd'hui – comme un esprit capable de porter un jugement profondément pensé sur un problème aussi difficile, de son temps déjà, que celui de l'origine des Etrusques.

En réalité c'est non pas d'absence de prise de position personnelle de Denys face à sa matière – ce que retenait surtout M. Egger [64] – que, bien au contraire, de vouloir lui imposer une orientation d'ensemble qui la fausse complètement qu'on peut accuser Denys. Il est

[61] Voir *RE*, V, 1905, *s.v.* Dionysios, c. 960-1 = *Griechische Geschichtschreiber*, Leipzig, 1959, p. 357.

[62] W. von Christ, O. Stählin, W. Schmid, 6ème éd., II, 1, Munich, 1928, p. 473.

[63] Voir *Denys d'Halicarnasse, essai sur la critique littéraire et la rhétorique chez les Grecs au siècle d'Auguste*, Paris, 1902, respectivement p. VIII (avec citation de E. Faguet, *Journal des débats*, 22 décembre 1893), VIII, 326 et 257.

[64] La critique de M. Egger portait sur son attitude dans des cas particuliers de points en discussion sur l'histoire de Rome, et ne prenait pas en compte le question – autrement importante – de l'orientation globale de son ouvrage.

bien connu qu'il poursuit, en écrivant ses *Antiquités romaines*, un but déterminé, qui n'a rien de scientifique: il cherche, principalement dans le premier livre qui est celui qui nous intéresse le plus ici, à démontrer que Rome est une ville grecque [65]. Pour lui les peuples qui ont contribué à en former la population – une fois éliminé le peuplement initial des barbares sicules (I, 9, 1) – sont tous de pure souche grecque [66], les institutions principales des Romains reproduisent des modèles helléniques [67] et la langue latine elle-même n'est autre qu'un dialecte grec [68].

Denys est indiscutablement un auteur à thèse, qui cherche à démontrer, dans son histoire, l'idée qu'il s'est faite de Rome [69]. Cet

[65] Denys annonce clairement le sens de son enquête en I, 5, 1: ταύτας δὴ τὰς πεπλανημένας, ὥσπερ ἔφην, ὑπολήψεις ἐξελέσθαι τῆς διανοίας τῶν πολλῶν προαιρούμενος καὶ ἀντικατασκευάσαι τὰς ἀληθεῖς, περὶ μὲν τῶν οἰκισάντων τὴν πόλιν, οἵτινες ἦσαν καὶ κατὰ τινὰς ἕκαστοι καιροὺς συνῆλθον καὶ τίσι τύχαις χρησάμενοι τὰς πατρίους οἰκήσεις ἐξέλιπον, ἐν ταύτῃ δηλώσω τῇ γραφῇ, δι' ἧς Ἕλληνάς τε αὐτοὺς ὄντας ἐπιδείξειν ὑπισχνοῦμαι καὶ οὐκ ἐκ τῶν ἐλαχίστων ἢ φαυλοτάτων ἐθνῶν συνελθόντας (ce sont ces idées fausses, je l'ai dit, que je me propose d'extirper de l'esprit de la plupart des gens, pour les remplacer par des vraies. En premier lieu, ce qui concerne les fondateurs de cette cité, qui ils étaient, à quelle occasion leurs différents groupes se rencontrèrent, quelles circonstances les avaient poussés à quitter leur patrie d'origine, je le révélerai dans ce livre où je promets de démontrer que ces hommes étaient des Grecs, et que les nations d'où ils venaient n'étaient ni les moindres, ni les plus méprisables); le terme de πόλις Ἑλληνίς est employé pour désigner Rome en I, 89, 1. Cf. aussi I, 89, 2: τούτων γὰρ ἂν οὐδὲν εὕροι τῶν ἐθνῶν οὔτε ἀρχαιότερον οὔτε Ἑλληνικώτερον (à propos des groupes qui ont contribué au peuplement de Rome).

[66] Les différentes couches de peuplement hellénique qui se sont superposées sur le sol latin, et en particulier sur le site de Rome, sont énumérées en I, 60, 3, 89, 2, II, 2, 1-2; l'histoire de leurs arrivées successives forme l'articulation du livre I, de 10 à 64: il est question d'abord des Aborigènes, identifiés avec les Oenôtres (10-20), dans l'histoire desquels viennent s'insérer les Pélasges, à propos desquels est amenée la question étrusque (17-21, puis 23-30), puis des Arcadiens d'Evandre (31-33), des compagnons d'Hercule, phénéens, éléens et troyens (34-44), et enfin des Troyens conduits par Enée (45-64).

[67] Nous pouvons évoquer ainsi l'exemple des jeux romains, étudiés dans cette optique par J.-P. Thuillier, Denys d'Halicarnasse, VII, 72-73, et les jeux romains, *MEFRA*, 87, 1975, p. 563-582, Les jeux dans les premiers livres des *Antiquités romaines, MEFRA*, 101, 1989, p. 229-242.

[68] Pour le latin comme dialecte grec du groupe éolien, I, 90, 1. Sur l'histoire de cette théorie, références et bibl. dans *Les Pélasges en Italie*, p. 449-453.

[69] Il ne nous importe pas de discuter ici du sens que pouvait avoir, pour un Grec comme Denys, le fait de rattacher Rome à l'hellénisme. On a parfois interprété cela comme une trahison à l'égard de la Grèce, la vile flatterie d'un Hellène passé au service du maître romain: E. Schwartz jugeait la position de Denys dictée par l'opportunisme et l'intérêt (art. cité à n. 61, c. 958-9: « (es schien) ihm nützlich und vorteilhaft, gegenüber illoyaler Opposition das Lob der Römer als die echten Vertreter

aspect fondamental de son œuvre avait été très bien caractérisé, dès 1766, par Louis de Beaufort. L'auteur de la célèbre *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, parue à Utrecht en 1738, avait en effet bien analysé, dans un travail ultérieur, le sens de l'histoire de Denys et l'attitude que devaient, par conséquent, avoir à son égard les historiens modernes: « Pour ce qui est de Denys d'Halicarnasse, ce qu'il dit doit nous être suspect. Comme il avait résolu de donner une origine grecque aux Romains, il ne perd jamais cet objet de vue » [70]. Ce que V. Fromentin et J. Schnäbele, dans la traduction qu'ils viennent de publier des deux premiers livres, ont qualifié de « thèse audacieuse », à savoir que « les Romains sont des Grecs » [71], rend bien évidemment suspect l'ensemble de sa démarche historique.

Contradiction entre le jugement des étruscologues et celui des historiens

Nous nous trouvons donc en face d'une contradiction sensible entre les jugements portés sur la démarche de Denys par les auteurs qui prennent en considération le sens global de son œuvre historique et par ce qu'en disent actuellement les spécialistes du domaine étrusque, qui s'en tiennent pour ainsi dire à la partie des *Antiquités romaines* qui les concerne le plus directement – c'est-à-dire l'*excursus* sur l'origine des Etrusques de I, 26-30. On aurait l'impression que ce qui est dit du problème, de la méthode d'exposé et de discussion qui y est menée, fait de cette partie un corps autonome, différent du reste de l'œuvre et étranger au but, éminemment peu scientifique, que Denys s'est fixé en l'écrivant.

des Hellenismus zu singen »). Mais on a aussi bien préféré y déceler le jeu subtil d'un Hellène cherchant ainsi à s'annexer son farouche vainqueur (dans ce sens H. Hill, Dionysius of Halicarnassus and the Origins of Rome, *JRS*, 51, 1961, p. 88-93). Sur la question en général, on pourra maintenant se reporter à E. Gabba, *Dionysius and the History of Archaic Rome*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, chap. « The Political Meaning of Dionysius's History », p. 190-216.

[70] La formule figure dans *La république romaine, ou plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, Paris, 1766, I, 1; nous devons la connaissance de ce jugement de L. de Beaufort sur Denys à A. Grandazzi (voir *La fondation de Rome, réflexion sur l'histoire*, Paris, 1991, p. 273).

[71] Voir *Denys d'Halicarnasse, les origines de Rome*, t.I et II, Paris, coll. « *la roue à livres* », 1990.

A priori l'existence d'une telle distorsion au sein de l'œuvre est peu satisfaisante. Et il est bien évidemment de meilleure méthode de se demander si, en dépit de son apparente différence par rapport au reste de l'ouvrage, et de son allure de problématique purement scientifique, le traitement réservé par Denys à la question étrusque ne rentre pas, malgré tout, dans la même perspective. Et on peut certainement adresser, de ce point de vue, une critique pour ainsi dire à l'ensemble des auteurs qui se sont occupés de ce que Denys disait de l'origine des Etrusques. Que ce soit pour émettre une jugement favorable sur la discussion à laquelle il procédait ou au contraire pour en marquer le caractère à leur avis non définitif, ils se sont bornés, à de très rares exceptions près [72], à prendre en considération les passages qui intéressaient directement ce débat, sans les replacer dans l'ensemble de l'œuvre, sans poser la question de savoir si cette partie pouvait prendre un sens dans cette construction d'ensemble que constituaient les *Antiquités romaines* [73]. Ils se sont ainsi, très généralement, exposés au reproche d'aboutir de la sorte à isoler arbitrairement une partie de ce qui forme un tout.

En fait il apparaît, dans la presque totalité de la bibliographie, que le texte de Denys n'a été utilisé que comme élément – parmi d'autres – d'un débat qui le dépassait largement, celui portant sur les origines étrusques, traité pour lui-même. Et cela sans qu'on se soit livré à une véritable analyse préalable de la position de Denys et de la nature de son argumentation. Ainsi on lui a emprunté le témoignage de Xanthos, nous l'avons souvent relevé. Mais cela a été pour engager immédiatement le débat sur la portée de la divergence entre Hérodote et l'auteur lydien. On a relevé ses remarques sur les différences existant entre la langue ou les mœurs des Lydiens et des Etrusques. Mais cela a été pour discuter de la validité et de la portée de cette affirmation. La signification qu'était susceptible d'avoir, de son pro-

[72] Ces exceptions existent. On en a un exemple déjà avec G. Micali, qui avait bien conscience de la distorsion que nous avons soulignée entre le traitement réservé par Denys à la problématique des origines étrusques (pour laquelle il jugeait très favorablement de la démarche de Denys et du fondement même de sa thèse) et ce qu'il appelait les « lacci del suo proprio sistema », faussé par la volonté de démontrer à tout prix le caractère grec de Rome (*Storia degli antichi popoli italiani*, I, p. 96).

[73] Il est surprenant de constater que les auteurs qui ont critiqué le traitement réservé par Denys à la question des origines étrusques, allant jusqu'à estimer superficielle sa réfutation de la thèse orientale, ont rarement eu recours, pour appuyer leur point de vue, à l'impression d'ensemble que pouvait donner son oeuvre historique.

pre point de vue, la prise de position de Denys n'a pas été vraiment analysée.

Ou l'on s'est contenté de solutions sommaires, qui ne s'appuyaient pas sur une étude d'ensemble de l'œuvre. Or cela n'a pas été le fait seulement de jugements expéditifs comme celui de H. Mühlenstein [74], se contentant de balayer sommairement l'argumentation du rhéteur d'Halicarnasse en la taxant, sans véritable démonstration, d'échafaudage gratuit. Car cela a été également ce à quoi ont abouti les auteurs qui, en sens inverse, ont souligné le sérieux de la démarche de l'historien augustéen. Son impact sur l'histoire ultérieure de l'étruscologie a eu un effet dangereux: cette manière de reconnaître en lui le « premier étruscologue » risque d'amener, si l'on n'y prend garde, à lui prêter la démarche qui est la nôtre aujourd'hui, à supposer chez lui un intérêt qui soit de l'ordre de la connaissance pure, pour ce qui serait un problème historique du genre de ceux que les savants actuels affrontent. Or la confrontation avec le reste de l'œuvre suffit à montrer combien Denys est loin de cet idéal d'objectivité que les étruscologues modernes ont souvent été enclins à lui prêter pour les questions qui les concernent.

Il convient donc de suivre le conseil de Louis de Beaufort, et de ne pas perdre de vue, en lisant les chapitres de Denys sur les Etrusques, le but ultime de sa démonstration: montrer que Rome est une πόλις Ἑλληνίς. Il ne s'agit pas d'un *excursus* traité pour lui-même, où pour une fois l'auteur échapperait à ses préjugés et à sa thèse préconçue. D'ailleurs Rome a eu trop de liens avec l'Etrurie, a été trop pénétrée par les apports et l'influence de sa voisine septentrionale pour que ce qui est dit de celle-ci ne soit pas sans incidence sur l'idée qu'on peut se faire d'elle-même. Quel que soit l'intérêt – réel – que le rhéteur d'Halicarnasse porte aux faits étrusques eux-mêmes [75], il est

[74] Voir *supra*, n. 26.

[75] On a souvent souligné comme marque de cet intérêt l'intention affirmée par l'auteur en I, 30, 4, de traiter en détail des Etrusques dans « un autre exposé » (ἐν ἑτέρῳ λόγῳ)- qui ne nous est pas parvenu. On a parfois songé à un ouvrage autonome qui soit aurait disparu, soit même n'aurait jamais été écrit. Mais il est tout aussi possible que Denys fasse allusion, par cette expression, à un autre livre des *Antiquités romaines* qui appartiendrait à la partie disparue de l'oeuvre, et où il aurait traité plus longuement de l'histoire du peuple étrusque, indépendamment de la question de ses origines: c'est la solution, la plus vraisemblable, que retiennent E. Cary, *The Roman Antiquities of Dionysius of Halicarnassus*, éd. Loeb, Londres, Cambridge, 1937, p. 99, n. 1, P.-M. Martin, *Edition commentée du livre I des « Antiquités romaines » de Denys d'Halicarnasse*, thèse dactylographiée, Tours, 1971, p. 224, n. 11,

peu probable que, lorsqu'il parle des Tyrrhènes dans le cadre de son histoire romaine, ce ne soit pas sans impliquer quelque chose pour sa vision de la relation entre Rome et l'Etrurie.

* * *

Place de la question étrusque dans l'ensemble de l'œuvre: les vues de D. Musti

Que, dans les *Antiquités romaines*, les deux aspects ne soient pas indépendants l'un de l'autre, c'est ce qu'a brillamment démontré – à notre avis du moins – l'étude de D. Musti sur l'historien d'Halicarnasse, parue en 1970 [76]. Notre collègue italien a en effet attiré l'attention sur le fait que la définition de Rome comme πόλις Ἑλληνίς que défend Denys dans son œuvre historique s'oppose directement à une autre, répandue de son temps dans le monde hellénique, qui faisait de Rome une ville étrusque, πόλις Τυρρηνίς. [77]. En fait les deux définitions sont clairement pensées comme alternatives, et le passage de I, 89, 1, où l'auteur exprime son choix pour la première [78], doit être compris comme un rejet de la seconde, opinion contre laquelle

V. Fromentin, *o. c.* à n. 71, p. 229, n. 148, E. Gabba, *o. c.* à n. 69, p. 111, n. 30, critiquant les vues que nous avions explimées dans *REL*, 61, 1983, p. 70, n. 22. Nous n'avons en effet presque plus rien des livres qui concernaient la période des principales guerres entre Rome et les cités toscanes, puisque notre récit continu s'arrête en 443 (XI, 63, 2) et que pour le reste de l'oeuvre – qui allait jusqu'en 265 – nous n'avons que de menus fragments, concernant d'ailleurs rarement les démêlés de Rome et des Etrusques. En revanche l'hypothèse d'un ouvrage indépendant a eu les faveurs de J. Heurgon, art. cit. à n. 56, p. 222 = 321, et W. V. Harris, *Rome in Etruria and Umbria*, Oxford, 1971, p. 26.

[76] Voir *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso, QUCC*, 10, Rome, 1970; du même auteur, voir aussi Etruschi e Greci nella rappresentazione dionigiana delle origini di Roma, dans *Gli Etruschi e Roma, incontro di studio in onore di M. Pallottino*, Rome, 1979 (1981), p. 23-44.

[77] Sur l'origine de cette définition, problème discuté et qui ne nous concerne pas directement ici, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 512-513.

[78] Voir I, 89, 1: ὥστε θαρρῶν ἤδη τις ἀποφαινέσθω, πολλὰ χαίρειν φράσας τοῖς βαρβάρων καὶ δραπετῶν καὶ ἀνεστίων ἀνθρώπων καταφυγὴν τὴν Ῥώμην ποιοῦσιν, Ἑλλάδα πόλιν αὐτήν (aussi est-ce maintenant avec beaucoup d'assurance qu'il faut expédier au diable ceux qui font de Rome un refuge de barbares, d'évadés et de vagabonds, pour affirmer qu'elle est une cité grecque). Dans cette phrase est évoquée la présentation péjorative de Rome comme formée d'un ramassis d'esclaves fuyards – à partir de la tradition sur l'*Asylum* de Romulus (nous aurons à revenir sur cette question plus loin, p. 135-137).

il s'est inscrit en faux en I, 29, 2 [79]. Or sa conception de l'ethnographie italienne implique une vision spécifique, non seulement de Rome, mais aussi des Etrusques.

En effet l'historien cherche non seulement à démontrer que Rome est une ville grecque, mais, ce qui va beaucoup plus loin, qu'elle est la seule ville grecque véritable existant dans l'Italie indigène. Il entend bien réserver à l'*Urbs* l'exclusivité du privilège d'être une πόλις Ἑλληνίς dans cet environnement barbare. Or cette attitude conditionne directement la présentation qu'il fait des populations indigènes de la péninsule.

On sait combien étaient répandues dans la péninsule les traditions affirmant l'origine grecque de tel groupe ethnique ou de telle cité: des légendes de ce genre s'étaient développées pratiquement dans toute l'Italie indigène [80]. Mais, quand on lit les *Antiquités romaines*, on ne peut manquer d'être frappé par le silence quasi-total de l'historien par rapport à toutes ces traditions, lorsqu'elles concernent d'autres régions que le Latium et Rome [81].

Il est sans doute difficile d'affirmer, dans des cas particuliers, que ce silence est volontaire. Mais certains indices suggèrent que, dans plusieurs cas au moins, Denys devait connaître des traditions conférant une origine hellénique à tel groupe, à telle cité et a refusé d'en faire état, ou les a modifiées pour les faire rentrer dans le sens général de son histoire. A propos des Sabins, l'historien évoque, d'après des « histoires locales », une légende affirmant la venue parmi eux d'une colonie de Lacédémoniens immigrés (en II, 49, 4-5). Mais il ne s'agit que d'une version minimale, et assurément moins répandue, de la théorie posant un lien entre les Sabins et Sparte, et qui s'exprime généralement par l'idée que les Sabins aient été dans leur ensemble d'anciens colons lacédémoniens [82]. Denys connaît probablement la va-

[79] Voir I, 29, 2: τήν τε Ῥωμὴν αὐτὴν πολλοὶ τῶν συγγραφέων Τυρρηνίδα πόλιν εἶναι ὑπέλαβον (et Rome elle-même a été considérée par bon nombre d'historiens comme une ville tyrrhénienne).

[80] On trouvera un exposé commode de toutes ces légendes dans J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, Paris, 1941, 2ème éd., 1957.

[81] Nous avons étudié la manière dont Denys passe sous silence la légende de l'établissement du Troyen Anténor avec les Enètes en Vénétie – que le Padouan Tite-Live relatait, au début de son histoire, en parallèle avec la geste d'Enée (I, 1). Voir notre art. Dionigi di Alicarnasso, o le ragioni di un silenzio, dans *Padova per Antenore*, Padoue, 1990, p. 125-135. Sur la légende d'Anténor, se reporter maintenant à L. Braccesi, *La legenda di Antenore*, Padoue, 1984.

[82] Nous aurons à revenir plus en détail sur cette question; voir plus loin, p. 140-161.

riante considérant que tous les Sabins sont d'origine spartiate: mais il n'en fait pas état. D'autre part il semble qu'il ait connu les légendes qui conféraient une origine hellénique à Pise – en faisant appel à divers fondateurs d'origine péloponnésienne – et celles qui attribuaient la fondation de la ville de Faléries à un éponyme Halésus, posé comme d'origine argienne. Mais chez lui ces traditions particulières paraissent avoir été transformées, et intégrées dans la tradition générale sur les Pélasges, ce qui évitait d'avoir à traiter ces légendes d'une manière autonome et leur conférer ainsi une indépendance par rapport aux données concernant Rome et le Latium [83].

Il lui arrive certes d'évoquer des traditions d'origine hellénique autres, pourrait-on croire, que celles intéressant Rome et les Latins. Ainsi il expose, avec un certain détail, la migration des deux fils de Lycaon, Oenôtros et Peucétios, vers l'Italie (en I, 10-13). Or cette légende concerne des peuples du Sud de l'Italie, les Oenôtres et les Peucétiens, et aboutit à leur attribuer une origine grecque. Mais ce n'est qu'en apparence qu'on a affaire à une tradition indépendante des faits latins: Denys se sert en effet de cette légende pour démontrer l'origine hellénique des Aborigènes, en posant une identification – qui peut sembler bien complaisante... – entre Aborigènes et Oenôtres [84]. Il en va de même lorsqu'il évoque l'ascendance troyenne des Elymes, avec la tradition sur l'arrivée dans la partie de la Sicile qu'ils occupent d'Elymos et Aegestos (en I, 52 et aussi I, 47, 2, 63, 2). Il est amené à parler de ces Elymes uniquement parce qu'ils sont impliqués dans le récit des pérégrinations d'Enée, et que celui-ci séjourne chez eux avant d'arriver dans le Latium. En revanche, la tradition parallèle existant en Vénétie, posant une origine troyenne pour les Vénètes, qui n'interfère en rien avec les faits latins, est entièrement passée sous silence [85]. Il est clair que Denys n'éprouve d'intérêt pour un peuple comme les Elymes, ou les Oenôtres, que dans la mesure où ils ont un rapport avec ce qu'il relate pour Rome et les Latins. D'ailleurs il ne dira rien de leur devenir ultérieur.

Il est vrai que certaines des traditions que Denys utilise pour démontrer l'hellénisme de Rome et du Latium ne concernent pas exclusivement ces zones. C'est le cas en particulier pour les Pélasges, que

[83] Sur le cas de Pise, qui est abordé en I, 20, 5, et sur celui de Faléries, abordé en I, 21, 1-2, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 297-313, et 327-352.

[84] Nous reverrons plus en détail cette question plus loin, p. 130-133.

[85] Voir *supra*, n. 81.

la légende faisait débarquer dans la région de Spina, au fond de l'Adriatique, puis passer en Toscane, dans le Latium et jusqu'en Campanie (ce que raconte Denys lui-même entre I, 18 et I, 21). C'est le cas également pour les Aborigènes, puisqu'avant d'être fixés dans le Latium ils auraient eu leurs établissements originels en Sabine, dans l'*ager Reatinus*: Denys les décrit soigneusement en I, 14-15, d'après Varron.

Mais il est remarquable que, lorsque l'auteur évoque des établissements de ces peuples situés en dehors de la zone latine, c'est pour souligner que leur séjour n'y a duré qu'un temps, qu'ils ont été chassés par d'autres – et précisément par des populations auxquelles n'est attribuée aucune origine hellénique. S'agissant des Pélasges, Denys insiste sur le fait qu'ils ont disparu des secteurs qu'ils occupaient en dehors du seul Latium (I, 30, 5). A Spina, il déclare que les Pélasges locaux ont été submergés par les barbares venus en ces lieux (I, 18, 5). Pour le pays étrusque, il considère que les Pélasges – dont il décrit longuement les calamités (en I, 23-25) – ont entièrement disparu, et que les habitants ultérieurs, les Tyrrhènes, sont des autochtones n'ayant pas de rapport avec eux. Quant à la Campanie, on peut relever que la ville de Larissa qu'ils y avaient fondée est présentée comme n'étant plus de son temps qu'un site abandonné (I, 21, 3) [86].

On peut faire la même remarque pour les Aborigènes. Ceux-ci, qui, nous l'avons rappelé, sont d'origine grecque pour Denys, auraient habité en Sabine avant de s'établir dans le Latium, en compagnie des Pélasges. Mais en Sabine ils ont été recouverts par l'élément sabin – que la présence d'un groupe de colons spartiates, évoquée par le récit des « histoires locales » rapporté en II, 49, 4-5, n'empêche pas d'être, globalement, d'origine locale, et donc barbare [87]. L'historien

[86] Denys admet cependant la persistance de l'élément pélasgique à Cortone (I, 26, 1); mais c'est que cette cité joue un rôle particulier dans son récit: le passage d'Hérodote I, 57, où est évoquée la langue des Pélasges de Cortone, qu'il cite en I, 29, 3, lui fournit la preuve de la distinction linguistique entre Pélasges et Tyrrhènes. Il est de ce fait indispensable de préserver les Pélasges dans cette cité. Une certaine persistance de l'élément pélasgique est également suggérée pour Faléries (en I, 21, 1-2); mais il est mis en relation, d'une manière significative, avec la présence romaine.

[87] Il est cependant à noter que les Sabins représentent un cas particulier dans l'ethnographie de Denys, et qu'il est, dans une certaine mesure, enclin dans leur cas à dépasser l'opposition tranchée entre Grecs et barbares (voir D. Musti, *Tendenze*, p. 63-64, et I due volti della Sabina: sulla rappresentazione dei Sabini in Varrone, Dionigi, Strabone, Plutarco, dans *Preistoria, storia e civiltà dei Sabini*, Rieti, 1982

évoque l'éviction des Aborigènes du fait des Sabins pour le site de Lista – d'après Varron – en I, 14, 6, et pour celui de Cutiliae – d'après Caton – en II, 49, 2 (= *HRR*, fr. 50). Ne s'intéressant pas spécialement au devenir de l'*ager Reatinus*, il n'évoque que ces deux cas particuliers. Mais il est hors de doute que pour lui les Aborigènes, en tant que tels, ont disparu de l'ensemble de la Sabine. Et c'est pourquoi sa description des établissements aborigènes de la région de Réate, en I, 14-15, les présente comme abandonnés depuis longtemps.

Importance de la question étrusque par rapport à Rome

Ainsi il est indubitable que Denys entend réserver à Rome et au Latium le fait, pour des peuples italiens, de pouvoir se targuer d'avoir une origine hellénique. Cela implique que les Etrusques, pas plus que les Sabins ou les Vénètes, ne soient présentés comme pouvant se prévaloir d'une telle origine. Mais la solution du silence – qui a été suivie dans le cas des Vénètes, et, dans une certaine mesure, dans celui des Sabins [88] – n'était sans doute pas possible dans leur cas. Il ne suffisait pas non plus de raconter purement et simplement que les Pélasges, qui avaient été établis à un moment donné en Toscane, en avaient disparu par la suite.

Il faut en effet tenir compte dans le cas des Etrusques de deux ordres de faits, qui ne jouaient pas à propos des autres populations de l'Italie indigène. Déjà les Etrusques sont un peuple bien connu du public hellénique auquel s'adresse Denys. Et la conviction qu'ils étaient d'origine orientale devait être fort répandue: sinon la doctrine en faisant d'anciens Pélasges, certainement bien vieillie à l'époque où Denys écrivait, du moins celle, héritée d'Hérodote, les faisant venir de Lydie était certainement largement diffusée parmi ses lecteurs potentiels [89]. De ce fait, si le rhéteur d'Halicarnasse voulait ancrer dans leur esprit que les Romains étaient les seuls

(1985), p. 75-98 = *D Arch*, 3, 2, 1985, p. 77-86 = *Strabone e la Magna Grecia*, Padoue, 1988, p. 235-257, relevant en particulier que les Sabins n'apparaissent pas en I, 89, 3, dans la liste des peuples barbares dont les apports n'ont pas empêché Rome de demeurer fondamentalement une cité grecque). Sur cette question, voir p. 140-161.

[88] Dans le premier cas, on ne peut cependant pas affirmer en toute certitude qu'il s'agisse d'un silence volontaire, et non d'une simple ignorance, ou d'un désintérêt; dans le second, voir n. 87.

[89] Sur la diffusion de ces deux doctrines dans le monde grec, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 248-253.

indigènes d'Italie pouvant prétendre à un apparentement avec le monde grec, il devait lever l'hypothèque préalable que représentait la thèse faisant des Etrusques d'anciens Pélasges ou d'anciens Lydiens. Même si ces doctrines ne faisaient pas des Etrusques des Grecs au sens véritable [90], elles avaient du moins pour effet de les rapprocher suffisamment du monde grec pour en faire de quasi-Hellènes, et paraître de ce fait attentatoires au privilège que Denys veut réserver au peuple – roi. L'historien d'Halicarnasse se devait donc de combattre ces conceptions de l'*ethnos* étrusque incompatibles avec sa propre vision.

D'autre part il faut tenir compte de ce que les Etrusques représentaient pour Rome elle-même. Ils n'étaient pas un peuple lointain, mais avaient imprimé profondément leur empreinte sur l'*Urbs*. Et les Grecs, à une certaine époque, ne faisaient pas la distinction entre Rome et ses voisins du nord: pour eux, Rome était une πόλις Τυρρηνίς, selon une définition dont, nous l'avons dit, le rhéteur d'Halicarnasse se fait l'écho [91]. Il y avait donc, à propos de Rome, un aspect concurrentiel entre la définition grecque, dont Denys se proposait de démontrer le bien-fondé, et une conception comme ville étrusque, dont il semble, d'après lui, qu'elle ait encore été bien représentée de son temps. Denys était obligé de prouver que Rome n'était pas une ville étrusque, alors qu'il n'y avait pas lieu d'insister sur le fait qu'elle n'était pas une ville sabine, ou que son caractère ethnique n'était définissable par aucun des autres peuples barbares dont la liste est donnée en I, 89, 3. Et à partir du moment où l'historien entend réserver à Rome le bénéfice d'une légende comme celle concernant les Pélasges, qui était également connue pour l'Etrurie – et assurément bien davantage encore que pour Rome [92] –, à partir du moment où il veut exclure tout rapprochement de populations italiennes avec le monde grec autre que ceux intéressant le Latium, il ne pouvait faire autre-

[90] On sait qu'Hérodote, au terme d'un raisonnement linguistique sans doute emprunté à Hécatée, définit, en I, 57, les Pélasges comme des barbares, en ce qu'ils ne parlaient pas grec. Mais Denys considère visiblement les Pélasges comme des véritables Grecs (en I, 17, 2, il les définit comme γένος Ἑλληνικὸν ἐκ Πελοποννήσου τὸ ἀρχαῖον); il est sans doute représentatif d'une conception communément répandue de son temps (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 171-184, pour des légendes concernant Cacré).

[91] Voir *supra*, n. 79 (et 78).

[92] Voir sur le caractère secondaire de l'application de la référence pélasgique à Rome *Les Pélasges en Italie*, p. 495-522.

ment que récuser les définitions courantes faisant des Etrusques des Pélasges ou des Lydiens. L'hellénisme propre de Rome aurait sinon risqué de se dissoudre dans un caractère grec reconnu aux Etrusques eux-mêmes! Ainsi – et sans que cela implique pour autant une vision déniant toute reconnaissance de la grandeur ou de l'importance historique attribuées aux Etrusques [93] – la logique même de la position de Denys sur Rome aboutissait nécessairement à un refus des thèses leur conférant des origines pélasgiques ou lydiennes, et les rattachant ainsi à l'univers hellénique.

Dans ces conditions, si l'on suit les vues de D. Musti – comme nous sommes enclin à le faire –, il n'y a plus de clivage entre le traitement réservé par Denys à la question des origines étrusques et le reste de son œuvre, sa volonté de démontrer le caractère grec de Rome. Montrer que les Etrusques ne sont ni des Pélasges, ni des Lydiens devient un corollaire nécessaire de la thèse réservant dans la péninsule italienne à la seule Rome la gloire d'une ascendance hellénique.

Par là Denys est amené à prendre parti dans un débat dont le même D. Musti a montré l'acuité persistante à l'époque augustéenne: celui portant sur la part qu'il convenait de reconnaître aux diverses composantes de cette Italie qui était en voie d'unification complète

[93] On sait que les vues de D. Musti ont été critiquées par E. Gabba, estimant qu'elles impliquaient une vision négative des Etrusques incomptatible avec son intérêt pour ce peuple et sa conscience de son importance (Dionigi e la storia di Roma arcaica, dans *Actes du IX^ème congrès de l'association Guillaume Budé*, Rome, 1973 (Paris, 1975), p. 218-229, La storia arcaica di Roma di Dionigi d'Alicarnasso, *ANRW*, II, 30, 1, 1982, p. 799-816, *Dionysius and the History of Archaic Rome*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, p. 104-105, 111-113). Effectivement, comme nous aurons l'occasion de le constater également à propos des Ombriens, adopter une position faisant d'un peuple des barbares n'implique pas une hostilité en ce sens que cela reviendrait à leur dénier toute importance historique. Mais il ne nous paraît pas utile de porter le débat sur un plan psychologique, en se demandant si Denys éprouvait ou non de la sympathie vis-à-vis des Etrusques. Ce qui compte, c'est le sens qu'occupe, dans son oeuvre, le fait que les Etrusques (ou les Ombriens, ou encore les Sicules) se voient crédités d'une origine autochtone. D. Musti a estimé qu'il y avait une cohérence d'ensemble dans la vision historique de Denys, et que sa thèse faisant de Rome une ville grecque faisait pendant à la conception de ces autres peuples comme barbares, et introduisait par là une dichotomie fondamentale au sein des populations indigènes de l'Italie, qui avait pour conséquence de placer ces éléments autochtones et barbares – quel qu'ait été par ailleurs leur rôle dans l'histoire – dans une position d'infériorité pour ainsi dire par nature par rapport à Rome. Il nous apparaît essentiel pour la compréhension de l'oeuvre de Denys de reconnaître cette cohérence fondamentale de la vision historique de l'auteur, et l'interdépendance de la question étrusque et de la thèse sur Rome – ainsi que l'étude de D. Musti l'a dégagé.

sous l'égide de Rome. D. Musti a souligné, chez les historiens latins, l'existence de tensions portant sur ce point – et notamment la présence d'une orientation hostile à l'élément étrusque (et inversement plutôt favorable aux Sabins) – dont le représentant principal aurait été Valerius Antias – et d'une vision plutôt favorable à leur égard – qui aurait été celle de Licinius Macer, avant d'être en un sens reprise par Tite-Live [94]. Une étude parallèle menée par M. Sordi et un groupe de ses élèves, portant sur les poètes de l'époque augustéenne, a montré la fécondité d'une telle étude appliquée au cas de la poésie [95]: là encore on peut relever l'existence de points de vue fort différents, notamment entre Virgile, évidemment très porté à souligner le rôle des Etrusques, et Horace, beaucoup plus réservé à leur égard et plus enclin à souligner la part de l'Italie « italique » [96].

Mais dans le cas du Grec Denys, il ne s'agit pas seulement de déterminer l'apport respectif de l'élément étrusque et des autres peuples dans la formation de la civilisation romaine qui s'était alors imposée sur l'ensemble du pays, et sur une bonne partie du monde habité. Dans la perspective propre de cet Hellène, le problème des origines était crucial. Son « archéologie » tout entière posait le problème de la définition de Rome, envisagée à travers la détermination de ses origines [97] – et lui donnait la réponse que l'*Urbs* était une cité grecque [98]. Il était capital – pour les raisons que nous avons vues – que la question des origines étrusques fût aussi abordée, et dans un sens qui laissât intact le privilège de la cité maîtresse du monde.

* * *

[94] Voir *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso, passim.*

[95] Voir L'integrazione dell'Italia nello stato romano attraverso la poesia e la cultura proto-augustea, *CISA*, I, 1972, p. 146-175.

[96] Sur Virgile, on pourra également consulter G. Colonna, Virgilio, Cortona e la leggenda etrusca di Dardano, *Arch Class*, 32, 1982, p. 1-15, et sur Horace, notre art. L'Italie d'Horace, dans *Colloque « présence d'Horace »*, sous la direction de R. Chevallier, *Caesarodunum*, 23 bis, 1988, p. 41-50.

[97] Sur le rôle de la question des origines dans la perception grecque des différents peuples, E. J. Bickerman, *Origines gentium, Cl Ph*, 47, 1952, p. 65-81 = *Religions and Politics in the Hellenistic and Roman Periods*, Côme, 1985, p. 399-417.

[98] Sur le sens que cette définition de Rome avait par rapport à l'hellénisme de son temps, on consultera E. Gabba, *o. c.* à n. 93, chap. 2 « Political and Cultural Aspects of the Classical Revival in the Augustan Age », p. 23-29.

Cohérence de la vision d'ensemble de Denys

L'étude de D. Musti nous paraît donc avoir permis de faire rentrer le traitement réservé par l'historien d'Halicarnasse à la discussion sur l'origine des Etrusques dans la signification d'ensemble des *Antiquités romaines*, et par là de lui conférer son sens véritable. C'est, d'après cette analyse, un complément, ressenti par l'auteur comme nécessaire étant donné l'importance de l'aspect étrusque dans la perception que les Grecs auxquels il s'adresse ont de Rome, de sa thèse centrale – que Rome est une cité grecque, et la seule cité de l'Italie indigène à laquelle il est légitime de conférer ce titre. Il ne s'agit par conséquent pas d'un *excursus* érudit, de la discussion désintéressée d'un savant confronté au problème que lui pose l'existence de réponses différentes à une question comme celle-là. Il n'y a pas lieu, à partir de l'impression que donne sa démarche sur ce point précis, de se faire une image, différente, plus scientifique, des préoccupations et de la méthode de Denys que celle qu'en donnent les autres parties de l'œuvre.

Par là notre conception de l'historien et de son œuvre gagne en cohérence [99]: on ne se heurte plus à cette distorsion, gênante, que ressentait déjà G. Micali [100], entre le traitement de la question étrusque et le reste de l'ouvrage. Assurément il ne faut pas en conclure que Denys n'est plus un historien sérieux. Il reste incontestable qu'il s'appuie, et tout particulièrement lorsqu'il aborde cette question de l'origine des Etrusques, sur une documentation de toute première valeur, et que le type d'argument qu'il avance – notamment à propos des faits de langue – garde toute sa valeur. Mais il est indispensable de garder présent à l'esprit qu'il veut démontrer, jusque par la présentation qu'il fait des Etrusques, une thèse – sa thèse, c'est à dire

[99] Come le relève D. Musti lui-même, *Tendenze*, p. 9, G. Devoto, *Gli antichi Italici*, 3ème éd., Florence, 1955, p. 55, avait déjà nettement marqué que la question des origines étrusques, telle que l'envisageait Denys, devait être replacée dans une perspective d'ensemble, où l'autochtonie, attribuée aux Etrusques et reconnue par lui comme « meno nobile », faisait pendant à la thèse de l'origine hellénique – ou hellénisante. Mais par là il visait moins le fait que l'historien attribuait une telle origine grecque aux Romains que celui qu'auparavant, par la référence aux Pélasges ou aux Lydiens, les Grecs avaient attribué aux Etrusques eux-mêmes une origine de ce genre – mais que celle-ci avait été rendue caduque par l'évolution des idées et des connaissances quant aux Etrusques.

[100] Voir *supra*, n. 72.

que Rome est πόλις Ἑλληνίς et non πόλις Τυρρηνίς. De ce fait, certains des arguments, ou plus exactement la manière dont il affirme se fonder sur eux, pourront être sujets à révision. Et, globalement, la thèse de l'autochtonie à laquelle il aboutit devra être analysée en fonction de ce qu'elle signifie dans la perspective d'ensemble de l'œuvre – que les Etrusques, comme les autres peuples italiens, sont des barbares, alors que seuls les Romains peuvent se prévaloir d'une parenté avec les Grecs.

Ces vues, proposées par notre collègue dans son ouvrage de 1970 [101], nous paraissent fondamentalement justes: elles ont du reste été reprises dans un manuel récent comme celui dû à J.-R. Jannot [102]. Notre propre recherche s'inscrira dans la ligne de ce travail: elle ne prétend par conséquent nullement à l'originalité. Simplement il ne nous semble pas inutile de préciser les points qui y ont été abordés, et surtout de chercher à cerner davantage des éléments que l'étude pionnière de D. Musti – qui avait une visée plus vaste que celle qui est la nôtre – n'avait pas à approfondir. Ainsi nous essaierons de caractériser plus précisément la signification du concept d'autochtonie, et à confronter ce qu'on peut en dire pour Denys avec ce qu'offrent d'autres auteurs. Nous chercherons aussi – question que le panorama bibliographique auquel nous nous sommes livré nous a amené à rencontrer – à envisager le problème de l'origine ultime de la thèse de l'autochtonie étrusque.

[101] La position de Denys sur le point des origines étrusques est analysée particulièrement dans son chapitre I, « Etruschi, Greci e Roma nel I libro delle Antichità romane di Dionigi di Alicarnasso », p. 7-20.

[102] Voir *A la rencontre des Etrusques*, Rennes, 1990, p. 10-11.

CHAPITRE 2

L'EXCURSUS SUR LES ÉTRUSQUES DU LIVRE I DES ANTIQUITÉS ROMAINES: ESSAI D'ANALYSE

Le départ des Pélasges de Toscane

Denys d'Halicarnasse est amené à traiter des Etrusques par le biais des Pélasges. Dans le cours de son récit, il a exposé les événements qui ont conduit ceux-ci à quitter la Grèce (I, 17-18, 1-2), puis à arriver en Italie par la région de Spina, au fond de l'Adriatique (I, 18, 3-4), à faire alliance avec les Aborigènes qu'ils avaient rencontrés dans la *conca Reatina*, sur les bords du lac de Cutiliae (I, 19-20, 1-3), et, dans une avancée effectuée en commun par les deux alliés (I, 20, 4-21), à s'établir sur la façade tyrrhénienne de la péninsule, depuis Pise au nord jusqu'à la Campanie au sud – zone pour laquelle un établissement portant le nom de Larissa, de claire tradition pélasgique, est évoqué (I, 21, 4) [1].

Les Pélasges se fixent donc dans le Latium: ce qui intéresse directement Denys, puisque cela lui permet de les faire concourir à sa démonstration du fait que le site de l'*Urbs* n'a connu que des occupants de pure souche grecque, une fois chassés les barbares sicules qui l'occupaient au départ [2]. Mais la logique de la position de l'historien, nous l'avons rappelé dans le chapitre précédent, l'oblige à vouloir réserver à Rome et aux Latins la gloire de compter les Pélasges parmi leurs ancêtres. Il lui faut donc mettre en relief aussi le fait qu'ils ont complètement disparu en dehors du Latium. Au sud de cette province, en Campanie, le site de Larissa est présenté comme étant « depuis longtemps dépeuplé », tandis que les autres établissements, évoqués sans autre précision, sont dits « avoir changé souvent d'ha-

[1] Pour la tradition sur les Pélasges concernant ces différents secteurs, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage *Les Pélasges en Italie*, Rome, 1984, p. 3-80 pour Spina et la région padane, p. 355-493 pour Cutiliae et l'*ager Reatinus*, p. 309-313 pour Pise, p. 541-568 pour la Campanie et la Larissa locale.

[2] Pour cette tradition, *Les Pélasges en Italie*, p. 495-522.

bitants » [3]. Au nord, pour la Toscane, le processus est plus longuement décrit. Sauf à Cortone, que son importance dans la discussion linguistique sur les Pélasges et les Etrusques met nécessairent à part [4], les Pélasges sont remplacés par un peuple nouveau, dont il n'avait jamais été question jusque-là dans le récit, les Tyrrhènes, c'est-à-dire, sous leur nom grec, les Etrusques.

Le départ des Pélasges d'Italie – en dehors du Latium –, et notamment de Toscane, fait intervenir la tradition sur un mouvement d'ouest en est des Pélasges, qui d'Italie partent vers l'Egée. Denys en expose avec force détails le processus (I, 23-25) – qui recouvre manifestement une allusion à la coutume italique du *ver sacrum*, bien qu'il en taise le nom [5]: c'est du fait d'un voeu qui avait été mal accompli, à la suite d'un oracle, que les calamités frappent ce peuple, que les dissensions l'accablent, et qu'il est contraint au départ. Cette présentation, que l'historien augustéen emprunte à Myrsile [6] – qui vivait sans doute au milieu du III[ème] s. – appartient à une tradition, connue ailleurs et bien étudiée par J. Heurgon, sur l'origine de cette coutume qui avait dû beaucoup frapper les Grecs d'Occident depuis qu'ils en avaient été les victimes au cours de la poussée samnite de la fin du V[ème] s. [7]. Mais elle s'inscrit dans la ligne de légendes plus

[3] Voir I, 21, 4: τῶν μὲν οὖν ἄλλων πολισμάτων ἔστιν ἃ καὶ μέχρις ἐμοῦ ὀρθὰ ἦν, διαμείψαντα πολλάκις τοὺς οἰκήτορας· ἡ δὲ Λαρίσα ἐκ πολλῶν πάνυ χρόνων ἐρημωθεῖσα οὐδ' εἰ πώποτε ᾠκήθη γνώρισμα φανερὸν οὐδὲν ἐχει τοῖς νῦν ὅτι μὴ τοὔνομα, καὶ οὐδὲ τοῦτο πολλοὶ ἴσασιν (parmi ces autres bourgades, certaines étaient encore debout à mon époque, après avoir souvent changé d'habitants; mais de Larissa, depuis fort longtemps dépeuplée, il ne reste rien qui prouve à nos contemporains même qu'elle ait jamais été fondée, si ce n'est son nom, et encore beaucoup ne le connaissent-ils pas).

[4] Sur le cas de Cortone, voir p. 54-57. Un autre cas particulier est représenté par le pays falisque (en I, 21), pour lequel Denys admet « quelques petits vestiges de la race pélasgique » (μικρ' ἄττα διασώζουνται ζώπυρα τοῦ Πελασγικοῦ γένους). Mais cela est vraisemblablement lié à cette autre précision qu'il est « encore à (s)on époque habité par des Romains » (καὶ εἰς ἐμὲ ἦσαν οἰκούμεναι ὑπὸ Ῥωμαίων). Denys a pu être sensible au fait que les Falisques, bien qu'établis sur la rive droite du Tibre et englobés dans le monde étrusque, sont linguistiquement apparentés aux Latins (ce dont Str., V, 2, 9 (226) montre que les Anciens – ou du moins certains observateurs antiques – avaient conscience). Sur la question, *Les Pélasges en Italie*, p. 326-327.

[5] Sur ce point, P.-M. Martin, Contribution de Denys d'Halicarnasse à la connaissance du *ver sacrum*, *Latomus*, 32, 1973, p. 23-38.

[6] Cf. FGH 477 F 8; voir sur le rapport entre Denys et Myrsile, et les modifications apportées au récit primitif, E. Gabba, Mirsilo di Metimna, Dionigi e i Tirreni, *RAL*, 8, 30, 1975, p. 635-649.

[7] Voir *Trois études sur le ver sacrum*, Bruxelles, 1957, p. 20-35; cf. également *Les Pélasges en Italie*, p. 278-279.

anciennes, qui faisaient état de la venue, par voie de mer, des Pélasges dans l'Egée et spécialement à Athènes: ces légendes faisaient venir le nom des Pélasges de celui de « Pélarges », ou cigognes, qu'ils auraient dû à leurs venues printanières (ou aux voiles blanches de leurs vaisseaux). Ce nom était lié à celui du mur pélasgique ou pélargique de l'Acropole, selon une tradition dont nous percevons l'existence déjà vers les environs de 500, dans les péripéties liées à la conquête par Miltiade de Lemnos sur les Tyrrhènes [8].

On a donc affaire à une tradition ancienne. Mais, comme l'a bien souligné E. Gabba, Denys lui fait subir une modification de taille – qu'il reconnaît d'ailleurs expressément (en I, 23, 5). Il l'utilise en effet pour expliquer le départ d'Italie des Pélasges, et non plus pour évoquer, comme le faisait sa source Myrsile, celui de Tyrrhènes, qui ne devenaient que dans un second temps, et du fait de leur ressemblance avec les cigognes, des Pélasges, ou plus exactement des Pélarges. Or le sens de toute cette histoire de Pélasges/Pélarges était de poser une équivalence entre les deux concepts de Pélasges et de Tyrrhènes, et de rendre ainsi compte de la présence d'une population dénommée tantôt pélasgique, tantôt tyrrhénienne dans la zone égéenne vers le VI^{ème} s. [9]. Dans ce type de récit, les Pélasges (ou Pélarges) étaient d'anciens Tyrrhènes – alors que pour Denys les Tyrrhènes sont un tout autre peuple.

Les motivations de l'auteur augustéen sont claires. Il utilise la présence des Pélasges en Italie pour sa démonstration de l'hellénisme de Rome. Il existe en effet, pour cette cité, une certaine tradition pélasgique dont il entend bien ne pas se priver [10]. Mais ces Pélasges, dans son système, ne doivent se perpétuer que dans le Latium et non dans d'autres secteurs, et tout spécialement pas dans ce pays étrusque qui était cependant la zone autour de laquelle s'était primitivement développée la tradition pélasgique italienne [11]. Les Pélasges ne doivent par conséquent plus avoir le moindre rapport avec les Tyrrhènes/Etrusques. Dans ces conditions la vieille légende sur les vicissitudes

[8] Sur cette tradition, *Les Pélasges en Italie*, p. 284-289; pour les données archéologiques concernant Athènes, et la question du mur pélasgique de l'Acropole, M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, 1985, p. 589-614.

[9] Sur ce point, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 291-292.

[10] Sur cette tradition, *Les Pélasges en Italie*, p. 495-522.

[11] Ce sens primitif de la référence est sensible même dans le cas de la tradition relative à Rome; voir *Les Pélasges en Italie*, p. 513-522.

des Pélasges/Tyrrhènes venus fréquenter les parages de l'Egée à partir de leurs établissements italiens se voit privée de sa référence tyrrhénienne. Elle est limitée au seul concept de Pélasges, et, loin de servir à poser une relation d'identité entre ceux-ci et les Tyrrhènes, elle sert au contraire à expliquer le départ de la péninsule de Pélasges différents des Tyrrhènes, qui les auraient supplantés dans leur ancienne zone d'habitat en Italie. Alors qu'au départ elle posait une homologie entre les deux concepts de Pélasges et de Tyrrhènes [12], elle est utilisée par Denys dans un sens absolument inverse: chez lui, elle concourt à montrer que ce sont deux peuples différents, ayant vécu successivement en territoire étrusque.

* * *

L'apparition des Tyrrhènes

Dans le récit de Denys donc, les Pélasges et les Tyrrhènes sont deux populations distinctes, qui se sont succédé dans le temps sur le sol de la Toscane. Et c'est alors seulement qu'il est amené à parler des Tyrrhènes, c'est-à-dire des Etrusques. Les malheurs qui ont frappé les Pélasges, contraignant à l'exil les survivants de leur peuple, ont créé un vide – dans cette région, mais évidemment pas dans le Latium où, nous dit Denys, les Aborigènes les auraient secourus et recueillis [13].

[12] Cette relation posant une identité entre Tyrrhènes et Pélasges était symétrique et inverse de celle qu'impliquaient le récit d'Hellanicos (FGH 4 F 4 = D.H., I, 28, 3) et plus généralement la vieille tradition, remontant très probablement à Hécatée, sur la migration d'est en ouest des Pélasges, partant de Grèce et arrivant en Italie où ils deviennent les Tyrrhènes. Cette inversion du mouvement est notée par Denys en I, 28, 4 = FGH 477 F 9: Μυρσίλος δὲ τὰ ἔμπαλιν ἀποφαίνων Ἑλλανίκῳ. Mais sur le sens exact de cette expression, et du mouvement posé par Myrsile, voir D. Musti, Etruschi e Greci nella rappresentazione dionisiana, dans *Gli Etruschi e Roma, incontro di studio in onore di M. Pallottino*, Rome, 1979 (1981), p. 32-41.

[13] Cf. la présentation très significative en I, 30, 5: τὸ δ' οὖν Πελασγικὸν φῦλον, ὅσον μὴ διεφθάρη τε καὶ κατὰ τὰς ἀποικίας διεσπάθη, διέμεινε δὲ ὀλίγον ἀπὸ πολλοῦ, μετὰ τῶν Ἀβοριγίνων πολιτευόμενον ἐν τούτοις ὑπελείφθη τοῖς χωρίοις, ὅπου σὺν χρόνῳ τὴν Ῥώμην οἱ ἔκγονοι αὐτῶν σὺν τοῖς ἄλλοις ἐπολίσαντο (quant à la race pélasgique, tout au moins ce qui n'en fut ni détruit ni dispersé lors des migrations – et de fait ils furent peu nombreux à subsister de sa multitude –, partageant la citoyenneté des Aborigènes, elle resta dans ces régions où, avec le temps, ses descendants contribuèrent avec d'autres à édifier Rome). Dans le même sens, I, 26, 1: ἔξω γὰρ Κρότωνος τῆς ἐν Ὀμβρικοῖς πόλεως ἀξιολόγου, καὶ εἰ δή τι ἄλλο ἐν τῇ Ἀβοριγίνων οἰκισθὲν ἐτύγχανε, τὰ λοιπὰ τῶν Πελασγῶν διεφθάρη πολίσματα (en effet, à part Cortone, leur fameuse

C'est alors que les Tyrrhènes sont mentionnés pour la première fois – en I, 26, 2 [14]. Auparavant il n'avait jamais été question d'eux, et on peut relever qu'ils apparaissent ainsi, tout d'un coup, alors que dans la perspective autochtoniste où se place l'historien ils sont censés avoir été présents de tout temps en Italie centrale, et y avoir été des voisins des Pélasges établis en Toscane. En fait, jusque-là, la narration n'a fait référence qu'aux Ombriens, établis dans les zones internes, notamment à Cortone [15], et, au moins pour les franges méridionales et côtières de la région, aux Sicules [16], présentés comme les prédécesseurs des Pélasges en Etrurie, d'où ceux-ci les auraient chassés [17].

Il y a là une étrangeté manifeste. Elle tient à ce que Denys est tributaire d'une tradition pour laquelle le problème ne se posait pas. Soit en effet les Pélasges étaient présentés comme ayant supplanté les Ombriens en territoire étrusque – comme chez Denys –, mais dans une optique où ces Pélasges devenaient, une fois établis dans cette zone, les Tyrrhènes. C'était la vision ancienne, celle d'Hellanicos et sans doute déjà d'Hécatée, celle posée dans le cadre de la thèse de l'origine pélasgique des Etrusques [18]. Soit on récusait cette doctrine, et admettait – comme Denys – que les Pélasges avaient disparu de Toscane, supplantés par les Etrusques-Tyrrhènes, et qu'il y avait donc eu une succession d'Ombriens, de Pélasges et d'Etrusques [19]. Mais une telle présentation était liée à l'idée que les Etrus-

cité d'Ombrie, et, s'il y en eut, quelques autres fondations en territoire aborigène, toutes les autres villes des Pélasges furent détruites).

[14] Voir I, 26, 2: οἱ δὲ τῶν ἐκλιπόντων τὴν χώραν Πελασγῶν κατασχόντες τὰς πόλεις ἄλλοι τε πολλοὶ ἦσαν, ὡς ἕκαστοί τισιν ἔτυχον ὁμοτέρμονας τὰς οἰκήσεις ἔχοντες, καὶ ἐν τοῖς μάλιστα πλείστας τε καὶ ἀρίστας Τυρρηνοί (quand les Pélasges eurent quitté le pays, parmi les nombreux peuples qui s'emparèrent de leurs cités, en fonction de leur proximité respective par rapport à elles, il y eut surtout les Tyrrhènes, qui prirent le plus grand nombre d'entre elles et les meilleures).

[15] Cf. I, 20, 4 (Ombriens dans la région de Cortone). Pour la tradition pélasgique dans cette zone, *Les Pélasges en Italie*, p. 141-168.

[16] Voir I, 20, 5, pour Caeré, Pise, Saturnia, Alsium, et en outre 21, pour l'*ager Faliscus*. Sur ces cas particuliers, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 297-325 et 351; sur la distinction de deux mouvements, celui des Aborigènes contre les Sicules et celui des Pélasges contre les Ombriens, voir *id.*, p. 499-503.

[17] Le départ au moins des Sicules, partis en direction de la Sicile, est longuement traité en I, 22.

[18] Voir *Les Pélasges en Italie*, en part. p. 28-30.

[19] Dans ce sens, formulation générale dans Pl., III, 5 (8), 50: *Umbros inde exagere antiquitus Pelasgi, hos Lydi, a quorum rege Tyrrheni.* On retrouve la trace de cette idée, faisant se succéder les Pélasges puis les Etrusques conçus comme venus de

ques venaient de Lydie, par une migration maritime. La question de leur cohabitation, en Italie, avec les Ombriens ou les Sicules et ensuite avec les Pélasges ne se posait donc pas.

L'origine des Etrusques: l'alternative autochtones/immigrés

Les Etrusques étant ainsi introduits dans l'histoire de l'Italie centrale, l'historien pose immédiatement le problème de leur origine. Il le pose sous la forme d'une alternative globale – qui épuise en effet tous les cas de figures possibles: les Etrusques peuvent être considérés soit comme des autochtones – αὐτόχθονες – soit comme des immigrés – ἐπήλυδες [20]. Mais ce ne sont pas là, telles qu'il les présente, des positions qu'il a imaginées de son propre chef. Sa formulation implique – problème dont nous avons vu qu'il a été discuté et sur lequel nous aurons à revenir – qu'il se réfère à des auteurs qui auraient exposé aussi bien la thèse autochtoniste que la thèse migratoire.

Il ne se borne pas à exposer ces deux principes d'explication. Il fournit toute la documentation souhaitable à leur sujet en présentant, d'une manière extrêmement détaillée et apparemment avec un souci d'objectivité parfaite dans l'exposé de leurs opinions, ce qu'ont écrit ses devanciers sur le sujet [21].

Cette présentation est faite selon un plan ordonné, et qui d'ailleurs inverse l'ordre dans lequel les deux types d'explication possibles ont été énoncées, puisque la thèse autochtoniste va être présentée en tête, et la thèse migratoire en second lieu. Mais c'est sans doute parce que, s'il peut présenter brièvement (en I, 26, 2) la doctrine des partisans de l'autochtonie – dont il est évident que, même si l'on admet leur existence en dehors de Denys lui-même, ils ont été en petit

Lydie, représentant deux couches de populations successivement arrivées de l'extérieur et ayant supplanté les habitants primitifs, dans certaines traditions locales (cas de Caeré, pour lequel la tradition paraît remonter à Timée; voir *Les Pélasges en Italie*, p. 183-185).

[20] Cf. I, 26, 2: τοὺς δὲ Τυρρηνοὺς οἱ μὲν αὐτόχθονας Ἰταλίας ἀποφαίνουσιν, οἱ δὲ ἐπήλυδας (les uns présentent les Tyrrhènes comme des indigènes d'Italie, les autres comme des étrangers immigrés).

[21] On peut il est vrai relever de petits « coups de pouce » dans l'exposé lui-même – qui laissent entrevoir que Denys a un avis déterminé sur la question (voir *infra*, n. 39).

nombre et n'ont pas eu, dans la littérature antique, l'importance des représentants des autres thèses –, il ne le peut pas pour l'autre type de doctrine. Il lui consacre deux chapitres complets (27 et 28).

Cette seconde position quant aux Etrusques se présente en effet fondamentalement sous deux formes distinctes, la thèse lydienne et la thèse pélasgique, et s'il est vrai qu'elle répondent globalement à la même idée d'une venue des ancêtres des Etrusques historiques de l'est, par suite d'un déplacement par voie de mer, il est indéniable qu'il s'agit de deux doctrines différentes, nées successivement et dans des milieux et avec des préoccupations distincts, présentées par des auteurs qui ne sont pas les mêmes [22]. Les quelques essais de combinaison des deux doctrines sont des tentatives tardives, et sans importance véritable – que Denys est parfaitement justifiable de ne pas prendre en compte, et qu'il n'a peut-être même pas connues [23]. En outre, en raison même de son succès dans la littérature, ce second type d'attitude quant au problème de l'origine des Etrusques, et tout spécialement dans le cas de la thèse lydienne qui a été indiscutablement la plus répandue, déjà dans l'Antiquité [24], se présente sous une variété de formes qui fait que l'exposé, s'il veut être précis, se doit d'être plus détaillé que dans le cas de la position autochtoniste. Aussi Denys consacre-t-il plus d'un chapitre à la seule thèse lydienne, qui se présente sous des moutures variées (en I, 27, et encore en I, 28, 1). Et, même s'il est plus bref sur la tradition pélasgique, il n'en présente pas moins deux formes fondamentalement distinctes, celle offerte par Hellanicos – posant un mouvement d'est en ouest, les Pélasges devenant les Tyrrhènes en Italie – et celle offerte par Myrsile de Lesbos, inversant le mouvement [25] (en I, 28, 3 et 4).

[22] De ce point de vue, un ouvrage comme celui de L. Pareti, *Le origini etrusche*, Florence, 1926 – qui reste un des meilleurs exposés sur les positions des auteurs anciens et l'élaboration de leurs doctrines (même s'il nous est arrivé de ne pas le suivre dans toute ses interprétations) – est méthodologiquement parfaitement fondé, à la fois à opposer globalement ces deux thèses pélasgique et lydienne à la thèse autochtoniste, et à en faire l'étude séparément (p. 24-56 pour la première, 57-73 pour la seconde).

[23] On a des exemples de telles doctrines combinatoires, comme celles révélées par Plut., *Rom.*, 2, 1, où les Etrusques sont des Thessaliens (c'est-à-dire des Pélasges) passés par la Lydie avant de venir en Italie, et Anticlide, *ap.* Str., V, 2, 4 (221) = FGH 140 F 21, où les Pélasges partis de la zone égéenne vers l'Italie sont conduits par l'éponyme de la légende lydienne, Tyrrhènos, fils d'Atys. Voir L. Pareti, *o. c.* à n. 22, p. 75, et *Les Pélasges en Italie*, p. 252.

[24] Pour une présentation de la diffusion des deux thèses dans l'Antiquité, L. Pareti, *o. c.* à n. 22, *l. c.*, et *Les Pélasges en Italie*, p. 248-253.

[25] Voir *supra*, n. 12.

Au total, l'exposé de Denys s'articule comme suit:

– exposé de la doctrine autochtoniste (en I, 26, 2)

– exposé de la variante lydienne de la thèse faisant des Etrusques des immigrés (en I, 27, et encore en I, 28, 1)

– exposé de la variante pélasgique de cette doctrine, ou plus généralement des doctrines liant Etrusques et Pélasges (en I, 28, 3 et 4).

Exposé de la thèse lydienne

Mais il faut tenir compte de ce que la référence aux traditions lydienne et pélasgique introduit, dans chacun de ces cas, une subdivision interne de l'exposé, faisant intervenir les formes différentes – connues par l'auteur [26] – de ces thèses. Ainsi la présentation de la thèse faisant venir les Etrusques de Lydie se fait, en gros, suivant une articulation triple:

– l'auteur commence par exposer, assez en détail, une forme de la légende qui repose sur une généalogie complexe, posant Tyrrhènos toujours comme fils d'Atys comme c'était le cas dans Hérodote, I, 94, mais comme arrière-petit fils et non comme petit-fils de Manès ainsi que le faisait le récit des *Histoires*. Cette version, dont Denys est notre unique témoin, semble avoir conservé la trace de traditions locales lydiennes anciennes (en I, 27, 1-2) [27]

– ensuite est exposée la forme, donnée comme hérodotéenne, de la tradition. En fait elle appartient à ce que nous avons appelé la « vulgate » hérodotéenne, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un simple décalque de ce qu'offre Her., I, 94, mais d'une combinaison des divers passages de l'historien où il est question d'Atys et de ses

[26] L'information de Denys est assurément assez remarquable. Certes, pour la doctrine pélasgique, il cite Hellanicos et non Hécatée, qui a assurément une tout autre importance historique. Mais cela vient très probablement de ce qu'il n'avait plus accès à son œuvre. De même la formulation de Denys semble montrer qu'il ignore une forme de la légende comme celle connue par Str., V, 2, 1 (219), sans doute développée en milieu étrusque et plus précisément tarquinien, où Tyrrhènos est à la fois fils d'Atys et lié à Héraclès (dont il est le petit-fils, par Omphale). Mais on notera que, pour la thèse lydienne, il ne semble méconnaître aucune des formes sous laquelle s'était développée la doctrine (en particulier sur le point des diverses généalogies connues pour Tyrrhènos). Voir *L'origine lydienne des Etrusques, histoire de la doctrine dans l'Antiquité*, Rome, 1991.

[27] Sur cette forme de la légende *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 41-46, et déjà M. Pallottino, *L'origine degli Etruschi*, Rome, 1947, p. 45.

descendants – c'est à dire, outre du *logos* lydien de I, 94, de I, 7, et VII, 74, où il est question de Lydos, fils d'Atys. C'est là la forme sous laquelle paraît s'être faite la diffusion ultérieure de la tradition issue d'Hérodote: Denys la présente, là encore, sous une forme assez développée, en I, 27, 3-4 [28].

– puis Denys en vient (en I, 28, 1) à plusieurs variantes différentes de cette légende de Tyrrhènos le Lydien, mais qui sont évoquées beaucoup plus succinctement, et avec une référence générale à « ceux qui ont adopté cette version des faits...en apportant des modifications » [29]. Dans ces formes de la tradition, la généalogie est fondamentalement modifiée par rapport au schéma hérodotéen – encore respecté en I, 27, 1-2 – où Tyrrhènos était fils d'Atys. Cette fois le héros est relié généalogiquement à Héraclès [30], sans que le nom d'Atys (ou de Manès) n'apparaisse. Dans la première variante de cette forme « héracléenne » de la légende, Tyrrhènos est posé comme fils d'Héraclès et d'Omphale [31]. Cette première version est suivie d'une autre, encore plus rapidement traitée, où Tyrrhènos est donné pour fils de Télèphe, et donc petit-fils – et non plus fils – du héros à la massue [32].

Exposé de la thèse pélasgique

Quant à la présentation de la tradition pélasgique, elle n'intervient pas dans le texte immédiatement à la suite de celle de la thèse lydienne. Elle en est en effet séparée par la citation de Xanthos sur la descendance d'Atys (qui se lit en I, 28, 2) – qui introduit en fait déjà un élément de discussion, et de critique, de la théorie faisant venir les Etrusques de Lydie. Elle se fait par la référence successive

[28] Sur la question de la « vulgate » hérodotéenne, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 91-123.

[29] Cf. I, 28, 1: Τούτῳ τῷ λόγῳ πολλοὺς καὶ ἄλλους συγγραφεῖς περὶ τοῦ Τυρρηνῶν γένους χρησαμένους ἐπίσταμαι, τοὺς μὲν κατὰ ταὐτά, τοὺς δὲ μεταθέντας τὸν οἰκισμὸν καὶ τὸν χρόνον (cette version des faits, beaucoup d'autres auteurs l'ont adoptée dans leurs livres à propos de l'origine ethnique des Etrusques, je le sais, les uns dans les mêmes termes, les autres en apportant des modifications concernant la nature de la colonisation et sa date).

[30] Sur ces traditions, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 138-145, 181-200.

[31] Sur les traditions faisant intervenir Omphale en général, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 127-179, 319-344. Sur la version évoquée ici, avec l'idée de l'éviction des Pélasges des zones situées au nord du Tibre, *id.*, p. 146-154.

[32] Sur ces formes de la légende, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 181-228.

aux deux manières de mettre en relation les Pélasges et les Etrusques (ou Tyrrhènes) attestées dans la tradition, c'est-à-dire en posant un déplacement du monde égéen vers l'Italie ou l'inverse. Pour ces deux façon de présenter la relation, Denys se réfère à deux auteurs nommément cités, dont il expose la doctrine avec une grande précision, et dont, dans le premier cas, il fait même une citation textuelle. Il expose successivement:

– le récit d'Hellanicos sur l'arrivée en Italie des Pélasges chassés de Grèce. Denys rapporte textuellement le passage de la *Phorônis* où l'auteur de Lesbos narrait cette histoire (en I, 28, 3 = FGH 4 F 4). Et c'est là l'exposé le plus clair que nous ayons sur la thèse de l'origine pélasgique des Etrusques: ceux-ci auraient été originellement établis en Grèce (et plus précisément en Thessalie), mais l'avancée des Grecs – conduits par Deucalion – les aurait obligés à partir, sous la conduite de leur roi Nanas; ils seraient alors arrivés dans la région de Spina, d'où ils seraient passés à Cortone, qui aurait été leur base pour la conquête de la Toscane. C'est alors qu'ils auraient pris le nom de Tyrrhènes, ou Etrusques [33].

– la doctrine de Myrsile de Lesbos. Elle est ici brièvement évoquée (I, 28, 4 = FGH 477 F 9), après avoir été utilisée comme base pour la trame du récit sur le départ des Pélasges de Toscane (I, 23 = F 8) – avec la substitution, que nous avons relevée, du nom de Pélasges à celui de Tyrrhènes, qui en transforme en fait complètement la signification. Il s'agit donc indiscutablement d'une tradition que Denys connaît bien, et très vraisemblablement qu'il utilise de première main: même si cette fois il n'y a pas de citation textuelle, les références sont suffisamment précises et détaillées pour l'attester. Mais ce n'est plus vraiment une présentation de l'origine des Etrusques, et on a l'impression que l'auteur se laisse quelque peu aller, après avoir parlé de l'origine des Etrusques, selon la thèse qui en fait d'anciens Pélasges, à exposer ce qu'il sait d'autre sur la question du rapport entre les deux peuples – et donc à présenter une doctrine qui, en fait, pose non plus l'origine des Tyrrhènes à partir des Pélasges, mais, à l'inverse, celle des Pélasges (ou Pélarges) de l'Egée à partir des Tyrrhènes/Etrusques d'Italie [34]!

* * *

[33] Sur cette tradition et ses implications, *Les Pélasges en Italie*, p. 3-30, 101-168.
[34] Sur cette question, *Les Pélasges en Italie*, p. 261-295, et *supra*, p. 38-40.

Ruptures dans l'exposé de Denys

Cette partie des *Antiquités romaines* offre donc l'aspect d'un état de la question dans la littérature antique à l'époque de Denys systématique et exhaustif. L'historien y présente les trois formes de thèses qui s'y rencontrent – doctrine autochtoniste, lydienne et pélasgique – en insistant sur les deux dernières – qui sont les deux formes que prend la conception faisant des Etrusques des immigrés. Ce sont en effet assurément les thèses les plus répandues dans la littérature que le rhéteur d'Halicarnasse a à sa disposition sur la question: mais ce sont aussi celles qui correspondent à la conception générale de l'*ethnos* étrusque qu'il récuse. Aussi va-t-il, après cet exposé purement descriptif et se voulant objectif [35], passer à la partie critique de son étude. Il le fera d'ailleurs en inversant une nouvelle fois l'ordre de présentation, puisqu'il commence (en I, 29) par critiquer la thèse pélasgique qu'il avait présentée en second et ensuite seulement (en I, 30, 1) il exposera ses griefs à l'encontre de la thèse lydienne qu'il avait présentée d'abord.

Mais il convient de nuancer cette impression de rigueur dans le suivi d'un plan précis par deux remarques.

Tout d'abord la distinction entre la présentation des thèses en présence (I, 27 et 28) et leur discussion (I, 29 et 30, 1) n'est exacte qu'avec une certaine approximation.

En fait Denys glisse dans le cours de l'exposé, après avoir présenté la thèse lydienne et avant de passer aux traditions faisant appel aux Pélasges, sa citation de Xanthos (I, 28, 2 = FGH 756 F 16). Or celle-ci ne présente plus une nouvelle variante de la légende de Tyrrhènos, fils d'Atys, même si elle se réfère à Atys et à Lydos qui interviennent dans la « vulgate » hérodotéenne: faisant état comme fils d'Atys des seuls Lydos et Torèbos, éponyme des Torrhébiens [36], elle constitue une critique évidente de la tradition donnant Tyrrhènos pour frère à ce même Lydos – ce qui est le schéma que Denys attribue à Hérodote, et qui est à la base de cette « vulgate ». L'auteur augustéen insiste sur l'autorité de l'historien lydien pour ce qui concerne son pays, souligne ce qui fait la différence entre sa présentation

[35] Ce qui est vrai à quelques nuances près; voir *infra*, n. 39.

[36] Sur Torèbos et les Torrhébiens, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 25-31.

de la généalogie d'Atys et celle qu'il attribue à Hérodote [37]. Nous sommes déjà en pleine discussion – et la référence à Xanthos est évidemment un élément important de la réfutation de la thèse lydienne: elle prouve, aux yeux de Denys, que le *logos* rapporté par Hérodote n'est pas conforme à la véritable tradition locale [38].

D'autre part on peut relever une certaine rupture dans le cours de l'exposé de Denys. Il commence par faire état des deux variantes de la thèse lydienne que sont la version, pour laquelle aucune source précise n'est donnée, qui figure en I, 27, 1-2, et celle, rapportée à Hérodote, de I, 27, 3-4. Ces formes de légende sont simplement juxtaposées, et introduites immédiatement après la référence générale aux représentants de la thèse voulant que les Etrusques soient des immigrés: οἱ δὲ μετανάστας μυθολογοῦντες αὐτοὺς εἶναι Τυρρηνὸν ἀποφαίνουσιν ἡγεμόνα τῆς ἀποικίας γενόμενον ἀφ'ἑαυτοῦ θέσθαι τῷ ἔθνει τοὔνομα [39].

Or ensuite, pour l'exposé des deux versions « héracléennes », le ton n'est plus exactement le même. Le récit lui-même est beaucoup plus bref, et ces deux variantes nouvelles sont séparées des deux

[37] Cf. I, 28, 2: Ξάνθος δὲ ὁ Λυδὸς ἱστορίας παλαίας εἰ καί τις ἄλλος ἔμπειρος ὤν, τῆς δὲ πατρίου καὶ βεβαιωτὴς ἂν οὐδενὸς ὑποδεέστερος νομισθείς, οὔτε Τυρρηνὸν ὠνόμακεν οὐδαμοῦ τῆς γραφῆς δυνάστην Λυδῶν οὔτε ἀποικίαν Μῃόνων εἰς 'Ιταλίαν κατασχοῦσαν ἐπίσταται Τυρρηνίας τε μνήμην ὡς Λυδῶν ἀποκτίσεως ταπεινοτέρων ἄλλων μεμνημένος οὐδεμίαν πεποίηται (mais Xanthos de Lydie, qui est un spécialiste, s'il en fut, en histoire ancienne, et, en ce qui concerne celle de son propre pays, peut être considéré comme une autorité à nulle autre pareille, ne parle jamais d'un prince lydien du nom de Tyrrhènos, ni ne connaît de colonie méonienne abordant en Italie, ni ne fait la moindre mention de la Tyrrhénie comme colonie lydienne, alors qu'il mentionne des détails moins importants).

[38] Sur la portée réelle de l'objection, voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 25-34. L'existence d'une tradition faisant de Lydos et Torèbos les deux fils du roi Atys chez Xanthos ne peut en réalité pas être tenue pour exclusive de celle d'autres formes de généalogies dans la tradition lydienne de cette époque.

[39] I, 27, 1 (quant à ceux qui racontent que ces hommes sont des immigrés, ils affirment que c'est Tyrrhènos, devenu chef de la colonie, qui donna son nom à ce peuple). Cette évocation fait pendant au οἱ μὲν αὐθιγενὲς τὸ ἔθνος ποιοῦντες de I, 26, 2; mais on constate que les termes ont changé: cette fois Denys emploie le verbe μυθολογεῖν. Le terme a une connotation certainement défavorable, comme l'a noté D. Musti, *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso*, Rome, 1970, p. 15; le savant italien rappelle que le même verbe est employé en I, 49, 2, pour les formes de la légende d'Enée que l'auteur rejette, supposant qu'il ait séjourné en Arcadie avant sa venue en Italie; à l'inverse, celle qu'il suit, affirmant son établissement en Italie, conformément à la tradition romaine, est introduite par βεβαιῶται – et le terme βεβαιωτής, pour affirmer la valeur d'une tradition, se retrouve dans le cadre de la discussion de la légende lydienne pour introduire la citation de Xanthos en I, 28, 2.

précédentes par une transition assez lourde, reprenant la tradition, unitaire au moins sur des points essentiels comme le fait que Tyrrhènos soit fils d'Atys et frère de Lydos, exposée précédemment et annonçant les variantes, différentes, qui suivent [40].

De même, ce qui suit est encore marqué par une nouvelle rupture dans la présentation. On va se trouver en présence cette fois, pour le reste du chapitre 28 (I, 28, 2-4), de sources nommément désignées (alors qu'auparavant seul le nom d'Hérodote avait été mentionné). On assiste à une juxtaposition de trois références à trois auteurs différents, avec la simple liaison d'un δὲ (Ξάνθος δὲ ὁ Λυδὸς..., Ἑλλάνικος δὲ ὁ Λέσβιος..., Μυρσίλος δὲ ...). Il n'y a donc pas de mise en forme particulière de ces nouvelles références. Et cela quand bien même, pour ce qui est de la suite des idées, elles introduisent des éléments de raisonnement importants – et nouveaux à chaque fois. La citation de Xanthos amorce la réfutation de la thèse lydienne. Celle d'Hellanicos présente une nouvelle forme de doctrine migratoire, qui n'est plus la thèse lydienne, mais celle faisant des Etrusques des Pélasges, ce qui est tout à fait autre chose. Et la référence à Myrsile présente, nous l'avons dit, une autre manière de poser un rapport entre Tyrrhènes et Pélasges – qui ne concerne plus vraiment la problématique des origines étrusques.

Par ailleurs, sur le plan formel, on sera sensible au fait que dans les deux premiers cas Denys fait des citations textuelles de ces auteurs [41], et le souligne – ce qui n'a pas été le cas pour les présentations des représentants de la thèse lydienne. Pour Myrsile il n'y a sans doute plus de citation textuelle: mais nous avons vu que Denys l'avait déjà mis à contribution auparavant. C'est un auteur qu'il connaît et utilise. Il semble donc y avoir ici une part personnelle de l'auteur plus importante que précédemment, et on sera tenté de conclure à une information de première main de sa part – et non à des éléments qu'il aurait recueillis chez un intermédiaire.

Cette idée paraît même trouver un appui dans le caractère quelque peu inadéquat à nos yeux de ces références. Car tout porte à penser que la doctrine faisant des Etrusques d'anciens Pélasges a

[40] Passage cité *supra*, n. 29.

[41] L'insistance sur ce point est nette: en 28, 2, pour Xanthos, λέγων ὧδε, en 28, 3, pour Hellanicos, ἔχει δὲ αὐτῷ ἐν Φορωνίδι ὁ λόγος ὧδε.

été exposée par Hécatée avant Hellanicos [42]; et, par rapport à ce dernier, Hécatée, qui a fourni nombre d'éléments à Hérodote lui-même, même si celui-ci ne se prive pas de le critiquer [43], est indiscutablement un auteur d'une tout autre importance pour ce qui est de la formation de cette tradition et de sa diffusion. De même, pour l'histoire des Tyrrhènes devenus Pélarges puis Pélasges, Myrsile n'est que l'utilisateur tardif d'une présentation qui avait été répandue dans la tradition des Atthidographes et pour laquelle un auteur comme Philochoros aurait été un garant théoriquement plus approprié [44]. Que ce soient Hellanicos et Myrsile, et non Hécatée et Philochoros qui soient invoqués par Denys semble être une preuve de ce qu'il se réfère à des auteurs qu'il connaît et a pratiqués personnellement – sans avoir éprouvé la nécessité de faire une recherche systématique qui aurait pu l'amener à consulter d'autres garants, plus satisfaisants à nos yeux.

Cette impression ne peut jouer pour le début de I, 28, avec la référence aux variantes « héracléennes » de la thèse lydienne. Nous avons souligné que ces allusions restaient assez générales [45], et ne faisaient pas intervenir de mention d'autorités précises. Mais on peut relever que dans ce cas un autre élément de distinction vient se superposer à celui que nous avons déjà noté. En I, 28, 1, Denys dit poursuivre un discours sur les formes de la légende lydienne [46]. Ce n'est cependant pas exactement dans ces termes qu'il avait commencé son exposé: en I, 27, 1, celui-ci était introduit par le biais d'une question linguistique [47]. Il sert en fait à expliquer le nom donné en grec aux Etrusques, c'est-à-dire celui de Tyrrhènes. Le discours est donc greffé sur une discussion portant sur l'origine de l'ethnique: la référence à Tyrrhènos vise à rendre compte du nom des Tyrrhènes.

[42] Voir p. ex. L. Pareti, *o. c.* à n. 22, p. 34-35, M. Pallottino, Erodoto autoctonista?, *SE*, 20, 1949, p. 11-16 = *Saggi di antichità*, Rome, 1979, p. 149-154, *Les Pélasges en Italie*, p. 125-126.

[43] Voir M. Pallottino, art. cité, et *Les Pélasges en Italie*, p. 128-134.

[44] Voir FGH 328 F 99-101 (avec commentaire de F. Jacoby, et note 34, p. 313-4, où est envisagée l'hypothèse que cette tradition ait déjà été exposée par des auteurs du Vème s., p. ex. par Hellanicos).

[45] Cela est vrai surtout pour la référence à la tradition posant Tyrrhènos comme fils de Télèphe; pour la version posant le héros comme fils d'Héraclès et d'Omphale, même si l'allusion est faite assez rapidement, elle offre pour nous le grand intérêt de préserver une forme de la légende qui annonce la conception des origines étrusques de Denys lui-même (voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 146-154).

[46] Voir passage cité *supra*, n. 29.

[47] Passage cité plus haut (p. 48, avec n. 39).

Importance de la question du nom des Etrusques

Mais cette remarque ne vaut pas seulement pour la présentation de la thèse lydienne. Il en allait déjà de même pour la théorie autochtoniste. Le seul point que précisait Denys à son sujet était l'étymologie du nom des Etrusques (toujours sous sa forme grecque de Tyrrhènes) qu'elle mettait en avant. Ce nom viendrait de τύρσεις, les tours. L'exposé de la thèse autochtoniste était même introduit comme celui de l'explication qu'elle fournissait de l'ethnique: « Ce nom leur fut donné, prétendent ceux qui en font une nation indigène, à cause des fortifications qu'ils furent les premiers parmi les habitants de ce pays à construire » [48]. Au départ, la présentation des deux types de thèses envisagés pour rendre compte de l'origine des Etrusques s'articule donc sur un exposé concernant les explications proposées pour leur nom en grec, celui de Tyrrhènes. En effet ce nom reçoit une explication différente dans le cas de la doctrine autochtoniste – qui en fait un dérivé du substantif τύρσεις – et dans celui de la forme lydienne de la thèse migratoire, qui pose à l'origine un héros éponyme, Tyrrhènos. On retrouve là deux modes d'explication pour les dénominations ethniques que la réflexion étymologique antique distinguait – et qui sont en particulier posés comme alternatifs par Varron [49].

Dans chacun des deux types de théories quant aux origines du peuple étrusque est donc mise en avant une interprétation différente de leur nom (en grec). C'est ce point qui est souligné dans la partie allant de I, 26, 2, à I, 27, et il y a donc une logique du discours de l'historien qui n'est pas seulement celle d'un exposé sur le problème des origines. On peut aussi bien considérer qu'il s'agit d'un exposé sur la question de la dénomination des Etrusques.

Or cette constatation n'est pas valable seulement pour cette partie initiale des chapitres consacrés à la question étrusque. On retrouve des considérations sur le nom des Etrusques, ou plus exactement sur leurs différents noms, chacune des langues – grecque, latine, étrusque – ayant les siens – à la fin de tout ce passage. Une fois

[48] Voir I, 26, 2: καὶ τὴν ἐπονυμίαν αὐτοῖς ταύτην οἱ μὲν αὐθιγενὲς τὸ ἔθνος ποιοῦντες ἐπὶ τῶν ἐρυμάτων, ἃ πρῶτοι τῶν τῇδε οἰκούντων κατεσκευάσαντο, τεθῆναι λέγουσι.

[49] Cf. *R.r.*, III, 1, 6: *ab agri genere, non a conditore, nomen est (ei) impositum.*

achevée la discussion du problème des origines, et celle-ci une fois conclue par l'affirmation du bien-fondé de la thèse autochtoniste, Denys retrouve la question du nom des Etrusques. Il reprend rapidement le cas du nom grec de Tyrrhènes (en I, 30, 2) [50], puis il passe aux deux noms latins de *Tusci* et *Etrusci* [51], avant d'évoquer celui de *Rasenna*, qui serait d'après lui le nom que les Etrusques se donneraient dans leur propre langue [52] (I, 30, 3). Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette constatation, qui peut être importante pour la question de l'origine de l'information de l'auteur sur les Etrusques.

* * *

Critique de la thèse pélasgique

L'exposé des thèses autochtoniste puis migratoire, celle-ci sous sa double forme, lydienne puis pélasgique, est suivie de la partie critique où Denys aboutit à sa conclusion personnelle sur la question des origines étrusques. Celle-ci s'ordonne encore une fois selon une progression rigoureuse et méthodique: l'auteur commence par exposer ses objections à l'encontre de la thèse pélasgique (en I, 29), puis passe à la thèse lydienne (en I, 30, 1).

Dans la suite des chapitres consacrés à la question étrusque, Denys commence donc, en I, 29, par s'attaquer à l'opinion faisant des Etrusques des Pélasges. Il admet certes la venue des Pélasges en

[50] Voir I, 30, 2: ὠνομάσθαι δ'ὑφ' Ἑλλήνων αὐτὸ τῇ προσηγορίᾳ ταύτῃ οὐδὲν κωλύει, καὶ διὰ τὰς ἐν ταῖς τύρσεσιν οἰκήσεις καὶ ἀπ'ἀνδρὸς δυνάστου (et rien ne s'oppose à ce que les Grecs aient appelé ainsi cette nation, à la fois à cause des tours fortifiées qu'elle habitait et d'après l'homme qui en était le prince).

[51] Voir I, 30, 3: Ῥωμαῖοι μέντοι ἄλλαις αὐτὸ προσαγορεύουσιν ὀνομασίαις· καὶ γὰρ ἐπὶ τῆς χώρας, ἐν ᾗ ποτε ᾤκησαν, Ἑτρουρίας προσαγορευομένης Ἑτρούσκους καλοῦσι τοὺς ἀνθρώπους· καὶ ἐπὶ τῆς ἐμπειρίας τῶν περὶ τὰ θεῖα σεβάσματα λειτουργιῶν, διαφέροντας εἰς αὐτὴν ἑτέρων, νῦν μὲν Τούσκους ἀσαφέστερον, πρότερον δ'ἀκριβοῦντες τοὔνομα ὥσπερ Ἕλληνες Θυοσκόους ἐκάλουν (les Romains cependant lui donnent d'autres noms; en effet, à cause de la région que les Etrusques ont jadis habitée et qui s'appelle Etrurie, ils nomment ces hommes Etrusques; à cause de leur science en matière de liturgie et de cultes divins, dans laquelle ils l'emportent sur tous, ils les appellent aujourd'hui d'un nom peu clair, mais autrefois ils leur donnaient leur nom exact, comme font les Grecs, *Thyoskooi*).

[52] Voir *ibid.*: αὐτοὶ μέντοι σφᾶς αὐτοὺς ἐπὶ τῶν ἡγεμόνων τινὸς Ῥασέννα τὴν αὐτὸν ἐκείνῳ τρόπον ὀνομάζουσι (eux-mêmes cependant s'appellent entre eux du même nom que de celui d'un de leurs chefs, *Rasenna*). Sur la validité de ce témoignage, voir *supra*, p. 14, n. 41.

Italie – comme l'a montré sa narration depuis I, 17 –, mais ceux-ci sont utilisés exclusivement dans le cadre de la démonstration du caractère hellénique de Rome. Ils ne subsistent que dans le Latium, alors qu'ils disparaissent de Toscane.

Bien évidemment cette manière de présenter les choses va à l'encontre du fondement même de la tradition sur la venue des Pélasges en Italie, qui les avait liés au départ à l'élément étrusque, et pour laquelle la mise en relation avec Rome n'avait été qu'un développement secondaire, et d'importance relativement limitée [53]. Aussi l'auteur augustéen ne peut-il esquiver le problème posé par la relation, ancienne et connue, posée entre Pélasges et Etrusques.

Mais pour lui c'est au contraire celle-ci qui doit être considérée comme secondaire, et née d'une confusion entre les Pélasges et les véritables Etrusques. Ceux-ci, dans la perspective de Denys, auraient été un peuple établi de tout temps dans la péninsule, et donc auraient été les voisins des Pélasges lorsque ceux-ci auraient été fixés en Italie. Aux yeux des Grecs, voyant les choses de loin, les Pélasges italiens auraient été confondus avec les Etrusques établis à proximité.

Denys peut s'appuyer sur un argument irréfutable: le caractère extensif qu'a eu, à une certaine époque, le concept de Tyrrhènes. Il est certain que le terme a été utilisé, en un temps où les Etrusques dominaient sans conteste possible cette partie de la péninsule et étaient les partenaires des Hellènes dans un fructueux système d'échanges, pour désigner des peuples qui n'étaient pas vraiment étrusques. Le meilleur exemple pour nous de cet état de fait reste le passage, interpolé mais sans aucun doute ancien, qui figure à la fin de la *Théogonie*, où Latinos est mis en rapport avec des sujets non pas latins, mais tyrrhéniens [54]. Cela renvoie à une époque où l'Italie était, pour les Grecs, divisée entre une Italie au sens propre, qui était la zone directement touchée par leurs entreprises coloniales, et, plus au nord, une Tyrrhénie englobant tout le reste [55]. Denys peut ainsi facilement

[53] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 495-522.

[54] Voir *Th.*, 1014-1016; sur la question de la date de cette tradition, rapportée dans la sorte d'« Héroogonie » qui figure à la fin de nos manuscrits de la *Théogonie* mais qu'on ne peut faire remonter à la même origine, voir p. ex. A. Alföldi, *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, 1963, p. 238-239, E. Bayer, Rom und die Westgriechen, *ANRW*, I, 1, 1972, p. 327-328.

[55] Sur la question, nous pouvons renvoyer à E. Wikén, *Die Kunde der Hellenen von dem Lande und den Völkern der Appenninenhalbinsel*, Lund, 1937.

évoquer l'analogie de cas comme celui des Latins [56], impliqués par le passage de la fin de la *Théogonie*, ou celui de Rome, un temps considérée comme cité étrusque par ses compatriotes [57].

Mais outre cette confusion, Denys affirme disposer d'un argument qui lui permet de trancher d'une manière encore plus décisive: la langue des Etrusques serait différente de celle des Pélasges. On aurait donc affaire cette fois à une preuve d'ordre linguistique – donc appartenant indiscutablement à une catégorie qui répond à nos exigences scientifiques pour un problème de ce genre.

Et on ne peut manquer de relever combien Denys aborde cette question de langue d'une manière nuancée, et sans faire abstraction des facteurs d'évolution qui peuvent se produire et modifier les faits. Il a une juste conscience de la variabilité possible des données linguistiques. Une population, note-t-il, est parfaitement susceptible de changer de langue (I, 29, 4): de ce fait les Etrusques et les Pélasges ayant été, dans son optique, des voisins, des échanges linguistiques ont pu se produire. Mais il répond à cette objection qu'on pourrait éventuellement élever à l'encontre du cas qu'il étudie qu'il serait impensable qu'une partie des Pélasges d'Italie soit restée fidèle à sa langue d'origine – qui était celle des Pélasges attestés en Egée – et que d'autres de ces Pélasges, leurs voisins, se soient mis à parler une autre langue, l'étrusque. Dans ce cas, la différence linguistique répond à une différence ethnique.

Le souci d'assurer méthodologiquement la validité de la démonstration est donc remarquable – et souligné en I, 29, 3 et 4, avec quelque verbosité, il faut bien l'avouer! Mais cet argument linguistique, ainsi défendu au niveau des principes, n'est pas fondé sur une observation personnelle de Denys. Il pourrait d'ailleurs en être difficile-

[56] Voir I, 29, 2: ἦν γὰρ δὴ χρόνος ὅτε καὶ Λατῖνοι καὶ Ὀμβρικοὶ καὶ Αὔσονες καὶ συχνοὶ ἄλλοι Τυρρηνοὶ ὑφ' Ἑλλήνων ἐλέγοντο, τῆς διὰ μακροῦ τῶν ἐθνῶν οἰκήσεως ἀσαφῆ ποιούσης τοῖς πρόσω τὴν ἀκρίβειαν (il fut en effet un temps où les Latins, Ombriens, Ausones et bien d'autres étaient appelés Tyrrhènes par les Grecs parce que l'éloignement dans lequel se trouvaient ces nations par rapport à eux rendait ces détails imperceptibles).

[57] Voir *ibid.*: τήν τε Ῥώμην αὐτὴν πολλοὶ τῶν συγγραφέων Τυρρηνίδα πόλιν εἶναι ὑπέλαβον (et Rome elle-même a été considérée par beaucoup d'historiens comme une ville étrusque). Sur la portée de cette référence à Rome, voir D. Musti, *Tendenze*, p. 15. C'est bien sûr là le but ultime de Denys qui se laisse entrevoir: il s'agit finalement de démontrer le caractère hellénique de Rome, et cette définition de Rome comme πόλις Ἑλληνίς exclut pour l'historien d'Halicarnasse l'existence de tout lien avec l'Etrurie.

ment autrement, vu que les Pélasges égéens auxquels il se réfère ont disparu depuis longtemps...

Rôle de la citation d'Hérodote, I, 57

En fait c'est une référence littéraire qui permet à l'auteur d'avancer sa preuve linguistique de la différence entre Etrusques et Pélasges: la citation d'Hérodote I, 57, sur la langue parlée par les Pélasges, dont les témoins sont cherchés d'une part à Placia et Scylacè sur l'Hellespont pour ceux de la zone égéenne, d'autre part à Cortone en Toscane pour ceux d'Italie [58].

Or M. Pallottino a, dans un article de 1946, étudié le processus qui a dû amener l'auteur des *Histoires* à faire ainsi un sort particulier à cette cité étrusque, et à aboutir à l'aberration ethnique qui la fait peupler de Pélasges, alors que le reste de la Toscane est peuplé d'Etrusques d'origine lydienne, comme à l'aberration linguistique qui la fait habiter par une population de langue pélasgique, alors que les autres Toscans parlent l'étrusque, qui serait une langue différente [59]. La manière dont il a proposé de rendre compte de cette situation étrange nous semble toujours la solution la meilleure pour rendre compte de tout le passage, et du raisonnement qui y est suivi par l'historien: tout en introduisant la doctrine nouvelle faisant venir les Etrusques de Lydie, Hérodote aurait conservé, dans ce passage, une trace de l'ancienne doctrine qui identifiait les Etrusques non aux Lydiens, mais aux Pélasges – et qui avait été exposée par Hécatée. Celui-ci devait appuyer ses vues sur des observations quant à la ressemblance entre le parler des Pélasges occidentaux – pour lui les Etrusques – et les Pélasges orientaux – qui devaient être ceux de Placia et Scylacè, où devaient en subsister les derniers restes après l'expulsion des Pélasges de Lemnos et Imbros par Miltiade. Hérodote aurait conservé ces remarques linguistiques – mais en les restreignant à la seule ville de Cortone qui, déjà chez Hécatée, devait jouer un rôle central dans la tradition en étant le lieu vers lequel se diri-

[58] Nous avons discuté en détail dans *Les Pélasges en Italie*, p. 101-128, le problème de savoir si Hérodote se référait ici aux Pélasges de Cortone, cité toscane, ou à ceux d'une cité Crestone, en Thrace; nous avons cru pouvoir trancher – après d'autres – en faveur de la première solution. Nous nous permettons de renvoyer à ces pages pour cette question, qu'il est inutile de reprendre ici.

[59] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 128-134.

geaient les Pélasges arrivant en Italie sous la conduite de leur roi Nanas [60].

Hérodote aboutit donc à une construction totalement artificielle – et à la conséquence absurde de mettre à part Cortone, toujours considérée comme cité pélasgique, des autres cités de la dodécapole étrusque, désormais considérées comme occupées par des colons d'origine lydienne. Or c'est bien de cette élaboration très contestable – et d'elle seule – que Denys tire l'argumentation linguistique qui lui permet de rejeter l'identification entre Etrusques et Pélasges. Sans doute a-t-il, comme nous l'avons souligné, une juste perception de l'importance capitale des considérations linguistiques dans la discussion d'un problème comme celui de l'origine d'un peuple et ne se contente-t-il pas, comme ses prédécesseurs l'avaient presque toujours fait, de relater des légendes [61]. Il a bien conscience de l'importance des faits de langue dans la définition de l'identité d'un peuple. Mais l'application de ce principe sain se ramène ici à l'utilisation d'une citation d'Hérodote, sans que la moindre critique, ou la moindre vérification soient entreprises. Bref on se retrouve en présence d'un pur argument d'autorité: la référence au « père de l'histoire » permet de rejeter la thèse pélasgique [62].

On peut même dire que Denys accentue encore le clivage qui avait été opéré par Hérodote au sein de l'ensemble étrusque, et qui amenait à séparer Cortone des autres villes. Car, alors que Cortone n'était citée qu'en passant dans les *Histoires*, et qu'Hérodote, ne revenant pas par la suite sur les données concernant le monde étrusque, n'avait pas à se poser la question des conséquences de sa mise à l'écart de cette cité toscane des autres, Denys prend acte de cette

[60] Sur la place de Cortone dans la tradition, chez Hellanicos et sans doute déjà chez Hécatée, *Les Pélasges en Italie*, p. 101-168.

[61] A titre de comparaison, on peut relever que le thème des origines troyennes de Rome ne semble jamais avoir donné lieu à des développements de type linguistique, prétendant déceler des éléments linguistiques « troyens » dans le latin.

[62] On a pu avancer, à la décharge de Denys et déjà d'Hérodote, outre le fait (relevé par F. Schachermeyr, *Etruskische Frühgeschichte*, Berlin, 1929, p. 213) que les exigences des Anciens en matière d'analyse linguistique n'étaient pas les nôtres, que la situation linguistique de Cortone aurait été particulière, et que cette cité, de langue étrusque, aurait été entourée d'une campagne où était parlé l'ombrien (A. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, Paris 1912, p. 467-468): ainsi effectivement les habitants de Cortone auraient parlé une langue différente de celle de leurs voisins, et la conclusion d'Hérodote viendrait d'une interprétation erronée de cette situation linguistique particulière. Mais voir *Les Pélasges en Italie*, p. 133, n. 166.

situation particulière impliquée par Her., I, 57, pour supposer que l'histoire de Cortone ait été différente de celle du reste de l'Etrurie. Au début de ces chapitres sur la question étrusque, il a souligné l'exception que représente cette ville étrusque par rapport aux autres. Dans son cas, et dans son cas seulement, les Pélasges ont subsisté, sans, semble-t-il, avoir été supplantés par les Tyrrhènes autochtones [63]. Autrement dit, Cortone connaît un sort analogue à celui qui affecte le Latium et Rome: et il n'est pas fortuit que l'historien évoque à son propos l'établissement de colons romains. Dans le cas de cette ville toscane comme pour le Latium, il semble y avoir continuité dans le peuplement, qui reste toujours fondamentalement hellénique. Mais cette singularité de Cortone, qui en fait pour ainsi dire l'égale de l'*Urbs* de par son origine pélasgique, et donc purement hellénique, n'est justifiée par aucune donnée historique précise [64]: c'est simplement la place qu'elle occupe dans le débat sur les origines étrusques, le fait qu'elle permet, grâce à la référence à Her., I, 57, de récuser l'identification entre Etrusques et Pélasges, qui lui valent un tel traitement.

* * *

Critique de la thèse lydienne

Par rapport à la discussion de la thèse pélasgique, celle de la thèse lydienne est sensiblement plus brève (I, 30, 1). Mais il convient de faire intervenir le fait qu'elle a déjà débuté avec la citation de Xanthos, qui apparaît préablablement à la partie proprement cri-

[63] Voir I, 26, 1: ἡ δὲ Κρότων ἄχρι πολλοῦ διαφυλάξασα τὸ παλαιὸν σχῆμα χρόνος οὐ πολὺς ἐξ οὗ τήν τε ὀνομασίαν καὶ τοὺς οἰκήτορας ἤλλαξε· καὶ νῦν ἐστι Ῥωμαίων ἀποικία, καλεῖται δὲ Κορθωνία (Cortone qui conserva pendant longtemps son aspect antique n'a que récemment changé de nom et d'habitants; elle est maintenant une colonie romaine et s'appelle Corthonia).

[64] On peut se demander comment Denys concevait l'histoire ultérieure de Cortone, au moment où celle-ci faisait partie de l'ensemble étrusque et était, par exemple, impliquée dans des guerres contre Rome. Malheureusement la perte des livres de Denys correspondant à la période dans laquelle des tels faits se sont produits interdit de savoir si, pour lui, la singularité « pélasgique » de cette cité jouait alors un rôle. De même, on ne peut apprécier exactement la portée du fait que dans ce passage Cortone paraisse présentée comme située en Ombrie, et non en Etrurie (ἔξω γὰρ Κρότωνος τῆς ἐν Ὀμβρικοῖς πόλεως ἀξιολόγου). Mais il n'est pas exclu que cette précision s'explique, sans plus, par le fait que les Pélasges ont conquis le territoire sur les Ombriens qui l'occupaient auparavant (I, 20, 4; cf. I, 28, 3, citant Hellanicos).

tique de l'exposé de Denys, en I, 28, 2. Avec celle-ci l'auteur augustéen peut estimer avoir déjà résolu la question du débat sur l'autorité du garant de la tradition lydienne, Hérodote. Sans doute le « père de l'histoire » peut-il sembler représenter une autorité de tout premier ordre – et les modernes encore ne se priveront pas d'invoquer cette référence pour appuyer leurs vues en faveur d'une origine orientale des Etrusques! Mais avec Xanthos, qui est un Lydien, le rhéteur d'Halicarnasse peut penser avoir trouvé une autorité encore supérieure à la sienne en ce qui concerne des données concernant la Lydie. Toute discussion étant – à ses yeux – éliminée sur ce point, il ne reste plus qu'à aborder d'autres aspects – comme ces aspects linguistiques dont nous déjà avons souligné combien Denys a déjà une conscience très forte de la portée véritablement scientifique dans le débat.

Mais cette fois il ne se borne pas, comme il l'avait fait dans le cadre de la discussion sur les Pélasges, aux questions de langue. Il introduit d'autres aspects: tout ce qui touche à la civilisation, à la culture des peuples considérés. Et une fois de plus on ne peut manquer d'être frappé par l'ampleur de la conception que Denys se fait de ce qui peut permettre de caractériser un peuple: il prend en compte aussi bien les données d'ordre politique (lois), que les traits de mœurs (coutumes) ou les faits religieux (divinités et cultes). C'est, dit-il, en fonction de tous ces éléments qu'on peut conclure que les Etrusques sont différents des Lydiens [65].

L'historien réintroduit même brièvement une considération sur les Pélasges. Il ne les avait pas étudiés du point de vue de la comparaison de leurs traits de civilisation avec ceux des Etrusques en I, 29, se bornant alors au seul critère linguistique. Il précise donc ses vues en ce qui concerne aussi les Pélasges sur le plan culturel: les Pélasges sont en cela également différents des Etrusques [66]. Mais

[65] Voir I, 30, 1: οὐδὲ γὰρ ἐκείνοις ὁμόγλωσσοι εἰσιν, οὐδ'ἔστιν εἰπεῖν ὡς φωνῇ μὲν οὐκέτι χρῶνται παραπλησίᾳ, ἄλλα δέ τινα διασώζουσι τῆς μητροπόλεως μηνύματα· οὔτε γὰρ θεοὺς Λυδοῖς τοὺς αὐτοὺς νομίζουσιν οὔτε νόμοις οὔτ'ἐπιτηδεύμασι κέχρηνται παραπλησίοις (non seulement ils ne parlent pas la même langue qu'eux, mais on ne saurait dire non plus que, bien qu'ils ne parlent pas une langue voisine, ils conservent pourtant des traits révélateurs de leur pays d'origine; en effet ils ne vénèrent pas les mêmes dieux que les Lydiens, ni ne suivent des lois et des coutumes semblables aux leurs).

[66] Voir *ibid.*: ἀλλὰ κατά γε ταῦτα πλέον Λυδῶν διαφέρουσι ἢ Πελασγῶν (bien au contraire sur ces points là ils diffèrent encore plus des Lydiens que des Pélasges).

la référence aux Pélasges ne sert en fait qu'à renforcer la discussion concernant le rapport entre Etrusques et Lydiens. C'est un raisonnement *a fortiori*: sur tous ces points, les Etrusques sont encore plus différents des Lydiens que des Pélasges. C'est dire combien le rapprochement entre Lydiens et Etrusques serait, à ses yeux, peu pertinent pour rendre compte des faits! On comprend évidemment cette insistance plus grande sur la question des Lydiens que sur celle des Pélasges. A l'époque de Denys c'est bien sûr la thèse lydienne qui est ancrée dans les esprits [67], celle que l'historien se doit de combattre en priorité. La vieille doctrine pélasgique ne fait plus guère figure que de curiosité érudite, de thèse que seuls ceux ayant une familiarité avec des auteurs anciens peuvent avoir présente à l'esprit. Cette différence dans l'importance attribuée aux deux thèses opposées à la sienne est également en accord avec le fait que c'est la doctrine sur la venue des Etrusques de Lydie que l'auteur augustéen aborde et attaque en dernier: en bonne progression rhétorique, il garde l'essentiel pour la fin.

Les principes méthodologiques de Denys sont donc incontestablement remarquables – et peuvent encore être jugés comme tout à fait valables de nos jours: prendre en considération les faits de langue et les faits de civilisation répond à la démarche des auteurs actuels, examinant les données linguistiques et archéologiques qu'on peut faire intervenir dans la discussion. Mais de là à estimer que l'application que l'historien augustéen fait de ces sains principes soit au dessus de toute critique, c'est une autre affaire!

Fondement des affirmations de Denys

Nous avons vu que les savants modernes se sont interrogés sur la validité que pouvaient avoir des observations faites par Denys, ou tout au moins à son époque. Un auteur comme G. de Sanctis a estimé que, puisqu'il était originaire d'Asie Mineure et avait passé une bonne partie de son existence à Rome, il était susceptible d'avoir une bonne connaissance tant des données concernant, en Orient, les

Sur l'aspect comparatif de cette remarque, impliquant à la fois Lydiens, Pélasges et Etrusques, voir plus loin, p. 62-63.

[67] Sur l'acceptation de la thèse vers l'époque de Denys, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 479-488.

faits lydiens que de celles relatives, en Occident, aux faits étrusques [68]. En revanche G. Dennis, P. Ducati ou H. H. Scullard ont souligné que, la Lydie ayant subi tant de transformations depuis l'époque où, avec la monarchie des Mermnades, on pouvait vraiment parler d'une civilisation et d'un peuple lydiens, des observations telles qu'on pouvait les faire à l'époque d'Auguste ne pouvaient plus prétendre rendre compte de faits qui seraient à situer à une époque beaucoup plus haute, bien avant les bouleversements apportés par la conquête perse, l'établissement de l'empire d'Alexandre, les vicissitudes des époques hellénistique puis romaine [69].

Mais il convient d'aller plus loin, et de se demander, avec F. Schachermeyr et D. Musti, sur quelle base reposent les affirmations linguistiques ou culturelles contenues dans les *Antiquités romaines* [70]. Il est plutôt inquiétant que l'auteur grec n'appuie ses déclarations sur aucun exemple. Or la thèse de l'origine lydienne des Etrusques avait parfois donné lieu à des rapprochements entre des données lydiennes et des données étrusques. On relève, à propos du nom de Pise, un essai d'explication du nom de ce port toscan par un terme lydien, ou au moins par des faits de toponymie lydienne. On a trace d'au moins un cas de mise en parallèle de données religieuses entre l'Etrurie et la Lydie [71]. L'assertion de Denys, que ne vient garantir aucun élément concret, risque fort de reposer sur une pure pétition de principe...

Il est certain qu'on ne dispose d'aucun point de repère qui permette de juger du fondement réel de l'affirmation de Denys. Et s'il ne l'a pas fondée sur des observations qui lui soient propres, on peut toujours imaginer qu'il ait trouvé ces remarques chez un prédécesseur, insaisissable pour nous, qui aurait procédé à une telle enquête! Mais il nous paraîtrait dangereux de vouloir trop prêter à Denys une démarche de type réellement scientifique. Pour le cas des Pélasges au moins nous percevons ce sur quoi, concrètement, se

[68] Voir *Storia dei Romani*, Turin, 1907, p. 129.

[69] Voir resp. *Cities and Cemeteries of Etruria*, Londres, 1848, p. LI-LII, *Le problème étrusque*, Paris, 1938, p. 65, Two Halicarnassians and a Lydian, a Note on Etruscan Origins, dans *Studies Presented to V. Ehrenberg*, Oxford, 1966, p. 229.

[70] Voir *Etruskische Frühgeschichte*, Berlin, 1929, p. 213, *Tendenze*, p. 17.

[71] Voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 271-276 (pour le nom de Pise), p. 393-403 (à propos d'un culte de Zeus en Lydie).

fonde sa connaissance de la langue des Pélasges [72]: il n'en sait que ce qu'il trouve dans le passage d'Hérodote, I, 57. Et encore ne retient-il de ce texte que ce qui l'intéresse pour sa discussion relative aux Etrusques. Car il se garde bien de relever que, d'après ce même passage des *Histoires*, les Pélasges ne parlent pas grec, et doivent être définis, linguistiquement, comme des barbares (βαρβαρόφονοι). Chez lui les Pélasges sont de purs Hellènes [73]... Ce précédent dans la discussion n'incite guère à lui attribuer une véritable exigence de documentation lorsqu'il en arrive au cas des Lydiens.

Ainsi nous estimerions extrêmement douteux qu'on doive poser une observation personnelle, approfondie, de Denys derrière les remarques linguistiques ou culturelles qu'il présente à propos des Lydiens. Leur caractère général et vague incite plutôt à y voir une conclusion à laquelle il a pu arriver sans qu'il se soit attaché à étudier la question en profondeur. Là encore il a pu se contenter d'exposés sur les Lydiens transmis par la littérature – comme ce qu'en disaient les *Histoires* d'Hérodote [74]. De telles sources lui permettaient sans doute de se faire une idée, au moins approximative, des traits de civilisation. Mais, pour les faits de langue, il n'en allait pas de même, et non ne peut guère penser que Denys ait pu disposer d'une véritable information sur ce point.

En ce qui le concerne personnellement, il ne faut en effet pas s'obnubiler sur ses origines asiatiques: le lydien semble être sorti de l'usage vers l'époque d'Alexandre [75], et Denys ne pouvait de ce

[72] Pour ce qui est des faits culturels concernant les Pélasges, il pouvait aussi trouver certaines données dans la littérature; ainsi le cas des cultes de Samothrace, réputés pélasgiques (cf. Her., II, 50-52; Denys fait allusion aux rites de Samothrace en les rapportant aux Pélasges – et même aux Tyrrhènes! Mais nous ne sommes plus dans la discussion du problème étrusque ... – en II, 22, 2), permettait de les caractériser dans une certaine mesure sur le plan des traits religieux.

[73] Voir la présentation des Pélasges qu'il fait en I, 17, 2.

[74] P. ex. dans des passages comme I, 10, 35, 94.

[75] Pour le lydien, on pourra consulter R. Gusmani, *Lydisches Wörterbuch, mit grammatischer Skizze und Inschriftensammlung*, Heidelberg, 1964, avec Suppl., 1980; bibliographie commode par G. Pinault, dans P. Petitmengin *et al., Guide de l'épigraphiste*, Paris, 1986, 2ème éd., 1989, p. 233-234. Le contemporain de Denys, Strabon – qui est comme lui d'origine asiatique: né à Amasia dans le Pont, il a vécu ensuite à Nysa en Carie –, constate l'abandon de leur langue nationale par les Lydiens (alors qu'elle se maintiendrait, à l'en croire, quelque peu chez les Cibyrates – dont ce serait une des quatre langues, avec le grec, le pisidien et le parler des Solymes); il dit en XIII, 4, 17 (631): τῆς Λυδῶν δὲ οὐδ'ἴχνος ἐστὶν ἐν Λυδίᾳ (il n'y a plus de trace du lydien en Lydie).

fait en avoir aucune connaissance directe. Et les renseignements que l'on pouvait glaner sur la langue dans la littérature grecque semblent s'être limités, là comme ailleurs, à quelques gloses. On n'a par ailleurs pas le moindre indice de ce qu'un prédécesseur de Denys ait discuté des rapports entre étrusque et lydien, en concluant à l'absence de rapport entre ces deux langues. On ne peut au reste manquer de noter, avec F. Schachermeyr, qu'une affirmation telle que celle que pose ici Denys semble aller singulièrement au-delà de ce qu'autorisaient les méthodes, et même simplement les préoccupations linguistiques des anciens [76].

Ces remarques ne préjugent pas, bien sûr, de la validité intrinsèque de la conclusion quant à l'absence de rapport entre étrusque et lydien. Le lydien, langue indo-européenne, n'a effectivement pas de parenté avec l'étrusque. Mais les fondements de l'affirmation de Denys ne peuvent être ceux qu'aurait fournis une étude véritable de la langue étrusque. Il est plus probable que l'historien s'est contenté d'extrapoler à partir d'une remarque qu'il aurait pu trouver dans des sources écrites, ou que des interlocuteurs romains – selon l'hypothèse de J. Heurgon [77] – auraient pu lui formuler oralement, sur l'isolement de cette langue, effectivement profondément différente du grec ou du latin, ou encore des langues italiques parlées ailleurs dans la péninsule [78].

La part d'extrapolation dans le passage est de toutes façons difficilement niable: à suivre exactement ce qu'il dit, puisqu'il revient sur les Pélasges à propos des données de civilisation, il faudrait admettre qu'il ait procédé à une étude non seulement des faits lydiens et des faits étrusques, mais aussi des données concernant les Pélasges, et qu'il ait procédé à une comparaison systématique entre ces trois termes – pour conclure que les Pélasges étaient à situer dans une position intermédiaire entre Etrusques et Lydiens. Il est évident qu'il n'a pas mené une telle étude comparative systématique. Il est évident qu'il ne faut pas serrer de trop près sa formulation. On sera sans

[76] Voir *l. c. supra*, n. 62.

[77] Voir Les pénestes étrusques chez Denys d'Halicarnasse, IX, 5, 4, *Latomus*, 18, 1959, p. 722 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 321.

[78] Il en va probablement de même en ce qui concerne les faits culturels; même si Denys était – plus facilement que pour les traits de langue – susceptible de recueillir certaines informations, par la littérature ou par sa propre familiarité avec les réalités romaines, il est aussi probable qu'il a dû se fonder sur des affirmations générales quant à l'originalité des Etrusques sur ce plan.

doute fondé à estimer que Denys n'est pas parti de données précises concernant les Lydiens (et les Pélasges), mais que les remarques qu'il fait en I, 30, 1, ne font que donner un tour plus approprié à la discussion, en faisant intervenir une comparaison avec les faits lydiens (ou pélasgiques), et appliquer à leur cas l'impression générale, concernant la langue et la civilisation étrusques, qui s'exprime en I, 30, 2: « cette nation ... se révèle être ... sans la moindre parenté avec une autre race, qu'il s'agisse de la langue ou du genre de vie » [79].

* * *

La remarque sur la langue étrusque

Toujours est-il que, par cette argumentation, tenant compte – avec Xanthos – des données de la tradition lydienne, et des caractéristiques linguistiques et culturelles propres du peuple étrusque, Denys s'estime fondé à rejeter la thèse lydienne, tout comme il avait précédemment rejeté la thèse pélasgique. Il ne lui reste qu'à conclure, par l'élimination des deux modalités sous lesquelles se présente la thèse migratoire, que reste seule admissible la doctrine autochtoniste [80]. Le bien-fondé de celle-ci découle donc bien, comme cela a souvent été relevé, de la réfutation des thèses adverses, donc d'une sorte de démonstration par l'absurde, plus que d'une argumentation positive, prouvant la justesse de la position qui est la sienne [81].

Cependant on ne doit pas oublier que Denys utilise aussi un argument positif, et de grand poids: justement cette fameuse remarque qu'il fait en I, 30, 2, sur l'isolement des Etrusques, qui ne seraient semblables à aucun autre peuple [82].

Nous avons rappelé la valeur de cette remarque, et l'intérêt qu'elle présente, de nos jours encore, aux yeux des linguistes modernes

[79] Voir I, 30, 2, cité *infra*, n. 82.

[80] Cf. I, 30, 2: κινδεύουσι γὰρ τοῖς ἀληθέσι μᾶλλον ἐοικότα λέγειν οἱ μηδαμόθεν ἀφιγμένον, ἀλλ'ἐπιχώριον τὸ ἔθνος ἀποφαίνοντες (on risque d'être plus proche de la vérité en disant que cette nation n'est pas venue d'ailleurs, mais qu'elle est indigène).

[81] Voir p. ex. G. Dennis, *l.c.* à n. 69, P. Ducati, *o.c.* à n. 69, p. 21, M. Pallottino, *Etruscologia*, 7ème éd., Milan, 1973, p. 82, P.-M. Martin, Denys d'Halicarnasse et l'autochtonie des Etrusques, dans *Colloque Histoire et historiographie, Clio*, Paris, 1980, p. 51.

[82] Voir I, 30, 2: ἀρχαῖόν τε πάνυ τὸ ἔθνος καὶ οὐδενὶ ἄλλῳ γένει οὔτε ὁμόγλωσσον οὔτε ὁμοδίαιτον ὂν εὑρίσκεται (cette nation se révèle être très ancienne et sans la moindre parenté avec quelque autre race, qu'il s'agisse de la langue ou du genre de vie.

dont les propres recherches n'ont fait, en quelque sorte, qu'en corroborer la véracité. Elle représente assurément un des points forts sur lesquels peut se fonder la réputation de sérieux scientifique qui est actuellement assez généralement faite par les étruscologues à Denys – et que vient encore appuyer, dans la formulation qu'il donne à sa propre conclusion en faveur de la thèse autochtoniste, la grande prudence, la modestie même avec laquelle il s'exprime.

Mais cet indéniable fond de vérité ne doit pas nous dispenser, ici pas plus qu'ailleurs, d'essayer d'appréhender – dans la mesure du possible – à partir de quels éléments l'auteur augustéen a été amené à formuler une telle constatation. Or, une fois de plus, il est clair que les bases de ce raisonnement nous échappent. L'auteur ne se donne pas la peine d'étayer sa remarque du moindre élément de preuve...

Ainsi, en ce qui concerne les données linguistiques, peut-il s'agir d'une conclusion à laquelle il serait arrivé par lui-même? Cela supposerait une connaissance personnelle de la langue étrusque – qui paraît douteuse, quel que soit par ailleurs l'intérêt indiscutable que l'auteur augustéen porte aux *res Etruscae* [83]. Et dans le cas d'une opinion fondée sur l'avis d'un informateur, quel type d'information faut-il envisager? Une source écrite est possible. Un auteur comme Varron s'est bien évidemment intéressé à la langue étrusque, ne serait-ce que pour la question de la dette du latin à son égard [84]. Il a pu être amené de ce fait à présenter un jugement général sur cette langue analogue à celui qu'on lit chez Denys. Mais – indépendamment du problème controversé de la dépendance de Denys envers, précisément, le polygraphe de Réate [85] – il est clair qu'une source écrite n'est pas la seule à envisager. Nous avons rappelé la suggestion de J. Heurgon, que les informations sur les Etrusques – et leur langue – auraient pu venir au rhéteur grec de ses conversations avec des amis romains [86].

[83] Sur ce point, et la discussion à ce propos, voir *supra*, p. 30-33.

[84] Voir la référence faite au 1. V du *De lingua Latina* par Jean le Lydien, *Mag.*, II, 13: ὅτι οὐ Ῥωμαικὸν τουτὶ τὸ ῥημάτιον, μάρτυς ὁ Ῥωμαῖος Βάρρων ἐν βιβλίῳ πέμπτῳ περὶ Ῥωμαικῆς διάλεκτου ἐν ᾧ διορθοῦται ποία μέν τις λέξις Αἰολική, ποία δὲ Γαλλική, καὶ ὅτι ἕτερα μὲν ἡ Θούσκων, ἄλλη δὲ Ἐτρούσκων, ὧν συγχυθεισῶν ἡ νῦν κρατούσα τῶν Ῥωμαίων ἀπετελέσθη φωνή. Sur les problèmes posés par cette référence. *Les Pélasges en Italie*, p. 446, n. 29, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 512, n. 84.

[85] Voir plus loin, p. 172-178.

[86] Voir *supra*, n. 77.

Qu'on ne puisse en tout cas pas transférer purement et simplement au cas de Denys ce qui serait la démarche d'un savant moderne apparaît au fait qu'il adjoint à la remarque sur l'isolement linguistique des Etrusques – que nous ne saurions qu'approuver – une remarque parallèle concernant leur isolement culturel: par rapport à ses voisins, le peuple étrusque n'est non seulement pas ὁμόγλωσσον, mais pas non plus ὁμοδιαίτιον. Or déjà une telle affirmation est beaucoup plus contestable – même du seul point de vue de ce que pouvaient en penser les Anciens. Il y avait par exemple toute la question des emprunts, reconnus, faits par les Romains à la civilisation étrusque, par exemple dans le domaine des insignes et des tenues des magistrats, des jeux ou des cérémonies religieuses [87]. Ou plutôt on voit, par cet exemple, que le débat peut avoir une dimension qui ne se limite pas à la seule constatation, à objectif purement scientifique, des données: car un point comme celui-là implique une dette des Romains par rapport à leurs voisins du nord, et D. Musti a montré que c'était un des éléments sur lesquels se marquait l'opposition entre une tendance philo-étrusque et une tendance anti-étrusque dans l'historiographie romaine [88]. Autrement dit, une telle affirmation d'isolement des Etrusques peut avoir une valeur polémique, et signifier que les Romains, leurs voisins, n'ont rien de commun avec eux...

Quoi qu'il en soit de la signification que peut prendre cette remarque quant à la culture des Etrusques, il est aussi à noter que certains au moins des éléments sur lesquels elle s'appuie ont des chances d'être, là aussi, les points, limités, sur lesquels l'attention des observateurs anciens s'était focalisée. Il y avait certes une tendance à souligner l'originalité des Etrusques et de leur civilisation – ce qui a pu fournir sa base à une affirmation comme celle que l'on trouve ici. Mais cette impression était fondée sur des points bien précis, et limités. Ainsi nous avons une attestation de ce qu'Aristote aurait écrit des Τυρρηνῶν νόμιμα [89]; mais il est remarquable que ce

[87] Voir p. ex. J. Heurgon, *La vie quotidienne chez les Etrusques*, Paris, 1961, resp. p. 59-61, 241-169, p. 52-55 et 278-283. Pour les jeux, on se reportera maintenant à J.-P. Thuillier, *Les jeux athlétiques dans la civilisation étrusque*, BEFAR, 256, Rome, 1985. Cf. aussi *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 369-392 (jeux), p. 393-403 (toge et insignes de magistrats).

[88] Voir *Tendenze*, p. ex. p. 25, 34-37.

[89] Voir Ath., I, 42, 23 D = fr. 607 Rose. Mais Aristote ne s'en tenait certainement pas à ces seuls « commérages » (pour reprendre l'expression de J. Heurgon); on sait qu'il fait état en *Polit.*, 3, 9, 6-7 = 1280 a b, des accords entre Etrusques et

que nous en savons rejoigne un des thèmes privilégiés de la littérature grecque sur les mœurs des Etrusques: leur τρυφή, par laquelle ils se seraient distingués de tous les autres peuples – selon un *topos* qui se rencontre depuis le IVème s., avec des auteurs comme Théopompe, ou le Sicilien Alcimos, puis Timée et Héraclide le Pontique [90].

Ces traits jugés caractéristiques de la civilisation étrusque, et par lesquels ce peuple était, pour les Anciens, différent des autres, n'étaient d'ailleurs pas nécessairement des défauts, témoignant donc d'une vision hostile à leur égard. La suite du texte de Denys – à propos de l'explication du nom latin des Etrusques *Tusci* par le grec θυοσκόοι [91] – montre qu'il connaît la réputation qu'ils avaient, aux yeux des Romains, d'être les plus religieux des hommes [92]. Là encore, c'est un des points par lesquels leur peuple pouvait être estimé οὐδὲ ὁμοδιαίτιον par rapport aux autres: mais cela n'avait, cette fois, plus rien de péjoratif [93].

Carthaginois (sur cette question, voir p. ex. les études récentes de M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, BEFAR, 258, Rome, 1985, p. 449-450, n. 178, et M. Cristofani, Gli Etruschi e i Fenici nel Mediterraneo, *Atti del II Congresso Fenico-Punico*, Rome, 1987 (1991), I, p. 67-73).

[90] Sur cette question, A. Passerini, La τρυφή nella storiografia ellenistica, *RFIC*, 11, 1934, p. 35-56, J. Heurgon, *o. c.* à n. 87, p. 47-49, W. V. Harris, *Rome in Etruria and Umbria*, Oxford, 1971, p. 14-15; les sources principales sont Théopompe, FGH 115 F 204 = Ath., 12, 14, 517 d-518 b, Alcimos, FGH 560 F 3 = Ath., 12, 14, 518 b, Timée, FGH 566 F 1 = Ath., 4, 38, 153 d, et 12, 14, 517 d, et F 50 = 12, 17-18, 519 b-520 c, Héraclide le Pontique, *De reb. publ.*, 16 = *F.H.G.*, II, p. 217, 16.

[91] Voir I, 30, 3, cité *supra*, n. 51. Sur cette étymologie, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 510-514, et (pour la variante faisant intervenir aussi le nom de l'encens *tus*) notre article Une explication antique du nom des Etrusques chez Isidore de Séville: aperçus sur le développement de la divination étrusque à date tardive, *Gerion*, 9, 1991, p. 289-298.

[92] Selon la formule célèbre de Tite-Live, V, 1, 6, *gens ante omnes alias ... dedita religionibus*. Sur cette question, Les Etrusques et le sacré, *BAGB*, 3, 1989, p. 247-262, et sur l'évolution de l'image des Etrusques entre la période grecque et la période romaine que cela traduit, Les plus religieux des hommes, *XX^ème^ rencontre de linguistique et de littérature*, Cortone, 1990, *Clelia*, XI, 1992, p. 75-81.

[93] Mais on peut noter que Denys restreint singulièrement la part de l'apport religieux étrusque à Rome – donnée qui justifie fondamentalement cette réputation des Etrusques dans les sources latines. Ainsi il ne leur attribue pas vraiment l'origine de l'interprétation favorable des foudres tombant de la gauche (II, 5, 2-5, avec D. Musti, *Tendenze*, p. 32) ni ne les fait intervenir dans les rites de fondation (I, 88) – qui sont pourtant ailleurs clairement caractérisés comme étrusques (Varr., *L.L.* V, 143: *Etrusco ritu*, Plut, *Rom.*, 11, 1: ἐκ Τυρρηνίας μεταπεμψάμενος ἄνδρας ἱεροῖς τισι θεσμοῖς καὶ γράμμασιν ὑφηγουμένους ἕκαστα καὶ διδάσκοντας ὥσπερ ἐν τελετῇ, Macr., *Sat.*, V, 19, 13, citant Granius Licinianus se référant aux *sacra Tagetica*).

Il est assurément impossible de déterminer si, pour avancer son assertion sur l'originalité culturelle des Etrusques, Denys s'est fondé sur ces points précis que nous avons évoqués. Mais nous pouvons au moins en retenir le fait qu'il était relativement banal, dans la littérature ancienne, que la singularité de ce peuple fût soulignée – que ce soit dans un sens positif ou négatif d'ailleurs. Dans ces conditions on n'est pas nécessairement autorisé à conclure de la formule de l'auteur augustéen qu'il ait été beaucoup au-delà de cette sorte d'impression générale que donnaient les Etrusques. Celle-ci pouvait lui sembler suffisante pour permettre une telle affirmation – sans qu'on soit en droit de poser l'existence, de sa part, d'une enquête approfondie sur la civilisation étrusque.

Certes il va bientôt, dans ce passage, parler de son intérêt pour les Etrusques, de sa conscience de l'importance de leur civilisation. Mais ce serait une erreur que de conclure que c'est cet intérêt – réel – qui l'amène, au terme d'une étude systématique, à aboutir à l'idée de la singularité du peuple étrusque. Celle-ci, exprimée dans un ouvrage qui est centré sur l'histoire de Rome et non sur celle de l'Etrurie, a beaucoup plus de chances de traduire une perception somme toute assez répandue de l'*ethnos* étrusque – et surtout de répondre à la volonté, fondamentale chez Denys comme D. Musti l'a bien dégagé, d'établir un clivage radical entre Rome et le monde toscan [94].

Il ne faut pas perdre de vue en effet que, même s'agissant du problème de la langue étrusque – pour lequel il ne viendra à personne l'idée de contester la validité de l'affirmation de l'auteur –, cet arrière-plan idéologique ne peut être omis. Car souligner l'isolement de la langue étrusque a des incidences par rapport au latin. Un auteur comme Varron admettait parfaitement la part de l'apport étrusque dans la constitution de la langue latine. Il concevait le latin comme formé de la fusion d'éléments divers – citant l'apport de l'éolien, du gaulois, de l'« étrusque » distingué du « toscan », sans oublier bien sûr celui du sabin [95]! Denys, on le sait, a une conception beaucoup plus restrictive: en I, 90, 1, il s'en tient strictement à la conception « éolienne » du latin, dérivé linguistique de la tradition

[94] Sur ce point, voir chapitre précédent, p. 26-35.

[95] Pour les éléments éoliens, gaulois, « étrusques » et « toscans » du latin, voir *l. c.* à n. 84. Pour la question de la part du sabin, nous pouvons renvoyer à l'étude classique de J. Collart, *Varron, grammairien latin*, Paris, 1954, avec la notion de « pansabinisme », p. 230-232.

sur l'arcadisme romain [96]. Il ne pouvait, de ce fait, qu'être amené à restreindre l'idée d'un apport d'élements étrusques au latin – et à accentuer celle de l'isolement linguistique de l'étrusque.

Par là nous ne voudrions pas nier la pertinence des remarques que fait Denys dans ce passage, ni même le fait qu'il les fonde sur une certaine connaissance des données étrusques, ou sur un réel intérêt pour elles. Mais on ne saurait prendre en considération que cet aspect. Même ces notations, fondées, rentrent dans la démonstration d'ensemble que l'historien veut faire de l'hellénisme de Rome – et par là de son hétérogénéité par rapport au *nomen Etruscum*. Chez Denys orientation idéologique et souci d'information ne se laissent pas séparer: jusque dans sa fameuse phrase sur la singularité linguistique et culturelle des Etrusques, il apporte des éléments à la démonstration d'une thèse.

* * *

Fin de l'excursus

Une fois qu'il a conclu dans le débat sur l'origine des Etrusques et tranché en faveur de la position autochtoniste, Denys ne quitte pas pour autant immédiatement le domaine des *res Etruscae*. Il achève son panorama de la question étrusque par des considérations plus générales sur ce peuple et son histoire.

Nous retrouvons ici en effet tout d'abord la question du nom, ou plutôt des noms des Etrusques, qui nous était déjà apparue comme un fil directeur de la présentation des faits concernant cette population au début de la discussion sur leur origine – en I, 26, 2, et I, 27, 1. Denys conclut en premier lieu sur l'explication du nom grec de Tyrrhènes: en fait sa position consiste à superposer les deux types d'interprétations qu'il trouvait dans la littérature antérieure, celle par le terme signifiant « tours » et celle par l'éponyme Tyrrhènos [97]. Il semble ainsi admettre l'existence d'un Tyrrhènos qui serait déconnecté de la légende lydienne: mais il est évident que nous n'en avons nulle trace ailleurs, et que c'est simplement, de sa part, une manière de conclure sur la question du nom grec des Etrusques,

[96] Sur cette question, *Les Pélasges en Italie*, p. 446-453.
[97] Voir I, 30, 2; passage cité *supra*, n. 50.

en reprenant les deux explications qui en avaient été avancées. Cela n'est pas parfaitement cohérent avec sa démonstration, qui l'a amené à rejeter la tradition sur Tyrrhènos. Mais c'est un indice – point sur lequel nous reviendrons – de ce qu'il suit une source qui traitait de la question du nom des Etrusques et ne visait pas à en déterminer l'origine. Puis il évoque les noms des Etrusques dans les langues autres que le grec: les deux désignations du peuple en latin - *Etrusci* et *Tusci* – et la dénomination donnée comme indigène de *Rasenna* [98].

Dans ce passage, Denys continue bien sûr à donner l'impression d'un souci d'apporter à son lecteur la documentation sur les Etrusques la plus complète qui soit. Et, une fois de plus, nous nous trouvons en présence d'un exposé sur la question sans équivalent ailleurs dans la littérature antique. Les notices consacrées au nom des Etrusques que nous pouvons trouver par exemple chez Pline l'Ancien ou Isidore de Séville sont beaucoup moins riches [99]: Denys est notre seul informateur en ce qui concerne le nom *Rasenna*, et on ne trouve de trace de l'étymologie par τύρσεις en dehors de lui que dans une scholie à Pindare et deux scholies de Tzetzès à l'*Alexandra* de Lycophron – qui sont vraisemblablement fondées sur son ouvrage [100]. De ce point de vue on ne peut qu'être sensible, encore une fois, à l'érudition et à la volonté d'exhaustivité de l'auteur: même s'il présente une thèse, il le fait en fournissant des éléments qui ne se limitent pas à celle-ci.

On peut assurément parler d'un véritable intérêt pour les Etrusques – par-delà le rôle qu'il leur attribue dans la conception qu'il

[98] En I, 30, 3: passages cités *supra*, n. 51 et 52.

[99] Pour Pline, III, 5 (8), 50, pour Isidore, *Et.*, 9, 28, 6, et 14, 20 et 22. Le premier évoque les noms latins de *Tusci* et d'*Etrusci*, avec le même principe d'explication que chez Denys (ce qui s'explique par une dépendance commune de Varron), et celui grec de Tyrrhènes, référé à Tyrrhènos; le second tient compte du nom d'Etrurie, et de là d'*Etrusci*, pour lequel est proposé une explication éponymique (*ab Etrusco principe*) et une autre par ἕτερος et ὅρος, et de celui de *Tusci*, référé à la fois à plusieurs mots de la famille de θυεῖν et à *tus* (voir *supra*, n. 91).

[100] Schol. *ad* Pind., *Ol.*, II, 127: τύρσιν · πόλιν · κυρίως δὲ τὸ τεῖχος · λέγονται δὲ πρῶτοι Τυρσηνοὶ τὴν τῶν τειχῶν κατασκευὴν εὑρηκέναι; Tzet., *ad Lyc.*, 717: τύρσις · τὸ τεῖχος, ὅτι Τυρσηνοὶ πρῶτον τειχοποιίαν εὗρον/τύρσις · τὸ τεῖχος, διότι παρα τοῖς Τυρσηνοῖς πρῶτον ἐπενοήθη τεῖχος, 1209: τύρσις · τὸ τεῖχος, ὅτι πρῶτοι Τυρσηνοὶ τειχοποιεῖν ἤρξαντο. Ces textes donnent une portée générale à l'introduction des murailles par les Tyrrhènes, alors que Denys limitait leur rôle à l'Italie (πρῶτοι τῶν τῇδε οἰκούντων). De plus, le rapport entre τύρσις et Τυρρηνοί semble inversé: ce sont les tours qui paraissent recevoir leur nom des Tyrrhènes, et non plus l'inverse.

se fait de la préhistoire italienne. Et celui-ci se manifeste bien sûr surtout dans la dernière phrase qu'il leur consacre dans cet exposé, où il évoque « quelles cités les Etrusques ont habitées, quelles formes de gouvernement ils ont instituées, quelle puissance considérable ils ont acquise tous ensemble, et combien d'actions mémorables ils ont accomplies, quel fut le cours de leur destin » [101]. Certes nous n'avons aucun moyen de savoir ce qu'il en connaissait effectivement, et nous avons vu les problèmes que pose la référence à « un autre exposé » où ces questions auraient été abordées [102]. Mais il serait injuste d'estimer que cette formule n'est qu'un pur effet de prétérition sans véritable fondement, et qu'elle ne traduise pas une juste conscience de l'importance historique des Etrusques. Denys a certainement une perception exacte du fait – même si cela ne doit pas empêcher, non plus, d'admettre que la logique de son système l'amène en même temps à faire de ces Etrusques de purs barbares, sans rapport avec l'hellénisme.

En tout cas cette sorte d'*excursus* sur les Etrusques – mais dont nous avons vu en réalité qu'il représentait un élément important de la présentation de l'histoire ancienne de l'Italie pour l'auteur [103] – se termine par cette insistance sur la grandeur passée de leur peuple. Cette partie est achevée. Denys n'a plus qu'à revenir – rapidement – sur la disparition des Pélasges, point qui avait introduit le discours sur les Etrusques. La précision, de nouveau en I, 30, 5, qu'un petit nombre d'entre eux a subsisté, en compagnie des Aborigènes, et qu'ils ont ensuite contribué à la fondation de Rome [104], montre que l'historien retrouve la trame de sa narration: il relate une histoire de Rome, orientée dans le sens de la démonstration du caractère hellénique de l'*Urbs*. Les Pélasges y contribuent pour leur part. Mais avec cette reprise le discours les concernant s'achève [105]: Denys peut passer à la strate suivante du peuplement hellénique de Rome, celle repré-

[101] I, 30, 4: πόλεις δὲ ἄστινας ᾤκισαν οἱ Τυρρηνοί, καὶ πολιτευμάτων οὕστινας κατεστήσαντο κόσμους δύναμίν τε ὁπόσην ἐκτήσαντο καὶ ἔργα εἴ τινα μνήμης ἄξια διεπράξαντο, τύχαις τε ὁπόιαις ἐχρήσαντο, ἐν ἑτέρῳ δηλωθήσεται λόγῳ.

[102] Voir chap. précédent, p. 25, n. 75.

[103] Sur l'importance de la question étrusque pour la perception de Rome elle-même, voir chapitre précédent, p. 30-33.

[104] Voir I, 30, 5; passage cité *supra*, n. 13.

[105] Cf. la formule finale καὶ τὰ μὲν ὑπὲρ τοῦ Πελασγικοῦ γένους μυθολογούμενα τοιάδε ἐστί (tels sont donc les récits légendaires concernant le peuple pélasgique).

sentée par les Arcadiens d'Evandre – dont il commence à traiter au chapitre 31.

* * *

Conclusion sur la démarche de Denys

Ainsi la discussion à laquelle se livre Denys sur le problème de l'origine des Etrusques offre, aux yeux de l'étruscologue actuel, un caractère à la fois satisfaisant et irritant: il peut y retrouver tout aussi bien de saines exigences de méthode que d'incontestables faiblesses. L'historien augustéen témoigne certainement d'un désir remarquable d'exposer en détail les thèses en présence, et d'en faire une critique méthodique – qui le met à part de tout ce que l'Antiquité nous a transmis sur le sujet. Il manifeste le souci de tenir compte de l'ensemble de ce que lui fournissent les sources littéraires qu'il peut avoir à sa disposition, et de procéder à leur confrontation – alors que les autres auteurs qui se sont occupés du sujet se contentent d'exposer leur version des faits. Il manifeste, d'une manière encore plus intéressante pour nous, la volonté de ne pas se contenter d'un catalogue des autorités de référence, mais il a conscience de l'importance des données de fait concernant l'objet de l'enquête, et des éléments sur lesquels doit se fonder la définition de l'*ethnos* étrusque: faits de langue, traits essentiels de civilisation et de culture. L'écrivain d'Halicarnasse est le seul auteur antique à avoir traité du problème avec une telle ampleur, avec une telle largeur de vues. Il apparaît vraiment impossible de le réduire aux dimensions d'un petit esprit prétentieux, en quête d'une originalité obtenue par l'invention d'une théorie artificielle – n'hésitant même pas, comme on l'a parfois envisagé, à inventer de fauses références ou à falsifier les textes pour en tirer argument en faveur de ses vues [106].

Cependant, en même temps, il est difficile pour un spécialiste actuel de ne pas juger sévèrement de certains aspects de la démarche de Denys. Les justes principes d'observation des données de fait, concernant la langue ou la civilisation, qui sont hautement proclamés par

[106] Pour l'hypothèse de garants de la thèse autochtoniste qui n'auraient jamais existé, voir *supra*, p. 8; pour celle d'une altération de la citation qu'il fait de Her., I, 57, *Les Pélasges en Italie*, p. 101-106.

l'auteur ne transparaissent pas dans son texte – où n'apparaît pas l'analyse précise qui en semblerait la suite logique et nécessaire. Il faut nous contenter d'affirmations générales et incontrôlables! Bien plus, quelquefois, on peut même franchement douter que la formulation recouvre une information réelle: ainsi en ce qui concerne la langue lydienne comparée à celle des Etrusques.

D'autre part, ces aspects, qui nous paraissent les plus intéressants dans la démarche de Denys, n'occupent somme toute qu'une place réduite dans la discussion. Celle-ci garde encore souvent l'aspect d'un simple conflit entre autorités de référence. La thèse pélasgique se voit récusée au nom de l'autorité d'Hérodote, par l'utilisation du passage de I, 57, sur la langue des Pélasges. Et la thèse lydienne l'est au nom de celle de Xanthos, réputé être une autorité supérieure à celle même du « père de l'histoire » quand il s'agit de faits concernant la Lydie. Il y a d'ailleurs un aspect indéniablement cocasse à constater que, à deux chapitres de distance et suivant les besoins, Hérodote est soit promu au rang d'autorité indiscutable, soit considéré comme ne faisant pas le poids par rapport à Xanthos! Ce petit jeu de recherche de garants qui emportent l'adhésion semble d'autant plus vain que – nous l'avons vu pour la question de la présentation de la situation de Cortone au sein de l'ensemble étrusque qui découle de Her., I, 57 – il se fait en l'absence de tout essai de confrontation du contenu des informations avec ce qu'on peut savoir des données sous-jacentes.

Néanmoins il faut reconnaître que ces griefs que nous sommes tentés de faire aujourd'hui à l'encontre de la démarche suivie par Denys ne sont guère pertinents lorsqu'on prend en considération le fait – tout simplement – qu'il n'est pas un étruscologue moderne. Après tout, comme le rappelait F. Schachermeyr [107], les méthodes et les exigences de la démonstration, pour un auteur antique, n'étaient pas celles que nous avons aujourd'hui. Et on peut estimer, avec M. Pallottino, qu'il a fait un usage judicieux, compte tenu des critères de l'époque, des moyens critiques qu'il avait à sa disposition [108].

Il convient surtout de ne pas perdre de vue que Denys n'est pas un spécialiste d'antiquités – même par rapport à ce que ce terme pouvait signifier de son temps. Son intention n'est pas de rassembler

[107] *Voir Etruskische Frühgeschichte*, Berlin, 1929, p. 213.
[108] Voir *Etruscologia*, p. 82.

les traditions, et éventuellement de les discuter, avec le seul souci de dégager la vérité de ce qu'elles recouvrent. Il est, il ne faut pas l'oublier, un rhéteur, et on peut dire que ses *Antiquités romaines* sont organisées comme un discours destiné à démontrer la conception qu'il se fait de Rome – que celle-ci est d'origine grecque [109]. Et les moyens de cette démonstration sont souvent plus de l'ordre de ceux qu'on attend d'un orateur que d'un historien – du moins au sens ou nous entendrions ce terme [110]. Ainsi il peut faire allusion à l'importance des données linguistiques. Mais il ne les exposera pas en détail [111]. Il n'est pas grammairien, et il juge, très probablement, que des considérations techniques trop précises lasseraient l'attention de son public. De même, l'effet attendu sur ce public de l'usage des autorités de référence était évidemment tout autre que l'impression que peut nous faire aujourd'hui le recours à un tel procédé. L'évocation d'un nom prestigieux comme celui d'Hérodote, les épithètes flatteuses qui accompagnent l'allusion à Xanthos participaient certainement de l'efficacité du discours. De ce point de vue, la composition du chapitre 28 est significative: après une allusion anonyme en 28, 1, aux πολλοὶ συγγραφεῖς qui ont adopté la thèse lydienne, le reste du chapitre est scandé par la série des trois noms d'auteurs de référence, Xanthos, Hellanicos, Myrsile, avec à chaque fois ce nom jeté en tête de phrase et la simple articulation d'un δέ. Cette composition nous surprend: elle revient, nous l'avons vu, à mettre sur le même plan, à simplement juxtaposer des références dont la fonction dans le raisonnement n'est pas du tout la même. Mais c'est que

[109] Sur Denys en tant que rhéteur, on pourra maintenant se reporter à A. Hurst, Denys d'Halicarnasse, un critique grec dans la Rome d'Auguste, *ANRW*, II, 30, 1, 1982, p. 839-865, avec bibliographie.

[110] Evidemment la conception que les Anciens se faisaient de l'histoire était autre que la nôtre; sur la position de Denys par rapport à la tradition historique de son temps, E. Gabba, *Dionysius and the History of Archaic Rome*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, chap. 3 « Dionysius's Historical Tenets and Methods », p. 60-90.

[111] Ainsi il est typique que, lorsqu'il fait référence à la thèse faisant du latin un dialecte grec du groupe éolien, en I, 90, 1, il se contente d'une affirmation générale, sans l'appuyer sur aucune donnée précise. On trouve certes parfois dans le livre I des allusions à des questions d'étymologie (outre celles concernant les noms des Etrusques, cas du nom des Aborigènes avec les trois explications distinctes proposées en I, 10, 1 et 2, et 13, 3) ou des considérations sur des faits de langue (problème du digamma « éolien » en I, 20, 2-3); mais il est remarquable que dans tous ces cas l'historien semble reproduire des informations d'origine varronienne (pour le premier cas, voir plus loin, p. 125-131; pour le second, *Les Pélasges en Italie*, p. 442-443).

l'articulation logique – que Denys ne donne pas – compte moins que l'effet qui ressort de cette accumulation elle-même: le public doit être frappé par cet étalage d'érudition, et de tous ces noms qui sont ceux d'auteurs qui font figure d'opposants à la doctrine la plus communément admise, celle qui fait venir les Etrusques de Lydie.

Ces procédés sont de l'ordre du discours, de ceux qu'un rhéteur peut utiliser pour convaincre du bien-fondé d'une thèse. Mais leur place, dans la partie des *Antiquités romaines* qui nous concerne, est finalement de nature à renforcer la cohésion de cette partie avec le reste de l'œuvre. Nous l'avons souligné, rien ne serait plus faux que de traiter ces pages à part de l'ensemble de l'histoire romaine de Denys. Il ne s'agit pas d'un élément distinct, où l'auteur traiterait pour elle-même une question qu'il aurait rencontrée dans le cours de sa narration. Ces chapitres, comme l'a souligné D. Musti, ont leur place dans la démonstration à laquelle se livre Denys lorsqu'il fait œuvre d'historien. La démonstration que les Etrusques sont des autochtones – on pourrait dire ne sont que des autochtones – est un corollaire nécessaire à ses yeux de celle que les Romains sont des Grecs. C'est pourquoi tout doit tendre, jusque dans ces pages, à concourir au but qu'il s'est fixé. C'est pourquoi y prime l'efficacité du discours. Celui-ci, de notre point de vue, peut intégrer des éléments qui sont de grande valeur scientifique, et d'autres qui sont en revanche très contestables de ce point de vue. Mais ce n'était assurément pas là le critère fondamental pour l'auteur – ni pour son public.

CHAPITRE 3

VISIONS GRECQUES DE L'AUTOCHTONIE

Peuples autochtones dans les Antiquités romaines

La démonstration de Denys d'Halicarnasse aboutit à appliquer aux Etrusques le concept d'autochtonie. Mais ils ne sont pas le seul peuple qui se trouve ainsi défini dans les *Antiquités romaines.* Le même terme d'autochtones (αὐτόχθων) est appliqué par l'historien aux Sicules, qui sont pour lui les plus anciens habitants connus du Latium [1]. Il l'est également aux Pélasges, lorsque Denys évoque leur implantation originelle en Argolide, zone d'où ils seraient partis vers la Thessalie, et de là ensuite vers l'Italie – avant leur dispersion finale et leur éviction de Toscane [2]. Le mot αὐτόχθων se retrouve encore à propos des Aborigènes, mais cette fois il est vrai non dans une conception qui est prise à son compte par l'historien, mais dans une des variantes de la tradition les concernant qui n'est pas celle qu'il suit pour sa part [3]. On peut en outre relever des emplois du mot αὐθιγενής, qui apparaît employé dans l'ouvrage comme l'équivalent d'αὐτόχθων: Denys use indifféremment des deux termes pour définir les Sicules [4]. Ce même mot αὐθιγενής sert à caractériser les

[1] Voir II, 1, 1: βάρβαροί τινες ἦσαν αὐτόχθονες Σικελοὶ λεγόμενοι, πολλὰ καὶ ἄλλα τῆς Ἰταλίας χωρία κατασχόντες (ses premiers habitants étaient des barbares autochtones, appelés Sicules, qui occupaient également de nombreuses autres régions d'Italie).

[2] Voir I, 17, 2: πρῶτον μὲν γὰρ περὶ τὸ καλούμενον νῦν Ἀχαικὸν Ἄργος ᾤκησαν αὐτόχθονες ὄντες, ὡς οἱ πολλοὶ περὶ αὐτῶν λέγουσι (ils habitèrent d'abord les environs de l'actuelle Argos d'Achaïe dont de nombreux témoignages affirment qu'ils étaient des autochtones).

[3] Voir I, 10, 1: τοὺς δὲ Ἀβοριγῖνας, ἀφ'ὧν ἄρχει Ῥωμαίοις τὸ γένος, οἱ μὲν αὐτοχθόνας Ἰταλίας, γένος αὐτὸ καθ'ἑαυτὸ γενόμενον, ἀποφαίνουσιν (les Aborigènes, dont est issu le peuple romain, seraient, selon certains, des autochtones de l'Italie). Sur la question des Aborigènes, voir chapitre suivant, p. 125-140.

[4] Voir II, 1, 1, pour l'emploi d'αὐτόχθονες; mais on a αὐθιγενής en I, 9, 1: βάρβαροι Σικελοὶ ἔθνος αὐθιγενές. De toutes manières, la définition des Sicules comme autochtones est explicite, et non implicite chez Denys - point qui peut avoir une certaine portée dans l'appréciation de la valeur du concept, dans la mesure où,

Ombriens [5]: il apparaît il est vrai dans une référence à Zénodote de Trézène, mais comme ce que l'historien augustéen affirme ailleurs, en son nom propre, des Ombriens est en accord avec une telle vision autochtoniste de ce peuple [6], on peut estimer qu'il prend à son compte une telle conception de l'*ethnos* ombrien [7].

Ainsi l'autochtonie caractérise dans l'œuvre de l'historien d'Halicarnasse toute une série de peuples. Ce sont, il convient de le noter, des peuples grecs autant qu'italiens: on y retrouve aussi bien les Pélasges – qui sont de purs Hellènes pour Denys [8] – que les Sicules, les Ombriens, et évidemment les Etrusques. A ce titre ces peuples se distinguent d'autres, à qui on peut appliquer le concept d'ἐπήλυδες, d'immigrés, pour reprendre la catégorie que l'historien oppose à celle d'autochtones à propos des Tyrrhènes en I, 26, 2 [9]. C'est le cas bien sûr des peuples venus de Grèce en Italie, auxquels Denys s'intéresse en priorité – dans la mesure où il les utilise pour la démonstration de l'hellénisme de Rome. Mais on peut également qualifier d'ἐπήλυδες certains peuples barbares d'Italie. Selon encore une fois des vues que l'historien ne retient pas, mais dont il fait néanmoins état, les Aborigènes auraient ainsi été des barbares immigrés en Italie centrale: ils auraient été des Ligures venus s'établir dans cette zone de la péninsule [10]. Et il adopte personnellement une position de ce type dans le cas des Sicanes. Il suit dans leur cas non la thèse autochtoniste (qui cependant existe), mais une thèse migratoire, qui les considère comme une population espagnole chassée de la péninsule ibérique vers la Sicile par les Ligures [11]. Dans ce cas on a une migration

dans leur cas, la grandeur de ce peuple n'est pas soulignée comme elle l'est dans le cas des Etrusques ou des Ombriens.

[5] Voir II, 49, 1 = FGH 821 F 3: Ὀμβρικοὺς ἔθνος αὐθιγενές. Sur cet auteur, *Les Pélasges en Italie*, p. 461-468, et maintenant T. P. Wiseman, The Wife and Children of Romulus, *Class Quart*, 33, 1983, p. 445-452.

[6] Voir I, 19, 1: καὶ ἦν τοῦτο τὸ ἔθνος ἐν τοῖς πάνυ μέγα τε καὶ ἀρχαῖον (c'était une nation exceptionnellement grande et ancienne); l'historien reconnaît donc aux Ombriens une antiquité et une importance analogues à celles qu'il attribue en I, 30, 2, aux Tyrrhènes autochtones (ἐπιχώριον τὸ ἔθνος...ἀρχαῖόν τε πάνυ). D'autre part les Ombriens sont définis comme barbares en I, 13, 4, et I, 89, 3 (où ils sont encore associés aux Etrusques), ce qui correspond à leur caractère de population autochtone de l'Italie.

[7] Sur la question des Ombriens en général, voir chapitre suivant, p. 119-123.

[8] Sur ce point, voir plus haut, p. 61.

[9] Voir texte cité plus haut, p. 42, n. 20.

[10] Sur cette tradition, voir chapitre suivant, p. 118-119 et 129.

[11] Sur la question des Sicanes, voir chapitre suivant, p. 123-125.

affectant un peuple barbare, et amenant d'un pays barbare une population établie historiquement en Italie.

On peut donc constater que les catégories que Denys utilise dans la discussion portant sur l'origine des Etrusques se retrouvent dans l'ensemble de l'œuvre, appliquées à d'autres populations. Est-on en droit, à partir de l'emploi qui en est fait, de leur attribuer une valeur spécifique, qui se manifesterait dans toutes leurs occurrences? Autrement dit, y aurait-il une signification commune à envisager derrière les diverses applications de la catégorie d'« autochtones » – ou au contraire de celle d'« immigrés »?

* * *

Valorisation de l'autochtonie en Grèce

Il est en effet difficile de ne pas tenir compte du fait que nous nous trouvons en présence, chez les Grecs, d'un discours théorique sur le concept d'autochtonie, qui paraît lui attribuer une signification intrinsèquement positive.

Le témoignage d'Aristote à ce sujet paraît formel. Dans un passage du livre I de la *Rhétorique* où il examine les types d'arguments par lesquels on peut emporter la conviction dans un discours, il envisage ce qui est susceptible de souligner la grandeur et la gloire d'un peuple. L'argument le plus probant, pour lui, est l'autochtonie [12]: c'est le signe de la plus grande ancienneté, et l'indice de ce qu'un tel peuple a compté de nombreux grands hommes.

La liaison entre gloire et autochtonie est effectivement souvent pour ainsi dire automatique dans la littérature grecque. Ainsi dans le théâtre. Aristophane, juste après l'évocation de l'autochtonie des Athéniens, rappelle le courage qu'ils ont montré à la guerre face au Perse [13]. Euripide, dans le genre tragique, à la même époque, as-

[12] Voir *Rhet.*, I, 5: εὐγένεια μὲν οὖν ἐστιν ἔθνει μὲν καὶ πόλει τὸ αὐτόχθονας ἢ ἀρχαίους εἶναι, καὶ ἡγεμόνας τοὺς πρώτους ἐπιφανεῖς, καὶ πολλοὺς ἐπιφανεῖς γεγονέναι ἐξ αὐτῶν ἐπὶ τοῖς ζηλουμένοις (la noblesse consiste pour un peuple et une cité à être autochtone ou ancienne, à ce que ses premiers chefs aient été illustres et qu'aient été issus d'eux beaucoup d'hommes illustres en tout ce qu'on ambitionne).

[13] Voir *Vesp.*, 1076-1078: Ἀττικοὶ μόνοι δικαίως ἐγγενεῖς αὐτόχθονες/ ἀνδρικώτατον γένος καὶ πλεῖστα τήνδε τὴν πόλιν/ ὠφελῆσαν ἐν μάχαισιν, ἡνικ'ἦλθ'ὁ βάρβαρος (Athéniens (nous sommes) les seuls à être indigènes nés du sol, la race la plus courageuse, ceux qui ont le plus mérité de cette cité dans les combats, lorsque vint le barbare).

socie également les termes de κλεῖνος, illustre, et d'autochtone [14]. Mais, comme le suggère la remarque d'Aristote, on peut s'attendre à trouver encore plus fréquemment chez les orateurs une mise en relief de cette noblesse que confère l'autochtonie.

Ainsi, lorsqu'Hypéride doit prononcer, en 323, l'éloge des soldats athéniens morts au cours de la guerre lamiaque, il définit l'autochtonie comme « une gloire insurpassable » [15] – ayant donc recours au même mot εὐγένεια qu'utilisait Aristote. Avant lui, Démosthène, célébrant en 338 ceux tombés à Chéronée, l'employait pour caractériser l'autochtonie des habitants de l'Attique [16]. Isocrate, dans son *Panégyrique*, donc aux environs de 380, qualifie une telle origine de noble et de pleinement légitime [17], et le même orateur, dans son discours *sur la Paix*, qui a dû être prononcé en 356, parle à ce sujet de la meilleure des origines possibles [18]. Dans le *Panégyrique*, il considère même qu'une telle origine comporte une prédisposition à l'hégémonie:

[14] Voir *Ion*, 29-30 (passage où Apollon demande à son frère Hermès d'amener à Delphes le jeune Ion qui a été exposé par sa mère à sa naissance): ὦ σύγγον', ἐλθὼν λαὸν εἰς αὐτόχθονα/ κλεινῶν Ἀθηνῶν (mon frère, étant allé auprès du peuple autochtone de la glorieuse Athènes), 589-590 (dans la bouche de Ion): εἶναί φασι τὰς αὐτόχθονας/ κλεινὰς Ἀθήνας οὐκ ἐπείσακτον γένος (on dit que c'est l'illustre Athènes, autochtone, et race sans apport externe). Cf. aussi, mais avec référence seulement à l'ancienneté, 735-6 (vers où un vieillard s'adresse à Créuse): καὶ καταισχύνασ'ἔχεις/ τοὺς σοὺς παλαιοὺς ἐκγόνους αὐτόχθονας (tu n'as pas fait rougir tes antiques ancêtres, autochtones); également, *Erechtée*, I, 8: παλαιοῦ ἐκ γένους αὐτόχθονες (autochtones d'antique race).

[15] Voir *Epitaph.*, 7: περὶ δὲ Ἀθηναίων ἀνδρῶν τοὺς λόγους ποιούμενος, οἷς ἡ κοινὴ γενέσις αὐτόχθοσιν οὖσιν ἀνυπέρβλητον τὴν εὐγένειαν ἔχει, περίεργον ἡγοῦμαι εἶναι ἰδίᾳ τὰ γένη ἐγκωμιάζειν (je pense qu'il est superflu de faire l'éloge des familles en particulier quand je fais un discours à propos d'Athéniens, dont la commune naissance, pour eux qui sont autochtones, apporte une noblesse insurpassable).

[16] Voir *Epitaph.*, 4: ἡ γὰρ εὐγένεια τῶνδε τῶν ἀνδρῶν ἐκ πλείστου χρόνου παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις ἀνωμολόγηται. Οὐ γὰρ μόνον εἰς πάτερ'αὐτοῖς καὶ τῶν ἄνω προγόνων κατ'ἄνδρ'ἀνενεγκεῖν ἑκάστῳ τὴν φύσιν ἔστιν, ἀλλ'εἰς ὅλην κοινῇ τὴν ὑπάρχουσαν πατρίδα, ἧς αὐτόχθονες ὁμολογοῦνται εἶναι (la noble origine de ces héros est reconnue chez tous les hommes depuis très longtemps. Car ce n'est pas seulement à un père qu'on peut rapporter leur naissance, pour eux et pour chacun de leurs ancêtres, mais, ensemble, à leur patrie entière, dont il est admis par tous qu'ils sont nés, comme autochtones).

[17] En IV, 24: οὕτω καλῶς καὶ γνησίως γεγόναμεν (passage cité *infra*, n. 24).

[18] Voir 49: οἵτινες αὐτόχθονες μὲν εἶναί φαμεν καὶ τὴν πόλιν ταύτην προτέραν οἰκισθῆναι τῶν ἄλλων ..., 50: καὶ σεμνυνόμεθα μὲν καὶ μέγα φρονοῦμεν ἐπὶ τὸ βέλτιον γεγονέναι τῶν ἄλλων (nous affirmons être autochtones et que cette cité a été fondée avant les autres ... nous nous enorgueillissons et nous vantons d'avoir une meilleure origine que les autres).

elle constitue une supériorité de la nation qui peut se dire autochtone sur les autres [19].

Autres types d'origines

Bien avant Denys d'Halicarnasse, l'autochtonie rentre en effet dans un débat portant sur la valeur comparée des différents types d'origine auxquels peut remonter un peuple. Et on voit ainsi déjà, bien avant lui, mis en discussion un concept comme celui d'immigrés (ἐπήλυδες), que nous avons vu posé dans les *Antiquités romaines* comme alternatif à celui d'autochtones à propos des Etrusques. On rencontre il est vrai également une autre notion: celle de μιγάδες, désignant une population mêlée, faite du rassemblement d'individus de provenances diverses, ne résultant donc pas d'une migration organisée. Denys n'a pas recours à ce concept à propos des Etrusques – il ne semble pas leur avoir été appliqué dans la tradition à laquelle il se réfère –, mais on le rencontre dans une autre discussion sur les origines d'un peuple, celle portant sur les Aborigènes [20]: dans leur cas, on constate effectivement l'utilisation, dans les différentes versions de leur origine, des trois concepts d'αὐτόχθονες, d'ἐπήλυδες et de μιγάδες.

L'opposition autochtones/immigrés (αὐτόχθονες/ἐπήλυδες) est présente dans le *Panégyrique* d'Isocrate: il dénonce le scandale qu'il y aurait pour des autochtones à se voir sous la domination d'immigrés [21]. On retrouve la même idée chez Démosthène: il définit la supériorité de ceux qui sont autochtones, nés de la terre, en l'opposant à ce que

[19] Voir *Paneg.*, IV, 25: μόνοις γὰρ ἡμῖν τῶν Ἑλλήνων τὴν αὐτὴν τροφὸν καὶ πατρίδα καὶ μητέρα κάλεσαι προσήκει. Καίτοι χρὴ τοὺς εὐλόγως μέγα φρονοῦντας καὶ περὶ τῆς ἡγεμονίας δικαίως ἀμφισβητοῦντα καὶ τῶν πατρίων πολλάκις μεμνημένους τοιαυτὴν τὴν ἀρχὴν τοῦ γένους ἔχοντας φαίνεσθαι (en effet à nous seuls parmi les Grecs il convient d'appeler (notre terre) nourrice, patrie et mère. Il faut assurément que ceux qui font montre, avec raison, de sentiments de fierté et qui revendiquent à juste titre l'hégémonie et qui rappellent souvent les traditions des ancêtres montrent qu'ils ont une telle origine (= autochtone) pour leur race).

[20] Voir respectivement I, 26, 2 (passage sur lequel voir *supra*, p. 42), et I, 10, 2 (sur lequel *infra*, p. 133-135).

[21] Voir Isocr., *Paneg.*, 63: οὐ δή που πάτριόν ἐστι ἡγεῖσθαι τοὺς ἐπήλυδας τῶν αὐτοχθόνων (il n'est en rien conforme à la tradition que les immigrés commandent aux autochtones). Cf. D.H. III, 10, 4, sur lequel voir plus loin, p. 102-106.

représentent ceux qui n'y sont que des ἐπήλυδες, immigrés [22]. Le fait d'occuper depuis l'origine la terre sur laquelle on vit, et d'y exercer donc un droit de possession incontestable, est en effet jugé préférable à une situation résultant de l'immigration – qui suppose qu'on se soit emparé de cette terre et que la possession en résulte du droit de conquête: Lysias, dans son *Oraison funèbre*, et Isocrate, dans son *Panégyrique* [23], l'affirment sous des formulations analogues [24].

Un tel type d'origine, pour un peuple, est également jugé préférable au fait de s'être établi sur une terre jusque là inoccupée: le même passage d'Isocrate évoque cette autre possibilité. C'est en effet de cette manière qu'on se représentait la formation des peuples dits μιγάδες – c'est-à-dire ceux constitués par le rassemblement d'individus errants en quête de foyer. C'est à ce cas, différent de celui des ἐπήλυδες, qui sont conçus comme résultant d'une migration organisée, avec conquête du territoire, conforme en somme au modèle de la colonisation grecque historique, que s'applique ce concept de

[22] Voir Dem., *Epit.*, 4: μόνοι γὰρ πάντων ἀνθρώπων ἐξ αὐτῶν παρέδωσαν ὥστε δικαίως ἄν τις ὑπολάβοι τοῦς μὲν ἐπήλυδας ἐλθόντας εἰς τὰς πόλεις καὶ τούτων πολίτας προσαγορευομένους ὁμοίους εἶναι τοῖς εἰσποιητοῖς τῶν παίδων, τούτους δὲ γνησίους γόνῳ τῆς πατρίδος πολίτας εἶναι (seuls parmi tous ils ont habité la terre d'où ils sont nés et l'ont léguée à leurs rejetons, si bien qu'on peut justement considérer que les autres hommes, qui sont comme des immigrés dans leurs cités et en sont appelés les citoyens, sont semblables aux enfants d'adoption, alors que ceux-ci sont des citoyens de naissance légitime dans leur patrie).

[23] L'*Epitaphios* de Lysias aurait été prononcé pour célébrer la mémoire des victimes de la guerre de Corinthe, qui a duré de 395 à 386. Il serait donc antérieur au *Panégyrique* d'Isocrate, discours fictif mais prévu vraisemblablement pour la panégyrie olympique de 380. Cependant l'attribution à Lysias de cet éloge a été suspectée (voir E. Gernet, M. Bizos, édition Guillaume Budé, Paris, 1929, p. 41-45).

[24] Voir resp. Lys., *Epit.*, 17: οὐ γὰρ ὥσπερ οἱ πολλοὶ πανταχόθεν συνειλεγμένοι καὶ ἕτερους ἐκβαλόντες τὴν ἀλλοτρίαν ᾠκησαν, ἀλλ'αὐτόχθονες ὄντες τὴν αὐτὴν ἐκέκτηντο μητέρα καὶ πατρίδα (ils ne sont pas, comme la plupart des peuples, rassemblés à partir de partout, et n'ont pas chassé autrui d'une terre qui leur soit étrangère, mais, autochtones, ils ont eu la même terre comme mère et patrie à la fois), Isocr., *Paneg.*, IV, 24: ταύτην γὰρ οἰκοῦμεν οὐχ'ἑτέρους ἐκβαλόντες, οὐδ'ἐρήμην καταλαβόντες, οὐδ'ἐκ πολλῶν ἐθνῶν μιγάδες συλλεγέντες, ἀλλ'οὕτω καλῶς καὶ γνησίως γεγόναμεν ὥστ'ἐξ ἧσπερ ἔφυμεν ταύτην ἔχοντες ἅπαντα τοῦ χρόνου διατελοῦμεν, αὐτόχθονες ὄντες καὶ τῶν ὀνομάτων τοῖς αὐτοῖς οἷσπερ τοὺς οἰκειοτάτους τὴν πόλιν ἔχοντες προσειπεῖν (nous habitons cette terre sans avoir chassé autrui, ni l'avoir occupée alors qu'elle était vide, ni en rassemblant des gens d'origines mêlées issus de nombreux peuples, mais nous sommes nés d'une naissance si belle et si noble que c'est de cette terre même que nous sommes issus; nous l'avons occupée de tout temps, nous qui sommes autochtones et pouvons appeler cette cité par les mêmes noms que ceux qui nous sont les plus proches).

μιγάδες, auquel l'orateur se réfère expressément [25]. On retrouve une idée parallèle dans l'oraison funèbre de Lysias et encore dans celle que composera – plus tard, et cette fois pour les victimes de la guerre lamiaque en 323-Hypéride, même si le terme μιγάδες n'est pas directement employé chez eux [26]. Ce mode de formation d'une cité ou d'un peuple est lui aussi comparé à celui impliqué par l'autochtonie, et jugé inférieur. D'ailleurs les deux notions de μιγάδες et d'ἐπήλυδες sont opposées conjointement à celle d'αὐτόχθονες dans une autre discours d'Isocrate, le *Panathénaïque* qu'il devait prononcer en 339, à l'âge de 97 ans – un an avant Chéronée et avant sa mort [27]. La conclusion est bien sûr en faveur de l'autochtonie: c'est le plus noble type d'origine qui puisse exister.

* * *

Interprétation positive des modernes

Ainsi, les témoignages littéraires que l'on peut alléguer donnent une valeur indiscutablement positive à cette origine. Faut-il dans ces

[25] Cf. οὐδ'ἐκ πολλῷ ἐθνῶν μιγάδες συλλεγέντες. Nous n'avons pas dans notre étude à tenir compte de l'emploi particulier que fait Ephore du terme de μιγάδες qui s'applique chez lui à des peuples mixtes, formés du mélange de Grecs et de barbares (voir P. Desideri, Eforo e Strabone sui « popoli misti » (Str., XIV, 5, 23-26), *CISA*, 18, 1992, p. 19-32). Ce n'est pas en ce sens que Denys emploie le terme.

[26] Voir Lys., *l. c.*: πανταχόθεν συνειλεγμένοι ...; Hyperid., *Epit.*, 7 (juste avant le passage cité *supra*, n. 15): τὸν μὲν γὰρ ἄλλους τινὰς ἀνθρώπους ἐγκωμιάζοντα, οἱ πολλαχόθεν εἰς μίαν πόλιν συνεληλυθότες οἰκοῦσι, γένος ἴδιον ἕκαστος συνεισεγκάμενος, τοῦτον μὲν δεῖ κατ'ἄνδρα γενεαλογεῖν ἕκαστον (celui qui fait l'éloge d'autres peuples quels qu'ils soient, qui, après s'être rassemblés en une seule cité venant de maints endroits, l'habitent en apportant chacun à l'ensemble ce qui est le caractère de sa propre race, est obligé de faire la généalogie de chacun individuellement).

[27] Voir *Panath.*, XII, 124-125: οὕτω γὰρ ὁσίως καὶ καλῶς καὶ τὰ περὶ τὴν πόλιν καὶ τὰ περὶ σφᾶς αὐτοὺς διῴκησαν, ὥσπερ προσῆκον ἦν τοὺς ἀπὸ θεῶν μὲν γεγονότας, πρώτους δὲ καὶ πόλιν οἰκήσαντες καὶ νόμοις χρησαμένους, ἅπαντα δὲ τὸν χρόνον ἠσκηότας εὐσέβειαν μὲν περὶ τοὺς θεούς, δικαιοσύνην δὲ περὶ τοὺς ἀνθρώπους, ὄντας μήτε μιγάδας, μήτ'ἐπήλυδας, ἀλλὰ μόνους αὐτόχθονας τῶν Ἑλλήνων καὶ ταύτην ἔχοντας τὴν χώραν τροφὸν ἐξ ἧσπερ ἔφυσαν, καὶ στέργοντας αὐτὴν ὁμοίως ὥσπερ οἱ βέλτιστοι τοὺς πατέρας καὶ τὰς μητέρας (ils ont réglé les affaires de la cité et les leurs propres de si sainte et belle manière, comme cela convenait à des êtres qui étaient issus de dieux, et qui ont été les premiers à habiter une cité et à se conformer à des lois, qui ont toujours fait preuve de piété envers les dieux et de justice envers les hommes, n'étant ni le résultat d'un mélange, ni des immigrés, mais étant les seuls parmi les Grecs à être autochtones, et ayant eu comme nourrice cette terre d'où ils sont nés, eux qui la chérissent comme le font les meilleurs des hommes pour leurs père et mère).

conditions attribuer automatiquement une signification valorisante au concept d'autochtonie, partout où il se rencontre? C'est ce qu'a supposé E. J. Bickerman, dans son étude sur les traditions d'origine des peuples – qui reste encore maintenant l'étude d'ensemble la plus précise sur la question [28]: pour lui l'autochtonie était « the noblest origin in the eyes of the Greeks ». Et il n'envisage pas de distinction entre le cas des peuples grecs – comme les Athéniens, auxquels se réfèrent les textes auxquels il renvoie [29] – et d'autres populations, barbares pour les Grecs. Notant que les cas de peuples ne se prétendant pas autochtones sont rares (il cite les Grecs et les Juifs), il évoque dans cette catégorie les Babyloniens et les Bretons – qui se seraient parés d'une telle origine autochtone.

Poids du cas athénien dans la documentation

Ce savant ne se référait pas au cas des Etrusques. C'est en revanche ce dernier que vise expressément E. Gabba lorsqu'il parle de l'autochtonie comme de « a matter of great pride to the Greeks ». Là encore l'analyse de la valeur du concept est introduite à partir du cas athénien (« ...and especially to the Athenians »), sans d'ailleurs qu'aucun autre exemple soit évoqué. Et il est posé que la signification serait de même nature dans le cas d'un peuple barbare, comme en Italie les Etrusques (ou les Ombriens): « in the story of the formation of the Roman people, the ... principle of autochtony ... was in no way downgraded », « it is not for all that a negative element » [30].

Les textes relatifs à l'autochtonie que l'on peut trouver dans la littérature, et sur lesquelles cette vision est appuyée, sont donc, on le constate aisément, presque exclusivement centrés sur une ques-

[28] Voir *Origines gentium, Cl Ph,* 47, 1952, p. 65-81 (spéc. p. 76) = *Religions and Politics in the Hellenistic and Roman Periods,* Côme, 1985, p. 399-417. Cette étude présente le grand intérêt d'avoir posé la question de la valeur de l'autochtonie sur un plan général, sans se limiter au cas de l'autochtonie grecque, voire simplement athénienne.

[29] Voir p. 81, n. 101; il cite « on the value of autochtonous origin » Aristote, *Rhet.*, I, 5 – qui ne fait que donner un tour général à la doctrine athénienne – et Hypéride, *Epit.*, 7, qui se réfère à l'autochtonie attique.

[30] Voir *Dionysius and the History of Archaic Rome,* Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, p. 104-105.

tion précise: celle de l'autochtonie athénienne [31]. C'est la littérature attique qui a valorisé au maximum ce type d'origine. Elle exaltait ainsi la tradition locale qui voulait que l'ensemble des Athéniens, à l'image de leur roi légendaire Erichthonios, fussent issus du sol même de la terre qu'ils habitaient [32]. Assurément Aristote – qui est le seul auteur à donner une portée générale à sa présentation de l'autochtonie – ne fait que conférer une valeur globale à ce que proclame la tradition propre d'Athènes [33]. Tous les autres textes que nous avons évoqués se réfèrent expressément à celle-ci [34].

Il est remarquable en particulier que l'autochtonie soit mise en avant dans le théâtre, spectacle civique par excellence. Dans la comédie, Aristophane la fait célébrer, dans les *Guêpes*, par les citoyens qui composent le choeur de cette pièce [35] – dont le sujet est par ailleurs clairement politique, puisqu'il s'agit de l'indemnité à verser aux membres du tribunal de l'Héliée. Quant à l'*Ion* d'Euripide,

[31] Nous nous en sommes tenu à des textes d'époque classique - clairement référés à Athènes (en dehors de la seule formulation, qui se veut générale, d'Aristote). Bien sûr la tradition est reprise ultérieurement (p. ex. Aristid., *Panath.*, 25-26), y compris par des auteurs latins qui en transposent les termes dans leur langue (cf. p. ex. Justin, 2, 6, 3: *quippe non advena neque passim collecta populi conluvies originem urbi dedit sed eidem innati solo, quod incolunt*; on y retrouve les trois catégories d'ἐπήλυδες, μιγάδες, αὐτόχθονες, rendus ici par *advena, passim collecta* et *innati solo*). Sur la diffusion de ce thème, voir entre autres H. Strasburger, Zur Sage von der Gründung Roms, *Sitz. Ber. der Heidelb. Akad. der Wiss., Phil. Hist. Kl.*, 1968, p. 33-34, A. La Penna, Cicerone fra Sparta e Atene, dans *Ciceroniana, Hommages à K. Kumianecki*, Leyde, 1975, p. 219 = *Aspetti del pensiero storico latino*, Turin, 1968, p. 119, N. Loraux, *L'invention d'Athènes*, Paris, 1981, p. 260-264.

[32] La question de l'autochtonie athénienne a fait l'objet d'études récentes de la part de N. Loraux, *Les enfants d'Athéna, idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, 1981, spéc. p. 35-73 « l'autochtonie, une topique athénienne », reprenant L'autochtonie athénienne, le mythe dans l'espace civique, *Annales E.S.C.*, 1979, p. 3-26, et *L'invention d'Athènes, histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Paris, 1981, p. ex. p. 150-155, 336-342, et E. Montanari, *Il mito dell'autoctonia, linee di una dinamica mitico-politica ateniese*, Rome, 1981. Mais reste encore utile le vieil ouvrage de E. Ermatinger, *Die attische Autochtonensage bis auf Euripides*, Berlin, 1897, qui expose la question de la légende des rois autochtones, (avec le problème de la distinction entre les deux figures d'Erechthée et d'Erichthonios). C'est vraisemblablement par la généralisation de cette légende que s'est développée la tradition de l'autochtonie globale des Athéniens, qu'on constate à partir de Platon.

[33] Voir *supra*, n. 12.

[34] Nous rencontrerons cependant une exception, avec le texte de Diodore, I, 9, 5 (que E. J. Bickerman, *l. c.* à n. 28, cite, mais à propos seulement de la question de l'antiquité des traditions historiques locales). Sur ce texte et son importance, voir plus loin, p. 88-89.

[35] Voir *supra*, n. 13.

tragédie dans laquelle l'autochtonie athénienne est fréquemment évoquée [36], on peut dire avec N. Loraux que cette pièce « n'a d'autre sujet qu'Athènes », car, comme le remarque S. Owen, « the scene is Delphi, but in a sense it is in Athen » [37]. Le sujet en est en effet l'histoire d'Ion, telle qu'Euripide l'a transformée, en rapportant à Athènes ce héros qui était l'éponyme général des Ioniens [38]. Ion est désormais le fils exposé à sa naissance qu'Apollon a engendré de la fille d'Erechthée, Créüse. Sans doute la pièce se passe-t-elle à Delphes. C'est là qu'Ion a été transporté par Hermès à la demande de son frère, et qu'il a été élevé; c'est là qu'un oracle intime à Xouthos, l'époux – non athénien – de Créüse, venu consulter le dieu sur la stérilité de son mariage, l'ordre de prendre l'enfant pour le sien; c'est là qu'après avoir tenté de le supprimer, la mère reconnaît son fils jadis exposé. Mais le sens ultime est la réintégration de ce fils perdu dans la cité d'Athènes, et son accession au trône de son aïeul Erechthée. L'autochtonie, mythe de référence des Athéniens en général et mythe de la naissance de ses rois légendaires en particulier, est à sa place dans cette pièce [39].

Mais c'est bien sûr dans les discours où est fait l'éloge d'Athènes que le motif se manifeste le plus souvent. Isocrate s'y réfère, nous l'avons vu, aussi bien dans son *Panégyrique* que dans le *Panathénaïque*, qui est expressément consacré à illustrer la cité [40]. Et surtout le thème est une sorte de point de passage obligé de cette éloquence patriotique que constituent les éloges des citoyens tombés lors des guerres que la cité a soutenues, qui avaient leur place officielle dans les célébrations des *Epitaphia* à la fin de la saison guerrière. C'était pour la cité entière, rassemblée autour de ses morts, l'occasion de communier dans le souvenir de ses ancêtres jusqu'à ses origines les

[36] Voir *supra*, n. 14.

[37] Voir resp. *Les enfants d'Athéna*, Paris, 1981, p. 197, *Euripides, Ion*, Oxford, 1939, p. XXII.

[38] Sur la transformation de la généalogie de Ion, E. Ermatinger, *o.c.* à n. 32, p. 112-119, F. Cassola, Le genealogie mitiche e la coscienza nazionale greca, *RAAN*, 28, 1953, p. 274-304.

[39] N. Loraux (*Les enfants d'Athéna*, p. 197-253, chapitre « Créüse autochtone ») estime que l'autochtonie joue un rôle central dans la tragédie, qui en donne à travers Ion une image inversée, pour le réintégrer dans la lignée des autochtones – alors que Xouthos, l'étranger, est posé comme totalement extérieur, ce que traduit son scepticisme à l'égard de ce mythe (cf. le dialogue du v. 542: Γῆς ἄρ' ἐκπέφυκα μητρός;- οὐ πέδον τίκτει τέκνα, sur lequel p. 222, n. 98).

[40] Voir pour Isocrate *supra*, n. 17, 18, 19, 21, 23, 27.

plus lointaines. Nous l'avons rencontré dans le discours prononcé par Lysias pour les morts de la guerre de Corinthe – entre 395 et 386 –, celui prononcé par Démosthène pour ceux de Chéronée en 338, celui prononcé par Hypéride pour ceux de la guerre lamiaque en 323 [41]. Il figure aussi en bonne place dans cette sorte de modèle du genre qu'est l'oraison funèbre imaginée par Platon dans le *Ménexène* [42] – qui doit dater de peu après 387 [43]. N. Loraux a suffisamment bien dégagé l'importance qu'a eue ce type particulier d'éloquence civique dans la formation de l'idée qu'Athènes pouvait se faire d'elle-même pour qu'il soit inutile pour nous d'insister sur ce point [44]. Dans cet imaginaire de la cité l'autochtonie occupe une place essentielle, et l'importance de ce point dans les éloges funèbres le montre bien.

Mais il s'agit, pour reprendre l'expression de N. Loraux, d'« une topique athénienne ». La référence est strictement athénienne, et peut avoir une valeur polémique à l'égard d'autres types de traditions, mis en avant par d'autres cités. Ainsi, lorsque dans le *Panégyrique*, où Isocrate prêche l'union de tous les Grecs sous une direction unique, il retient comme la meilleure indication d'une prédisposition à l'hégémonie le caractère autochtone de la cité qui peut y prétendre, et cela en opposition soulignée par rapport une conquête du territoire qu'elle occupe [45], il est clair qu'est sous-jacent un choix entre les deux cités qui sont les candidates les plus évidentes pour un tel rôle, en faveur d'Athènes et contre Sparte: ces derniers devaient leur établissement dans le Péloponnèse à la conquête dorienne.

Le cas d'Athènes, cité autochtone, est en effet posé comme exceptionnel au sein du monde grec, et permettant de la distinguer

[41] Voir resp. principalement n. 23, 16, 15.

[42] On discute pour savoir quelle est la part d'ironie de la part de Platon dans ce discours fictif. Point sur la question dans R. Clavaud, *Le Ménexène de Platon et la rhétorique de son temps*, Paris, 1980. Le problème ne nous importe pas directement ici.

[43] Voir *Menex.*, 237 a: ἐν ἐκείνῳ τῷ χρόνῳ ἐν ᾧ ἡ πᾶσα γῆ ἀνεδίδου καὶ ἔφυε ζῷα παντοδαπά, θηρία τε καὶ βότα, ἐν τούτῳ ἡ ἡμετέρα θηρίων μὲν ἀγρίων ἄγονος καὶ καθαρὰ ἐφάνη, ἐξελέσατο δὲ τῶν ζῳῶν καὶ ἐγέννησεν ἄνθρωπον, ὃ συνέσει τε ὑπάρχει τῶν ἄλλων καὶ δικὴν καὶ θεοὺς μόνον νομίζει (dans ce temps lointain où toute la terre donnait naissance à toutes sortes d'être vivants, bêtes sauvages et plantes, notre terre s'est montrée incapable de procréer des bêtes sauvages et en est restée pure, mais elle a choisi parmi les êtres vivants et a mis au monde l'homme qui dépasse les autres par la raison et est le seul à connaître la justice et les dieux).

[44] Voir *supra*, n. 32.

[45] Voir *supra*, n. 24.

de toutes les autres cités sans exception [46]. Les orateurs insistent à l'envi sur cette singularité de l'Attique. Isocrate et Démosthène soulignent qu'ils sont les seuls – μόνοι – à pouvoir se prévaloir d'une telle origine [47]. Platon, Lysias et Hypéride opposent son cas au reste du monde [48]. Dans ces conditions il est manifeste que l'exaltation de l'autochtonie, dans toute cette littérature d'inspiration athénienne, a une fonction précise: montrer que la cité d'Athéna est naturellement prédisposée à être la première de l'Hellade.

Mais, même à Athènes, cette conception de l'autochtonie ne semble s'être développée que peu à peu. Il est remarquable que les textes les plus anciens ne mettent pas en avant une telle légende d'origine des Athéniens, mais simplement la grande ancienneté du peuple. C'est celle-là que soulignait le Périclès de Thucydide, dans le discours funèbre qu'il lui fait prononcer au livre II [49]. Il en va de même chez Hérodote, dans la fière réponse qu'il attribue aux Athéniens recevant les envoyés de Gélon de Syracuse, qui aurait accepté de participer à la guerre contre les Perses à condition d'en assumer le commandement [50]. A cette époque l'autochtonie est certes un thème largement répandu sur la céramique attique: mais c'est à travers le mythe d'Erichthonios, et sans qu'on puisse automatiquement appliquer ce précédent mythique à tous les Athéniens [51].

[46] Ce qui n'est pas exact; il existe d'ailleurs d'autres traditions d'autochtonie (voir plus loin, p. 88). Mais elles n'ont assurément pas eu la même résonance que la tradition athénienne.

[47] Voir Isocr., *Paneg.*, IV, 24: μόνοις... τῶν Ἑλλήνων, *Panath.*, XII, 124: μόνοις τῶν Ἑλλήνων, Dem., *Epit.*, 4: μόνοι... πάντων ἀνθρώπων.

[48] Voir Plat., *Menex.*, 237 d: ἡ πᾶσα γῆ; Lys., *Epit.*, 17: ὥσπερ οἱ πολλοί, Hyperid., *Epit.*, 7: ἄλλους τινὰς ἀνθρώπους.

[49] Voir II, 36, 1: ἀρχαιότατον μὲν ἔθνος παρεχόμενοι, μοῦνοι δὲ ἐόντες οὐ μετανάσται Ἑλλήνων (nous qui sommes les plus anciens et les seuls des Grecs à ne pas avoir changé de résidence). Cf. aussi I, 2, 5: τὴν γοῦν Ἀττικὴν ἐκ τοῦ ἐπὶ πλεῖστον ... ἄνθρωποι ᾤκουν οἱ αὐτοὶ αἰεί (les mêmes hommes habitèrent toujours l'Attique, aussi loin que l'on remonte); le cas de l'Attique est ainsi opposé à celui du reste de la Grèce, où l'auteur estime n'avoir affaire qu'à des μεταναστάσεις (I, 2, 1).

[50] Voir VII, 161: καὶ τὸ μὲν οὐδαμῇ κω ἐξεχώρησε (et ce peuple ne fut jamais soumis à une émigration).

[51] Voir H. Metzger, Athéna soulevant de terre le nouveau-né: du geste au mythe, dans *Mélanges P. Collard*, Lausanne, 1976, p. 295-303. N. Loraux, *L'invention d'Athènes*, p. 121, 425, n. 150, et *Les enfants d'Athéna*, p. 8, n. 4, considère que des historiens comme Hérodote et Thucydide connaissent déjà le mythe de l'autochtonie mais refusent de s'y référer, fût-ce dans un discours comme celui prêté à Périclès, en raison de leur rationalisme. Mais on ne peut considérer que l'autochtonie globale du peuple athénien soit une donnée ayant existé de tout temps. Seule n'est

Il faut tenir compte, ainsi que l'a justement rappelé E. Montanari, de ce qu'à époque ancienne les Athéniens se sont pensés comme des Pélasges, s'impliquant ainsi dans une relation avec l'ensemble des Ioniens [52]. C'est l'état dont témoigne encore Hérodote lorsqu'il pose Athènes comme le meilleur exemple de la race pélasgique en Grèce, n'ayant jamais changé de lieu d'établissement [53], et en l'opposant à Sparte, résultant d'une migration et meilleur exemple de la race proprement grecque. Certes ces Pélasges eux-mêmes pouvaient être conçus comme des autochtones [54]. Mais ce n'est plus à proprement parler de l'autochtonie attique dont il est alors question; et le thème ne donne pas alors lieu à la valorisation qu'on constatera plus tard. Par ailleurs, la référence implique une relation avec d'autres Grecs, comme les Ioniens, réputés pélasgiques, qui ne joue pas dans le cas de l'affirmation de l'autochtonie – qui insiste au contraire sur la singularité d'Athènes [55]. Il semble bien, comme le suggère E. Montanari, que, même dans le cas d'Athènes, la valorisation de l'origine autochtone soit un phénomène historiquement circonstancié, qu'il convient de délimiter strictement dans le temps.

* * *

L'autochtonie en dehors d'Athènes

Ainsi le discours grec sur l'autochtonie est en grande partie conditionné par un phénomène spécifique – et limité: l'utilisation qui en a été faite par Athènes et dont on constate l'importance dans la littérature d'inspiration athénienne du IV[ème] s. C'est dans ce cadre, à strictement parler, qu'on peut parler d'une valorisation de la tradition de l'autochtonie. Et il paraît *a priori* dangereux d'en conclure

attestée à date ancienne que l'autochtonie spécifique d'une figure comme celle d'Erichthonios – qu'il convient d'en distinguer soigneusement.

[52] Voir *supra*, n. 32.

[53] Voir I, 56 (à propos de la politique d'alliance de Crésus en Grèce): τὴν γὰρ χώραν οἱ αὐτοὶ αἰεὶ οἰκοῦντες διαδόχῃ τῶν ἐπιγιγνομένων (les mêmes habitant toujours la région en une suite continue de générations).

[54] Voir *infra*, p. 99-102. Sur la tradition pélasgique à Athènes – qui fait intervenir la vision très différente des Pélasges/Tyrrhènes (sur laquelle *supra*, p. 38-39) – bonnes remarques de F. Jacoby, FGH 328 F 99, comm., p. 406-408. Sur l'utilisation politique du motif, E. Luppino, I Pelasgi e la propaganda politica, *CISA*, I, 1972, p. 71-77.

[55] Sur le cas particulier que représente néanmoins la récupération dans un sens athénien de la figure d'Ion que représente la tragédie d'Euripide, voir plus haut, p. 83-84.

que cette origine ait partout où elle se rencontre la même valeur positive.

Assurément, du fait que, pour Athènes, l'autochtonie ait été une donnée positive, et que le motif ait nourri toute une exploitation littéraire en ce sens, on peut s'attendre à ce que ce cas particulier ait retenti sur d'autres, et que d'autres peuples, à l'imitation des Athéniens, se soient prévalus d'une origine du même genre, qui leur paraissait leur conférer la même noblesse. C'est ainsi qu'on rencontre des légendes d'autochtonie qui semblent être, sans plus, des imitations de celle de l'Attique. N. Loraux évoque ainsi, très certainement avec raison, le cas de la tradition sur l'origine autochtone des Platéens, constatant que ce qui au départ avait été « un mythe athénien (est devenu) le plus éculé de tous les mythes grecs » [56].

Mais il ne s'ensuit pas, bien sûr, que toutes les traditions d'autochtonie que l'on rencontre se ramènent à de simples avatars de la légende athénienne. Et on pourrait estimer que la même signification valorisante qui a été portée par ce type de récit d'origine dans le cas d'Athènes a existé également dans les autres cas où, indépendamment de celui-là, de telles légendes auraient existé. Après tout les connotations positives éventuelles de l'idée d'autochtonie sont suffisamment claires pour qu'on puisse estimer qu'une telle référence doive avoir, où qu'elle se rencontre, une signification valorisante. C'est déjà ce que supposait un texte ancien qui, à la différence de celui d'Aristote auquel nous nous sommes référé et pour lequel la généralité de la formule masque une simple extrapolation à partir du cas attique [57], semble avoir réellement une portée générale, et ne pas être étroitement conditionné par le cas d'Athènes. Il s'agit, il est vrai, d'un auteur nettement plus tardif: Diodore de Sicile. Il écrit en effet: « En ce qui concerne l'ancienneté de la race, il y a rivalité entre non seulement les Grecs, mais aussi beaucoup de barbares, qui disent qu'ils sont autochtones et ont découvert les premiers de tous les hommes les choses utiles à l'existence et que c'est chez eux que les hauts faits qui sont advenus ont été jugés dignes de mémoire depuis le plus lointain passé » [58]. A cette époque les Hellènes ont pu effecti-

[56] Voir Paus., IX, 1, 1; N. Loraux, *L'invention d'Athènes*, p. 257.

[57] Voir *supra*, n. 12.

[58] Voir Diod., I, 9, 3: περὶ δὲ τῆς τοῦ γένους ἀρχαιότητος οὐ μόνον ἀμφισβητοῦσιν Ἕλληνες, ἀλλὰ καὶ πολλοὶ τῶν βαρβάρων, ἑαυτοὺς αὐτόχθονας λέγοντες καὶ πρώτους τῶν ἁπάντων ἀνθρώπων εὑρετὰς γενέσθαι τῶν ἐν τῷ βίῳ χρησίμων, καὶ τὰς γενομένας παρ'αὐτοῖς πράξεις ἐκ πλείστων χρόνων ἀναγραφῆς ἠξιῶσθαι.

vement avoir eu connaissance de récits de populations non grecques qui, comme le rappelait E. J. Bickerman, se pensaient eux-aussi comme ayant une origine autochtone et donnaient assurément un sens positif à cette affirmation [59].

Mais est-on pour autant en droit de conférer uniformément une signification de cet ordre aux affirmations sur l'autochtonie d'un peuple, et en particulier d'un peuple barbare comme celui des Etrusques qui nous concerne ici? Il faudrait être sûr que cette conviction de leur autochtonie remonte, comme le suggère le texte de Diodore, aux intéressés eux-mêmes, que ceux-ci usent de ce thème pour exprimer à leur propre sujet une supériorité sur le reste du monde – en somme qu'ils se tiennent sur eux-mêmes le même type de discours que les Athéniens. Or certes des traditions locales d'autochtonie, faisant appel souvent à de véritables mythes d'autochtonie du genre que celui que les Athéniens racontaient à propos d'Erichthonios, ont existé chez des peuples non grecs [60]. Mais, pour en conclure qu'on se trouve en présence de cette conception valorisante de l'autochtonie, il faut être autorisé à dire, dans des cas particuliers, que cette conception remonte à la tradition indigène, ou sinon au moins à un discours étranger, mais visant à valoriser ce peuple.

Or – sans entrer ici dans la question de savoir si l'affirmation de l'autochtonie des Etrusques remonte aux Etrusques eux-mêmes – on peut faire une remarque préalable, concernant la portée de cette autochtonie chez Denys d'Halicarnasse. On doit se demander, lorsqu'on rencontre dans un texte d'auteur classique une affirmation de l'origine autochtone d'un peuple barbare, s'il s'agit bien d'un véritable mythe d'autochtonie, que les intéressés auraient pu imaginer, et non simplement d'un mode de classification des peuples en peuples autochtones et en peuples immigrés, tel qu'il aurait été utilisé par le discours ethnographique des Grecs, sans volonté valorisante.

Car le terme est très souvent employé dans les descriptions des historiens ou des géographes. Et dans ce cas on a le plus souvent l'impression qu'il s'agit d'un pur outil classificatoire: il sert à caractériser une population donnée – sans qu'on soit en droit de poser

[59] Voir *supra*, n. 28.

[60] Il suffira d'évoquer le mythe germanique relaté par Tacite, *Germ.*, 2, 3, posant à l'origine du peuple et de ses composantes la naissance d'un dieu Tuisto, présenté comme né de la terre, c'est-à-dire autochtone au sens propre. Voir plus loin n. 94.

l'existence d'un mythe d'autochtonie du genre de celui que les Athéniens, ou les Germains, se sont donnés. Cela semble être dans la plupart des cas, une manière, pour l'observateur, de caractériser ces peuples, en leur attribuant un des types d'origine possibles parmi ceux qui existent.

* * *

Emploi chez Hérodote

On voit la référence à l'autochtonie ainsi fonctionner déjà chez Hérodote. Chez lui la définition d'un peuple comme autochtone semble répondre le plus souvent, sans plus, au souci de distinguer certains peuples, ainsi définis, d'autres qui sont présentés comme immigrés – en fonction des traditions différentes qui sont connues à leur sujet. On en a un bon exemple dans sa description des peuples habitant le Péloponnèse. Parmi les sept peuples qu'il y mentionne, il en considère deux comme autochtones (αὐτόχθονες) et quatre autres comme immigrés (ἐπήλυδες), puisqu'ils sont venus de l'extérieur se fixer dans cette partie de la Grèce. Le dernier peuple – les Achéens –, s'étant déplacé à l'intérieur même de la presqu'île, représente un cas particulier de passage « sur la terre d'autrui » – ce qui est un des caractères des ἐπήλυδες [61]. Les termes alternatifs d'autochtones et d'immigrés sont donc employés comme un simple mode de désignation d'un type d'origine donnée. On est dans le domaine de la géographie historique, et le concept n'est pas référé à une quelconque valeur mythique, une signification valorisante. On en a au reste un signe dans le passage qui suit immédiatement: pour l'un des deux peuples présentés comme autochtones, celui des Cynuriens, Hérodote insiste sur le fait qu'ils se sont transformés et ont subi l'influence des Do-

[61] Voir Her., VIII, 73: οἰκέει δὲ τὴν Πελοπόννησον ἔθνεα ἑπτά. Τούτων δὲ τὰ μὲν δύο αὐτόχθονα ἐόντα κατὰ χώρην ἵδρυται νῦν τῇ καὶ τὸ πάλαι οἴκεον, Ἀρκάδες τε καὶ Κινούριοι. Ἓν δὲ ἔθνος, τὸ Ἀχαικόν, ἐκ μὲν Πελοποννήσου οὐκ ἐξεχώρησε, ἐκ μέντοι τῆς εὑυτῶν, οἰκέει δὲ τὴν ἀλλοτρίην. Τὰ δὲ λοιπὰ ἔθνεα τῶν ἑπτὰ τέσσερα ἐπήλυδά ἐστι, Δωριέες τε καὶ Αἰτωλοὶ καὶ Δρυόπες καὶ Λήμνιοι (sept peuples habitent le Péloponnèse. Deux d'entre eux sont des peuples autochtones restés sur place, fixés aujourd'hui là où ils habitaient auparavant: les Arcadiens et les Cynuriens. Un peuple, le peuple achéen, s'il n'est jamais sorti du Péloponnèse, est sorti du pays qui était le sien et habite un pays qui appartenait à autrui. Les autres peuples, quatre sur sept, sont des immigrés: Doriens, Etoliens, Dryopes et Lemniens).

riens, par suite de la domination des Argiens [62]. Cette autochtonie n'est plus liée, comme elle l'était dans le discours athénien, aux valeurs de pureté, d'absence de mélange, d'indépendance politique. On a affaire à un autre type de discours. Cette autochtonie n'est plus qu'un renseignement d'ordre historico-géographique. Et, signe clair de cet affaiblissement du concept, le mot lui-même peut avoir un emploi parfaitement banal, où il ne sert plus qu'à désigner un individu comme étant natif de tel endroit [63].

L'autochtonie, ainsi entendue, peut s'appliquer indifféremment à la description de peuples barbares ou de peuples grecs. Le même instrument classificatoire qu'est la distinction autochtones/immigrés se retrouve dans les *Histoires* à propos de populations extérieures au monde hellénique. Ainsi dans la description de deux peuples scythes voisins, les Gélons et les Boudins, le premier est défini comme immigré, alors que le second est posé comme autochtone [64]. On est d'ailleurs ici dans une situation inverse de celle que posaient les orateurs attiques, posant une origine autochtone comme noble et une origine immigrée comme dévalorisante. Car l'autochtonie des Boudins se combine avec le nomadisme: et on sait combien pour

[62] Voir *ibid.*: οἱ δὲ Κυνούριοι αὐτόχθονες ἐόντες δοκέουσι μοῦνοι εἶναι Ἴωνες, ἐκδεδωρίωνται δὲ ὑπό τε Ἀργείων ἀρχόμενοι καὶ τοῦ χρόνου παρίοντος (les Cynuriens, qui sont autochtones, semblent être seuls des Ioniens, mais ils se sont tout à fait transformés en Doriens, par l'effet de la domination argienne et du passage du temps).

[63] Voir Her., IX, 73 (à propos d'un habitant d'Aphidnai): Τιττακός, ἐὼν αὐτόχθων. N. Loraux, *Les enfants d'Athéna*, p. 38, n. 13, suppose ici l'existence d'un mythe d'autochtonie local, qui aurait été différent de celui d'Athènes. Mais il s'agit simplement d'un emploi élargi du terme – ainsi que l'ont compris les éditeurs d'Hérodote (cf. en outre, dictionnaires Bailly et Liddell-Scott, *s.v.*). A propos de l'épithète αὐτόχθων, appliquée à Libyè, considérée par les Grecs comme ayant donné son nom à la Libye, c'est-à-dire à l'Afrique (IV, 45: ἤδη γὰρ Λιβύη μὲν ἐπὶ Λιβύης λέγεται ὑπὸ τῶν πολλῶν Ἑλλήνων ἔχειν τὸ ὄνομα γυναικὸς αὐτόχθονος), il paraît aussi difficile de penser à un véritable mythe d'autochtonie (envisagé par C. Jacob dans son intéressant ouvrage *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne*, Paris, 1991, p. 55); P.-E. Legrand, éd. G. Budé, Paris, 1949, traduit avec vraisemblance « une femme du pays », en faisant donc du terme un simple équivalent d'« indigène ». L'éponyme de la Libye n'était en fait pas conçue comme autochtone, mais se voyait traditionnellement rattachée à la lignée de Zeus et de Io; déjà Pindare, *Pyth.*, 4, 14 (25), la donnait pour fille d'Epaphos, née de l'union du dieu et de la mortelle (Επάφοιο κόραν); données complètes dans O. Höfer, *Roschers Lexicon*, II, 2, 1897, c. 2036-7.

[64] Voir, pour les Gélons, IV, 108: εἰσὶ γὰρ οἱ Γελωνοὶ τὸ ἀρχαῖον Ἕλληνες ἐκ τῶν δὲ ἐμπορίων ἐξαναστάντες οἴκησαν ἐν τοῖσι Βουδίνοισι (les Gélons, descendant d'ancêtres grecs, qui émigrèrent des comptoirs de la côte et se sont établis chez les Boudins). Pour les Boudins, IV, 109: οἱ μὲν γὰρ Βουδῖνοι ἐόντες αὐτόχθονες νομάδες τε εἰσί (les Boudins qui sont autochtones sont nomades).

les Grecs ce mode de vie était incompatible avec l'idée qu'ils se faisaient de la civilisation [65]. A l'inverse, ceux qui sont qualifiés d'ἐπήλυδες, les Gélons, seraient issus de colons grecs établis dans la région. Ici donc l'immigration, qui dans la présentation de l'autochtonie attique était systématiquement dépréciée, se trouve cette fois utilisée pour établir un rapprochement avec le monde hellénique – ce qui ne saurait évidemment être négatif.

Les significations respectives de l'autochtonie et de l'émigration seraient donc retournées par rapport à la vision athénienne. Mais en fait cela signifie simplement que nous nous trouvons en présence d'un autre type de discours, et qu'il n'y a plus de valeur valorisante ou péjorative à attribuer uniformément à ces termes. Pour un peuple barbare, l'autochtonie peut signifier tout simplement qu'il constitue une population établie de tout temps là où les Grecs la rencontrent à l'époque où l'historien compose son œuvre. Et en sens inverse des immigrés peuvent très bien être considérés dans un tel contexte comme venus du monde grec. C'est ce qu'on peut constater encore une fois en examinant, dans un autre livre des *Histoires* d'Hérodote, un couple analogue à celui que forment Boudins et Gélons.

Le couple d'opposés autochtones/immigrés apparaît en effet aussi, à propos toujours de deux populations voisines, cette fois en Asie Mineure, pour les Cariens, dont l'historien parle en I, 171, et les Cauniens, qu'il aborde en I, 172. Mais dans le cas de ces peuples, la présentation est compliquée par le fait qu'il fait intervenir à leur sujet des divergences d'opinion.

A propos des Cariens, Hérodote commence par rapporter la tradition que racontent les Crétois à leur sujet – qui en font d'anciens sujets de Minos établis dans les îles et qui en auraient été chassés par la suite: ils seraient donc des immigrés [66]. Mais ensuite il lui op-

[65] Voir sur la question, F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote, essai sur la représentation de l'autre*, Paris, 1980, en part. p. 31-38, 129-179, 207-219. Cet exemple montre qu'on ne peut pas tirer comme corollaire automatique de l'idée d'autochtonie celle d'un habitat fixe (E. Gabba, *o. c. supra*, n. 30, p. 104, parlant de « settled stability »).

[66] Voir I, 171: εἰσὶ δὲ τούτων Κᾶρες μὲν ἀπιγμένοι ἐς τὴν ἤπειρον ἐκ τῶν νήσων· τὸ γὰρ παλαιὸν ἐόντες Μίνω κατήκοοι καὶ καλεόμενοι Λέλεγες εἶχον τὰς νῆσους...ὕστερον πολλῷ Δωριέες τε καὶ Ἴωνες ἐξανέστησαν ἐκ τῶν νήσων καὶ οὕτω ἐς τὴν ἤπειρον ἀπίκοντο. Κατὰ μὲν δὴ Κᾶρας οὕτω Κρῆτες λέγουσι γενέσθαι (de ces peuples les Cariens sont venus des îles sur le continent; jadis sujets de Minos et appelés Lélèges, ils occupaient les îles ... ensuite beaucoup plus tard les Ioniens et les Doriens et les Ioniens chassèrent des îles les Cariens, qui pour cette raison arrivèrent sur le continent. Voilà ce que racontent les Crétois sur l'origine des Cariens).

pose leur propre opinion, selon laquelle ils sont des autochtones [67]. Quant aux Cauniens, eux sont aux yeux de l'historien des autochtones [68]. Mais son avis n'est pas conforme à la tradition locale [69], selon laquelle ils seraient des Crétois immigrés [70]. C'est bien – de l'avis d'Hérodote – aux barbares que sont les Cauniens que s'appliquerait le concept d'autochtonie, alors que les Cariens seraient des immigrés venus, sinon cette fois vraiment de Grèce, du moins de zones soumises à l'empire de Minos et donc pouvant être considérés comme ayant un certain rapport avec l'hellénisme en général [71].

Mais si l'on assiste ainsi à une discussion autour du thème de l'autochtonie – celle-ci étant mise en balance avec une définition de ces peuples barbares comme immigrés –, et si celle-ci pose la question du rapport de ces peuples avec l'univers des Grecs, on ne peut pas dire que le but affiché par l'historien soit de juger du degré de dignité à conférer par là à ces peuples. Le débat se présente comme purement scientifique. Tout se passe comme si l'on assistait, ici comme lorsqu'on a affaire à des peuples purement grecs, comme ceux que nous avons envisagés dans le cas du Péloponnèse, à une utilisation du terme uniquement comme outil classificatoire [72] – aux antipodes de ce qu'offrait la tradition littéraire d'origine athénienne. Et on peut également noter que, du point de vue de ces peuples barbares

[67] Voir I, 171: οὐ μέντοι αὐτοί γε ὁμολογέουσι τούτοισι οἱ Κᾶρες, ἀλλὰ νομίζουσι αὐτοὶ ἑωυτοὺς εἶναι αὐτόχθονας ἠπειρώτας καὶ τῷ οὐνόματι τῷ αὐτῷ αἰεὶ διαχρεωμένους τῷ περ νῦν (leur avis sur leur propre compte est qu'il sont des autochtones du continent et qu'ils ont toujours porté le même nom qu'aujourd'hui).

[68] Voir I, 172: οἱ δὲ Καύνιοι αὐτόχθονες δοκέειν ἐμοί εἰσι (les Cauniens me semblent être autochtones).

[69] Sur le fait que, pour un historien grec, la tradition locale n'a en rien valeur de vérité absolue, voir E. J. Bickerman, art. cité à n. 28, p. 75.

[70] Cf. *ibid.*: αὐτοὶ μέντοι ἐκ Κρήτης φασὶ εἶναι (mais eux-mêmes affirment être originaires de Crète).

[71] On ne peut pas dire que le concept de Lélèges apparaisse ici avec la connotation péjorative qu'il a parfois (voir *infra*, p. 127-128). Pour le rattachement à l'hellénisme au sens large que peut prendre pour des Grecs le rattachement à des peuples non véritablement helléniques, mais considérés comme proches des Grecs, nous avons vu que le cas du rattachement des Etrusques aux Pélasges (au moins lorsqu'ils sont conçus comme barbarophones) et aux Lydiens s'expliquait de cette manière (voir plus haut, p. 31-32).

[72] Il en va de même si on prend en considération l'emploi chez Hérodote du terme αὐθιγενής, dont nous avons vu que, chez Denys d'Halicarnasse, l'utilisation est homologue à celle d'αὐτόχθων; en II, 49, il l'emploie à propos de l'eau d'un lac, en IV, 48 (où on a peut-être la forme αὐτιγενής), de fleuves, en IV, 180, d'une divinité: dans tous les cas le sens est « local », sans connotation particulière.

eux-mêmes, une valeur positive de l'autochtonie, du genre que celle qu'envisageait Diodore [73], n'est pas davantage soulignée. Il n'est pas dit que les Cariens s'attribuent une supériorité du fait de leur conviction d'être autochtones; et à l'inverse la tradition locale des Cauniens s'oppose à la thèse de l'autochtonie.

* * *

L'autochtonie chez les historiens et géographes: Thucydide, Strabon et Diodore

Ce type d'emploi du concept, loin de toute référence mythologique ou de toute signification valorisante, n'est pas propre à Hérodote. Il apparaît constant dans la littérature historique ou géographique. Ainsi l'unique fois où l'on trouve le terme αὐτόχθονες dans l'œuvre de Thucydide, c'est à propos d'un peuple barbare, les Sicanes de Sicile, dont l'historien rapporte la tradition nationale – et sans attribuer au fait une valeur particulière autre que celle d'une information d'ordre historique [74]. Pas plus qu'Hérodote, il ne l'emploie à propos des Athéniens: nous avons vu que, dans l'éloge funèbre qu'il prête à Périclès, il se réfère uniquement à la permanence du peuple sur le sol de l'Attique, et non à son autochtonie. Chez un auteur plus tardif comme Strabon, qui connaît assurément les développements auxquels a donné lieu le motif de l'autochtonie des Athéniens, il est même évident qu'il y a un refus de la vision proprement mythologique qu'implique cette tradition [75]. Elle est expliquée comme correspondant à l'absence de phénomène migratoire ayant affecté l'Attique – référence à Thucydide, I, 2, à l'appui [76]. On ne saurait plus clairement souligner que le type d'emploi que veut faire d'un tel concept un savant comme Strabon n'est pas celui, avec toutes ses résonances affectives, qu'en répandaient les orateurs.

[73] Voir *supra*, n. 58.

[74] Voir VI, 2: διὰ τὸ αὐτόχθονες εἶναι; sur le Sicanes, voir p. 123-125.

[75] Sur le cas des historiens du Vème s., chez qui on ne peut affirmer un tel refus de l'utilisation du concept du genre de celui qu'on rencontre chez les orateurs du IVème s., mais qui n'existait pas nécessairement à leur époque, voir *supra*, n. 51.

[76] Voir Str., VIII, 1, 2 (333): διὰ τοῦτο... καὶ αὐτόχθονας νομισθῆναι, φησιν ὁ Θουκιδίδης, κατέχοντας τὴν αὐτὴν αἰεί, μηδενὸς ἐξελαύνοντας αὐτοὺς μηδ'ἐπιθυμοῦντος (pour cette raison ... aussi on les considère comme autochtones, parce que, comme le dit Thucydide, ils ont toujours habité la même terre, personne ne les ayant chassés ni n'ayant désiré le faire).

Pour le reste, on constate chez les géographes ou historiens postérieurs, un emploi général du concept tout à fait semblable à celui qu'on rencontrait déjà, au V[ème] s., chez Hérodote – ou Thucydide [77]. Strabon se réfère par exemple à l'autochtonie à propos des Sabins – en des termes qui rappelent d'ailleurs ceux que Denys d'Halicarnasse applique aux Etrusques, ou aux Ombriens, c'est-à-dire associant à cette idée celle d'une très grande ancienneté [78]. Mais, ce qui mérite davantage d'être souligné, le relevé des différentes occurrences du concept chez un auteur comme Diodore de Sicile révèle le même type d'utilisation que celui qu'on rencontre dans les *Histoires* d'Hérodote, c'est-à-dire sans qu'on soit autorisé à lui conférer automatiquement une portée valorisante. Or Diodore était justement l'auteur chez qui nous avions rencontré – et cette fois sans référence à la tradition attique – l'affirmation la plus explicite de la valeur uniformément positive d'une telle origine [79].

En effet Diodore définit de cette manière les Ethiopiens au livre III [80], les Sicanes [81], les habitants de la Panchaïe [82], les premiers occupants de Samothrace [83] et les Etéocrétois [84] au livre V. Ce sont

[77] On peut noter que Polybe n'a pas recours à ce genre de distinction autochtones/immigrés, appliqué à des peuples. Le terme αὐτόχθων ne se rencontre pas chez lui, et celui d'ἐπήλυδες s'applique à des soldats mercenaires (2, 55, 9); on trouve aussi μιγάδες pour désigner la provenance variée de telles troupes (4, 75, 6). La seule fois ou ce mot μιγάδες s'applique à un peuple, il décrit les Alexandrins, présentés comme formés de Grecs, mais d'origines diverses (34, 14, 5).

[78] Voir Str., V, 3, 1 (228): ἔστι δὲ καὶ παλαιότατον γένος οἱ Σαβῖνοι, καὶ οἱ αὐτόχθονες (Les Sabins sont eux aussi une race très ancienne, et vraiment des autochtones). Sur la question des Sabins, voir p. 140-161. Pour la grande ancienneté, liée à l'autochtonie des Etrusques chez Denys, I, 30, 4, pour les Ombriens, I, 19, 1.

[79] Voir *supra*, n. 58.

[80] Voir III, 2, 1: Αἰθιόπας τοίνυν ἱστοροῦσι πρώτους ἀνθρώπων ἁπάντων γεγονέναι ... ὅτι μὲν γὰρ οὐκ ἐπήλυδες ἐλθόντες ἀλλ'ἐγγενεῖς ὄντες τῆς χώρας, δικαίως αὐτόχθονας ὀνομάζουσι (on raconte assurémment que les Ethiopiens ont été les premiers des hommes ... car comme ils ne se sont pas établis comme des immigrés mais sont indigènes dans la région, on les appelle à juste titre autochtones).

[81] Voir V, 2, 4: Σικανοὺς αὐτόχθονας εἶναι φασὶν οἱ νομιμώτατοι τῶν συγγραφέων (les plus remarquables des historiens disent que les Sicanes sont des autochtones; cf. discussion en V, 6, 1).

[82] Voir V, 42, 4: κατοικοῦσι δ'αὐτὴν αὐτόχθονες μὲν οἱ Πανχαῖοι λεγόμενοι (habitent cette terre des autochtones que l'on nomme Panchaïens).

[83] Voir à propos de Samothrace V, 47, 2: ᾤκησαν δ'αὐτὴν αὐτόχθονες ἄνθρωποι (l'habitaient des hommes autochtones; cf. emploi cn 47, 3, du substantif οἱ αὐτόχθονες).

[84] Pour les Etéocrétois, V, 64, 1: οἱ μὲν γὰρ τὴν Κρήτην κατοικοῦντες φασὶν ἀρχαιοτάτους παρ'αὐτοῖς γενέσθαι τοὺς ὀνομαζομένους Ἐτεοκρῆτας αὐτόχθονας (les

là des peuples barbares – ce qui est le cas même des autochtones de Samothrace et de Crète si l'on considère qu'ils correspondent à la couche initiale, antérieure à l'établissement des Grecs. Le concept, là encore, s'oppose à celui d'immigrés: dans le cas de ces insulaires, ces habitants autochtones se distinguent ainsi des couches ultérieures, formées d'immigrés, et le terme ἐπήλυδες est expressément récusé pour les Ethiopiens. Les Panchaïens, en tant qu'autochtones, se voient distingués par là de leurs voisins Océanites, qui sont qualifés d'immigrés [85]. Dans le cas des Sicanes, tout un débat s'est engagé dans l'historiographie antique, pour savoir s'il convenait de les considérer avec Philistos comme des immigrés ou avec Timée comme des autochtones: Diodore s'y réfère explicitement, prenant le parti du second contre le premier [86]. Là encore on se trouve en présence de l'utilisation d'un moyen d'analyse intellectuelle, et non de la référence à un mythe d'origine dont serait soulignée la signification valorisante [87]: il est remarquable qu'à propos d'aucun de ces peuples l'historien ne fasse état de ces traits qui, dans sa déclaration générale sur l'autochtonie de I, 9, 3, apparaissent comme le corollaire de cette idée [88].

Ainsi Diodore a parfaitement conscience, sa remarque de I, 9, 3, le montre, de la valeur que peut recouvrir un mythe d'autochtonie, comme celui que mettaient en avant les Athéniens, ou tel ou tel peuple barbare. Mais dans ses descriptions géographiques il s'en tient à une utilisation purement ethnographiquc du concept. Ce n'est pas sur un tel mythe d'origine, à signification valorisante, que se fonde son jugement lorsqu'il qualifie un peuple d'autochtone – même quand il connaît des légendes allant dans ce sens [89]. C'est pour lui

habitants de la Crète disent que les plus anciens d'entre eux ont été ceux que l'on appelle Etéocrétois, des autochtones; cf. 80, 1: δοκοῦντες δ'ὑπαρχεῖν αὐτόχθονες).

[85] Voir V, 42, 4: αὐτόχθονες μὲν οἱ Πανγχαῖοι λεγόμενοι, ἐπήλυδες δ' Ὠκεανῖται.

[86] Voir V, 6, 1; sur la question, voir chapitre suivant, p. 123-125.

[87] Cela ne signifie pas que toute valeur positive soit nécessairement absente. On note ainsi qu'est attribuée aux Ethiopiens l'épithète de ἐγγενεῖς, qui apparaît dans la tradition athénienne liée à l'autochtonie (voir N. Loraux, *Les enfants d'Athéna*, p. 217, n. 77). Mais cette signification n'est pas mise en relief, et on n'est pas en droit de la supposer dans tous les cas: ainsi il est clair que le débat autour des Sicanes est un conflit d'autorités, entre l'avis de Philistos et celui de Timée, et que la valeur du concept pour les Sicanes n'entre pas en ligne de compte (voir p. 123-125).

[88] Voir *supra*, n. 58.

[89] Ce qui doit être le cas pour les Ethiopiens; voir n. 80. Sur la valeur mythique des Ethiopiens, voir J.-P. Vernant, Manger à la table du soleil, dans J.-P.

un moyen de penser l'origine de ce peuple, qu'il choisit au terme éventuellement d'un débat, comme dans le cas des Sicanes, ou d'une appréciation personnelle, comme il le souligne dans le cas des Etéocrétois avec sa formule « ceux-ci paraissent autochtones ».

César et Tacite

Nous pouvons étendre cette constatation de l'utilisation du concept d'autochtonie avant tout comme un instrument classificatoire à des auteurs latins aussi bien qu'à des auteurs grecs. Les Latins ont repris ce principe de distinction ethnographique aux Grecs. Ainsi, comme le relève E. J. Bickerman, César se réfère à la distinction autochtones/immigrés pour la Bretagne, lorsqu'il distingue ainsi les cas des habitants de la côte et de ceux de l'intérieur [90]. Mais il ne fonde pas cette acceptation de l'idée de l'autochtonie pour une partie au moins des Bretons sur l'existence d'un mythe local, quand bien même les intéressés ont pu rapporter à leur propre sujet un tel récit d'origine [91]. Il en va de même lorsque Tacite parle d'autres barbares, les Germains. Lui aussi discute pour savoir s'ils sont autochtones – *indigenae* – ou résultent d'une migration [92]. Il semble poser d'ailleurs celle-ci uniquement à partir de l'univers normal d'un Grec ou d'un Romain, c'est-à-dire du monde méditerranéen [93], et selon le modèle d'une colonisation de type grec, donc maritime. Mais sa conclusion n'est en rien influencée par l'existence d'un mythe local, relatant que les Germains sont issus, par-delà les représentants de leurs trois composantes et le père commun de ceux-ci, le premier

Vernant et M. Détienne, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, 1979, p. 239-249, F. Hartog, *o. c.* à n. 65, p. 62, 94, 180, 190.

[90] Voir *B.G.*, V, 12, 1-2: *Britanniae pars interior ab iis incolitur quos natos in insula ipsa memoria proditum dicunt, ... maritima pars ab iis qui ... ex Belgio transierunt.* Voir E. J. Bickerman, art. cité à n. 28, p. 75.

[91] Ce savant, *ibid.*, estime pouvoir déduire l'existence d'un tel mythe chez les Gaulois en général de la croyance, rapportée également par César, en une descendance de Dis Pater (VI, 18, 1: *Galli se omnes ab Dite patre prognatos praedicant idque ab druidibus proditum dicunt*).

[92] Voir *Germ.*, 2, 1: *ipsos Germanos indigenas crediderim minimeque aliarum gentium adventibus et hospitiis mixtos, quia nec terra olim, sed classibus advehebantur qui mutare sedes quaerebant, et immensus ultra atque ut sic dixerim adversus Oceanus raris ab orbe nostro navibus aditur.*

[93] Le *ab orbe nostro* est précisé plus loin par *quis, Asia, Africa aut Italia relicta, Germaniam peteret?*

homme Mannus, d'une divinité née de la terre, et donc autochtone, Tuisto [94]. L'utilisation qu'il fait du concept ne s'appuie pas sur ce mythe. Elle tient uniquement à son jugement personnel, fondé sur des critères rationnels, de vraisemblance historique: l'hypothèse d'une migration est impossible.

* * *

Utilisation ethnographique du concept

Dans un cas comme celui du passage de Tacite sur les Germains, on a affaire à une légende d'un peuple barbare, qui en affirme l'autochtonie. Que cette affirmation ne soit pas jugée suffisante en elle-même, mais doive être contrôlée, justifiée par des arguments n'est pas pour surprendre chez un auteur gréco-latin: on sait combien les Grecs, et les Romains à leur suite, étaient réticents devant ce que leur proposaient les récits indigènes [95]. Mais nous constatons avec la remarque de Strabon sur l'autochtonie athénienne que les traditions des peuples barbares ne sont pas les seules à être soumises à une telle critique. Même un récit grec comme celui posant la naissance des Athéniens de la terre de l'Attique est passé au crible, et l'autochtonie attique n'est retenue que dans la mesure où on peut la fonder sur des arguments jugés objectifs – ce qu'on peut savoir de l'histoire ancienne de la région [96]. Le mythe est soumis à une critique rationaliste.

Nous nous trouvons donc en présence, chez ces historiens ou géographes – et cela dès Hérodote – d'un recours au concept d'autochtonie qui tend à se démarquer au maximum de la signification proprement mythique du terme. Ce qui ne veut pas dire qu'on refuse le mot. On le garde, mais l'emploi du terme le vide de toute charge légendaire, le ramène à une désignation technique, désacralisée et

[94] Voir 2, 3: *celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriae et annalium genus est, Tuistonem deum, terra editum et filium Mannum originem gentis, conditoresque Manno tris filios adsignant.* Pour le mythe sous-jacent, G. Dumézil, *Mythe et épopée*, II, Paris, 1971, p. 255-256, et les propositions plus amples de J. Puhvel, Remus and frater, *History of Religions*, 15, 1975, p. 146-157.

[95] Voir E. J. Bickerman, art. cité à n. 28, p. 75; exemple *supra*, n. 68 et 70, du récit des Cauniens, que récuse Hérodote.

[96] Voir *supra*, n. 76.

objective. Il existe donc bien une autochtonie à laquelle se réfèrent les historiens ou les géographes: mais c'est un instrument de classification ethnographique – auquel on ne peut plus conférer la signification hautement positive qu'a développée toute la littérature consacrée au thème de l'autochtonie athénienne [97].

De ces deux modes d'emploi du concept d'autochtonie, c'est évidemment celui de type ethnographique qui s'applique à l'œuvre de Denys d'Halicarnasse. Chez lui le mot est employé en alternance avec celui d'αὐθιγενής, dont le sens est équivalent mais qui n'a pas la même portée mythologique [98]. Il s'agit d'indigénat, du caractère local reconnu à un peuple, et non de la référence à un récit mythique posant ce peuple comme vraiment autochtone, né du sol.

L'autochtonie chez Denys: le cas des Pélasges

Il est d'ailleurs un cas – celui des Pélasges – où l'on constate que Denys prend ses distances par rapport à ces représentations légendaires. Ceux-ci sont en effet définis comme autochtones dans les *Antiquités romaines.* Ils seraient une population autochtone du Péloponnèse, et plus précisément de l'Argolide; et c'est de là qu'ils seraient passés, dans un second temps, en Thessalie [99].

[97] Cette signification positive concerne la naissance de la terre définie par le terme αὐτόχθων. Le cas de ces autres êtres nés de la terre que sont les Γηγενεῖς est très différent. Ce sont les produits d'une terre sauvage - alors que la comparaison pour les αὐτόχθονες est faite avec les plantes utiles, celles que procure l'agriculture (Plat., *Menex.*, 237 e, Dem., *Epit.*, 5), et ils sont présentés comme des personnages dangereux, nettement marqués dans un sens guerrier (voir F. Vian, *La guerre des Géants, le mythe avant l'époque hellénistique,* Paris, 1952, *Les origines de Thèbes, Cadmos et les Spartes.* Paris, 1963, spéc. p. 162-171, et plus récemment C. Bérard, *Anodoi, essai sur l'imagerie des passages chtoniens,* Neuchâtel, 1974, p. 34-35, soulignant la différence des deux concepts).

[98] Voir plus haut, p. 75-76.

[99] Voir D.H., I, 17, 2: ἦν γὰρ δὴ καὶ τὸ Πελασγῶν γένος Ἑλληνικὸν ἐκ Πελοποννήσου τὸ ἀρχαῖον, ἐχρήσατο δὲ τύχαις δυσπότμοις εἰς πολλὰ καὶ ἄλλα, μάλιστα δ'εἰς τὴν πολύπλανόν τε καὶ οὐδενὸς τόπου βέβαιον οἴκησιν. Πρῶτον μὲν γὰρ περὶ τὸ καλούμενον νῦν Ἀχαικὸν Ἄργος ᾤκησαν αὐτόχθονες ὄντες, ὡς οἱ πολλοὶ περὶ αὐτῶν λέγουσι (en effet les Pélasges étaient un peuple de race grecque originaire du Péloponnèse; leur sort fut misérable à plus d'un titre, mais surtout parce qu'ils erraient en permanence, sans pouvoir trouver un point fixe où s'implanter; ils habitèrent d'abord les environs de l'actuelle Argos d'Achaïe dont de nombreux témoignages affirment qu'ils étaient des autochtones).

On remarque ainsi déjà que la notion d'autochtonie n'est plus liée à l'idée d'un établissement permanent et stable – ce qui en est le corollaire dans la présentation athénienne. Les Pélasges sont même présentés comme les errants par excellence [100]! Et surtout il apparaît que, dans leur cas, cette autochtonie attribuée globalement au peuple, mais qui n'a plus de référent mythique explicite, n'est que la transposition à l'ensemble du groupe ethnique d'une légende qui s'appliquait au départ au héros éponyme Pélasgos, et qui le posait clairement comme né de la Terre – de la même manière qu'Erichthonios. Et, alors qu'en Attique, où l'on peut considérer qu'il y a eu une application analogue à tout le peuple d'une légende qui, au départ, devait concerner seulement des héros comme cet Erichthonios, la valeur mythologique, et la charge affective de la notion sont pleinement conservées, ce processus correspond pour les Pélasges de Denys à une sorte d'évacuation de l'aspect mythique.

Denys conserve en effet cette figure d'éponyme, et c'est par rapport à lui qu'il explique le nom des Pélasges [101]. Mais on note qu'il donne à son Pélasgos une filiation le faisant naître de l'union de Zeus et de Niobè, conforme à ce qu'exposait vers 500 dans ses *Généalogies* l'historien Acousilaos d'Argos [102]. Or cette présentation de l'ascendance du héros, posant une généalogie somme toute normale, paraît avoir été créée comme une alternative par rapport à un ancien mythe d'autochtonie, dans lequel Pélasgos naissait de la terre elle-même. C'est cette version que relataient des poètes antérieurs, comme Hésiode [103] et Asios. Ce dernier en particulier, auteur des environs de 600, dont le témoignage a été conservé par Pausanias,

[100] Ils sont caractérisés par une πολύπλανος καὶ οὐδενὸς τόπου βέβαιος οἴκησις.

[101] Voir *ibid.*: τὴν δὲ ἐπονυμίαν ἔλαβον ἐξ ἀρχῆς ταύτην ἐπὶ Πελασγοῦ βασιλέως· ἦν δὲ ὁ Πελασγὸς ἐκ Διός, ὡς λέγεται, καὶ Νιόβης τῆς Φορωνέως, ἧ πρώτῃ γυναικὶ θνητῇ μίσγεται ὁ Ζεὺς ὁ μῦθος ἔχει (ils reçurent à l'origine ce nom de Pélasges à cause de Pélasgos, leur roi; Pélasgos était, dit-on, fils de Zeus et de Niobè, la fille de Phoronée, qui fut la première femme mortelle à laquelle s'unit Zeus, selon la légende).

[102] Voir FGH 2 F 25 a = Apollod., 2, 1, 1, 5 = Tzetz., *ad* Lyc., *Al.*, 177: Νιόβης δὲ καὶ Διός, ἧ πρώτῃ γυναικὶ Ζεὺς θνητῇ ἐμίγη, παῖς Ἄργος ἐγένετο, ὡς δὲ Ἀκουσίλαός φησι, καὶ Πελασγὸς, ἀφ'οὗ κληθῆναι τοὺς τὴν Πελοπόννησον οἰκοῦντας Πελασγοῦς; cf. F. 25 b = Apollod., 3, 8, 1, 1: Πελασγόν, ὃν Ἀκουσίλαος μέν ἐκ Διὸς λέγει καὶ Νιόβης.

[103] Apollodore cite le témoignage d'Hésiode en 2, 1, 1, 5, puis 3, 8, 1, 1 (= frag. 43 (70) Rzach), à la suite de celui d'Acousilaos: Ἡσίοδος δὲ τὸν Πελασγὸν αὐτόχθονά φησιν et Ἡσίοδος δὲ αὐτόχθονα.

chantait la naissance de Pélasgos « de la terre noire » [104]. Chez Denys en revanche on voit que le mythe d'autochtonie a disparu, et il n'est plus question que d'une autochtonie au sens large, appliquée à l'ensemble du peuple. Denys est bien dans la ligne rationalisante de la tradition des historiens [105].

Par ailleurs, autre signe de l'utilisation parfaitement démythisée que fait l'historien augustéen du concept, il fait intervenir l'autochtonie – comme le faisait déjà Hérodote à propos des Cariens ou des Cauniens [106] – dans des discussions sur l'origine de tel ou tel peuple, où une telle origine est discutée d'un point de vue qui se veut purement scientifique, et opposée à d'autres opinions à son sujet. C'est le cas bien sûr des Etrusques, pour lesquels une conception comme αὐτόχθονες s'oppose à celle en faisant des ἐπήλυδες. Mais c'est aussi le cas avec le débat sur les Aborigènes [107]. Là encore l'opinion en faisant des autochtones est mise en balance avec d'autres les considérant comme des immigrés, et également celle qui voit en eux des μιγάδες, résultant d'un mélange d'éléments de provenances diverses.

En outre l'historien d'Halicarnasse emploie – comme le font les autres historiens ou les géographes – le concept d'autochtones sans le réserver jalousement à des populations grecques. Chez lui il s'applique autant à des barbares qu'à des Hellènes. Nous l'avons vu, chez Denys, les Pélasges – qu'il ne met pas à part des Grecs – sont des autochtones. Mais il définit comme autochtones des populations barbares comme les Etrusques, les Sicules, sans doute les Ombriens [108]. Et, à l'inverse, une définition comme émigrés peut concerner des groupes helléniques tout comme des populations barbares. La discussion sur

[104] Voir Paus., 8, 1, 4 = frag. 8 Kinkel (p. 203): ἀντίθεον δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψικόμοισιν ὄρεσσι/ γαῖα μέλαιν'ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη (la terre noire donna naissance à Pélasgos égal aux dieux, sur les montagnes aux cimes chevelues, afin qu'existât la race des mortels).

[105] Denys se réfère parfois à des mythes d'autochtonie, posant des héros come nés de la terre. Ainsi dans la généalogie qu'il donne pour Tyrrhènos en I, 27, 1-2, il fait allusion à la naissance du héros Tyllos de la terre, et sans qu'un père soit nommé – ce qui correspond vraisemblablement à un mythe de ce genre; il signale également pour Manès une naissance de la terre, Gaia, et cette fois de Zeus. Mais c'est une tradition qu'il rapporte sans la discuter, et il n'y a aucune insistance particulière chez lui sur ce point. Sur ce passage, voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 41-46.

[106] Voir Her., I, 171, 172; voir *supra*, p. 92-93.

[107] Pour les Etrusques, I, 26, 2, et voir *supra*, p. 42-43, pour les Aborigènes, I, 10-11, et voir *infra*, p. 125-137.

[108] Voir *supra*, p. 75-76.

l'origine des Etrusques oppose ainsi à une vision du peuple comme autochtone celle qui en fait des immigrés: il s'agit dans ce cas d'ἐπήλυδες helléniques, – avec les Pélasges – ou du moins parahelléniques – avec les Lydiens, barbares sans doute, mais appartenant à l'univers des Grecs. Mais on a des exemples d'ἐπήλυδες qui sont des barbares, lorsqu'on a affaire à des migrations internes au monde barbare. C'est le cas, outre pour les Sicules qui, depuis leurs sièges originels d'Italie centrale, passent en Sicile, pour les Sicanes, que Denys admet être venus d'Espagne, ou pour les Aborigènes dans la version de leurs origines où ils sont des colons des Ligures [109]. Ainsi chez lui pas plus que chez les autres historiens il n'y a de corrélation entre la qualification d'un peuple comme autochtone, ou au contraire immigré, ou encore « formé d'un mélange », et son appartenance au monde grec ou barbare.

* * *

Denys et la tradition athénienne: Mettius Fufetius et Tullus Hostilius

Denys marque même plus nettement ses distances par rapport à l'utilisation orientée, et valorisante, qui avait été faite dans la tradition athénienne du concept d'autochtonie. On rencontre en effet chez lui une critique directe de certains des thèmes sur lesquels cette exaltation de l'autochtonie attique s'était fondée.

Il faut ici évoquer deux discours antithétiques qu'il présente dans son livre III, les mettant dans la bouche respectivement du roi d'Albe Mettius Fufetius et du roi de Rome Tullus Hostilius. L'épisode se situe au moment où, d'un commun accord, les deux rois ont décidé de regrouper leurs deux cités sous une direction unique. Mais reste à savoir laquelle des deux aura le pouvoir sur l'autre. Mettius prend la parole en premier pour présenter les raisons d'attribuer à Albe cette hégémonie, et Tullus lui répond – défendant le point de vue de Rome [110]. Or un des arguments par lesquels le roi d'Albe appuie

[109] Voir respectivement I, 22, I, 22, 2, I, 10, 3; dans ces passages Denys n'a pas recours au terme ἐπήλυδες, mais il emploie des mots comme ἐνοικισάμενοι (en I, 22, 3) ou ἀποίκους (en I, 10, 3), qui sont aussi ceux auxquels il a recours pour désigner les mouvements de peuples qu'il considère comme grecs.

[110] Voir respectivement III, 10, 3-6, et 11.

les prétentions de sa cité rejoint ce qu'on trouve dans le discours sur l'autochtonie, tel que la tradition athénienne l'a développé.

Assurément Mettius n'affirme pas que sa cité soit autochtone, et que Rome ne le soit pas. Il attribue à Albe, conformément à la doctrine exposée dans le livre I des *Antiquités romaines*, une origine hellénique [111], et n'insiste que sur son ancienneté – au moins par rapport à Rome, fondée récemment à partir d'elle [112]. Mais il fait intervenir dans le débat la question de la fidélité respective des deux cités à leur peuplement originel: Albe serait restée fidèle à ses origines, cherchant à préserver la pureté de sa race, tandis que Rome l'aurait perdue en accueillant indistinctement des étrangers. Or par ces points au moins, la *disputatio* qui s'engage alors entre les deux rois rejoint des motifs qui sont mis en œuvre dans l'éloquence attique lorsqu'elle exalte l'autochtonie [113].

Le vocabulaire même de l'autochtonie apparaît. A propos des Albains, et opposant par là leur cas à celui des Romains, Mettius insiste sur leur caractère purement local, sans apport d'immigrés – alors que les Romains auraient reçu tant d'éléments extérieurs qu'ils ne pourraient plus se prévaloir d'une origine sans mélange. Et il emploie il le terme αὐθιγενής – mot que Tullus reprend à son tour dans sa réponse [114]. Or nous avons vu qu'on peut le considérer ailleurs chez Denys comme un équivalent d'αὐτόχθων.

Plus généralement, l'allocution de Mettius Fufetius reprend des thèmes que nous avons rencontrés dans les développements des orateurs attiques consacrés à l'autochtonie dont se prévalaient leurs compatriotes. On voit tout d'abord mis en œuvre chez lui le principe de distinction entre autochtones et immigrés [115], et également l'opposition

[111] Voir III, 10, 3: ἡμεῖς, ὦ Τύλλε, καὶ τῆς μὲν ἄλλης ἄρχειν ἄξιοί ἐσμεν Ἰταλίας, ὅτι ἔθνος Ἑλληνικὸν καὶ μέγιστον τῶν κατοικούντων τήνδε τὴν γὴν ἐθνῶν παρεχόμεθα (en ce qui nous concerne, Tullus, nous sommes dignes de diriger le reste de l'Italie parce que nous sommes un peuple grec et le plus grand de ceux qui habitent cette terre).

[112] En III, 10, 1, Mettius vient d'attribuer près de cinq siècles à Albe; insistance sur le caractère récent de Rome en 10, 3.

[113] Voir respectivement principalement en III, 10, 4-5, et III, 11, 3-4. Ces discours ont fait l'objet d'une étude récente de la part de J.-C. Richard, Sur deux discours-programmes: à propos de D.H., III, 10,3-11,6, dans *Denys d'Halicarnasse historien, II*, à paraître dans *Pallas*.

[114] Le terme apparaît deux fois dans la bouche de Mettius en III, 10, 5, et est repris par Tullus en III, 11, 3.

[115] Mettius dénonce en III, 10, 5, le fait que, si Rome dominait Albe, l'émigré commanderait à l'indigène (τὸ ἐπείσακτον τοῦ αὐθιγενοῦς); reprenant ce même grief,

entre des peuples qui peuvent se dire autochtones et ceux dont la formation résulte d'un mélange – auxquels s'applique le terme de μιγάδες[116]. Mais il ne s'agit plus, dans son discours, de poser une définition ethnique pour un peuple, dans une simple optique de précision ethnographique. Ces termes entrent dans le débat sur la valeur qu'il convient d'attribuer à l'autochtonie – tout comme on le constate dans la tradition athénienne. Il est significatif qu'à l'opposition entre autochtones et immigrés (ou μιγάδες) se superpose celle entre Grecs et barbares[117]: pour Denys, dont toute l'histoire tend à démontrer que Rome est une πόλις Ἑλληνίς et non une ville barbare, ce sont là évidemment des termes qui ont une autre signification que celle d'une pure définition ethnique, et cette opposition implique bien évidemment un jugement de valeur.

Donc, dans cet échange de discours, l'autochtonie apparaît bien avec des connotations qui rappellent celles qu'elle avait dans la tradition athénienne – et qui étaient en revanche absentes des textes ethnographiques. Et l'on retrouve, précisément, des points sur lesquels les orateurs avaient insisté à propos de l'autochtonie des Athéniens. Ainsi, Mettius fait référence à la notion de pureté de la race: les Albains, n'ayant pas accueilli d'étrangers, sont restés ethniquement purs, vierges de tout mélange, alors que les Romains, en adoptant une politique différente, ont laissé leur race se corrompre – et le

en III, 11, 3, Tullus emploie le mot, plus courant pour rendre l'opposition de l'émigré à l'autochtone, d'ἔπηλυς (οὐδὲ τῶν αὐθιγενῶν τοὺς ἐπήλυδας). Mais Mettius lui-même l'a employé dans une formule plus ample (*ibid.*: οὐδὲ γὰρ ἂν τοῦτο ἔχοιτε εἰπεῖν, ὅτι τὸν μὲν ἔπηλυν ὄχλον οὐδενὸς εἰάκατε εἶναι τῶν κοινῶν κύριον, ἄρχετε δ'αὐτοὶ τῆς πόλεως καὶ βουλεύετε οἱ αὐθιγενεῖς: car vous ne pourriez pas affirmer que vous n'avez pas permis à la foule immigrée d'avoir un contrôle sur les affaires communes et que c'est vous-mêmes les citoyens de naissance qui dirigez la cité par l'autorité et les délibérations).

[116] Evoquant en III, 10, 4, l'établissement à Rome d'Etrusques, de Sabins et d'autres immigrés, Mettius les présente comme τινὰς ἀνεστίους καὶ πλάνητας καὶ βαρβάρους πάνυ πολλούς; cette présentation est celle qui permet de définir les Aborigènes comme μιγάδες, dans la conception – que l'auteur ne retient pas – où ils seraient d'anciens *Aberrigines* (I, 10, 2: ἀνεστίους τινὰς καὶ πλάνητας ἐκ πολλῶν συνελθόντας χωρίων; à la seule différence de l'absence de définition barbare de ces Aborigènes, on retrouve les mêmes termes).

[117] En III, 10, 5, en parallèle avec τὸ ἐπείσακτον τοῦ αὐθιγενοῦς, Mettius évoque le couple d'opposés τὸ βάρβαρον τοῦ Ἑλληνικοῦ; et la référence, chez lui, à une présentation qui pose les Romains comme des μιγάδες insiste également sur le caractère barbare des apports d'errants divers que leur cité a subis (voir n. 116).

terme employé ici est διαφθείρειν [118]. Il est inutile d'insister sur le fait qu'à Athènes l'exaltation de l'autochtonie, l'insistance sur la permanence de la race se lie à une fermeture vis-à-vis de l'étranger, et peut se traduire par un véritable discours d'exclusion [119]. Pour en rester aux mots dont les textes se servent pour valoriser l'autochtonie attique, nous y avons rencontré des termes du même genre que ceux dont use Mettius: Euripide insiste sur le côté de fermeture à l'égard de l'extérieur qu'implique l'autochtonie – οὐκ ἐπείσακτον γένος –, Platon considère que la terre de l'Attique est restée pure (καθαρά) de toute production mauvaise, Isocrate la définit comme sainte, avec un terme qui met en relief la notion de pureté (ὁσίως) [120].

D'une manière plus positive, on voit le roi d'Albe mettre en œuvre une conception clairement valorisante de la permanence de la race albaine. Pour lui, celle-ci est liée à la noblesse – εὐγενεῖα [121]. C'était là la qualité qu'Aristote attribuait à l'origine autochtone, et nous avons vu qu'il ne faisait que traduire sur ce point la conception athénienne [122]. Mais le lien entre Denys et la tradition attique ne se limite pas à une similitude de pensée: il est clair que le discours

[118] Discours de Mettius en III, 10, 4: τὸ μὲν Ἀλβανῶν γένος οἷον ἦν ἐπὶ τῶν κτισάντων τὴν πόλιν, τοιοῦτον ἕως τῶν καθ'ἡμᾶς χρόνων διαμένει, καὶ οὐκ ἂν ἔχοι τις ἐπιδεῖξαι φῦλον ἀνθρώπων οὐδὲν ἔξω τοῦ Ἑλληνικοῦ καὶ τοῦ Λατίνων ᾧ τῆς πολιτείας μεταδεδώκαμεν· ὑμεῖς δὲ τὴν ἀκρίβειαν τοῦ παρ'ἑαυτοῖς πολιτεύματος διεφθάρκατε Τυρρηνούς τε ὑποδεξάμενοι καὶ Σαβίνους καὶ ἄλλους τινὰς ἀνεστίους καὶ πλάνητας καὶ βαρβάρους πάνυ πολλούς, ὥστε ὀλίγον τὸ γνήσιον ἡμῶν ἔστιν ὅσον ἀφ'ἡμῶν ὡρμήθη (le peuple des Albains est resté jusqu'à notre époque tel qu'il était lors de la fondation de la cité, et on ne pourrait y montrer aucune race d'hommes, en dehors de celle des Grecs et des Latins, à qui nous avons donné notre citoyenneté; mais, vous, vous avez corrompu la pureté de votre Etat en accueillant des Etrusques, des Sabins et d'autres individus, errant sans foyer, et un très grand nombre de barbares, si bien qu'il ne vous reste plus que peu de notre race, dont vous êtes issus; le discours de Tullus reprend le grief en III, 11, 3: ἐπειδὴ δὲ καὶ τοὺς βίους τῶν πόλεων ἀντιπαρετάξειν ἀλλήλοις ἐπιχείρεις, ὦ Φουφέττιε, λέγων ὅτι τὸ μὲν Ἀλβανῶν εὐγενὲς ὅμοιον ἀεὶ διαμένει, τὸ δ'ἡμέτερον διέφθαρται ταῖς ἐπιμιξίαις τοῦ ἀλλοφύλου... (puisque tu entreprends, Fufetius, de comparer les mœurs de nos cités, en disant que le peuple albain demeure toujours semblable à lui-même dans sa noblesse, mais que le nôtre a été perverti par les mélanges avec des éléments étrangers ...).

[119] Voir p. ex. l'analyse de la présentation de l'étranger Xouthos dans l'*Ion* d'Euripide par N. Loraux, *Les enfants d'Athéna*, p. 219-229.

[120] Voir resp. *supra*, n. 14, 43, 27.

[121] Le terme n'apparaît explicitement que dans la reprise de Tullus (en III, 11, 3: τὸ μὲν Αλβανῶν εὐγενὲς); mais Tullus ne trahit nullement la pensée de son interlocuteur.

[122] Voir *supra*, n. 12; pour des textes athéniens où cette noblesse est soulignée, n. 14, 15, 16, 17.

qu'il fait prononcer par Mettius s'inspire directement des précédents littéraires qu'elle lui offre. Lorsque le roi d'Albe emploie, pour définir les Albains, l'expression de fils légitimes, les opposant ainsi à la naissance illégitime des Romains, il reprend une comparaison qui avait déjà servi à Démosthène dans l'éloge des morts de Chéronée: pour lui les Athéniens, en tant qu'autochtones, étaient les seuls Grecs à être des fils légitimes de leur patrie, alors que les autres, étant des immigrés dans leur propre pays, n'y étaient que des fils d'adoption [123]. Et lorsque le souverain dénonce vigoureusement la perspective scandaleuse que serait, dans le cas d'une domination romaine sur Albe, le fait que l'on verrait alors « le bâtard commander au fils légitime, le barbare au Grec, et l'immigré à l'indigène » [124], il développe et amplifie une opposition dont avait déjà joué Isocrate dans son *Panégyrique* [125].

La controverse sur l'ouverture de Rome

Les arguments qu'avance le roi albain peuvent donc apparaître comme la reprise de la thématique athénienne sur l'autochtonie. Mais il est clair que, dans la *disputatio* qui l'oppose à Tullus Hostilius, c'est du côté du souverain de Rome que penche Denys. L'historien d'Halicarnasse fait dire à Tullus, reprenant la présentation faite par Mettius de l'attachement à la pureté de leur race des Albains: « En cela tu pèches gravement contre ce qui est juste » [126]. C'est bien l'avis de l'historien augustéen: il prend parti, à travers la réponse qu'il attribue à Tullus, contre l'étroitesse d'un point de vue qui privilégierait sans nuance l'autochtonie, aboutissant à un exclusivisme fermé, à un repli total de la cité sur elle-même.

A une telle conception, il oppose, dans les mots qu'il fait dire au roi romain, des exemples de cités grecques – évoquant la politique ouverte qu'aurait eue Athènes [127]. Il avance également des arguments

[123] Voir *supra*, n. 22.

[124] Discours de Mettius en III, 10, 5: εἰ δὲ ἡμεῖς παραχωρήσαιμεν ὑμῖν τῆς ἀρχῆς, τὸ νόθον ἄρξει τοῦ γνησίου, καὶ τὸ βάρβαρον τοῦ Ἑλληνικοῦ καὶ τὸ ἐπείσακτον τοῦ αὐθιγενοῦς; le thème est repris dans la réponse de Tullus en III, 11, 3: καὶ οὐκ ἠξίους ἄρχειν τῶν γνησίων τοὺς νόθους οὐδὲ τῶν αὐθιγενῶν τοὺς ἐπήλυδας.

[125] Voir *supra*, n. 21.

[126] Cf. en III, 11, 3: μάθε κατὰ τοῦτο ἁμαρτάνων μάλιστα τὰ δικαίωμα.

[127] Voir III, 11, 4. Dans ce passage, Denys prend Athènes comme exemple de cité grecque ayant pratiqué une politique ouverte – que Rome, autre cité grecque, n'a fait que reprendre.

qu'on peut qualifier de pratiques. L'ouverture sur l'extérieur permet d'accueillir beaucoup de nouveaux citoyens, et procure donc des soldats qui assurent la force de la cité. Mais surtout il présente une défense du principe de reconnaissance du mérite, d'où qu'il vienne [128]: une origine étrangère ne doit pas être considérée comme une tare indélébile pour qui fait preuve des qualités nécessaires pour rendre d'éminents services à la cité [129]. Pouvoir se glorifier d'une ascendance purement locale n'a pas plus de valeur que le fait d'être riche!

On voit ce qui est sous-jacent à ce débat, dans lequel on voit en fait Denys prendre parti contre des vues qui sont celles répandues dans les discours sur l'autochtonie des orateurs attiques [130]. C'est cette facilité, qui frappait tellement les Grecs, qu'avait Rome d'accueillir en son sein comme citoyens à part entière des étrangers – fussent-ils d'anciens esclaves, à qui l'affranchissement permettait quasiment de devenir l'égal des autres citoyens. Denys est témoin de la forte impression que faisait sur ses compatriotes une telle politique [131]: il y voit une des raisons de l'accroissement de la cité. Mais

[128] La tradition sur l'établissement à Rome de Tarquin l'Ancien, dont la valeur n'avait pas été reconnue dans la cité étrusque où il était né, offre une illustration de ce principe – sans que cette valorisation soit propre à Denys. Voir notre art. Une version tarquinienne de la légende de Tarquin l'Ancien, dans *Studia Tarquiniensia*, sous la direction de M. Torelli et F.-H. Massa-Pairault, Rome, 1988, p. 13-32.

[129] Voir III, 11, 5: ἄρχει τε καὶ βουλεύει καὶ τὰς ἄλλας τιμᾶς παρ'ἡμῖν οὐχ'ὁ πολλὰ χρήματα κεκτημένος οὐδὲ ὁ πολλοὺς πατέρας ἐπιχωρίους ἐπιδεῖξαι δυνάμενος, ἀλλ'ὅστις ἂν ᾖ τούτων τῶν τιμῶν ἄξιος (celui qui commande et fait partie du sénat et jouit des autres honneurs est chez nous non celui qui a beaucoup de richesses, ni qui peut montrer qu'il a beaucoup d'ancêtres indigènes, mais celui qui est digne de ces charges). Denys ne pose assurément pas ces principes comme étrangers à la tradition grecque. Outre le fait qu'il se réfère à l'exemple athénien (*supra*, n. 127), il est clair qu'il reprend ici un thème qui avait déjà été développé dans le discours que Thucydide fait prononcer à Périclès (voir surtout II, 37, 2).

[130] Soulignons encore une fois que Denys n'attaque pas pour autant Athènes, bien au contraire. Il se réfère également au modèle de Sparte en III, 11, 2 – pour le point de la discussion concernant le fait de savoir si une colonie (ce qu'est Rome par rapport à Albe) peut exercer une hégémonie sur son ancienne métropole.

[131] Il se réfère à des mesures comme l'affranchissement des esclaves, ou l'intégration des ennemis vaincus, en I, 9, 4: ἔθνος τε μέγιστον ἐξ ἐλαχίστου γενέσθαι σὺν χρόνῳ παρεσκεύασαν καὶ περιφανέστατον ἐξ ἀδηλοτάτου, τῶν τε δεομένων οἰκήσεως παρὰ σφίσι φιλανθρώπῳ ὑποδοχῇ καὶ πολιτείας μεταδόσει τοῖς μετὰ τοῦ γενναίου ἐν πολέμῳ κρατηθεῖσι, δούλων τε ὅσοι παρ'αὐτοῖς ἐλευθερωθεῖεν ἀστοῖς εἶναι συγχωρήσει, τυχής τε ἀνθρώπων οὐδεμιᾶς εἰ μέλλοι τὸ κοινὸν ὠφελεῖν ἀπαξιώσει (d'un peuple minuscule et obscur, ils se préparèrent à faire avec le temps le peuple le plus grand et le plus brillant, en accueillant avec humanité tous ceux qui leur demandaient aide, en accordant le droit de cité à tous les vaincus qui s'étaient battus vaillamment, et en permettant à tous les esclaves qu'ils avaient affranchis de jouir des mêmes droits

on sait que, déjà en 214, le roi de Macédoine Philippe V soulignait cette capacité exceptionnelle d'intégration des Romains [132].

Mais cette politique pouvait évidemment être mal jugée. Même si l'on ne peut pas suivre la thèse de H. Strasburger voulant que la tradition sur l'*Asylum* romuléen eût été créée précisément pour exprimer la réaction négative de Grecs hostiles à Rome à cet égard [133], il n'en reste pas moins que cette ouverture de Rome a suscité des oppositions, et que celles-ci ont dû se focaliser sur l'utilisation, dans un sens négatif, de la référence à l'*Asylum*. Denys en a encore bien conscience [134], et on sait avec quel soin il entreprend de débarrasser cet épisode du récit de fondation des éléments gênants qu'il pouvait contenir [134]. Mais, ce qui est plus important pour nous, il répond

civils que les citoyens, en ne dédaignant aucun homme, quelle que fût sa condition, pourvu qu'il pût être utile à la communauté). Chez Denys néanmoins les critiques à l'égard d'une politique d'affranchissements incontrôlée ne manquent pas (voir en part. IV, 22-24), et l'image de l'esclave n'est pas vraiment favorable: l'esclave apparaît comme un être dont on doit se méfier (voir G. Poma, Schiavi e schiavitù in Dionigi di Alicarnasso, *RSA*, 11, 1981, p. 69-101). Mais il faut tenir compte de ce que, dans ce passage du livre I, Denys se réfère à une conception de l'esclavage qui ne vaut plus vraiment à ses yeux pour son époque: celle qui voit dans les esclaves d'anciens ennemis vaincus, qui ont pu manifester leur courage. Voir les justes remarques de E. Gabba, *o. c. supra*, n. 30, p. 87, n. 36, et 210, et déjà C. R. à M. I. Finley, *Ancient Slavery and Modern Ideology, Athenaeum*, 60, 1982, p. 279, n. 22.

[132] Inscription *IG*, IX 2, 517 = *SIG* 3, 543, 11-29; sur la question, réserves de P. Gauthier, « Générosité » romaine et « avarice » grecque: sur l'octroi du droit de cité, dans *Mélanges W. Seston*, Paris, 1974, p. 207-215, et Y. Garlan, *Les esclaves en Grèce ancienne*, Paris, 1982, p. 96-7; bonne mise au point de A. Fraschetti, A proposito degli ex-schiavi e della loro integrazione in ambito cittadino a Roma, *Opus*, 1, 1982, p. 97-103.

[133] Voir Zur Sage von der Gründung Roms, cité *supra*, n. 31. Pour une mise au point récente sur la question (avec bibl.), C. Ampolo, *Plutarco, le vite di Teseo e di Romolo, s.l.*, 1988, p. 293-294.

[134] C'est là un point que Denys se propose de redresser dans les idées reçues chez les Grecs en présentant sa propre histoire de Rome; cf. I, 4, 2: ἔτι γὰρ ἀγνοεῖται παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ὀλίγου δεῖν πᾶσιν ἡ παλαιὰ τῆς Ῥωμαίων πόλεως ἱστορία, καὶ δόξαι τινὲς οὐκ ἀληθεῖς ἀλλ'ἐκ τῶν ἐπιτυχόντων ἀκουσμάτων τὴν ἀρχὴν λαβοῦσαι τοῦς πολλοὺς ἐξηπατήκασιν, ὡς ἀνεστίους μέν τινας καὶ πλάνητας καὶ βαρβάρους καὶ οὐδὲ τούτους ἐλευθέρους οἰκιστὰς εὑρομένης (l'ignorance est encore quasi-générale chez les Grecs en ce qui concerne l'histoire ancienne de la cité des Romains, et certaines opinions qui, loin d'être vraies, se fondent sur les premiers racontars venus, induisent la plupart des gens en erreur, en prétendant que Rome se flatterait d'avoir eu pour fondateurs des hommes sans feu ni lieu, des barbares qui n'étaient même pas de condition libre). Voir aussi sur l'*Asylum*, II, 15, 4.

[135] Dans la présentation de II, 15, 4, il se garde bien de parler d'eclaves ou de hors-la-loi en fuite. Voir les remarques à ce sujet de E. Gabba, *o. c. supra*, n. 30, p. 103, 147.

aussi sur un plan plus général aux critiques de la politique d'ouverture suivie par Rome: et c'est en particulier dans ce discours de Tullus Hostilius, répondant aux griefs du roi d'Albe, qu'il avance ses arguments pour défendre l'accueil fait par la cité aux étrangers. Et – seul point qui nous concerne ici – cela l'amène à s'inscrire en faux contre une valorisation trop étroite du concept d'autochtonie, telle que celle à laquelle l'éloquence attique risquait d'avoir habitué les Grecs.

* * *

Autochtonie et hellénisme chez Denys

Ainsi donc l'autochtonie ne peut être considérée chez Denys d'Halicarnasse comme ayant par elle-même une valeur absolue. Conformément à l'usage des historiens et géographes grecs, il utilise ce mot dans un sens dénué de toute connotation mythique, comme moyen de description et de caractérisation de peuples qu'il est amené à étudier. Il use de la catégorie de l'autochtonie comme de celles, alternatives, de l'émigration ou du « mélange » – pour décrire ainsi des peuples qui auraient été formés par la fusion en un lieu d'éléments divers, venus sans entreprise migratoire organisée. Il s'inscrit par là dans la droite ligne de la tradition hérodotéenne – qui utilise ce terme sans lui attacher la signification hautement positive qu'a popularisée la littérature d'inspiration athénienne à partir du IV^{ème} s. Dans ces conditions, le fait que les Etrusques se voient crédités d'une telle origine, au terme d'une discussion portant sur des critères qui se présentent comme objectifs et scientifiques, ne doit pas être tenu, en soi, comme impliquant un jugement de valeur. Ce n'est pas le fait de l'autochtonie, à lui seul, qui, chez Denys, peut témoigner d'un jugement de valeur de sa part à l'égard du peuple considéré.

Cela signifie-t-il cependant que, dans ce cas précis, on ait affaire à un pur débat désintéressé – come l'était, apparemment, celui qu'engageait Hérodote lorsqu'il discutait de l'origine des Cariens ou des Cauniens? Ce n'est nullement assuré. Et il est un point, dans ce qui peut apparaître comme une critique de la conception valorisante de l'autochtonie qu'offre la réponse de Tullus Hostilius au discours de Mettius Fufetius, qui peut nous inciter à penser le contraire.

En effet, il y a un élément sur lequel le roi romain ne répond pas à l'argumentation de son interlocuteur albain. Celui-ci insiste sur

le fait que Rome a accueilli en son sein des barbares – citant les Etrusques et les Sabins –, et il présente de ce fait la perspective de la domination de Rome sur Albe comme celle de barbares sur des Grecs [136]. Or toute référence à l'hellénisme disparaît dans la reprise de Tullus. Evoquant les griefs du souverain d'Albe, il ne parle plus que de « mélange avec des éléments étrangers », et, s'il maintient l'opposition bâtards/fils légitimes et celle immigrés/indigènes, il passe sous silence celle entre Grecs et barbares que leur avait adjointe Mettius [137].

En fait nous connaissons la réponse de Denys à cette accusation: pour lui Rome n'est pas une cité barbare, mais est une cité hellénique. Et l'allusion à l'intégration dans le corps civique des Romains de barbares, étrusques et romains, que fait ici Mettius rappelle le célèbre passage du livre I où Denys fait référence à l'établissement dans l'*Urbs* de toute une série d'éléments barbares, dont il énumère une longue liste [138]. Mais, justement, dans ce passage du livre I, l'historien présentait comme miraculeux le fait que, malgré tous ces apports, divers mais uniformément barbares, Rome soit restée, fondamentalement, une cité grecque. Ils n'ont pas remis en cause ce caractère essentiel de la cité que l'auteur augustéen a exposé juste auparavant: on ne saurait trouver de nation plus grecque que celle-là [139].

Ce n'est donc pas le fait de l'autochtonie en lui-même qui importe aux yeux de Denys. Ce n'est pour lui qu'une des manières possibles de penser l'origine d'un peuple, et il n'a pas de valeur

[136] Voir *supra*, n. 118 et 124.

[137] Voir III, 11, 3, passage cité *supra*, n. 124.

[138] Voir I, 89, 3: αἱ δὲ τῶν βαρβάρων ἐπιμιξίαι, δι' ἃς ἡ πόλις πολλὰ τῶν ἀρχαίων ἐπιτηδευμάτων ἀπέμαθε, σὺν χρόνῳ ἐγένοντο. Καὶ θαῦμα μὲν τοῦτο πολλοῖς ἂν εἶναι δόξειε τὰ εἰκότα λογισαμένοις, πῶς οὐχ ἅπασα ἐξεβαρβαρώθη Ὀπικούς τε ὑποδεξαμένη καὶ Μαρσοὺς καὶ Σαυνίτας καὶ Τυρρηνοὺς καὶ Βρεττίους, Ὀμβρικῶν τε καὶ Λιγύων καὶ Ἰβήρων καὶ Κελτῶν συχνὰς μυριάδας, ἄλλα τε καὶ πρὸς τοῖς εἰρημένοις ἔθνη (le mélange avec des barbares, à cause desquels la cité désapprit bon nombre de ses anciennes habitudes, ne se produisit que par la suite. Et ceux qui raisonnent sur les vraisemblances pourraient s'étonner de ce que Rome n'ait pas été entièrement barbarisée pour avoir accueilli des Opiques, des Marses, des Samnites, des Etrusques, des Bruttiens, et des milliers d'Ombriens, de Ligures, d'Ibères et de Celtes, et outre ceux-là d'innombrables autres races).

[139] Voir I, 89, 2: τούτων γὰρ ἂν οὐδὲν εὕροι τῶν ἐθνῶν οὔτε ἀρχαιότερον οὔτε Ἑλληνικώτερον. Ce propos s'applique, au sens strict, aux vagues d'émigration grecque que l'historien vient d'énumérer et qui, à terme, ont conduit à l'émergence de l'*Urbs*. Mais la formule est valable pour la cité elle-même, résultat de cette superposition d'Oenôtres-Aborigènes, Pélasges, Arcadiens, compagnons grecs d'Hercule, Troyens.

particulière au départ [140]. Il s'applique chez lui aussi bien à des populations helléniques – comme les Pélasges – qu'à des barbares – comme notamment, mais non exclusivement, les Etrusques. La distinction entre peuples autochtones et peuples immigrés (ou formés par mélange) ne recouvre donc nullement celle entre populations grecques, ou réputées grecques, et barbares. Et c'est évidemment cette seconde distinction qui, dans la perspective de Denys, est la seule importante.

Dans le cas des Etrusques, c'est donc dans la mesure où la question de leur autochtonie rejoint celle du caractère barbare, étranger à l'univers des Grecs, qu'il convient – aux yeux de l'historien – d'attribuer à ce peuple, qu'elle prend place dans le raisonnement d'ensemble qui sous-tend l'exposé de l'histoire de Rome qu'il présente dans les *Antiquités romaines*. Et c'est donc cette question de la liaison, dans le cas spécifique des Etrusques, entre autochtonie et barbarie qu'il nous faut maintenant examiner. Mais, en même temps, il convient de tenir compte de la place, exceptionnelle dans l'ensemble de l'œuvre, qu'occupe cette discussion sur l'origine – autochtone ou immigrée – des Etrusques. On ne constate pas en effet que l'historien ait éprouvé le besoin de discuter avec autant de précision les origines d'aucun autre peuple de l'Italie ancienne, et par exemple l'autochtonie attribuée aux Sicules ou aux Ombriens ne s'accompagne pas d'un traitement aussi développé, quand bien même la tradition aurait pu fournir les éléments d'une discussion analogue.

[140] C'est pourquoi, à l'inverse, on ne rencontre pas chez Denys la distance méprisante qu'affiche son contemporain Tite-Live à l'encontre des mythes d'autochtonie (du genre de celui concernant l'Attique; voir à ce sujet notre art. Les Romains ne sont pas des autochtones, *Colloque « Présence de Tite-Live »*, sous la direction de R. Chevallier, Tours, 1992, à paraître dans collection *Caesarodunum*). L'historien de Padoue écrit à propos de la tradition sur l'*Asylum* romuléen en I, 8, 5: *deinde, ne vana urbis multitudo esset, adjiciendae multitudinis causa vetere consilio condentium urbes, qui obscuram atque humilem conciendo ad se multitudinem natam et terra sibi prolem ementiebantur, ... Asylum aperit* (puis, pour ne pas laisser vide cette ville immense et pour y attirer une population nombreuse, prenant la vieille méthode des fondateurs de villes, qui rassemblaient autour d'eux un grand nombre de gens obscurs et de basse condition et prétendaient qu'une race était sortie pour eux de la terre, ... (Romulus) ouvre un lieu d'asile). Dans l'allusion à la « vieille méthode des fondateurs de villes », il y a évidemment une dénonciation des prétentions des Grecs qui, à la suite des Athéniens du IV^{ème} s., valorisent à l'excès l'autochtonie, justifiant ainsi le mépris affiché par les historiens hostiles à Rome à l'égard de l'origine mêlée de l'*Urbs*. Denys pour sa part ne rejette pas le concept d'autochtonie, ne le dénonce pas comme un pur mensonge: simplement chez lui il n'a plus de dimension mythique, et sert à désigner, sans plus, un type particulier d'origine d'un peuple.

Chapitre 4

DENYS ET LES « ORIGINES GENTIUM »

L'autochtonie des peuples non grecs

L'étude que nous avons menée dans le chapitre précédent invite à considérer que l'usage que fait Denys d'Halicarnasse du concept d'autochtonie ne peut pas être ramenée à l'image positive de cette notion que véhicule toute une littérature d'inspiration athénienne. Plutôt que dans cet emploi, hérité du mythe de l'autochtonie des premiers habitants de l'Attique, à l'image de leur roi Erichthonios, c'est dans l'utilisation, purement instrumentale, faite par les historiens grecs, depuis Hérodote, qu'il faut chercher le modèle de l'autochtonie, telle qu'elle joue dans les *Antiquités romaines*. Elle est une manière de penser l'origine d'un peuple, et s'oppose à d'autres formes d'origines – celle résultant d'une migration à partir d'un autre lieu, ou encore l'idée, considérée comme distincte par les Anciens, d'une formation en un endroit donné par la fusion d'éléments divers: aux peuples autochtones s'opposent ainsi ceux qualifiés de ἐπήλυδες ou μιγάδες.

En pratique des populations très diverses peuvent être dites autochtones. Pour Denys il peut s'agir tout aussi bien de Grecs – comme les Pélasges, qui sont pour lui de purs Hellènes – que de barbares. Pour le cas qui nous occupe, celui des Etrusques, c'est bien sûr cette seconde catégorie qui nous intéresse. Mais nous constaterons que pour l'historien, le point important n'est pas qu'ils soient autochtones, mais tout simplement qu'ils soient barbares. Autrement dit, dans leur cas l'opposition entre les théories en faisant des immigrés et celle en faisant des autochtones n'est soulignée que dans la mesure où elle recoupe celle, seule importante aux yeux de Denys, entre barbares et Hellènes – ou du moins dans ce cas entre barbares d'une part et Hellènes et peuples au moins proches des Hellènes d'autre part [1]. Finalement, dans le cas des Etrusques, dire d'eux qu'ils sont

[1] Tel est le cas des Lydiens qui, à la différence des Pélasges, au moins dans l'optique de Denys, ne sont pas des Grecs véritables.

des autochtones revient, purement et simplement, à affirmer qu'ils sont un peuple barbare [2]. Et sur ce point nous ne pouvons que souscrire à la formule de E. Gabba: « it is obvious that, beyond the confines of Greece, autochtony can only signify non-Greekness, and hence barbarianism » [3] – même si nous nous séparons de lui pour l'appréciation des conséquences à tirer de ce caractère barbare reconnu par Denys aux Etrusques.

Mais, pour pouvoir être avancée avec un degré suffisant de probabilité, cette proposition va nous obliger à passer en revue les différents passages des *Antiquités romaines* où il est question de l'origine de peuples indigènes de l'Italie. Partout nous constaterons que la question fondamentale est celle du rapport de ces peuples avec l'hellénisme – et uniquement celle-ci. Mais cette prise en considération nous amènera en même temps à cerner l'originalité du cas étrusque, dans la mesure où, nous l'avons déjà dit, la discussion à leur propos se révèle être beaucoup plus développée, beaucoup plus argumentée que celle concernant tout autre peuple.

* * *

Le cas des Sicules

L'équivalence entre autochtonie et caractère barbare apparaît clairement posée, comme l'a souligné D. Musti [4], à propos de la première population indigène qui soit évoquée dans les *Antiquités romaines*: les Sicules, qui pour l'historien forment le substrat originel du Latium et notamment de la zone où s'élèvera la ville de Rome. Il dit d'eux en effet en I, 9, 1: « La cité, maîtresse de toute la terre et de la mer, qu'habitent aujourd'hui les Romains, eut comme premiers habitants, autant qu'on en ait gardé le souvenir, des barbares

[2] Dans ce sens, D. Musti, *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi d'Alicarnasso*, Rome, 1970, p. 11: « è saldamente connesso il concetto di autoctonia con quello di popolo barbaro » (à propos de populations indigènes de l'Italie); dans le même sens, H. Strasburger, Zur Sage von der Gründung Roms, *Sitzber. der Heidelb. Akad. der Wiss.*, 1968, p. 35 (opposant la vision positive de l'autochtonie chez les Grecs à l'« italische Geringschätzung des Autochtonentums », les indigènes de la péninsule préférant la gloire d'un rattachement à l'hellénisme par une origine migratoire).

[3] Voir *Dionysius and the History of Archaic Rome*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, p. 104.

[4] Voir *Tendenze*, p. 11.

sicules, un peuple indigène »[5]. On n'a pas affaire ici à une autochtonie mythique, comme celle dont se prévalaient les Athéniens, ou encore certains peuples barbares – comme les Germains[6]. Outre le fait que le terme employé soit αὐθιγενής, et non αὐτόχθων[7], on notera que cette définition paraît plutôt liée au fait que n'existe aucune tradition qui soit connue de Denys au sujet de l'origine de ce peuple, faisant état de leur arrivée en ces lieux à partir d'un lieu d'établissement antérieur, ni de l'existence sur place, avant eux, d'une autre population. On a donc clairement affaire à l'utilisation que nous avons appelée ethnographique du concept. On n'a derrière cette affirmation d'autochtonie rien d'autre que la connaissance que Denys a pu avoir des Sicules comme première couche connue du peuplement du Latium.

Ces vues semblent correspondre à celles de Varron[8], que Denys a pu suivre dans sa présentation des faits[9]. Mais elles ne faisaient que développer ce qu'avait déjà posé la plus ancienne historiographie syracusaine, avec Antiochos: celui-ci, qui connaissait sans doute des traditions faisant état de la présence de Sicules dans le Latium et non seulement dans l'extrême sud de la péninsule, au contact des zones de colonisation grecque, lorsqu'il a traité de l'établissement des Sicules en Sicile, s'est référé à un Sicélos qui serait venu en exil de Rome prendre la tête de populations d'origine oenôtrienne d'Italie du Sud[10]. Cette tradition avait reçu droit de cité à Rome[11], où l'in-

[5] Cf. τὴν ἡγεμόνα γῆς καὶ θαλάσσης ἁπάσης πόλιν, ἣν νῦν κατοικοῦσιν Ῥωμαῖοι, παλαιότατοι τῶν μνημονευομένων λέγονται κατασχεῖν βάρβαροι Σικελοί, ἔθνος αὐθιγενές.

[6] Voir chapitre précédent, p. 98-99.

[7] Sur l'équivalence des deux termes chez Denys, voir *supra*, p. 75-76. A propos de Sicules, on note au reste que c'est le terme αὐτόχθων qui est employé, dans la même association avec βάρβαροι, en II, 1: οἱ δὲ κατασχόντες αὐτὴν πρῶτοι τῶν μνημονευομένων βάρβαροί τινες ἦσαν αὐτόχθονες Σικελοὶ λεγόμενοι.

[8] Dans le récit de Macr., *S.*, 1, 7, 28-31, les Sicules sont les prédécesseurs des Aborigènes (et des Pélasges) dans le Latium; sur cette tradition, qui se retrouve en D.H., I, 19-21, et qui a généralement été considérée comme procédant de Varron, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 355-403. Mais voir maintenant aussi la critique de cette thèse par J. Poucet, dans *Denys d'Halicarnasse historien*, II, à paraître dans *Pallas*.

[9] On n'a pas d'attestation sûre de l'emploi du concept chez Caton. Dans le fragment 56 des *H.R.R.* (= Sol., II, 8) la référence aux *veteres Sicani* à propos des origines de Tibur ne peut être attribuée à Caton (voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 564-568).

[10] Voir D.H., I, 73, 4 = FGH 555 F 6; sur cette tradition, voir p. ex. E. Manni, La fondazione di Roma secondo Antioco, Alcimo e Callia, *Kôkalos*, 9, 1963, p. 253-268.

[11] Cf. Varr., *L.L.*, V, 101, se référant aux *annales veteres nostri*. Sur l'influence grecque aux stades anciens de l'élaboration des traditions romaines, E. Gabba, Consi-

fluence de la présentation de l'historien sicilien du V^{ème} s. s'ajoutait aux vieilles traditions locales [12].

En tout cas la corrélation barbarie/autochtonie est évidente dans ce passage. Et on peut rappeler quelle position occupent les Sicules dans la présentation d'ensemble de Denys: ils sont le substrat local, barbare, existant sur le site de Rome et dans le reste du Latium lorsque viennent s'y établir les différentes couches d'émigration hellénique que détaille l'historien – à commencer par les Aborigènes qu'il retient pour identiques aux Oenôtres et arcadiens comme eux [13]. C'est pourquoi l'auteur ne les évoque que pour, bientôt, insister sur leur disparition – qu'il explique par leur départ en direction de la Sicile et leur établissement dans l'île, pour lequel il expose, en I, 22, avec toute la précision voulue, les différentes traditions offertes par l'historiographie grecque. Ce qui compte à ses yeux, c'est leur éviction totale du Latium: il insiste sur le fait que celle-ci n'épargne ni les femmes, ni les enfants! C'est en effet là le point essentiel: cette disparition est nécessaire pour vider la province de son peuplement barbare, et y faire place nette afin que les seuls habitants en soient de pure souche hellénique [14].

On relèvera que dans le cas des Sicules cette affirmation de leur autochtonie ne donne pas lieu à discussion – comme c'est le cas pour les Etrusques. Cependant il n'y a pas de conclusion particulière à tirer de ce point. Cela tient, sans plus, au fait que pour Denys la question de la définition des Sicules ne pose aucun problème, ne donne pas lieu à controverse. Autant il a conscience des divergences entre les auteurs auxquelles ont donné lieu les circonstances de leur passage du continent en Sicile, autant il tient de ce fait à exposer en détail les positions adoptées par Hellanicos, Philistos, Antiochos et

derazioni sulla tradizione letteraria sulle origini della repubblica, *Entretiens sur l'Antiquité classique*, 13, Vandoeuvres, Genève, 1966, p. 148-184.

[12] Sur le fait cependant que dans cette tradition apparaissait aussi le concept de Sicanes (en particulier dans la liste des *XXX populi Latini* donnée par Pl., III, 5 (9), 56), qui a connu une fortune historiographique moindre, voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 499-501.

[13] Sur les strates du peuplement du Latium par des populations d'origine grecque, voir plus haut, p. 22, avec n. 66.

[14] Voir I, 22, 1: οἱ δὲ Σικελοὶ... τέκνα καὶ γυναῖκας καὶ τῶν χρημάτων ὅσα χρυσὸς ἢ ἄργυρος ἦν ἀνασκευασάμενοι μεθίενται αὐτοῖς (= τοῖς Πελασγοῖς καὶ Ἀβοριγῖσι) ἁπάσης τῆς γῆς (quant aux Sicules, ils prirent avec eux femmes et enfants ainsi que tous leurs biens en or ou en argent, et abandonnèrent l'ensemble de leur territoires à leurs ennemis).

Thucydide, autant en revanche le caractère indigène, et donc barbare, de ces Sicules est à ses yeux un fait établi, qui n'a pas besoin d'être discuté.

Autres traditions sur les Sicules

Nous pouvons certes noter que la question est en réalité moins simple que Denys ne semble le penser. Il apparaît qu'au II[ème] s. Cassius Hemina s'est servi de la référence aux Sicules pour expliquer le nom des villes latines de Crustumerium, Aricie et (probablement) Gabies, en les rapprochant de noms qui sont des noms grecs – ceux respectivement de Clytemnestre, Archiloque, et de deux frères, Galatos et Bion [15]. Et déjà avant lui Fabius Pictor semble avoir utilisé un Sicilien du nom de Lanouios, dont il faisait un compagnon d'Enée, pour rendre compte de la fondation, et du nom, de Lavinium [16]. Nous avons là la trace d'une présentation très différente des Sicules, qui remonte au III[ème] s., et qui, insistant sur leur aspect grec (tenant à leur localisation en Sicile), les utilisait au contraire pour donner son caractère hellénique au Latium – et inversait le sens de la migration de ce peuple tel qu'Antiochos l'avait posé [17].

Denys aurait pu ainsi, grâce à cette tradition, au lieu de faire des Sicules des barbares, qu'il a besoin de faire disparaître le plus tôt possible du Latium pour y faire place à des populations helléniques, les intégrer dans sa démonstration du caractère grec de cette région, et en faire une couche supplémentaire d'Hellènes venus s'établir dans

[15] Voir resp. Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 7, 631 = *H.R.R.*, fr., 3, Sol., II, 10 = *H.R.R.*, fr. 2, et, sans référence, mais clairement parallèle, Sol., II, 10; sur la relation avec les Gaulois que pose le nom de Galatos (mais qui n'est pas incompatible avec une relation avec la Sicile: il suffit de songer aux liens entre Denys de Syracuse et les mercenaires gaulois) et le reflet de ces liens dans la tradition, voir L. Braccesi, *Diomedes cum Gallis, Hesperia*, 2, 1991, p. 89-102, et A. Coppola, Ancora su Celti, Iperborei e propaganda dionigiana, *id.*, p. 103-106.

[16] Voir le fragment découvert dans le gymnase de Tauroménion et présenté par G. Manganaro dans A. Alföldi, *Römische Frühgeschichte*, Heidelberg, 1977, p. 83-96, et *ANRW*, I, 1, 1972, p. 449, n. 26. Une explication du même genre, faisant référence à des données grecques (étymologie ἀπὸ τῆς ὕβρεως) par le biais de faits siciliens (souffrances endurées par les Athéniens prisonniers dans les Latomies), était avancée pour le nom du Tibre (Serv., *ad* Verg., *Aen.*, 3, 500; cf. 8, 330).

[17] Sur ces traditions, *Les Pélasges en Italie*, p. 449-450, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 496-497, et notre art. Denys témoin de traditions disparues: l'identification des Aborigènes aux Ligures, *MEFRA*, 101, 1989, p. 97-111, spéc. p. 105-107.

ces lieux! Mais il est probable qu'il ne l'a pas connue. Elle n'est attestée que pour ces auteurs anciens, et surtout Cassius Hemina [18]: il ne semble pas qu'elle ait eu la moindre postérité par la suite. Et même si Denys l'avait connue – ce qui nous semble peu probable – il ne l'aurait sans doute pas relevée. Il est inutile de souligner son inconsistance linguistique: même pour un Ancien le caractère arbitraire, et peu satisfaisant, des équations phonétiques qu'elle posait devait être flagrant, et de même le fait que ces Sicules – des indigènes italiens dans l'optique habituelle – portaient de purs noms grecs, et étaient donc confondus avec les colons grecs venus ensuite. Car son inconsistance historique n'est pas moins patente que son laxisme phonétique: on en verra un exemple *ad absurdum* dans l'explication du nom du Tibre ἀπὸ τῆς ὕβρεως, qui mélange les époques et les peuples, fait intervenir pour les Sicules du Latium les prisonniers athéniens de l'expédition de Sicile!

De même il n'y a pas de conséquence à tirer du fait qu'encore une autre conception des Sicules qui a dû exister à date ancienne n'est pas évoquée par Denys: celle qui, cette fois, en faisait certes des barbares et ne les rattachait plus à l'hellénisme, mais ne les posait plus comme des autochtones du Latium, mais estimait qu'ils étaient venus du nord dans cette région, et les identifiait aux Ligures. Certains textes associent en effet sur le site de Rome Sicules et Ligures [19]. Nous avons proposé de rendre compte de cette référence, étrange et jamais attestée ailleurs, aux Ligures à propos du Latium, comme résultant de l'application à ce cas de la liaison entre Ligures et Sicules établie, dans un cadre probablement adriatique, par l'historien syracusain Philistos: pour lui les Sicules étaient d'anciens Ligures que leur chef Sicélos aurait menés en Sicile [20].

[18] Chez Fabius Pictor elle paraît affirmée de manière moins systématique, et surtout n'apparaît, dans le cas de Lanouios, que comme un détail adjoint à la légende troyenne. Il convient cependant aussi de mentionner un fragment qui semble mettre en rapport les Sicules avec les Volsques (Isid., *Or.*, 9, 2, 88 = *H.R.R.*, fr. 2); mais la tradition manuscrite est ici corrompue et il est difficile de l'interpréter exactement.

[19] Voir Fest., 424 L: *Sacrani appellati sunt Reate orti qui ex Septimontio Ligures Siculosque exegerunt*, cf. Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 11, 371, posant une succession Sicules/Ligures/Sacranes/Aborigènes qui doit représenter un développement ultérieur de la même tradition. Sur la question, voir notre art. cité *supra*, n. 17.

[20] Voir D.H., I, 22, 4 = FGH 556 F 46. Sur les implications de cette doctrine, en ce qui concerne les Pélasges et les Ombriens, *Les Pélasges en Italie*, p. 31-53; sur le cadre adriatique de cette présentation, A. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, Paris, 1912, p. 487, n. 3, G. Colonna, I Greci di Adria, *RSA*, 4, 1974, p. 10-11. Sur

Mais cette idée paraît surtout avoir impliqué une conception originale des Aborigènes du Latium, conçus comme des Ligures, et donc en même temps identifiés aux Sicules. Denys en garde une certaine trace. Il évoque parmi les diverses hypothèses existant sur l'origine de ces ancêtres des Latins historiques celle qui en faisait des colons des Ligures [21]. Or il s'agit là d'une doctrine ancienne. Elle paraît permettre de rendre compte de l'appellation insolite de Βορεῖοι ὄνοι – qui signifie certainement « hommes du nord » – qu'utilise Lycophron (au v. 1253) pour désigner une population qui ne peut correspondre qu'aux Aborigènes de la tradition ultérieure. On a donc affaire à une thèse répandue à date haute, et qui aurait été assez vite oubliée – au point que Denys ne semble plus la connaître que partiellement, ne mentionnant plus les Sicules dans son exposé. Si donc l'historien n'a pas discuté cette conception qui faisait des Sicules des barbares non plus autochtones du Latium, mais immigrés, en tant qu'ils auraient été d'anciens Ligures, et les aurait identifiés aux Aborigènes dont il faisait, pour sa part, les adversaires des Sicules et une population venue de Grèce, c'est simplement parce qu'il ne la connaissait plus [22].

* * *

Le cas des Ombriens

Ainsi pour Denys les Sicules ne posaient pas de problème particulier. Il en allait de même pour les Ligures, qui ne jouent pas de rôle véritable dans son histoire et ne sont cités, pour Rome et le Latium, que par le biais de cette théorie sur les Aborigènes [23], et pour

la question, voir aussi R. Vattuone, Polibio e la Cispadana, dans *Cispadana e letteratura antica*, Bologne, 1987, p. 77, 96, et *Sapienza d'occidente, il pensiero storico di Timeo di Tauromenio*, Bologne, 1991, p. 280-1, n. 44, proposant une localisation plus large, et aussi bien méridionale.

[21] Voir I, 13, 3; dans la présentation que fait l'*Origo gentis Romanae* de la question des Aborigènes, qui offre de nombreux points de contact avec l'exposé de Denys, au point de suggérer l'hypothèse d'une commune origine varronienne (médiate dans le cas de l'*O.G.R.*; voir J.-C. Richard, Varron, l'*Origo gentis Romanae* et les Aborigènes, *R Ph*, 57, 1983, p. 29-37, et *O.G.R.*, éd. G. Budé, Paris, 1983, p. 120-121), cette explication disparaît.

[22] Pour la discussion en détail de cette question, voir notre art. cité à n. 17.

[23] A propos des Ligures, on notera simplement que Denys évoque leur présence en Gaule aussi bien qu'en Italie (I, 10, 3); il les signale encore pour l'Espagne, à pro-

les Ausones, s'il faut les reconnaître derrière la forme Αὐρωνίσσους [24] qui désigne en I, 21, 3, les habitants primitifs, barbares, de la Campanie, que supplantent les Pélasges associés aux Aborigènes, qui sont deux peuples d'origine grecque pour l'auteur. Ces peuples étaient en effet unanimement considérés comme barbares [25], et aucune discussion n'était donc nécessaire à leur sujet.

Cela était vrai également pour les Ombriens. Dans les *Antiquités romaines*, et conformément à une tradition ancienne, ils sont les adversaires des Pélasges, le peuple local que ceux-ci doivent affronter à leur arrivée de Thessalie, à Cortone notamment [26]. Il en fait aussi les prédécesseurs et les adversaires d'une autre population qui pour lui est grecque, celle des Aborigènes, dans une autre région, la Sabine [27].

pos du départ des Sicanes, définis chez lui comme des Ibères que les Ligures auraient chassés (I, 22, 2). Il souligne l'incertitude touchant à leur histoire ancienne et à la question de leur origine: il se rattache ainsi à une tradition qui remonte à Caton (Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 11, 715 = *H.R.R.*, fr. 31, et Serv., 11, 700 = fr. 32). Sur cette présentation des Ligures, F. della Corte, La civiltà ligure preromana nei frammenti catoniani, *ASPA*, 15, 1933, p. 241-244, et J. Heurgon, Caton et la Gaule Cisalpine, dans *Mélanges W. Seston*, Paris, 1974, p. 231-247 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 125-137.

[24] Cette forme, isolée, a été considérée soit comme une forme authentique, comparable à l'élargissement du nom des Ausones qu'offre de son côté le latin *Aurunci*, soit une erreur de la tradition manuscrite pour le nom des Ausones ou celui de ces Aurunques. Voir V. Fromentin, *Denys d'Halicarnasse, Les origines de Rome*, I-II, coll. « *la roue à livres* », Paris, 1990, p. 225, n. 104.

[25] Ces « Auronisses » sont des barbares (ἔθνος τι βαρβαρικὸν). Cela est en accord avec l'ensemble de la tradition, qui les pose comme le substrat primitif de la Campanie (voir p. ex. Str., V, 4, 3 (242), se référant à Antiochos (= FGH 555 F 7) et Polybe) ou de la Pouille (Anton. Liberal., 31, d'après Ménandre, qui les pose comme antérieurs à l'arrivée des trois fils de Lycaon Iapyx, Daunios, Peucétios). Le fait que l'éponyme des Ausones, Auson, soit parfois crédité d'une ascendance grecque (il est donné comme fils d'Ulysse et de Calypso dans Ps. Scymn., 228-230, et Fest., 16 L, et d'Ulysse et de Circé dans Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 8, 388, et Tzetz., *ad* Lyc., *Al.*, 702) ne remet pas en cause ce caractère barbare attribué aux Ausones en tant que peuple.

[26] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 167-168; il existe aussi une tradition ancienne de lutte entre les deux peuples autour de Spina, voir p. 28-30; mais la présentation de Denys se réfère dans ce cas, en I, 18, 5, à leur éviction par des barbares padans non autrement précisés.

[27] Voir I, 16, 1; sur une possible origine varronienne de cette précision, *Les Pélasges en Italie*, p. 472. Pour la même zone, le Grec Zénodote de Trézène, qu'il cite en II, 49, 1 = FGH 821 F 3, faisait état de Pélasges; sur ce parallélisme, *Les Pélasges en Italie*, p. 477-479. Sur un plan général, Denys fusionne les mouvements des Aborigènes et des Pélasges, à partir de l'alliance conclue sur les bords du lac de Cutiliae, si bien qu'on peut parler chez lui d'un unique mouvement offensif des

Dans cette perspective, il est clair que Denys considère les Ombriens, au même titre que les Sicules, comme des barbares autochtones. Mais on peut noter qu'ils ne sont expressément définis comme tels que par le biais de la citation qu'il fait au livre II du grec Zénodote de Trézène, dans un passage consacré d'ailleurs aux Sabins et non aux Ombriens [28]. Ce n'est cependant nullement contraire aux vues personnelles de l'historien augustéen: il range sans conteste les Ombriens au nombre des populations barbares [29]. Il insiste sur leur ancienneté et leur importance en Italie [30]: ce qui rappelle tout à fait ce qu'il dit des Etrusques, et s'accorde parfaitement avec une conception en faisant des autochtones. Mais, les Ombriens n'ayant guère eu de liens avec Rome (ou le Latium en général), à la différence des Sicules ou des Etrusques, Denys n'éprouve pas le besoin de s'étendre à leur propos. Leur autochtonie est plutôt déduite que clairement posée, et au fond l'historien dit d'eux ce qui est essentiel dans son optique – c'est-à-dire qu'ils sont des barbares.

Autre tradition sur les Ombriens

Aussi ne convient-il pas d'accorder une grande importance au fait que Denys ne fasse pas état d'une discussion qui avait existé au sujet des Ombriens. Une tradition, rapportée à un certain M. Antonius, en faisait des Gaulois [31]. Cette référence semble correspondre à

deux peuples helléniques vers la côte, alors occupée par des peuples barbares, les Sicules et les Ombriens (voir sur cette question p. 355-439). Sur les traces persistant cependant chez Denys d'une distinction entre lutte des Pélasges contre les Ombriens et lutte des Aborigènes contre les Sicules, voir p. 500-501.

[28] Voir II, 49, 1 = FGH 821 F 3: Ζηνόδοτος ὁ Τροιζήνιος ... Ὀμβρικοὺς ἔθνος αὐθιγενὲς ἱστορεῖ τὸ μὲν πρῶτον οἰκῆσαι περὶ τὴν καλουμένην Ῥεατίνην (mais Zénodote de Trézène, un historien, raconte que la région qu'on appelle réatine a tout d'abord été occupée par les Ombriens, une nation indigène). Sur l'emploi du terme αὐθιγενής, voir chapitre précédent, p. 75-76.

[29] Voir I, 13, 4, les associant aux Ligures, Ombriens et « autres barbares » (Λίγυας ἢ Ὀμβρικοὺς ἢ ἄλλους τινὰς βαράρους), I, 89, 3, les citant dans la liste des peuples barbares dont des représentants se sont établis à Rome.

[30] Voir, 19, 1: ἦν τοῦτο τὸ ἔθνος ἐν τοῖς πάνυ μέγα καὶ ἀρχαῖον (c'était un peuple particulièrement important et ancien). Sur l'importance de cette notation pour la conception de l'autochtonie chez Denys, même appliquée à des barbares, voir *supra*, p. 75-76, avec n. 4.

[31] Voir Sol., II, 11, Serv., *ad* Verg., *Aen.*, 12, 753, Isid., *Et.*, 9, 2, 7.

M. Antonius Gnipho, affranchi d'origine gauloise qui a été précepteur de César [32]. Elle est donc antérieure à Denys. Mais on ne peut déjà pas assurer que celui-ci l'ait connue: elle ne s'est pas imposée et on peut relever que Pline – dans le passage consacré aux Ombriens de la géographie du livre III, qui doit procéder de Varron – reste fidèle à une définition purement locale des Ombriens, avec des termes proches de ceux de Denys [33]. S. Mazzarino a estimé que l'opinion de Varron, telle qu'elle apparaît à travers un autre passage de Pline, qui fait sc succéder Ombriens, Etrusques et Gaulois pour le peuplement de la côte adriatique au nord d'Ancône (III, 13 (18), 112-3), marquait une réaction contre la thèse de M. Antonius Gnipho, et que le Réatin serait le responsable du rapprochement entre le nom des Ombriens et le mot grec ὄμβρος posant ce peuple comme formé des survivants du Déluge. Cette référence au Déluge reposerait ainsi sur un pur jeu de mots. Mais nous nous demandons s'il ne faut pas plutôt envisager là la trace d'une tradition locale ancienne, faisant appel, pour les Ombriens comme c'est le cas, par une tradition bien assurée, pour les Gaulois, à un antique mythe diluvial [34]. En tout cas il n'y a aucune raison de penser qu'il ait fallu attendre Varron pour qu'un tel rapprochement apparaisse. Il y a toutes chances pour que cette explication soit antérieure à la thèse gauloise de M. Antonius Gnipho – qui de son côté est très vraisemblablement une création de cet érudit [35]. Quant à celle-ci, quand bien même Denys aurait eu connaissance de cette version celtique des origines ombriennes – ce qui ne peut être formellement exclu –, le peu d'importance qu'a ce

[32] Sur cette question, et les discussions à propos de cette identification, voir S. Mazzarino, *Il pensiero storico classico*, Rome, Bari, II, 1966, p. 219-221. Sur M. Antonius Gnipho, Suet., *Gramm.*, 7; voir H. Funaioli, *Grammaticae Romanae Fragmenta*, Leipzig, 1907, XIV, 19, frag. p. 98-100 – où les références aux Ombriens sont classées sous la rubrique *dubia.*

[33] Voir Pl., III, 14 (19), 112: *Umbrorum gens antiquissima Italiae*, cf. Flor., I, 12 (17): *Umbri ... antiquissimus Italiae populus.*

[34] Voir sur cette question notre art. Sur une explication antique du nom des Ombriens, dans *Etrennes de septantaine, travaux offerts à M. Lejeune*, Paris, 1978, p. 45-64.

[35] S. Mazzarino la qualifie à juste titre de trait de nationalisme gaulois de la part de celui-ci. Elle se heurtait bien sûr à la conception courante des Gaulois, qui en faisait des immigrés récents dans l'histoire de l'Italie – quelle que soit par ailleurs la date précise à laquelle on situait cette venue. Sur cette question, on se reportera p. ex. au bon exposé de C. Peyre, *La Cisalpine gauloise du III*ème *au I*er *s. av. J.-C.*, Paris, 1979, p. 15-18.

peuple dans la perspective de sa recherche historique [36] peut suffire à justifier qu'il n'ait pas relevé cette théorie – qui par ailleurs, tout en faisant des Ombriens, en tant que Gaulois, vraisemblablement des immigrés dans leur habitat italien, et non plus des autochtones, leur laissait leur caractère de barbares, ce qui est le point fondamental pour lui.

* * *

Les Sicanes chez Denys

Ainsi Denys, pour les Sicules comme pour les Ombriens, fait de ces peuples des peuples autochtones, αὐτόχθονες, alors qu'avaient existé des théories les considérant comme des immigrés, des ἐπήλυδες – mais sans qu'on puisse il est vrai garantir qu'il ait connu ces théories. On trouve également un cas inverse, où un peuple est présenté chez lui comme devant son établissement à date historique à une migration, alors qu'existait à son sujet une thèse le présentant comme autochtone, dont il ne fait pas état. Il s'agit des Sicanes, que l'historien évoque rapidement à propos du passage des Sicules du continent en Sicile en I, 22, 2. Pour lui, ils sont des Ibères chassés d'Espagne par l'avancée des Ligures, que leur fuite aurait menés vers l'île jusque là dénommée Trinacrie, à laquelle ils donnent le nom de Sicanie, avant que les Sicules, survenant à leur tour, n'imposent celui de Sicile.

Cette définition des Sicanes qui en fait des ἐπήλυδες barbares, d'origine ibérique, est certes bien représentée dans l'Antiquité. Déjà Thucydide la suivait, disant qu'ils étaient venus d'une région où coulait un fleuve Sicanos [37]. Il y a là en effet une base toponomastique,

[36] On verra un indice de ce peu d'attention dans le fait que Denys ne signale pas la mise en relation du nom des Ombriens avec le grec ὄμβρος qui permettait d'introduire à leur suiet le thème du Déluge. Or celle-ci apparaît dans tous les textes anciens qui parlent de leur origine (Pl., III, 14 (19), 112, Sol., II, 11, Flor., I, (19), Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 12, 753, Isid., *Et.*, 9, 2, 87, et 14, 4, 21). Il semble peu probable que Denys ait ignoré ce *topos* à leur sujet, qui partout ailleurs accompagne la référence à leur grande antiquité; mais il a dû juger inutile de l'évoquer, et le cas échéant de le discuter – ne serait-ce que par rejet son aspect mythique qui ne correspond guère à sa conception de l'histoire.

[37] Voir VI, 2, 2; on a supposé que cette doctrine remontait en dernier ressort à Hécatée (p. ex. L. Pareti, Basi e sviluppo della tradizione antica sui popoli della

qui se retrouve ailleurs [38]. La doctrine a dû naître du rapprochement entre le nom de ce fleuve d'Espagne et celui des Sicanes.

Cette doctrine a été suivie au IV^{ème} s. par le Syracusain Philistos, et a été communément admise à époque romaine – où elle est attestée par Silius Italicus, Solin, Martianus Capella et Servius [39]. Mais ce n'était pas la seule version des origines de ce peuple. Thucydide, s'il adoptait personnellement la thèse espagnole, savait que les indigènes avaient une conception différente de leur propre origine, et se disaient autochtones [40]. Et cette thèse autochtoniste a été reprise par Timée, en polémique ouverte contre Philistos [41]. Par la suite cette théorie n'a assurément pas eu le succès de l'autre: mais au moins Diodore l'a suivie, à l'époque même où Denys d'Halicarnasse exposait, sans la moindre discussion, la version espagnole [42].

On peut penser que Denys, dont il n'y a nulle raison de mettre en doute l'affirmation qu'il se soit reporté à l'œuvre de Timée pour

Sicilia, *Kôkalos*, 2, 1956, p. 5-19, spéc. p. 11); un fragment de cet auteur, FGH 1 F 43 = St. Byz., *s.v.* Σικάνη, se réfère à une ville ainsi nommée qui est dite πόλις Ἰβηρίας. Mais voir position prudente de F. Jacoby, *comm.*, p. 331, qui estime que la mise en rapport des faits toponomastiques espagnols et des Sicanes ne s'est faite qu'ensuite. Il suggère que l'introducteur de cette doctrine ait été Antiochos, qui aurait été la source directe de Thucydide. En revanche E. Manni a supposé pour l'historien syracusain une acceptation de la thèse autochtoniste, qui aurait été ensuite récusée par Philistos au profit de la thèse espagnole (Da Ippi a Diodoro, *Kôkalos*, 3, 1957, p. 136-155, spéc. p. 130-1). Aucune certitude n'est en fait possible. Voir sur la question en général L. Braccesi, *Problemi di archaiologia, Sicani, Siculi, Elimi*, Bologne, 1978.

[38] Voir Philistos, FGH 559 F 45 = Diod., V, 6, 1, et schol. *in* Od., 24, 307; cf. Sil., 14, 35, qui ne nomme pas le fleuve, et Serv., *ad* Verg., *Aen.*, 8, 328, qui parle du fleuve Sicoris.

[39] Voir resp. Phil., FGH 556 F 45 = Diod., V, 6, 1, Sil., 14, 33-36, Sol., V, 7, Mart., VI, 646, Serv., *ad* Verg., *Aen.*, 8, 328. On peut dans une certaine mesure associer à cette tradition des textes qui mentionnent la présence en Sicile d'Ibères, qui sont alors distingués des Sicanes. C'était là la doctrine professée par Ephore, FGH 70 F 136 = Str., VI, 2, 4 (270); cf. également Ps.-Scymn., 264-270, parlant des Ibères qui auraient occupé la Trinacrie avant l'arrivée des Sicules; cet auteur procède généralement d'Ephore.

[40] On a là un exemple du peu de considération des Grecs pour les traditions indigènes; voir sur ce point E. J. Bickerman, *Origines gentium, Cl Ph*, 47, 1952, p. 65-81 = *Religions and Politics in the Hellenistic and Roman Periods*, Côme, 1985, pp. 399-417.

[41] Voir FGH 566 F 38=Diod., V, 6, 1; on relèvera la remarque de Diodore, qui témoigne bien de l'acrimonie du Tauroménite à l'égard de l'ami de Denys de Syracuse: Τίμαιος δὲ τὴν ἄγνοιαν τούτου τοῦ συγγραφέως ἐλέγξας ἀκριβῶς ἀποφαίνεται τούτους αὐτόχθονας εἶναι.

[42] Voir Diod., V, 6, 1; aussi V, 2, 4.

écrire sa propre histoire [43], et qui connaissait aussi bien sûr Thucydide, n'ignorait nullement cette doctrine autochtoniste, et la discussion engagée par le Tauroménite sur la question. Mais on constate qu'il n'en fait aucunement état.

Cependant l'explication de ce silence est évidente. Les Sicanes ne jouent qu'un rôle tout à fait marginal dans son œuvre. Il les confine à la Sicile, et ne fait pas intervenir ce concept pour le Latium, ou le reste de l'Italie péninsulaire. Dans cette zone – en accord avec la tradition issue d'Antiochos et reprise par les sources romaines, jusqu'à Varron – il ne parle que de Sicules, et jamais de Sicanes [44]. Donc ces derniers n'interviennent que pour un détail très limité dans son récit: le devenir final des Sicules, une fois qu'ils ont été chassés du Latium. Il n'avait pas à s'étendre sur leur cas. Et on peut ajouter que, de son point de vue hellénocentrique, il n'y avait pas une différence fondamentale entre une conception des Sicules comme autochtones de la Sicile, et un autre en faisant des ἐπήλυδες qui seraient venus d'Espagne. Dans l'un comme dans l'autre cas ils restaient des barbares.

* * *

La notice sur les Aborigènes

Aucun de ces peuples n'offre donc l'occasion d'une présentation aussi complète, et aussi argumentée que celle concernant les Etrusques. Pour tous ces groupes ethniques, Denys se contente d'une courte allusion à leur origine, sans éprouver le besoin d'ouvrir une discussion à ce sujet, quand bien même la question aurait pu, voire dû se poser – ce qui est le cas certainement au moins pour les Sicanes, compte tenu de la documentation qui était la sienne.

En revanche il est un autre cas, toujours dans le livre I, qui nous met en présence d'une notice aussi précise, et donnant lieu

[43] Voir I, 6, 1: dans ce passage Denys se réfère aussi bien à l'ouvrage spécialisé sur Pyrrhus qu'à son « histoire générale » (κοιναὶ ἱστορίαι). Sur Timée, on pourra maintenant se reporter à L. Pearson, *The Greek Historians of the West: Timaeus and his Predecessors*, Atlanta, 1987, et R. Vattuone, *Sapienza d'Occidente, il pensiero storico di Timeo di Tauromenio*, Bologne, 1991.

[44] Voir *supra*, p. 116, n. 12.

également à une prise de position personnelle de l'auteur, choisissant entre les différentes thèses existantes: celui des Aborigènes.

Là encore, en effet, on assiste à un exposé complet des théories offertes dans la littérature antérieure, telles que l'auteur pouvait les connaître. Mais ce n'est pas là un étalage d'érudition gratuit, n'aboutissant à aucune conclusion – tombant ainsi sous le coup de la critique que M. Egger adressait à l'historien, de laisser au lecteur le soin de trancher à sa place [45]. Tout comme dans le cas de la discussion relative aux Etrusques, il choisit entre les diverses positions, indique l'opinion qui lui semble préférable; comme pour les Etrusques, cette thèse est celle qui – en bonne réthorique – arrive en dernier dans l'exposé, et elle est – ou se veut – solidement étayée par un raisonnement où l'auteur imprime sa marque personnelle.

Dans le cas des Aborigènes, Denys manifeste la même exigence d'exhaustivité que dans les chapitres qu'il consacre aux Etrusques. Dans le chapitre 10 du livre I, il ne présente pas moins de trois théories autres que celle à laquelle il se rallie – et qu'il exposera au chapitre suivant:

– la première thèse, rapportée en I, 10, 1, sans référence plus précise qu'un vague « il y a des gens qui affirment que... » (οἱ μὲν ἀποφαίνουσιν...), est celle qui peut paraître la plus naturelle. Elle explique le nom comme signifiant « ceux qui sont au commencement de la race » (γενεάρχαι) ou « premiers-nés » (πρωτογόνοι), le mettant en rapport avec la naissance, à partir d'eux et après eux, de leurs descendants (διὰ τὸ γενέσεως τοῖς μετ'αὐτοὺς ἄρξαι). Elle repose donc sur une interprétation du terme comme étant un composé de *ab* et de *origo*, au sens de « les originels », « les ancêtres »: celle-ci, qui était assurément déjà suggérée, comme l'a relevé Servius, par le *ab origine reges* de Virgile, expression qui désignait dans l'*Enéide* les prédécesseurs et ancêtres du roi Latinus [46], peut sembler la plus évidente – et c'est un fait qu'elle a été adoptée par beaucoup de savants modernes [47], expliquant le mot comme ayant une formation analogue

[45] Voir *Denys d'Halicarnasse*, Paris, 1902, p. 247; voir *supra*, p. 20-21.

[46] Voir Verg., *Aen.*, 7, 181, et Serv., *ad loc.*; sur les Aborigènes chez Virgile, voir notre art. Virgile et les Aborigènes, *REL*, 1992, à paraître.

[47] Dans ce sens, p. ex. A. Schwegler, *Römische Geschichte*, Tübingen, 1853, p. 192-202, G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, Turin, 1907, I, p. 171-176, F. Stolz, Beiträge zur Wortkunde: der Name *Aborigines*, *WS*, 26, 1909, p. 318-337, M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, 5ème éd., Munich, 1926-8, p. 254, A. Walde, J. B. Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 3ème éd., 1938,

à *abavus* par rapport à *ab avo, proconsul* par rapport à *pro consule, exlex* par rapport à *ex lege.* Et déjà dans l'Antiquité, elle semble avoir été la conception la plus répandue à propos de ce peuple dont les Latins historiques estimaient descendre. Outre Denys, Servius et son interpolateur, Jean le Lydien, Syncelle s'y rallient [48], et il devait en aller de même pour l'*Origo gentis Romanae*, avant qu'une lacune ne fît disparaître cette explication du terme [49]. On voyait dans cette étymologie, comme l'indique clairement le passage des *Antiquités romaines*, une confirmation de la vision faisant des Aborigènes des autochtones – ce que rend en latin l'emploi à leur sujet du terme *indigenae* [50].

– cette première explication est suivie d'une autre, en I, 10, 2, qui propose une étymologie différente: le mot Aborigènes serait l'altération d'un plus ancien *Aberrigines*, terme formé sur le verbe latin *errare* et signifiant « vagabonds ». Dans cette optique, loin d'être des autochtones, les Aborigènes seraient le résultat de la réunion, sur le sol italien, d'individus de provenances diverses, sans foyers et errants (ἀνεστίους τινὰς καὶ πλάνητας ἐκ πολλῶν συνελθόντας χωρίων) – ce qui fait que Denys évoque à leur propos les Lélèges. Ils auraient

s. v. Aborigines, J. Perret, *Les origines de la légende troyenne à Rome*, Paris, 1942, p. 637-641, R. Godel, Virgile, Naevius et les Aborigènes, *MH*, 35, 1978, p. 273-282, F. della Corte, I Sabini in Virgilio, dans *Preistoria, storia e civiltà dei Sabini*, Rieti, 1982 (1985), p. 51-60. Sur la question, avec la considération d'autres positions quant à l'explication du nom des Aborigènes, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 411-2 et 501-6. Nous comptons reprendre en détail la question dans un autre travail.

[48] Voir Serv., *l. c.*, Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 1, 6, citant Saufeius (= *HRR*, fr. 1), et 8, 328, I. Lyd., *Mag.*, I, 22, Syncell., 365, 194a.

[49] C'est ce que prouve l'emploi dans l'opuscule du terme *indigenae* pour les Aborigènes en 3, 1. L'explication du nom à laquelle renvoie ce terme devait donc figurer dans le texte, et précéder les deux autres explications – par *ab* et ὄρος et par *Aberrigines* – qu'expose le chapitre 4 (resp. en 4, 1, et 4, 2). Celles-ci sont introduites comme des opinions divergentes (*quidam autem tradunt, alii volunt*): c'est donc la première doctrine que l'exposé devait privilégier. Voir J.-C. Richard, éd. G. Budé, Paris, 1983, p. 119-120, n. 24, et Varron, l'*O.G.R.* et les Aborigènes, *R Ph*, 57, 1983, p. 24-37.

[50] Les deux points sont présentés comme liés dans le texte de Denys, qui se conforme ainsi au sentiment général à ce sujet. Mais à strictement parler cette explication linguistique du terme donne au nom *Aborigines* le sens de « originels », « ceux dont on descend » (voir p. ex. l'histoire relatée par Saufeius, *ap.* Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 1, 6, qui explique les Aborigènes par rapport à leurs *posteri* que sont les Latins: *quos posteri Aborigines nominaverunt*; cf. aussi emploi du terme chez Pline, en 4, 36 (120), comme nom commun: *Tyrii aborigines Erythriorum*). En soi, cela n'implique pas automatiquement qu'on doive considèrer ces ancêtres comme des autochtones, une population originaire de la région même.

vécu de brigandage et d'une économie de type pastoral: on sait que les deux idées étaient fréquemment liées, renvoyant conjointement à la conception d'un stade d'existence primitif et sauvage, en dehors du cadre policé des cités [51]. Cette explication, qui suppose, comme le relève Denys, une forme antérieure du nom du peuple, est sans doute moins répandue que la précédente. Elle n'est cependant pas isolée. On la retrouve, comme variante, dans l'*O.G.R.*, en 4, 2, et surtout elle apparaît chez Festus – en 17 L, dans la notice *Aberrigines* de l'abrégé de Paul Diacre, et chez Festus lui-même, dans la notice *Romam*, en 328 L. C'est une opinion ancienne: ce dernier passage est fondé sur Hyperochos de Cumes, et même si la date à laquelle renvoie cette référence a été très discutée, il est au moins clair qu'il ne s'agit pas d'une invention de basse époque [52].

– si ces deux premières présentations des Aborigènes, avec les explications correspondantes de leur nom, se retrouvent dans l'*O.G.R.*, justifiant ainsi l'idée, récemment défendue par J.-C. Richard, d'une dépendance commune, au moins médiate, de Varron [53], il n'en va pas

[51] Voir p. ex. P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir*, Paris, 1981. Les légendes de héros exposés puis recueillis, vivant une période qui peut être définie comme le temps de leur initiation, en dehors du monde organisé des cités, les amène souvent, comme Romulus et Rémus, à mener alors une existence en marge, au sein d'un groupe aux contours mal définis entre le statut de berger et celui de brigand. Voir G. Binder, *Die Aufsetzung des Königskindes, Kyros und Romulus*, Meisenheim, 1960.

[52] Voir FGH 328 F 3; datation basse chez F. Jacoby (*comm.*, p. 606-8) comme chez U. von Wilamowitz, *Hermes*, 19, 1884, p. 442, n. 2, H. Strasburger, *o. c. supra* à n. 2, W. A. Schröder, *M. Porcius Cato, das erste Buch der Origines*, Meisenheim, 1971, p. 105. Mais, pour une datation haute au moins d'une partie du matériel transmis sous ce nom, F. Altheim, *Untersuchungen zur römischen Geschichte*, Francfort, 1961, I, p. 200-202, A. Alföldi, *Early Rom and the Latins*, Ann Arbor, 1963, p. 56-59, E. Gabba, Il latino come dialetto greco, dans *Miscellanea ... A. Rostagni*, Turin, 1963, p. 192, Considerazioni sulla tradizione letteraria sulle origini della repubblica, *Entretiens Fondation Hardt*, 13, 1967, p. 144-146, La storia di Roma arcaica di Dionigi di Alicarnasso, *ANRW*, II, 30, 1, 1982, p. 811, avec n. 29, G. D'Anna, *Problemi di letteratura latina arcaica*, Rome, 1976, p. 114-115, C. Letta, I *mores* dei Romani e l'origine dei Sabini in Cotone, dans *Preistoria, storia e civiltà dei Sabini*, Rieti, 1982 (1985), p. 27, n. 46.

[53] Voir éd. *O.G.R.*, p. 120-121, et art. cité n. 49. Sur la question, voir nos remarques dans Denys d'Halicarnasse et la tradition antiquaire sur les Aborigènes, dans *Denys d'Halicarnasse historien, II*, à paraître dans *Pallas*. J.-C. Richard suggérait l'utilisation d'une notice du *De gente populi Romani*, mais, au moins dans le cas de Denys, le recours aux *Antiquitates rerum humanarum*, expressément citées en I, 14-15, nous semble préférable. Pour l'*O.G.R.*, qui ne se réfère pas à la thèse de l'origine ligure, ni à la théorie grecque de Caton et Sempronius Tuditanus, on peut penser soit à une source varronienne différente, soit à une modification apportée par l'intermédiaire dont procède l'opuscule, qui a pu par exemple ne retenir des diffé-

de même de la troisième qu'expose Denys – pour laquelle il est notre source unique. C'est celle, que nous avons évoquée à propos des Sicules, qui fait des Aborigènes d'anciens Ligures, qui auraient été voisins des Ombriens. Là encore on doit se trouver en présence d'une doctrine ancienne – si du moins on admet le rapprochement que nous avons proposé [54] avec la conception que Philistos se faisait des Sicules, définis par lui comme des Ligures chassés par les Ombriens (et les Pélasges) et conduits par un éponyme Sicélos [55]. Cette conception semble avoir été appliquée au cas de Rome: elle paraît y avoir servi à définir les anciens habitants du site que sont les Aborigènes. Ils auraient ainsi été crédités d'une origine septentrionale: c'est ce que semble traduire l'appellation de Βορείγονοι, hommes du nord, que leur donne Lycophron [56]. Par Lycophron, et par la documentation d'origine occidentale dont il procède dans ce passage, nous sommes, selon toute probabilité, renvoyés à un état de la tradition des environs de 300 [57].

Mais, de même que, dans les chapitres consacrés à la question étrusque, Denys commence par exposer les thèses qu'il rejette avant celle à laquelle vont ses préférences, de même, dans ceux qui concernent les Aborigènes, à ces trois hypothèses qu'il récuse, il fait suivre celle qu'il adopte – et qui attribue aux Aborigènes une origine hellénique.

Il commence par exposer cette thèse en I, 11, 1, en se référant à Caton et C. Sempronius Tuditanus, auxquels s'ajouteraient, à l'en

rentes conceptions des Aborigènes que celles qui offraient une explication de leur nom. Sur la question de l'intermédiaire, J.-C. Richard, éd. *O.G.R.*, p. 106-107.

[54] Voir notre art. cité *supra*, n. 17.

[55] *Voir* D.H., I, 22, 4 = FGH 566 F 46; sur cette tradition, *Les Pélasges en Italie*, p. 45-53.

[56] Voir *Al.*, v. 1253. On sait qu'on a aussi proposé pour cette forme le sens de « les habitants de la montagne » (T. Zielinski, *Xenien der 41. Versammlung deutsch. phil. Verein*, Munich, 1891, p. 41-45, F. Lochner-Hüttenbach, *Die Pelasger*, Vienne, 1960, p. 171-172; cf. aussi, avec référence à la forme *Aborigines* elle-même, A. Bernardi, Dai *populi Albenses* ai *Prisci Latini* nel Lazio arcaico, *Atheneum*, 12, 1964, p. 235-236, *Nomen Latinum*, Pavie, 1973, p. 10-11, *Enciclopedia Virgiliana*, I, 1984, *s.v. Aborigines*, p. 6-7).

[57] Sur la *vexata quaestio* des sources de Lycophron, spécialement pour le passage relatif à la légende d'Enée, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 222, n. 1. Depuis, G. Amiotti a proposé l'intéressante hypothèse d'une information tributaire non de Timée – ce qui pose effectivement de gros problèmes – mais de Lycos de Rhégion (voir Lico di Reggio e l'Alessandra di Licofrone, *Athenaeum*, 60, 1982, p. 452-460). L'idée d'un texte altéré par des interpolations, reprise par S. West, Lycophron Italicised, *JHS*, 104, 1984, p. 127-151, ne nous paraît pas devoir s'imposer.

croire, « beaucoup d'autres » auteurs [58]. Mais ici, pas plus que pour sa conception de l'origine des Etrusques, il ne se borne à exposer cette théorie qui lui apparaît comme la plus juste. Il construit, là aussi, un raisonnement, il fait intervenir des éléments de discussion scientifique, et soumet à critique le matériel que lui fournissent ses devanciers. Dans le cas des Aborigènes cette volonté critique s'exerce à l'égard de la présentation qu'il trouve dans les sources romaines auxquelles il se réfère pour la thèse à laquelle il se range. Il reproche en effet à sa présentation, chez Caton et Sempronius Tuditanus, de manquer de précision: elle ne mentonnait ni l'origine exacte de cette population venue de Grèce, ni la date et les circonstances de la migration [59].

Part personnelle de Denys

Et cela sert de base à une construction personnelle: il estime en effet que ces Aborigènes, si l'on fait d'eux des Grecs, ne peuvent être que des Oenôtres. Son argumentation est double. Tout d'abord il se fonde sur la chronologie légendaire. Les Aborigènes sont présentés comme déjà établis en Italie lors de l'arrivée des Pélasges, qui les rejoignent dans l'*ager Reatinus* et font alliance avec eux sur les bords du lac de Cutiliae. Or la seule migration venant du monde grec dont il soit fait état dans la tradition avant celle amenant les Pélasges de Thessalie est celle qui concerne les deux fils de Lycaon, Oenôtros et Peucétios, qui se sont établis dans le sud de la péninsule et y ont donné naissance aux Oenôtres – sur la facade occidentale – et aux Peucétiens – sur la côte adriatique. L'historien augustéen conclut à l'identité des deux groupes d'émigrants – Oenôtres [60] et Aborigènes – après avoir minutieusement exposé la généalogie de l'éponyme Oenôtros (I, 11, 2-4) – avant de revenir encore une fois, plus loin, sur ce point, avec la présentation des vues, quelque peu différentes, de Phérécyde d'Athènes (en I, 13, 1) [61].

[58] Voir I, 11, 1 = Cat., *HRR*, fr. 6, Sempr., fr. 1; la même référence est reprise en 14, 2.

[59] Voir en I, 11, 2; Denys fait aussi reproche à ces auteurs latins de ne citer aucune source grecque à l'appui de leurs dires.

[60] On notera que Peucétios et les Peucétiens, pourtant mis sur le même plan dans la légende que Oenôtros et les Oenôtres, ne sont pas du tout évoqués.

[61] D.H. I, 13, 1 = FGH 3 F 156; l'historien du V^{ème} s. présente des données correspondant seulement à la partie finale de la généalogie exposée par Denys.

Un argument linguistique vient s'adjoindre à l'argument chronologique. Selon Denys, l'explication véritable du nom des Aborigènes consiste à y reconnaître un composé de la préposition latine *ab* et du nom grec ὄρος, signifiant « montagne » (I, 13, 3). De ce fait les Aborigènes seraient des montagnards – principe d'explication que l'auteur appuie sur l'existence de dénominations ethniques du genre de celles d'*Hyperacrioi* – c'est-à-dire également de « montagnards » – ou de *Paralioi* – c'est-à-dire de « côtiers » – en Attique. Ces noms attestent l'habitude de donner aux groupes humains des appellations tirées de leur lieu d'habitat. Et de cette étymologie il tire une confirmation de la définition arcadienne des Aborigènes: les Arcadiens sont eux aussi des gens de la montagne.

Que l'explication avancée par Denys pour le nom des Aborigènes – qui mêle le latin et le grec! – nous paraisse absurde n'est ici que secondaire. Ce qu'il importe de relever, c'est que l'historien entreprend, à propos des Aborigènes, une discussion personnelle de la question, telle qu'elle se présente dans l'ensemble de la documentation dont il dispose. La thèse qu'il choisit – quelle que soit la critique que nous puissions faire de son choix – n'est retenue qu'après une discussion minutieuse, et l'exposé des arguments sur lesquels il pense qu'on puisse l'appuyer. Et pour ce faire il recourt aux moyens qui peuvent être à sa disposition. Il utilise ce qu'il trouve dans la tradition. Et on constate ainsi avec quel luxe de précision il s'est informé sur les Oenôtres, ne se contentant pas d'une seule présentation de la généalogie de leur éponyme, mais ayant recours, en outre, au témoignage de Phérécyde.

Quant à l'étymologie par *ab* et ὄρος, quelque spécieuse qu'elle nous semble, ce n'est pas lui qui l'a inventée. Elle est aussi connue par Eusèbe [62], et surtout par le témoignage, au moins partiellement indépendant de celui de Denys, de l'*Origo gentis Romanae* [63].

[62] Voir *Chron.*, 1, 267 Schöne; mais tout le passage de la chronique arménienne d'Eusèbe où figure cette explication est une reprise avouée de l'exposé de Denys; les autres explications du nom des Aborigènes, qui sont signalées par l'historien et récusées par lui, sont signalées ensuite dans ce texte (avec une substitution du nom de Libyens à celui de Ligures pour la thèse qui figure en D.H., I, 10, 3).

[63] Voir J.-C. Richard, *o. c.* et art. cité à n. 49. L'*O.G.R.* ne fait pas état de la thèse « ligure » de D.H., I, 10, 3, et l'explication du nom des Aborigènes par *ab* et ὄρος apparaît avant celle par *aberrare*. Surtout, le sens de la première n'est pas celui que lui attribue Denys, et il n'y a pas trace de sa référence aux Oenôtres et aux Arcadiens. Il est clair que l'*O.G.R.*, est restée plus fidèle aux indications de sa source varronienne, quelle qu'elle ait été.

Mais ce dernier texte montre en même temps combien la part de réflexion personnelle de l'auteur des *Antiquités romaines* est importante. Il transforme en effet complètement le sens de cette étymologie. Dans l'*O.G.R.* elle était mise en relation avec les montagnes sur lesquelles les hommes s'étaient réfugiés pour échapper au Déluge [64]. Il n'était nullement question des Arcadiens que l'historien d'Halicarnasse introduit ici. Et on peut se demander si une telle étymologie du nom des Aborigènes ne servait pas à les introduire dans un tout autre contexte légendaire, et à les identifier, non pas avec les Oenôtres, mais avec les Pélasges, qui sont parfois présentés comme des survivants du Déluge [65].

S'il est donc probable, comme l'a suggéré J.-C. Richard [66], que Denys dans sa discussion du problème des Aborigènes, part de la documentation que lui a fournie Varron [67], il est manifeste qu'il la réélabore. Le sens qu'il donne à l'étymologie du nom qu'il choisit, qui n'était certainement pas celui qu'elle avait chez Varron et que

[64] J.-C. Richard, art. cité à n. 49, rappelle que Varron utilisait une explication linguistique faisant état de « montagnards », au sens de gens qui se seraient réfugiés sur les montagnes (ce qui est le sens que cette dénomination prend dans l'*O.G.R.*), pour rendre compte non du nom des Aborigènes, mais de celui des dieux (en tant que *dii superiores*): les dieux auraient usé d'un tel refuge dans leur lutte contre les Géants (Varr., *ap.* Serv., *ad* Verg., *Aen.*, 3, 378). Il note en outre que la présentation des sites aborigènes de Sabine que Denys emprunte au Réatin (en I, 14-15) n'insiste pas sur leur caractère montagneux. Il est clair que Varron, à la différence de Denys, ne prend pas à son compte l'explication du nom des Aborigènes faisant d'eux des montagnards. Sur la question, voir notre art. cité à n. 53.

[65] Pour les données sur ce point, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 58-59.

[66] Nous penserions à une documentation provenant des *Antiquités* plutôt que du *De gente populi Romani*, et ne se limitant pas aux trois thèses qui apparaissent dans l'*O.G.R.*, mais faisant état également de la théorie « ligure » de I, 10, 3, et aussi de la position de Caton et de Sempronius Tuditanus, rattachant les Aborigènes à la Grèce. Voir notre art. cité à n. 53.

[67] Un signe de la dépendance de Varron est que Denys ignore certaines explications qui avaient été données du nom des Aborigènes dont Varron ne faisait pas état (comme on peut le penser aussi par la considération de ce qu'offre l'*O.G.R.*). L'explication de leur nom comme « hommes du nord », qui transparaît dans le Βορείγονοι de Lycophron, et qui avait pourtant dû être liée à la thèse « ligure » (voir notre art. cité à n. 17), devait être inconnue au grammairien latin: Denys n'y fait pas référence dans son exposé de cette doctrine en I, 10, 3. De même on peut se demander si, à l'époque de Denys, Virgile ne faisait pas allusion dans l'*Enéide* à une étymologie rapprochant le nom des Aborigènes du nom de l'arbre (*arbor*), du fait qu'ils seraient nés des arbres (cf. *Aen.*, 8, 315). Mais l'historien grec (et pas plus d'ailleurs l'*O.G.R.*, également tributaire de Varron) ne fait nullement état de cette explication nouvelle, dont on peut penser qu'elle a dû être développée dans le cadre du cercle de Mécène (voir notre art. cité à n. 46).

l'*O.G.R.* a conservé, le prouve. Et d'autre part il est certain qu'il n'a pas dû se contenter d'un simple démarquage d'une notice varronienne. Les remarques qu'il fait sur l'absence de nombreuses précisions chez Caton donnent bien l'impression de traduire un contact personnel avec les *Origines*: il ne s'est vraisemblablement pas borné à reprendre ce que Varron avait pu relever de la position de Caton (et de Sempronius Tuditanus). Quant à ce qu'il dit des Oenôtres et de la tradition faisant de leur éponyme un fils de Lycaon, cela est manifestement aussi dû à ses propres recherches [68].

Nous avons ainsi affaire, avec cette présentation des Aborigènes, à un passage que l'on peut tout à fait comparer à celui qui est consacré aux Etrusques. Dans les deux cas, l'historien expose les thèses en présence, et arrête son choix à la suite d'un raisonnement qu'il développe devant son lecteur. Et il s'y montre sensible tant à des considérations tenant à la tradition elle-même – justifiant la partie chronologique de son argumentation – qu'à des données linguistiques – accordant la préférence à l'une des explications avancées pour rendre compte du nom du peuple considéré. Dans les deux cas la même ampleur dans l'information, le même souci de discuter le problème posé par l'existence de visions divergentes dans la tradition préexistante et de n'adopter une thèse qu'au terme d'une critique personnelle se manifestent.

Catégories mises en œuvre dans la notice

On peut même noter que les catégories mises en œuvre dans la discussion pour cerner la définition du peuple envisagé sont les mêmes dans les deux passages, et appartiennent aux concepts classificatoires hérités de la tradition ethnographique dont nous avons souligné, au chapitre précédent, la présence persistante chez Denys. Car la réflexion qu'il mène sur les Aborigènes fait intervenir les catégories d' αὐτόχθονες, ἐπήλυδες et μιγάδες dont nous avons souligné l'importance dans les *Antiquités romaines* tout comme dans la littérature grecque antérieure, lorsqu'il s'agissait de définir l'origine d'un peuple donné.

C'est ainsi que, dans le cas des Aborigènes comme dans celui des Etrusques, il existe une tradition qui en fait des autochtones. La

[68] Pour plus de détails sur ces points, voir notre art. cité à n. 53.

définition que l'historien donne alors de l'autochtonie – un peuple né pour ainsi dire de lui-même: γένος αὐτὸ καθ' εἑαυτὸ γενόμενον [69] – peut parfaitement s'appliquer aux Etrusques, présentés en I, 30, 2, en tant qu'autochtones, comme un peuple strictement local (ἐπιχώριον) et n'étant venu de nulle part.

Par ailleurs, on retrouve également la notion d'ἐπήλυδες, d'immigrés. Rentrent en effet dans cette catégorie aussi bien la doctrine faisant des Aborigènes d'anciens Ligures que celle leur attribuant une origine hellénique – dont nous avons vu que l'auteur la reprend et la transforme en lui ajoutant une référence aux Oenôtres qu'elle ne comportait pas initialement. On a donc de nouveau la catégorie d'immigrés, que l'historien posait en alternative, à propos des Etrusques, par rapport à celle d'autochtones. Il est vrai que ce principe d'explication apparaît dans le cas des Aborigènes sous deux formes distinctes, et que l'auteur en rejette une – celle faisant des Aborigènes du Latium le résultat de l'arrivée en ces lieux d'un groupe de barbares ligures – alors qu'il adopte l'autre, en la précisant et en l'amplifiant par rapport à la forme qu'elle avait dans ses sources – celle, présentée par Caton et Sempronius Tuditanus, attribuant une origine grecque à ces émigrés. Mais nous pouvons simplement relever, pour l'instant, que cette utilisation du concept d'ἐπήλυδες à propos de populations aussi bien barbares que grecques, est conforme à l'emploi qui en a toujours été fait dans la tradition ethnographique: la catégorie (tout comme celle, symétriquement, d'αὐτόχθονες) est au départ indépendante de la référence à l'hellénisme, ou à la barbarie, des populations. Si dans la discussion sur les Etrusques la référence à des ἐπήλυδες renvoie à l'univers hellénique – directement, au moins pour Denys, dans le cas des Pélasges, et d'une manière plus lointaine, mais néanmoins ressentie comme telle, dans celui des Lydiens [70] –, nous avons vu que l'historien d'Halicarnasse faisait état d'une migration ne mettant en jeu que des barbares dans le cas des

[69] Il est vrai que cette remarque qui suit en I, 10, 1, l'expression αὐτόχθονες Ἰταλίας a parfois été considérée come une glose insérée dans le texte (voir E. Cary, éd. Loeb, Londres, Cambridge, 1937, p. 30, n. 1).

[70] Sur la manière dont la référence aux Lydiens a servi autant que celle aux Pélasges à rapprocher les Etrusques de l'univers des Grecs dans les controverses auxquelles a donné lieu la question des origines étrusques, en liaison avec des prises de position favorables ou non aux Etrusques eux-mêmes, voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 114-121.

Sicanes, Ibères chassés d'Espagne vers la Sicile par la pression des Ligures [71].

En outre, on trouve dans le cas des Aborigènes une troisième catégorie, celle de μιγάδες, dont il n'était pas fait état pour les Tyrrhènes. L'hypothèse qui explique les Aborigènes comme résultant de la fusion de vagabonds d'origine diverses répond en effet précisément à la conception d'un peuple comme formé d'un tel « mélange ». Or nous avons vu que c'était également une des manières dont l'origine d'un peuple pouvait être conçue dans la pensée ethnographique grecque. Certes Denys n'utilise pas ce concept à propos des Etrusques: mais c'est qu'il ne paraît pas avoir été employé à leur sujet, à la différence de ceux d'αὐτόχθονες et d'ἐπήλυδες. Il appartient, tout autant qu'eux, aux catégories descriptives des Grecs, et l'historien augustéen en use le cas échéant, lorsque la tradition lui en fournit l'occasion: ainsi à propos de la légende de l'*Asylum* romuléen, qui aboutissait, dans une certaine historiographie hellénique hostile à Rome, à appliquer ce concept à l'origine du peuple romain [72].

Discussions sur les Aborigènes et sur les Etrusques

On assiste donc, dans le cas des Aborigènes, à une discussion comparable à celle que suscite le problème étrusque. Mais on constate qu'elle aboutit à un résultat opposé à celui auquel on assistait dans le cas des Tyrrhènes. Pour les Aborigènes, Denys rejette la théorie autochtoniste – alors qu'il l'adopte pour les Etrusques – et il se range à l'avis que les Aborigènes sont une population immigrée, sous la forme de la doctrine en faisant des ἐπήλυδες qui leur attribue une origine hellénique.

Mais le choix n'est pas, dans le cas des Aborigènes, entre une doctrine autochtoniste et une doctrine les considérant comme des immigrés en tant que tels. Alors que pour les Etrusques Denys rejette en bloc cette dernière thèse, sous les deux variétés sous lesquelles

[71] Voir I, 22, 2, passage sur lequel *supra*, p. 123-125.

[72] A l'expression ἀνεστίους τινὰς καὶ πλάνητας ἐκ πολλῶν συνελθόντας χωρίων de I, 10, 2, on peut comparer celles, appliquées à ce peuplement de Rome, en I, 4, 2, ἀνεστίους μέν τινας καὶ πλάνητας, et III, 10, 4, ἄλλους τινὰς ἀνεστίους καὶ πλάνητας, appliquant le concept de μιγάδες à la tradition sur l'asile romuléen, plus directement exprimée en I, 89, 1, δραπετῶν καὶ ἀνεστίων ἀνθρώπων καταφυγήν.

elle se présente, dans celui des Aborigènes, il s'opère un clivage au sein même de cette présentation: Denys en accepte une forme, tandis qu'il récuse l'autre. Mais le sens de ce choix est parfaitement clair: c'est que dans une des formes que prend cette thèse à propos des Aborigènes ceux-ci sont crédités d'une origine grecque, alors que dans l'autre ils sont des barbares. Et c'est en fonction de cette distinction entre définition grecque et définition barbare que Denys tranche. C'est finalement ce seul point qui compte: les Aborigènes sont-ils à classer dans les populations helléniques ou dans les populations barbares?

Aux yeux de Denys, les Aborigènes, qui sont le peuple en qui les Romains reconnaissent leurs plus anciens ancêtres [73], sont des Grecs. Et c'est pourquoi il rejette à leur sujet la conception autochtoniste: celle-ci, posant leur origine en Italie, en fait nécessairement des barbares. Ce terme n'est peut-être pas employé à leur propos (dans le cadre de cette hypothèse les concernant du moins [74]), mais on peut certainement compléter l'expression αὐτόχθον(ες) Ἰταλίας qu'il leur applique par le βάρβαροι qui complète, dans le cas des Sicules, eux aussi posés comme autochtones de l'Italie, la référence à l'autochtonie [75]. Quant à la thèse faisant des Aborigènes des immigrés ligures, elle revient aussi évidemment à leur attribuer un caractère barbare. Le mot n'est pas employé dans l'exposé de cette thèse elle-même, en I, 10, 3, mais il apparaît dans la reprise qui est faite de cette doctrine en I, 13, 4 [76].

Le cas de la définition des Aborigènes comme μιγάδες est il est vrai plus complexe. En théorie rien n'exclut que ces errants soient venus de Grèce [77]. On voit au reste chez Hyperochos de Cumes que la présentation de ce peuple comme d'anciens *Aberrigines* peut servir à les mettre en relation avec les Thespiades: ceux-ci sont des Grecs,

[73] Voir I, 10, 1.

[74] Il apparaît en I, 13, 4, à propos de la tradition les rattachant aux Ligures.

[75] Voir I, , 9, 1, et II, 1, 1.

[76] Voir I, 13, 4: εἰ δέ τινες πεφύκασι μὴ ταχεῖς εἶναι περὶ πραγμάτων παλαιῶν ἀβασανίστως τὰ λεγόμενα δέχεσθαι, μὴ ταχεῖς ἔστωσαν μηδὲ Λίγυας ἢ Ὀμβρικοὺς ἢ ἄλλους τινὰς βαρβάρους αὐτοῦς νομίσαι (mais s'il y a des lecteurs qui par tempérament sont peu prompts, s'agissant de faits anciens, à accepter sans preuve tout ce qu'on leur raconte, qu'ils ne soient pas en revanche plus prompts à croire que les Aborigènes étaient des Ligures, des Ombriens ou je ne sais quels barbares). On notera ici l'apparition des Ombriens: en I, 10, 3, ils n'étaient évoqués que comme voisins des Ligures qui seuls interviennent dans la question de la définition des Aborigènes.

[77] C'est ce que relève justement J.-C. Richard, art. cité à n. 49.

liés tant à Athènes qu'à Thespies de Béotie, puisque la légende en faisait les fils qu'Héraclès aurait eus des cinquante filles de Thespios, roi de Thespies, mais descendant de l'Athénien Erechthée [78]. Et Denys lui-même, pour définir les Aborigènes ainsi conçus, emploie le concept de Lélèges, qui renvoie à l'univers hellénique [79]. Cependant il est manifeste que cette conception n'a rien de positif: elle est aussi dépréciative dans le cas de ces Aborigènes que dans celui la référence à une origine de ce genre pour les Romains, justifiée par la tradition sur les fuyards accueillis par Romulus dans l'*Asylum*, qui a été un thème de prédilection des auteurs grecs hostiles à Rome [80]. Et il est clair que, déjà dans le monde hellénique, une telle présentation aboutissait à donner une image défavorable d'un peuple, fût-il grec, qui se voyait ainsi réduit à n'être qu'un ramassis de vagabonds [81].

Et surtout – point sur lequel nous aurons à revenir – ces μιγάδες, fussent-ils venus de Grèce, ne possèdent pas ce qui aux yeux de Denys constitue le fondement de l'hellénisme: le fait d'être organisés en cités, d'être régis par des lois équitables. Sans foyer, sans domicile fixe ni aucun cadre politique, social ou religieux, ils ne peuvent pas être considérés comme des véritables Hellènes [82].

* * *

[79] Voir Fest., 328 L = FGH 576 F 3; sur la légende des Thespiades, voir p. ex. J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicilie*, Paris, 1941, p. 434-5 = 2ème éd., 1957, p. 414-6.

[79] En I, 17, 3, Denys se réfère de nouveau aux Lélèges, en qui il voit alors les ancêtres des Locriens: ceux-ci, associés aux Curètes, qui auraient été les ancêtres des Etoliens, auraient, sous la conduite de Deucalion, chassé les Pélasges de Thessalie. Cette liaison avec Deucalion, s'opposant aux Pélasges dans un cadre thessalien, les caractérise aussi nettement comme Grecs (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 120-123).

[80] On sait que Denys combat cette présentation en I, 4, 2-3, et I, 89, 1. Voir aussi *supra*, n. 72.

[81] Voir p. ex. les présentations alternatives faites chez Thucydide, lors de l'expédition de Sicile, des Grecs de l'île et de leurs ennemis athéniens: en 6, 17, 2, dans un discours d'Alcibiade aux Athéniens, les Siciliotes sont « une population gonflée de gens de toutes provenances », tandis qu'en 7, 5, 5, dans la bouche du chef lacédémonien Gylippe, s'adressant aux Syracusains et à leurs alliés, c'est l'armée adverse qui est définie comme « composée d'Ioniens, d'insulaires et d'un ramassis d'individus de toutes provenances ». Ce type d'origine continue à avoir la même connotation négative par la suite. Cf. p. ex. Tacite, *Germ.*, 29, 4, à propos de la population des champs Décumates.

[82] Sur ce point, voir I, 33, 4, à propos d'Evandre, et I, 89, 3, où l'hellénisme est défini par le fait d'user de lois équitables, avec le contre-exemple des Achéens du Pont-Euxin, qui ont perdu leur qualité de Grecs pour devenir de véritables barbares. Voir plus loin, p. 162-167.

L'hellénisme des Aborigènes

Donc la discussion à propos des Aborigènes, par delà la référence, normale, aux catégories de l'ethnographie grecque que sont les concepts d'αὐτόχθονες, μιγάδες, ἐπήλυδες, tourne autour du fait de savoir s'ils sont des Grecs ou des barbares. Et le choix que fait Denys est clairement celui qui permet de leur attribuer un caractère hellénique. Ce qui assume une signification évidente dans leur cas. Les Aborigènes sont le peuple par lequel commence le processus qui aboutit à la formation du peuple romain [83]. C'est avec eux que Denys peut – et doit – commencer la démonstration de sa thèse qui fait des Romains des Hellènes, de Rome une πόλις Ἑλληνίς. Il est donc capital, dans sa perspective, que la question de l'origine des Aborigènes, si débattue et pour laquelle existaient bien des hypothèses autres que celle les rattachant à la Grèce, soit tranchée dans le sens où elle l'est dans son œuvre. C'est pourquoi on peut estimer qu'il ne peut faire autrement que choisir le point de vue de Caton et de Sempronius Tuditanus, et qu'il se doit, trouvant insuffisante la présentation qu'ils faisaient de leur thèse, de l'étayer par des arguments de son cru – identification des Aborigènes aux Oenôtres et explication de leur nom par *ab* et ὄρος.

Dans le cas de la discussion sur les Aborigènes le caractère orienté de la position de Denys est obvie. Il veut utiliser ces Aborigènes pour la démonstration de sa thèse. Et cela le conduit à une construction dont l'aspect artificiel saute aux yeux. On ne peut évidemment pas prendre sérieusement en considération l'étymologie du nom de ce peuple qu'il adopte [84]. Et Denys ne l'utilise même pas dans le sens où elle était apparue dans la tradition antérieure [85]. Quant au rapprochement avec les Oenôtres, il n'a non plus aucune base sérieuse. La tradition sur ce peuple d'Italie du Sud n'a rien de commun avec celle sur les Aborigènes, qui concerne l'Italie centrale,

[83] Voir I, 10, 1: τοὺς δὲ Ἀβοριγῖνας, ἀφ ὧν ἄρχει Ῥωμαίοις τὸ γένος; avant eux il y a eu les Sicules, ces barbares italiens, mais ils ont été chassés vers la Sicile et ont disparu du Latium sans y laisser de traces (I, 22).

[84] Certains modernes ont cependant voulu s'appuyer sur le principe de cette explication antique – tout en la formulant autrement sur le plan linguistique, en faisant intervenir par exemple un *bora* signifiant montagne – pour défendre l'idée que le terme Aborigènes (ou éventuellement βορείγονοι) signifierait bien « montagnards ». Voir *supra*, n. 56.

[85] Voir *supra*, n. 65.

et spécialement la Sabine et le Latium [86]. Nous nous trouvons en présence de « coups de pouce » manifestes de l'auteur, de déformations de la tradition reçue pour la faire rentrer dans ce qui est un schéma préconçu – celui de la démonstration de l'hellénisme des composantes du peuple romain [87].

A ce titre le rejet d'une vision autochtoniste des Aborigènes, qui pourrait pourtant apparaître comme l'hypothèse la plus naturelle étant donné le caractère plus immédiat de l'explication de ce nom par *ab* et *origo*, rentre dans une telle construction. Les Aborigènes, premiers ancêtres des Romains, ne sauraient être des autochtones, ne sauraient être des barbares.

Que l'historien en arrive à une conclusion opposée, au terme d'une discussion comparable, en ce qui concerne les Etrusques, suggère que, dans ce cas aussi, on a affaire à un problème parallèle, ou plutôt symétrique: que les Etrusques représentent le pendant inversé de ces Aborigènes. La définition des Tyrrhènes comme autochtones en fait des barbares de la péninsule (comme le sont par exemple aussi pour Denys les Sicules). Et le rejet dans leur cas de thèses en faisant des ἐπήλυδες, qui, en ce qui les concerne, auraient pour effet de les rapprocher du monde grec – que ce soit avec la tradition pélasgique ou avec la tradition lydienne [88] –, aboutit à les rejeter totalement en dehors de l'hellénisme – et dans l'ensemble de l'œuvre de Denys à réserver au seul cas, en Italie, du Latium et de Rome tout caractère grec. Nous l'avons rappelé à la suite de D. Musti, chez Denys la thèse faisant de Rome une πόλις Ἑλληνίς se construit en opposition avec la conception faisant de l'*Urbs* une πόλις Τυρρηνίς [89].

Assurément la discussion de thèses en présence, dans le cas du problème étrusque, se fait d'une manière qui nous apparaît autrement

[86] Le seul point de rapprochement qui peut être invoqué concernerait les Sabins puisqu'à en croire Servius, Varron faisait d'Oenotrus un roi des Sabins (*ad* Verg., *Aen.*, 1, 532). Sur cette question, qui reste obscure, J. Poucet, Les origines mythiques des Sabins à travers l'œuvre de Caton, de Cn. Gellius, de Varron, d'Hygin et de Strabon, dans *Etudes étrusco-italiques*, Louvain, 1963, p. 191-197.

[87] On a une illustration de la nature finalement rien moins que scientifique de la démarche de Denys à propos des Aborigènes dans le fait que le rapprochement avec les Oenôtres, présenté au départ honnêtement comme une simple hypothèse, devient une vérité établie (comparer le ton mesuré et prudent de I, 11, 1, et 13, 3, et les affirmations péremptoires de I, 60, 3, 89, 2, et II, 1, 2).

[88] Sur cette signification de ces deux traditions, D. Musti, *Tendenze*, p. 15.

[89] Voir *supra*, p. 31-32.

sérieuse, et scientifique, que dans celui des Aborigènes. A propos de ces derniers nous ne voyons pas l'historien avoir recours à des arguments de langue, ou tirés de l'examen de faits de civilisation, du genre de ceux qui interviennent dans la discussion sur les Tyrrhènes [90] – et dont le poids a tellement, et à juste titre, frappé les modernes. Mais il ne s'ensuit pas que le sens ultime de la démonstration diffère dans les deux cas: montrer le caractère grec des Aborigènes, et à travers eux des Romains, ou récuser une telle définition pour ceux qui, comme les Etrusques, auraient pu apparaître comme des concurrents potentiels sur le plan du rattachement à l'hellénisme, procède de la même démonstration. Que dans le cas des Etrusques elle nous semble plus solide, argumentée scientifiquement, alors que dans celui des Aborigènes elle soit manifestement biaisée par des présupposés et des vices de méthode peut n'apparaître, finalement, que comme un point secondaire. Les deux discussions sont toutes deux également motivées par la même préoccupation de l'auteur: son souci de prouver l'hellénisme de Rome, et son caractère unique en Italie.

* * *

Originalité de la présentation des Sabins

On pourrait néanmoins objecter à ces vues qu'il existe un autre passage où Denys discute, d'une manière apparemment tout aussi approfondie, la question de l'origine d'un peuple – mais que cette fois il ne semble pas manifester le souci d'apporter un argument en faveur de sa thèse d'ensemble, ni même poser le problème en termes de rattachement global de ce peuple à l'hellénisme. Il s'agit de l'exposé qu'il fait au livre II, par le biais de la question de l'origine de la ville de Cures, sur les origines du peuple sabin [91].

[90] Dans le cours de son exposé, Denys rapproche en I, 21, 1-2, le culte de Junon à Faléries de celui de l'Héra d'Argos et il avance des parallèles argiens d'autres traits de la culture matérielle des Falisques. Mais le cas des Falisques intéresse plus les Pélasges que les Aborigènes, et Denys interprète de toutes manières dans un sens pélasgique une tradition locale qui cherchait seulement à établir un rapprochement avec Argos (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 327-335).

[91] Voir II, 48-49; en 48 est relatée une version des origines de Cures rapportée à Varron; en 49, 1, la position sur les Sabins de Zénodote de Trézène (= FGH 821 F 3); en 49, 2-4, celle de Caton (= *H.R.R.*, fr. 50); en 49, 4-5, un récit tiré d'« histoires locales » sabines.

Or dans ce cas on ne peut pas dire que le problème soit posé en termes de choix entre une définition grecque et une définition barbare. Il n'y a pas, comme à propos des Etrusques ou des Aborigènes, d'opposition entre une thèse rattachant les Sabins au monde hellénique, et une autre les considérant comme de purs barbares. Une légende faisant intervenir la Grèce est bien évoquée: mais, tirée d'« histoires locales », elle pose simplement l'établissement chez les Sabins d'un groupe de Spartiates, et elle n'affirme pas que le peuple tout entier soit issu d'une telle origine. Si nous reprenons la catégorie d'ἐπήλυδες, et notons qu'elle s'applique ici à des émigrés venus de Grèce, nous constatons qu'il est bien question d'un apport hellénique, mais qu'il ne rentre pas dans la problématique des *origines gentium*: cette tradition – telle que la rapporte Denys du moins [92] – ne sert pas à rendre compte de la nature de l'*ethnos* tout entier.

En sens inverse, on ne peut pas dire non plus que, dans les hypothèses qui reviendraient à faire des Sabins des barbares, cet aspect soit clairement dégagé. La catégorie d'αὐτόχθονες – qui impliquerait un tel caractère – n'intervient explicitement – et encore avec le terme, moins technique, d'αὐθιγενές [93] – que dans une version rapportée à un auteur grec, Zénodote de Trézène, et sans que Denys affirme qu'il la reprenne à son compte. Dans une autre tradition qui peut sembler impliquer une telle conception des Sabins – celle rapportée à Caton – elle n'est affirmée, à proprement parler, que pour l'éponyme du peuple, Sabinus [94], qui est présenté comme le fils d'une divinité locale (δαίμονος ἐπιχωρίου); il n'est pas vraiment dit que les Sabins soient, en tant que tels, un peuple autochtone.

L'historien attache donc certainement moins d'importance à la question de la définition de ce peuple comme grec ou non grec que pour les Etrusques ou les Aborigènes: ni l'opposition entre Hellènes

[92] Sur cette restriction, voir plus loin, p. 152-154.

[93] Sur ce point, voir *supra*, p. 75-76.

[94] Sur la nécessité de garder ici la forme Sabinus donnée par les manuscrits et de ne pas faire intervenir Sabus à partir de Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 8, 638 = Cat., *H.R.R.*, fr. 51, et Gell., fr. 10, voir J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 159-169, spéc. p. 163, n. 4. La proposition de J. Poucet a été suivie, avec raison, par M. Chassignet, *Caton, Origines*, éd. G. Budé, Paris, 1986, fr. II, 21, p. 26, et J. Schnäbele, dans *Denys d'Halicarnasse, les origines de Rome, I-II*, coll. « *la roue à livres* », Paris, 1990, p. 176, avec n. 121, p. 269. Malheureusement le nom de Sabus est conservé par E. Jiménez et E. Sanchez, *Dionisio de Halicarnaso, Historia antigua de Roma, I-III*, *Biblioteca clasica Gredos*, 73, Madrid, 1974, et F. Cantarelli, *Storia di Roma arcaica (le antichità romane)*, *Classici di Storia*, 9, Milan, 1984.

et barbares, ni celle entre ἐπήλυδες et αὐτόχθονες ne sont clairement posées et mises en œuvre dans ce passage. Par surcroît la discussion reste en suspens. L'historien ne propose aucune conclusion, ne choisit aucune hypothèse. Autrement dit, dans le cas des Sabins, à la différence de ce que nous pouvons constater dans celui des Etrusques, et alors que les deux peuples sont pourtant évoqués de concert dans le passage mis dans la bouche de Mettius Fufetius au livre III, comme étant deux peuples barbares qui ont marqué Rome de leur empreinte, la question de leur position par rapport au monde grec n'est ni nettement posée, ni nettement tranchée [95]. Il y a là une singularité par rapport aux cas des Aborigènes et des Etrusques – et finalement par rapport à l'idée qu'on peut se faire du sens même de la démarche de Denys – qui demande à être approfondie.

* * *

La notice sur les Sabins: la référence à Varron

Cette notice concernant les Sabins, comme celle consacrée aux Aborigènes ou les chapitres traitant de la question étrusque, juxtapose une série d'avis divers. Et, notons-le, elle est introduite à propos de Titus Tatius et ses compagnons (désignés par l'expression οἱ περὶ τὸν Τάτιον), dont il est rappelé qu'ils étaient originaires de Cures, ou plus exactement, dans la formulation grecque, de la cité des gens de Cures (τῆς Κυριτῶν πόλεως). C'est donc à propos de ces habitants de Cures, et non des Sabins en général, que la question sabine est abordée.

L'exposé s'articule autour de quatre références, la première – la plus longue – occupe tout le chapitre 48. Elle est faite, comme on l'apprend à la fin, à Varron (ταῦτα μὲν οὖν Τερέντιος Οὐάρρων γράφει). Il s'agit de la légende de Modius Fabidius. En est exposée la conception divine dans le temple de Quirinus à Réate, au temps où les Aborigènes occupaient la région (1-3). Puis il est dit, rapidement, que, le désir de fonder une ville l'ayant pris, le héros rassembla des compagnons et alla fonder Cures (3-4). Et le passage s'achève par des considérations, d'allure très varroniennes, sur le

[95] Voir III, 10, 4, passage cité *supra*, p. 105, n. 118.

nom de la cité, avec les deux explications alternatives, soit par le nom du dieu Quirinus [96], soit par le mot sabin *curis* désignant la lance [97] (4).

Comme on le constate, cette histoire concerne exclusivement les origines de Cures. Et le seul nom de peuple qui apparaisse est celui des Aborigènes: les Sabins ne sont pas mentionnés. Comme le relève J. Poucet, ce texte ne permet pas de rendre compte du caractère sabin de Cures (ni non plus de Réate et de sa région) [98]. Pourtant le passage sur les sites aborigènes du livre I, pour lequel Denys se réfère aux *Antiquitates* de Varron, montre que le Réatin admettait bien que les Aborigènes avaient été supplantés, dans cette zone, par les Sabins venus d'Amiternum [99]. Il faut admettre soit que Varron ne se soit pas préoccupé de la question des rapports entre Aborigènes et Sabins lorsqu'il aurait traité, spécifiquement, des origines de Cures, soit que Denys ait simplifié une notice varronienne originelle, en supprimant des indications qui auraient montré comment Modius Fabidius était devenu sabin, et avait fondé une ville sabine [100].

La référence à Zénodote

Le second récit de cette notice se réfère à l'auteur grec Zénodote de Trézène [101]. Cette fois il n'est plus question de Cures, mais uniquement des Sabins. Ceux-ci sont définis comme des Ombriens, présentés comme autochtones, qui auraient changé de nom après que les Pélasges les eussent chassés de la région de Réate [102]. C'est donc dans leurs nouveaux établissements, en dehors de l'*ager Reatinus*,

[96] Sur la question du Quirinus sabin, et des liens posés entre cette divinité romaine (et le nom des Quirites) avec Cures, nous pouvons renvoyer aux travaux de J. Poucet, *Recherches sur la légende des origines sabines de Rome*, Louvain, Kinshaha, 1967, spéc. p. 27-71, Les Sabins aux origines de Rome, *ANRW*, I, 1, 1972, p. 104-5, *Les origines de Rome, tradition et histoire*, Bruxelles, 1985, p. 92-3.

[97] Même explication dans P. Fest., 43 L, Ov., *F.*, 2, 475-480; ces deux passages procèdent de Verrius Flaccus, qui a dû prendre l'idée chez Varron.

[98] Voir art. cité n. 86, p. 190-191.

[99] Voir I, 14, 6, à propos de Lista, présentée comme métropole des Aborigènes.

[100] Dans le sens de cette seconde hypothèse, J. Poucet, *l. c.* à n. 98.

[101] Voir II, 49, 1 = FGH 821 F 3; sur cet auteur, voir *supra*, p. 76, n. 5.

[102] Le procédé facile du changement de nom permet aussi de rendre compte de l'apparition du nom de Tyrrhènes dans la version où ceux-ci sont d'anciens Pélasges (chez Hellanicos de Lesbos, *ap.* D.H., I, 28, 3 = FGH 4 F 4). Dans les deux cas, ce changement de nom est immotivé.

qu'ils auraient pris le nom de Sabins. Mais l'imprécision historique est toujours aussi grande. Car même en admettant que les Ombriens aient jadis occupé l'*ager Reatinus* avant d'en être expulsés – ce qu'on retrouve aussi dans la présentation de Denys lui-même, en I, 16, 1, qui donne également les Ombriens comme les occupants initiaux de la zone, où les Aborigènes les auraient ensuite supplantés [103] – cette présentation ne rend pas compte du fait que cette région fait partie, pour reprendre l'expression du texte à propos des Sabins, « des terres qu'ils occupent aujourd'hui ». On peut certes admettre, à partir de la formulation du passage, que les Ombriens, qui sont effectivement apparentés aux Sabins, aient été considérés comme les premiers habitants de la région de Réate, où des nouveaux venus, qualifiés tantôt de Pélasges, tantôt d'Aborigènes, les auraient ensuite supplantés, et que ces groupes ombro-sabins aient été alors rejetés vers d'autres secteurs du pays connu comme sabin à époque historique, et en particulier vers la région d'Amiternum d'où, selon Caton aussi bien que Varron [104], ils seraient partis à la conquête de la *conca Reatina*. On aurait derrière ces traditions diverses l'idée d'une succession de populations variées dans l'*ager Reatinus* – des Ombriens d'abord, une couche nouvelle pour laquelle on faisait appel aux concepts de Pélasges ou d'Aborigènes, et enfin les Sabins, ses habitants à l'époque historique. Mais de ce mouvement complexe aucun de nos textes ne rendrait totalement compte: les passages de Caton et Varron s'en tiendraient à la seconde partie de cette histoire – c'est-à-dire à l'établissement des Sabins venus de la région d'Amiternum –, tandis que Zénodote n'aurait relaté que la première – celui des Pélasges (ou Aborigènes) aux dépens des Ombriens. Mais, autant il paraît probable que Varron, et peut-être déjà avant lui Caton aient traité en détail de ce processus dans toute son ampleur, et aient parlé également des conditions d'établissement des Pélasges et Aborigènes dans la région de Réate [105], autant il est fort possible que l'historien

[103] Sur la possibilité que cette doctrine remonte à Varron, *Les Pélasges en Italie*, p. 472.

[104] Voir Varr., *ap.* D.H., I, 14, 6; Cat., *ibid.*, II, 49, 2 = *H.R.R.*, fr. 50.

[105] Un récit complet du processus est présenté chez Denys, et on a généralement admis que l'historien grec reprenait ici la présentation de Varron (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 472-479). Quant à Caton, on peut penser qu'il devait déjà poser le problème des conditions d'arrivée des Aborigènes dans la zone de Réate, vu que pour lui, étant venus de Grèce, ils ne pouvaient pas être des indigènes locaux. Pour la question de savoir si les Pélages apparaissaient déjà chez Caton aux côtés des Abo-

grec n'ait présenté les choses que d'une manière sommaire, sans se croire obligé d'expliquer le caractère indiscutablement sabin, de son temps, de cette région [106]. Cela s'accorderait au reste assez bien avec l'orientation défavorable aux Ombriens – et aux Sabins – qui se dégage de tout le passage. Les Ombriens, et à travers eux les Sabins, sont des vaincus, qui ont fui devant les Pélasges, sans qu'un retour de leur part dans la zone de Réate soit précisé. De plus l'opposition entre Grecs et barbares joue nettement: les Ombriens, et leurs decendants sabins, sont posés comme des autochtones de la péninsule, donc des barbares, qui sont expulsés par les Pélasges, dont les liens avec la Grèce sont connus [107]. Le récit a donc une coloration hostile aux Sabins (et aux Ombriens) qui est évidente [108] – et dans laquelle on peut penser que la référence, pour ces barbares italiens, à l'autochtonie, a sa part.

La référence à Caton

Le troisième témoignage allégué par Denys est celui de Caton (II, 49, 2-3). Cette fois il est de nouveau question de Cures: cette ville est mentionnée parmi les cités fondées par les Sabins. Mais on ne peut pas dire que sa place soit vraiment mise en relief. Cures est seulement mentionnée parmi les villes créées par ce peuple, et le récit concerne surtout l'histoire de ces Sabins en eux-mêmes [109].

Il commence par rendre compte de leur nom: celui-ci serait dû à un éponyme, Sabinus [110], présenté comme le fils d'une divinité lo-

rigènes dans l'*ager Reatinus*, la réponse dépend de la position adoptée quant à la restitution d'un Πελασγοῖς, proposée par Reiske en 1774, après le ἅμα dans la phrase de Denys en II, 49, 2, Ἀβοριγίνων ἅμα κατοικούντων. Signalons que cette proposition est acceptée, outre par E. Cary, éd. Loeb, 1937, par J. Schnäbele, *o. c.* à n. 94, p. 261, n. 123. Le problème n'a pas été soulevé dans M. Chassignet, *o. c.* à n. 94, frag. II, 21.

[106] Sur l'aspect sommaire de la présentation de Zénodote, *Les Pélasges en Italie*, p. 484-489.

[107] Sur le fait que les Pélasges, définis linguistiquement comme des barbares chez Hérodote (I, 57), ont ensuite de plus en plus été sentis comme liés à la Grèce, voir *Les Pélasges en Italie*, p. ex. p. 174-176, 309-311, 441-457.

[108] Sur la possibilité d'une information d'origine étrusque, *Les Pélasges en Italie*, p. 487-9, 491-3.

[109] Il concerne également leur géographie, avec la question de la dimension du pays sabin (en 3). Sur ce point, G. Radke, Die älteste Strasse durch das Sabinerland, *Philologus*, 103, 1959, p. 311-317, J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 167-169.

[110] Sur la nécessité de conserver ici le Sabinus des manuscrits, et de ne pas introduire Sabus, voir n. 94.

cale, ce Sancus en qui Denys reconnaît le grec Zeus Pistios – et qui correspond à la figure du panthéon local appelée plus complètement Semo Sancus, qui a été identifiée avec le Dius Fidius romain [111]. Sous la conduite de ce Sabinus, les Sabins seraient partis de la région d'Amiternum, et précisément d'un lieu-dit nommé Testruna, pour s'emparer de l'*ager Reatinus*. Ils y auraient occupé en particulier le centre de Cutiliae, en évinçant ses habitants aborigènes. Et c'est à partir de cette zone réatine qu'ils auraient fondé d'autres colonies, dont Cures.

Il semble qu'on ait affaire à d'authentiques traditions locales, que Caton aurait recueillies [112]. L'existence d'une sorte d'ancêtre mythique des Sabins, un *pater Sabinus*, lié à la région d'Amiternum mais aussi à celle de Réate, paraît trouver un appui dans la figure de ce nom qu'évoque l'*Enéide*, tout comme dans la référence, attestée épigraphiquement près de Réate, à un *pater Reatinus* [113]. Que ce personnage ait été présenté comme fils de la divinité locale Sancus ne semble pas non plus une invention de l'auteur des *Origines*. On a affaire à un exemple sabin de la conception, commune en Italie, d'un ancêtre divinisé du groupe humain considéré [114]. D'autre part le nom de Testruna ne peut guère s'expliquer, comme l'a suggéré F. Ribezzo, que par la famille des termes latin *dexter*, ombrien *testre* [115]. Or cela a des chances de renvoyer au symbolisme de la main droite, important pour le serment et donc pour le culte de dieux comme Dius Fidius ou Sancus [116]. L'idée que le berceau de

[111] Sur cette question, J. Poucet, Semo Sancus Dius Fidius, une première mise au point, *Rec Ph Ling*, 3, 1972, p. 53-63; cf. aussi *Les Pélasges en Italie*, p. 481-2. Notre collègue belge a montré qu'a dû se produire une superposition entre le Dius Fidius romain et une divinité sabine de valeur analogue, Sancus, éventuellement pourvue de l'épithète Semo.

[112] C. Letta, I *mores* dei Romani e l'origine dei Sabini in Catone, dans *Preistoria, storia e civiltà dei Sabini*, Rieti, 1982 (1985), p. 31, estime que le récit de Caton repose sur une élaboration artificielle, faite en réaction contre une tradition qui aurait posé le berceau de la race sabine, dans une optique hellénisante, à Réate et non à Amiternum. Mais nous ne pensons pas que des points comme la référence à Amiternum, à Testruna, ou même le personnage de Sabinus et son lien avec Sancus, puissent être considérés comme des pures inventions, sans support authentique dans la tradition locale.

[113] Voir respect. Verg., *Aen.*, 7, 178-9; *CIL*, IX, 4676.

[114] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 164-165, 480-483.

[115] Voir Roma delle origini, Sabelli e Sabini, *RIGI*, 14, 1930, p. 64, n. 1.

[116] Voir notre art. Sur les aspects militaires du dieu ombrien Fisius Sançius, *MEFRA*, 88, 1978, p. 133-152.

la race sabine soit à chercher dans la zone d'Amiternum, et non celle de Réate, que celle-ci au contraire n'ait été occupée que dans un second temps par les Sabins, paraît aussi répondre à une conviction bien enracinée: on trouve chez Varron une tradition parallèle, mais indépendante, qui semble confirmer qu'on a affaire à la manière dont les Sabins se représentaient leur propre passé [117]. Ils ont pu ne retenir qu'un aspect – le plus favorable pour eux – d'un processus complexe, dont le récit de Zénodote n'aurait pour sa part retenu que d'autres points. Mais nous avons vu que les deux notices pouvaient en fait se compléter, et se comprendre comme répondant à des événements différents, et successifs.

Cependant on ne peut pas dire que le passage soit très clair en ce qui concerne la conception de l'*ethnos* sabin qui y est avancée. C. Letta a eu certainement raison de penser que la présentation de Caton, dans ce fragment (et indépendamment de la valeur qu'on doit attribuer au témoignage de l'interpolateur de Servius sur l'existence, chez Caton, et non seulement chez Cn. Gellius, de la figure de Sabus le Lacédémonien [118]), se ressent de l'existence d'une tradition attribuant aux Sabins une origine spartiate [119]. Ce savant a en effet très justement attiré l'attention sur le fait que les villes qui auraient été

[117] Voir D.H., I, 14, 6 (citant les *Antiquités*), à propos de la prise de Lista par les Sabins, qui avaient mené une attaque nocturne à partir d'Amiternum, forçant les Aborigènes de cette cité à se réfugier à Réate. Varron parle d'Amiternum, mais sans mentionner Testruna, ni Sabinus ou son père Sancus. Son récit privilégie Lista – dont le nom n'apparaît pas dans la fragment de Caton, qui en revanche fait jouer un rôle central à Cutiliae. Par ailleurs les détails que donne Varron pour Lista, puis pour Réate – d'où les anciens habitants de Lista auraient voué à la stérilité leur ancienne patrie – n'ont pas de correspondant chez Caton dans ce fragment 50.

[118] Voir *ad* Verg., 8, 638 = Cat., *H.R.R.*, fr. 51, Gell., fr. 10: *Cato autem et Gellius a Sabo Lacedaemonio trahere eos originem referunt.* La validité de ce témoignage a été récusée p. ex. par A. Schwegler, *Römische Geschichte*, I, Tübingen, 1853, p. 83, n. 10, A. Rosenberg, *RE*, I A, 1911, *s.v. Sabus*, c. 1611, U. Höfer, *Roschers Lexicon*, IV, 1915, s.v. *Sabus*, c. 269-270, J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 160-164, 169-173; elle a été acceptée p. ex. par H. Philipp, *RE*, I A, *s.v. Sabini*, c. 1574, J. Collart, *Varron grammairien latin*, Paris, 1954, p. 229, n. 6, C. Letta, art. cité à n. 112, p. 30, D. Musti, I due volti della Sabina: sulla rappresentazione dei Sabini in Varrone, Dionigi, Strabone, Plutarco, dans *Preistoria, storia e civiltà dei Sabini*, Rieti, 1982 (1985), p. 75-98 = *D Arch*, 3, 2, 1985, p. 77-86 = *Strabone e la Magna Grecia*, Padoue, 1988, p. 235-257 (spéc. p. 254). Nous ne voyons pas pour notre part d'impossibilité à ce que deux versions différentes aient coexisté chez Caton (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 463, n. 22).

[119] Voir art. cité à n. 112, p. 29-34; sur le point qu'il faut admettre l'existence au stade chronologique de Caton de l'idée de l'origine spartiate du peuple entier, et non seulement de la venue d'un groupe de colons, p. 33.

établies par les Sabins étaient définies comme des πόλεις ἀτειχίστοι, des villes dépourvues de remparts. Or ce n'est pas là un simple renvoi à un stade primitif de civilisation, comme c'était le cas pour les bourgs, non fortifiés, où les Aborigènes auraient vécu à l'origine [120]. Cette fois il est question de πόλεις, et le sens est certainement autre: on a affaire à un choix, et non à une simple marque d'archaïsme. Et ce modèle de cité renvoie clairement à Sparte: c'est un véritable *topos* de la littérature sur la cité lacédémonienne que de rappeler qu'elle n'avait pas besoin de murailles pour se défendre, et que sa meilleure protection était le courage de ses soldats [121]. Sans doute les Spartiates n'ont-ils fait que s'appliquer à eux-mêmes une sorte de proverbe dont on a la trace déjà aux alentours de 600, chez le poète Alcée [122], et Thucydide peut appliquer, comme caractéristique d'un tempérament guerrier et agressif, le même fait de ne pas s'entourer de murailles non aux Spartiates, mais aux Etoliens [123]. Cependant, en pratique, le motif était ressenti comme lié à Sparte, et à cette seule cité. Lysias dit clairement que les Spartiates sont les seuls à se comporter ainsi [124]. Et c'est toujours en rapport avec la cité du Péloponnèse qu'on rapportait ce principe à toute une série de grands hommes: non seulement Lycurgue, mais aussi Agésilas, Antalcidès, voire le sophiste Isée [125]. Et dans notre fragment de Caton cette précision ne peut que se référer à Sparte. Nous en verrions une confirmation dans le fait que Plutarque, lorsqu'il rapporte la doctrine de l'origine spartiate des Sabins dans la *Vie de Romulus*, en donne justement

[120] Voir I, 9, 2: οἱ τὸ μὲν πρότερον ἐπὶ τοῖς ὄρεσιν ᾤκουν ἄνευ τειχῶν κωμηδὸν καὶ σποράδες (ils habitaient auparavant dans les montagnes dans des villages non fortifiés et dispersés); sur le stade d'habitat primitif, κατὰ κώμας, précédant la naissance des cités, voir Thuc., I, 5; lorsque les villes sont fondées, elles s'établissent à l'abri de remparts (*id.*, I, 7).

[121] Voir p. ex. Plat., *Leg.*, 778 D, Lys., *Olymp.*, 33, 7, Sen. Rhet., *Suas.*, II, 3, Plut., *Apopht. Laced.*, 210 F, 217 E, 228 E, *Vit. Lyc.*, 19, 12, Philostr., *Vit. soph.*, 514 (20); Claudien s'y réfère encore en 398 (*Paneg. de IV consulatu Honorii*, v. 508-9). En fait Pausanias rappelle qu'à l'époque de l'expédition de Pyrrhus dans le Péloponnèse la cité s'était munie d'un système de défense (I, 13).

[122] Voir fr. 123 (Th. Reinach, A. Puech, éd. G. Budé, Paris, 1960); aussi rappel de la formule chez Esch., *Pers.*, 349. Platon fait allusion à ce sujet à un poète non autrement précisé.

[123] Voir III, 94.

[125] Voir *Lys.*, *l.c.*; lorsque Démosthène, *De corona*, 299 (325), joue sur la formule, c'est très certainement en référence à la tradition relative à Sparte.

[125] Voir resp. Plut., *Vit. Lyc.*, 19, 12, et *Apopht. Laced.*, 228 E; *id.*, 210 F; *id.*, 217 E; Philostr., *l. c.*

pour preuve qu'ils n'édifient pas de murailles autour de leurs établissements [126].

Néanmoins la conclusion qu'on est en droit de tirer de cette constatation reste ambiguë. C. Letta y voyait un indice appuyant son hypothèse selon laquelle la doctrine rapportée par Caton dans ce passage avait été élaborée secondairement, et en réaction contre la tradition attribuant une origine grecque, lacédémonienne, aux Sabins. Caton aurait lui-même inventé cette thèse faisant de ces Sabins des autochtones. Mais nous serions assez réservé à l'égard d'une telle idée. Déjà il est certain que ce texte insiste sur le fait que ce peuple doit son nom à un éponyme local, Sabinus, fils du « démon indigène » Sancus. Cela suppose vraisemblablement la volonté de se démarquer d'une autre explication éponymique – qui ne peut être que celle faisant appel à Sabus le Lacédémonien, laquelle aurait donc déjà existé à l'époque du Censeur [127]. Nous avons cependant vu que cette légende ne pouvait guère être réduite à une simple réponse à une forme de récit hellénisante; elle paraît ancrée dans les traditions indigènes. Et par ailleurs il ne convient certainement pas de poser chez Caton un refus systématique des légendes attribuant une origine grecque à des populations italiennes [128]. Le cas des Aborigènes l'illustre bien, pour lesquels c'est précisément dans les *Origines* que Denys trouve la thèse d'une origine hellénique [129]. Le Censeur, dans cette œuvre, n'a pas adopté une attitude discriminatoire à l'égard des traditions de ce genre: ils les a rapportées quand il en rencontrait – ainsi à propos des Aborigènes comme, à notre avis du moins,

[126] Voir *Rom.*, 16, 1 (qui parle ici de κώμας ... ἀτειχίστους – mais sans que l'emploi du terme κώμας soit à comprendre ici dans une optique différente); l'idée est reprise par Zonaras, VII, 3. Pour Plutarque, allusion à la thèse de l'origine spartiate des Sabins aussi dans *Numa*, 1, 5, mais sans référence aux murailles.

[127] J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 169-173, estime que Sabus n'est apparu qu'avec Cn. Gellius. Mais dans un sens différent, C. Letta, art. cité à n. 112, p. 32-3, D. Musti, art. cité à n. 118, p. 254.

[128] Justes remarques dans ce sens de D. Kienast, *Cato der Zensor*, Heidelberg, 1954, p. 108, S. Mazzarino, *Il pensiero storico classico*, Bari, 1966, II, p. 92, F. Della Corte, *Catone Censore, la vita e la fortuna*, 2ème éd., Florence, 1969, p. 230-2, A.E. Astin, *Cato the Censor*, Oxford, 1979, p. 172-4, 224, E. Gabba, Dionigi di Alicarnasso e la storia di Roma arcaica, *ANRW*, II. 30, 1, 1982, p. 800, 810, D. Musti, art. cité à n. 118, p. 255. Le rappel par J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 162-3, C. Letta, art. cité à n. 112, p. 15-22, de l'hostilité bien connue de Caton à l'encontre des innovations venues de la Grèce ne doit pas faire conclure au rejet systématique de sa part de ce qu'il trouve dans ses sources allant dans le sens d'un rattachement au monde grec.

[129] Sur ce point, voir *supra*, p. 129-130.

à propos des Sabins [130] – et ne s'est pas cru obligé de les combattre en forgeant de toutes pièces des doctrines différentes.

Par ailleurs on ne peut pas dire que dans ce passage, en dehors de l'affirmation du caractère indigène de Sancus, se note une insistance dans le sens de l'autochtonie. Par exemple rien ne vient, à propos de la construction de villes sans murailles, tirer ce fait dans le sens d'un caractère indigène des Sabins: il n'est pas dit que ce trait ne soit pas à expliquer par une relation avec Sparte, comme chez Plutarque. Surtout il ne faut pas forcer la signification de ce fragment, tel qu'il se présente à nous. La nature autochtone du peuple sabin, en tant que tel, n'y est pas explicitement affirmée: un tel caractère n'est posé que pour le père de son éponyme, et donc par là pour cet éponyme lui-même.

Si bien que nous ne nous sentirions pas en droit de tirer de ce passage, comme on le fait généralement, l'idée que Caton considérait nécessairement les Sabins, dans leur ensemble, comme des autochtones [131]. Cette doctrine n'est en réalité clairement attestée que chez Strabon [132], et on n'est pas en droit de penser qu'il reflète obligatoirement sur ce point les vues de Caton quand bien même les dimensions qu'il attribue à la Sabine sont celles que donne aussi le Censeur [133]. Et, dans le fragment de Caton que nous transmet Denys, on ne doit pas automatiquement transférer ce qui est dit de Sancus et Sabinus au peuple lui-même. Certes il reste parfaitement possible qu'aux yeux de Caton celui-ci ait été autochtone, tout comme son éponyme, et que son berceau ait été la région d'Amiternum. Mais on n'est pas autorisé à exclure *a priori* des hypothèses plus compliquées, faisant intervenir aussi l'élément spartiate. Le peuple lui-même aurait pu être formé d'émigrants lacédémoniens arrivés en Italie, à qui Sabinus aurait donné leur nom de Sabins et qu'il aurait menés

[130] Sur le point discuté de la référence chez lui à la légende de Sabus, voir n. 118.

[131] Ainsi p. ex. C. Letta, art. cité à n. 112, p. 32, D. Musti, art. cité à n. 118, p. 254-5, M. Chassignet, *o.c.* à n. 94, p. 76. Présentation prudente chez J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 213-215.

[132] Nous avons vu qu'elle l'est chez Zénodote, mais par l'intermédiaire des Ombriens.

[133] Voir Str., V, 3, 1 (228). Les sources de ce passage sont difficiles à déterminer. F. Lasserre, éd. G. Budé, Paris, 1963, p. 205, n. 3, estime que l'ensemble du passage dérive de Polybe, qui aurait donc repris l'opinion de Caton sur les dimensions de la province. D. Musti, art. cité à n. 118, p. 250, envisage une dérivation de Timée, éventuellement médiate, pour la présentation du peuple en lui-même.

des environs d'Amiternum à la *conca Reatina*, ou, hypothèse réduisant encore plus la part de l'élément spartiate mais ne l'excluant pas totalement, cette présentation aurait pu admettre l'établissement au sein du peuple sabin d'un groupe limité de colons – du genre de ce que supposait le récit des « histoires locales ». Et, dans ce cas, la référence à la construction de cités sans murailles resterait bien un trait lacédémonien, posant un rapport avec Sparte.

Nous ne voulons pas dire que ces hypothèses aient plus de probabilité que celle, habituelle, de la présence chez Caton d'une conception autochtoniste des Sabins. Mais il importe de remarquer que le texte ne permet pas de garantir celle-ci, et que Caton a éventuellement pu refléter des vues plus complexes, élaborées en milieu sabin et combinant des éléments de tradition purement indigènes avec la thèse spartiate – qui existait certainement déjà. Et, pour le problème qui nous intéresse ici de caractériser la nature du débat tel que le présente Denys, on voit qu'on ne peut pas dire qu'il le centre autour du problème du rattachement de ces Sabins à la Grèce: on ne peut pas affirmer que la thèse de Caton, tel qu'il la présente, exclue totalement un rapport avec le monde hellénique [134].

La référence aux « histoires locales »

Le dernier passage, celui référé à des « histoires locales » [135], en II, 49, 4-5, n'impose pas davantage une définition précise de l'*ethnos* sabin. Denys se borne à y rapporter une tradition qu'il a recueillie – à notre avis plus probablement chez Varron que chez Caton [136] – sur

[134] Dans le cas de l'acceptation d'un certain rapport avec Sparte, l'aspect polémique que paraît représenter, par rapport à la tradition sur Sabus le Lacédémonien, l'insistance sur l'origine locale de l'éponyme Sabinus porterait seulement sur l'attribution à la composante non grecque de ce peuple de l'origine du nom ethnique, et non plus sur le refus de tout apport de population hellénique.

[135] On ne peut admettre que cette expression renvoie à Cn. Gellius, dont la doctrine est différente (S. Mazzarino, *o.c.* à n. 128, p. 90): il parlait de l'éponyme Sabus et posait une origine spartiate pour tout le peuple (voir n. 118).

[136] Des auteurs comme E. Samter, *Quaestiones Varronianae*, Berlin, 1891, p. 60-1, H. Peter, *H.R.R.*, 2ème éd., Leipzig, 1914, p. XXIV et 69, C. Letta, art. cité à n. 112, p. 30, ont estimé que ce passage, comme le précédent, aurait été tiré des *Origines*. Mais à l'idée d'une provenance de ces deux notices à la fois de Caton fait déjà obstacle le fait, souligné p. ex. par J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 162, avec n. 2, M. Chassignet, *o. c.* à n. 94, p. 77-8, que la formulation de Denys implique le passage à une autre tradition – et donc probablement à une source qui n'est plus les *Origi-*

l'arrivée en pays sabin d'un groupe de colons spartiates. On a affaire ici, comme cela a été souvent souligné, à une version réduite de la tradition posant une relation entre Spartiates et Sabins, et rendant ainsi compte de l'austérité et de la simplicité des mœurs prêtées à ces derniers [137]. De la même manière coexistent à propos des Samnites une forme limitée de la doctrine établissant un lien entre ce peuple et Sparte, n'admettant que la présence de colons, et une version généralisante, faisant descendre tout le peuple des Lacédémoniens [139].

Dans l'un comme dans l'autre cas, on ne peut pas affirmer que la version affirmant une origine spartiate globale du groupe soit postérieure à celle n'admettant que l'arrivée d'éléments lacédémoniens limités. Le passage de Justin où est évoquée cette ascendance grecque des Sabins et Sammites semble renvoyer à des sources du IV^{ème} s. [139].

nes. En outre l'analyse interne du passage nous semble suggérer plutôt l'hypothèse d'une dérivation de Varron – qui a été admise par A. Klotz, Zu den Quellen der *Archaiologia* des Dionysius von Halikarnass, *Rh Mus*, 137, 1938, p. 37, E. Gabba, Studi su Dionigi di Alicarnasso, I, La costituzione di Romolo, *Athenaeum*, 38, 1960, p. 186, n. 27, K. Abel, *RE*, X A, 1972, *s.v. Zenodotos*, c. 50-1, D. Musti, art. cité à n. 118, p. 256. Comme le relève p.ex. D. Musti, l'insistance sur les considérations linguistiques (explication du nom de Feronia à partir du grec φορήσις), et jusqu'au détail de leur formulation (passage de Phorônis à Feronia par l'altération d'une lettre, ἑνὸς ἀλλαγῇ γράμματος; cf. Varr., *ap.* Gell., 3, 16, 10, *immutata una littera*; aussi *O.G.R.*, 4, 2, *mutata una littera*, passage qui est d'origine varronienne comme l'a montré J.-C. Richard, éd. G. Budé, p. 120, n. 3) suggèrent que le récit est parvenu à Denys par l'intermédiaire du Réatin. Celui-ci était par ailleurs évidemment particulièrement bien placé pour connaître des histoires locales sabines. Il ne paraît même pas exclu que l'ensemble de la présentation – y compris donc la référence à Zénodote, voir celle à Caton – ait été tirée d'une notice de Varron (éventuellement complétée aussi par une consultation directe des *Origines*). Voir A. Klotz, E. Gabba, K. Abel, *l. c.*, D. Musti, art. cité, p. 255, et *Les Pélasges en Italie*, p. 464.

[137] Sur le fait que cette vision des Sabins coexiste avec une autre, de sens inverse, mais qui concernait originairement une autre partie de la Sabine, voir D. Musti, art. cité à n. 118. Sur le fait que l'austérité sabine peut aussi bien justifier une présentation autochtoniste comme celle de Str., V, 3, 1 (228), où cet aspect est nettement souligné, que le rattachement à Sparte, *id.*, p. 255-7.

[138] Voir resp. Str., V, 4, 12 (250) (sur l'origine possible de ce passage voir plus loin, n. 140), et Just., XX, 1, 14 (sur les sources de ce texte, n. 139). Sur le fait que dans ce dernier passage il convient de penser à une origine spartiate de l'ensemble des peuples évoqués (*Brutii Sabinique ... Samnites ... Tarentini*) et non des seuls Tarentins, C. Letta, art. cité à n. 112, p. 33, D. Musti, La nozione storica di Sanniti nelle fonti greche e romane, dans *Sannio, Pentri e Frentani dal VI al I sec. a. C.*, Campobasso, 1980 (1984), p. 71-84 = *Strabone e la Magna Grecia*, Padoue, 1988, p. 197-216, spéc. p. 203-4, et déjà auparavant J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, Paris, 1941, p. 489 = 2ème éd., 1957, p. 467-8.

[139] Sur ce texte qui énumère, dans une perspective d'hostilité à Denys de Syracuse, une série de traditions de συγγένεια entre peuples grecs et peuples italiens,

Comme le relevait déjà Strabon [140], il est probable que ces légendes – sous leur forme élargie autant que sous la forme réduite qu'il en évoque pour les Samnites – sont nées à cette période, dans le cadre de la politique de rapprochement que Tarente a cherché à mener avec les peuples italiques. Celle-ci semble s'être manifestée dès la fin de l'expédition d'Alexandre le Molosse, et non seulement à l'extrême fin du IV^{ème} s., lorsque l'expansion de Rome ne laissait manifestement plus d'autre choix à la cité grecque que l'alliance avec ces Lucaniens et Samnites qui avaient été tant de fois ses ennemis [141]. Et l'idée de liens entre Sparte et les Sabins, et non seulement avec les Samnites, a très bien pu se développer dans ce contexte déjà: les Grecs savaient parfaitement que les Samnites étaient issus des Sabins [142].

Dans la notice des *Antiquités romaines* il n'est pas fait état de l'ascendance lacédémonienne globale du peuple sabin, mais seulement

voir *Les Pélasges en Italie*, spéc. p. 225-9. Comme source du passage, F. Jacoby, FGH 115 F 316, comm., p. 395, et M. Sordi, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Rome, 1960, p. 65, n. 2, ont pensé à Théopompe (hypothèse que nous avons suivie, p. 194, n. 120). En revanche L. Moretti, Le *Origines* di Catone, Timeo ed Eratostene, *RFIC*, 80, 1952, p. 293, C. Letta, art. cité à n. 112, ont préféré Timée. D. Musti, art. cité à n. 138, *l. c.*, n'exclut pas un intermédiaire de Timée entre Théopompe et Trogue-Pompée, en rappelant que G. Forni, *Valore storico e fonti di Pompeo Trogo*, Urbino, 1958, p. 215-7, a réduit la part d'influence de Théopompe sur cet auteur. Quoi qu'il en soit, il s'agit toujours d'auteurs anciens – et largement antérieurs à Caton.

[140] Voir Str., *l. c.* à n. 138. Il est difficile de savoir si la remarque critique quant à l'origine et à la valeur de cette tradition est due à Strabon lui-même ou remonte à l'une de ses sources. Et dans le cadre de cette seconde hypothèse il est aussi malaisé de déterminer à qui une telle remarque serait due (D. Musti, art. cité à n. 138, p. 202, sans exclure Strabon lui-même, évoque Timée comme celui à qui elle pourrait remonter; F. Lasserre, éd. G. Budé, p. 218, songe aussi à Timée comme source ultime, mais pense qu'il aurait été connu à travers Artémidore, et peut-être par l'intermédiaire de Fabius Pictor et Polybe).

[141] Comme le souligne F. Lasserre, *l.c.*, c'est surtout à cette époque – où se situe l'activité littéraire de Timée – que cette politique a tous ses effets. Mais s'il faut ajouter foi à la présentation que fait Tite-Live des débuts de la deuxième guerre samnite, dès 426 environ Tarente se serait rapprochée des populations italiques (voir Liv., VIII, 27, 6-11, 29, 1; sur le récit des événements, E. T. Salmon, *Samnium and the Samnites*, Cambridge, 1967, p. 214-254; M. Sordi, *Roma e i Sanniti nel IV sec. a.C.*, Rome, 1969, p. 77-80, 86-88, situe l'alliance entre Tarente et les Samnites en 303-302; D. Musti, *l. c.*, serait enclin à admettre des développements déjà sensiblement antérieurs). La connaissance d'une légende de συγγένεια qui se serait développée dans un tel contexte ne peut donc pas être exclue déjà au stade de Théopompe.

[142] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 485-6, à propos de la tradition rapportée par Str., V, 4, 12 (249-250), posant les Samnites comme issus d'un *ver sacrum* sabin. Cf. aussi C. Letta, art. cité à n. 112, p. 23, D. Musti, *l. c.* à n. 138.

de la forme réduite de la tradition, c'est-à-dire de la seule venue chez eux d'un groupe de Spartiates. Le texte ne pose donc pas le problème de la définition ethnique du peuple sabin, ne cherche pas à le classer nettement, par ses origines, dans la catégorie des peuples grecs ou dans celle des peuples barbares. Il se borne à relater un événement qui a eu lieu dans le cours de son histoire, une fois que ce peuple existait déjà, avec son nom. Sans doute des conséquences importantes en découlent-elles: l'austérité des mœurs sabines est expliquée par cette composante spartiate (et non, comme dans la présentation autochtoniste de Strabon, V, 3, 1 (228), par l'antiquité de la race). Mais à aucun moment il n'est dit que cet apport hellénique permet de considérer ce peuple comme proche des Grecs – et d'ailleurs il n'est pas davantage souligné qu'il soit d'origine locale: le passage ne pose pas le problème en termes d'origine. On notera également qu'il ne parle pas non plus de la ville de Cures: celle-ci n'est même pas mentionnée, alors que c'est à propos d'elle que la question des Sabins avait été introduite, et qu'au moins les notices rapportées à Varron et à Caton donnent une place particulière à cette cité. On a affaire cette fois à un véritable *excursus*, et si Denys conclut en disant « mais en voilà suffisamment sur la nation sabine » [143], on ne peut pas dire que cette présentation s'inscrive vraiment dans la ligne de celles qu'il avait faites des Aborigènes ou des Etrusques, qu'il ait cherché à centrer son exposé sur la question du rapport des Sabins à l'hellénisme.

* * *

Les Sabins et l'hellénisme

Ainsi la logique qui nous avait paru présider à l'examen des données concernant les peuples indigènes de l'Italie que Denys était amené à rencontrer dans le cours de sa narration ne semblerait pas se retrouver dans le cas des Sabins. Partout ailleurs – et pas seulement dans le cas des Etrusques – l'historien posait principalement la question de leur relation avec la Grèce, et alors soit il adoptait d'emblée une vision qui les définit clairement sur ce point, sans qu'il ait éprouvé le besoin de mener une discussion, soit, lorsque cela était

[143] Voir II, 49, 5: ὑπὲρ μὲν δὴ τοῦ Σαβίνων γένους ταῦθ'ἱκανά.

nécessaire à ses yeux – ce qui est le cas pour les Etrusques, mais aussi pour les Aborigènes –, il exposait les divers points de vue exprimés par ses prédécesseurs, et exprimait un choix personnel motivé. Or pour les Sabins il n'en va plus de même: la question de la relation à l'hellénisme n'est pas nettement posée, et l'historien ne prend pas explicitement position sur ce point.

Le cas des Sabins, tel qu'il est abordé au livre II, constitue donc indiscutablement une rupture par rapport au principe d'examen ethnographique qui avait paru présider à la démarche de Denys lorsqu'il abordait le cas d'autres peuples indigènes de la péninsule. Mais cette singularité paraît pouvoir être expliquée. Car D. Musti a bien souligné la place toute particulière qu'ils occupent dans la conception que l'historien se fait du passé de l'Italie – et de Rome [144].

Certes on a affaire avec eux à un peuple barbare, et Denys ne leur attribue jamais une origine hellénique. Tout ce qu'il relate allant dans ce sens, c'est cette venue d'une colonie spartiate parmi eux, et encore cette doctrine apparaît-elle dans un récit dont il ne dit nullement qu'il le reprenne à son compte. En revanche, qu'ils soient définis, en tant que peuple, comme barbares dans le discours de Mettius Fufetius au livre III, a valeur de preuve [145]: pour lui ils ne sont pas des Hellènes.

Néanmoins, comme l'a souligné D. Musti, leur nom n'apparaît pas dans la longue liste des populations barbares dont les éléments se sont intégrés dans la cité romaine, sans pour autant parvenir à lui faire perdre son hellénisme fondamental, qu'il expose en I, 89, 3. Dans cette liste – où les Etrusques figurent en bonne place –, si l'on trouve les Marses, qui leur sont apparentés, les Samnites, qui en sont issus, les Brettiens, issus des Samnites leurs descendants [146], les Ombriens, dont les Sabins sont issus dans la présentation de Zénodote, les Sabins eux-mêmes ne sont pas mentionnés. Etant donné l'ampleur de cette liste – où par exemple apparaissent même les Ligures –, on ne peut penser que cette absence, portant sur un peuple aussi indiscutablement important pour l'histoire de Rome [147], au moins en ses débuts, soit fortuite.

[144] Voir *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi di Alicarnasso*, Rome, 1970, p. 18, et art. cité à n. 118, p. 235-239.

[145] Voir III, 10, 4.

[146] Cela par l'intermédiaire des Lucaniens qui, eux, ne sont pas cités.

[147] Le nom des Vénètes également n'est pas mentionné. Etant donné l'existence chez eux d'une tradition troyenne, il n'est pas exclu que cette absence aussi soit

Les Sabins occupent donc une position tout à fait originale dans la vision de l'historien. Ils sont sans doute pour lui des barbares. Mais cette définition ne revêt pas, dans leur cas, la même connotation négative qu'elle peut avoir dans le cas d'autres peuples. A leur propos on peut même envisager, ce qui en fait un cas exceptionnel dans l'ensemble des population de l'Italie indigène, une certaine liaison avec la Grèce qui ne doit rien aux traditions intéressant Rome [148]: la référence à l'établissement de colons lacédémoniens, à travers le récit emprunté aux histoires locales, n'est associée en aucune façon à des considérations qui font intervenir des données romaines [149]. Certes Denys ne dit pas qu'il accepte cette tradition, et il lui juxtapose la version de l'histoire de ce peuple empruntée à Zénodote, qui en fait des ennemis des Pélasges, et donc, dans la perspective de Denys, de l'hellénisme. Mais il ne la combat pas: ce qui est déjà un point significatif.

Cependant on ne peut pas parler, dans le cas des Sabins, d'une attitude de la part de Denys qui leur reconnaîtrait un lien avec la Grèce comparable, en quoi que ce soit, à celui qu'il pose pour Rome et le Latium. Il faut souligner que ces Sabins, eussent-ils reçu un apport spartiate, ne jouent aucun rôle dans le caractère hellénique qu'il attribue à l'*Urbs*.

Déjà les *Antiquités romaines* semblent réduire la part de ce que les Romains doivent aux Sabins par rapport à des présentations marquées d'une tendance philo-sabine, comme on en trouve chez Caton [150] et bien sûr Varron. Par exemple il ne met pas en relation l'austérité des mœurs romaines traditionnelles et les coutumes sabines comme le faisait le Censeur [151]. Il n'explique pas non plus les noms des

significative. Mais, comme il s'agit alors d'un peuple éloigné par rapport à Rome, et que l'histoire n'a mis que tard en relation avec elle, on ne peut être certain que ce silence soit voulu. Voir notre article Dionigi di Alicarnasso o le ragioni di un silenzio, dans *Padova per Antenore*, Padoue, 1989 (1990), p. 125-135.

[148] L'intérêt porté aux Elymes, Falisques, Oenôtres ne peut en effet pas se dissocier de celui porté à Rome et au Latium: il s'agit alors, pourrait-on dire, d'à-côtés de traditions qui concernent l'*Urbs*. Voir *supra*, p. 28-30.

[149] Il convient de préciser que chez Denys les aspects spartiates des moeurs romaines ne sont pas expliquées par l'apport sabin aux origines de l'*Urbs*. Voir plus loin, p. 157.

[150] Sur les liens entre Caton et la Sabine, voir J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 157-8, avec références.

[151] Voir Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 8, 638 = *H.R.R.*, fr. 51: *Sabinorum etiam mores populum Romanorum secutum idem Cato dicit.* Cette austérité reconnue aux

curies par celui des Sabines enlevées par Romulus et ses compagnons: il est vrai que sur ce point il se conforme à l'avis de Varron lui-même, dont il rapporte les réticences [152]!

Plus significativement pour nous, les Sabins n'apparaissent pas là où la référence à leurs liens avec le monde grec aurait pu servir pour conférer un caractère hellénique à certaines données romaines. Même si l'on peut discuter pour le cas de Caton, un passage de Plutarque au moins montre que l'idée d'une dette des Romains envers les Sabins pour ce qui est de l'austérité de leurs mœurs était susceptible de prendre appui sur la thèse de l'origine spartiate des Sabins [153]: Rome aurait donc ainsi été tributaire de Lacédémone à travers les Sabins. On ne trouve rien de tel chez Denys. Et, plus généralement, l'historien d'Halicarnasse ne fait jamais intervenir les Sabins lorsqu'il pose une relation entre des faits lacédémoniens et romains – ce qui arrive pourtant plusieurs fois lorsqu'il présente les institutions de la Rome romuléenne.

Ainsi la limitation des pouvoirs du roi par l'existence du sénat serait, selon Denys, une imitation de ce qui existait à Sparte, où la γερουσία équilibrait et contrôlait le pouvoir des rois (II, 14, 2). Les trois centuries de chevaliers romains, sous leur forme primitive de *celeres*, auraient de même été créées sur le modèle des trois cents ἱππεῖς spartiates (II, 13, 4). Et l'institution de repas communs dans les curies reprendrait l'exemple des συσσιτία lacédémoniens (II, 23, 3). Pour tous ces points les Sabins auraient pu faire figure d'intermédiaires: jamais leur nom n'est cité [154].

mœurs sabines est expliquée dans ce fragment par la thèse de l'origine spartiate des Sabins, avec l'éponyme Sabus, attribuée conjointement à Caton et Cn. Gellius. Sur le problème que pose cette référence, voir n. 118. Mais la conviction du Censeur quant au caractère des coutumes des Sabins et à leur influence sur Rome n'est pas remise en cause par la discussion sur ce point. Comme le note D. Musti, art. cité à n. 118, p. 253-7, une telle conception des moeurs des Sabins peut aussi bien se concilier avec une vision autochtoniste de leurs origines – comme on le voit chez Strabon, V, 3, 1 (228) – qu'avec leur mise en rapport avec Sparte.

[152] Voir II, 47, 2-4.

[153] Voir Plut., *Numa*, 1, 4-5. Ce serait le Sabin Numa qui aurait ainsi introduit ces traits « spartiates » à Rome. Comme le note D. Musti, art. cité à n. 112, p. 253, il n'y a pas de trace de cela chez Denys.

[154] Il est vrai que dans l'architecture du récit de Denys la fusion des Romains de Romulus et des Sabins de Titus Tatius ne se produit qu'ensuite (en II, 47). Mais Denys n'était pas vraiment obligé d'exclure tout rôle possible des Sabins dès ce stade, et il aurait pu aussi reporter ces données à la période postérieure à l'accord romano-sabin. Voir déjà remarques dans ce sens de D. Musti, art. cité à n. 112,

Quant au type de relation existant entre Sabins et Spartiates, nous avons vu que Denys, à travers les « histoires locales », ne signalait que la forme minimale de cette tradition. Il n'évoque pas la doctrine créditant l'ensemble du peuple sabin d'une origine lacédémonienne. Or cette forme de la légende est ancienne [155]. Et l'historien ne l'ignorait probablement pas. Caton – à notre avis du moins – a pu en faire état à titre de variante, et après lui Cn. Gellius l'a certainement adoptée [156]. Or ce sont des auteurs que Denys affirme avoir consultés dans la liste des auteurs romains qu'il donne en I, 7, 3 – et il ne paraît pas de bonne méthode de vouloir dénier *a priori* toute valeur à son affirmation [157]. Au reste, même si l'on estime que l'affirmation de l'historien augustéen quant aux sources qu'il aurait consultées est exagérée, ou encore qu'il ne les a pas examinées sur le point précis de la question sabine, on peut pour le moins trouver étrange qu'il ait rapporté en détail une version particulière, et restrictive, de la thèse spartiate, sans faire allusion à la forme globale, qui paraît avoir été plus répandue [158]. Il est impensable, par exemple que Varron n'en ait pas fait état.

p. 249 (qui relève que la question de la source de cette « constitution de Romulus » ne suffit pas à rendre compte du silence de Denys sur le point du rapport possible avec la Sabine).

[155] Voir *supra*, p. 153.

[156] Voir Serv. auct., *ad.* Verg., *Aen.*, 8, 638 = *H.R.R.*, fr. 10. Sur la position de cet annaliste quant aux Sabins, J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 169-179 (mais l'invention de la figure de Sabus, tout comme la référence à Sparte en elle-même lui sont probablement antérieures). Sur le personnage, H. Peter, *H.R.R.*, p. CCIV-CCX.

[157] Dans cette liste Denys recourt au pluriel les Gellii (comme pour les Aelii et les Calpurnii). On a généralement jugé qu'il y avait là un pluriel rhétorique, et que le seul historien de la *gens* était Cn. Gellius (p. ex. E. Cary, éd. Loeb, p. 25, n. 2, V. Fromentin, éd. « *la roue à livres* », p. 214, n. 33); mais J.-C. Richard a fait remarquer que la présence d'un recours au pluriel aussi chez Cicéron (*Div.*, I, 55) et la référence donnée par les manuscrits de l'*O.G.R.*, 16, 5, à un Sextus Gellius attestent l'existence d'un autre membre de la famille qui se serait adonné à l'histoire, et dont le prénom aurait été Sextius (*O.G.R.*, éd. G. Budé, p. 162, n. 5).

[158] Outre dans le fragment de Caton et de Cn. Gellius et chez Justin, 20, 1, 14, textes que nous avons examinés, elle est clairement attestée par Sil., 2, 8, et 8, 412, Plut., *Rom.*, 16, 1, *Num.*, 1, 3, Zon., VIII, 3. D'autre part comme l'a relevé J. Poucet, art. cité à n. 86, p. 203-213, la doctrine d'Hygin, faisant venir Sabus de Perse mais lui attribuant un passage par Sparte, peut apparaître comme un compromis entre la thèse de l'origine spartiate et celle – fondée probablement sur de simples données toponomastiques – d'une origine orientale des Sabins (Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, 8, 638 = *H.R.R.*, fr. 9); dans ce sens également Sil., 8, 414-5; ce dernier insiste sur les liens entre Sabins et Sparte – ainsi juste auparavant, en 412, pour la gens Claudia, d'origine sabine bien connue; il fait même apparaître le nom de Sancus, père de

Il y a donc très vraisemblablement chez Denys une volonté de limiter au strict minimum l'acceptation de la thèse lacédémonienne. On peut même penser qu'il y a une certaine ironie à présenter cet apport spartiate admis par la version des « histoires locales » – qui est jugé pourtant responsable de l'austérité des moeurs sabines – comme formé d'individus incapables de supporter la dureté de la législation de Lycurgue: en somme ce sont des Spartiates indignes de l'être qui viennent s'établir en Sabine! Assurément donc Denys ne rejette pas la part d'hellénisme qu'une certaine tradition était encline à attribuer aux Sabins comme il le fait, systématiquement, dans le cas des Etrusques – pour lesquels même tout rapport avec un peuple qui n'est pas grec comme celui des Lydiens se voit rejeté. Dans le cas des Sabins, certes, il n'y a plus de refus total. Mais on ne peut pas dire que, dans les *Antiquités romaines*, un grand rôle leur soit dévolu dans la formation de Rome. L'*ethnos* latin, puis romain est formé par des peuples purement grecs – au moins aux yeux de Denys – et corrélativement on ne peut pas parler d'une véritable acceptation de sa part de la thèse de l'hellénisme des Sabins.

* * *

Rôle des Sabins et rôle des Etrusques

Ainsi le traitement réservé aux Sabins ne trahit pas, quoi qu'il en semble, l'orientation globale du récit de Denys. Chez lui il s'agit de démontrer l'hellénisme de Rome – et non celui des Sabins, qui restent un peuple étranger, finalement assez extérieur à la genèse de l'*Urbs* [159]! Dans ces conditions ceux-ci n'ont pas de place vraiment privilégiée dans la conception que se fait l'auteur du peuplement de l'Italie ancienne. On ne peut pas les qualifier de Grecs, à la différence des Latins et des Romains. Cependant on ne peut pas dire non plus qu'il y ait d'opposition déterminée à leur reconnaître un certain lien avec l'hellénisme: sans dire expressément qu'il l'accepte, Denys

l'éponyme Sabinus dans le fr. 50 de Caton, qu'il qualifie d'*auctor gentis* en 420-1, tout en le juxtaposant à Sabus, posé explicitement comme éponyme en 422-3; Silius semble avoir voulu volontairement évoquer les diverses théories sur l'origine des Sabins).

[159] C'est ce que relève C. Letta, art. cité à n. 112, p. 34.

rappelle au moins qu'il existe une théorie faisant état de l'établissement d'un groupe d'Hellènes chez eux. Il y a donc bien, à l'intérieur d'un discours d'ensemble qui reste centré sur le cas latin et réserve à Rome le titre de πόλις Ἑλληνίς, une originalité du cas sabin – et le traitement qui leur est réservé se distingue clairement de celui qui est fait aux Etrusques.

Mais cette différence ne constitue pas une difficulté véritable pour le problème du sens d'ensemble de son œuvre. Outre le fait que chez Denys, comme souvent dans la tradition historiographique romaine, la présentation de l'apport sabin est symétrique et inverse de celle de l'apport étrusque [160], les Sabins et les Etrusques n'ont pas le même poids dans la tradition sur le point spécifique de la question des origines de Rome. Denys doit lutter contre une thèse qui fait de l'*Urbs* une πόλις Τυρρηνίς [161]. Mais il n'existe pas de thèse parallèle qui aurait fait de Rome une ville sabine, et dont l'historien devrait combattre l'importance dans les représentations que ses compatriotes se faisaient de celle-ci [162]. La question des origines sabines, la nécessité de ce fait de leur refuser tout lien avec le monde hellénique pour ne pas attenter à la place privilégiée réservée à l'*Urbs* ne se posaient pas avec la même acuité qu'en ce qui concernait les Etrusques. De ce fait les Sabins n'ont certainement pas la même importance, dans l'optique de l'historien, que les Etrusques.

C'est ce qui explique que la présentation de l'*ethnos* sabin, avec le discours qui est fait sur la question de leurs origines, se voie rejetée au livre II, dans une sorte d'*excursus* dont nous avons relevé le caractère rien moins que rigoureux: il n'interfère en rien avec la démonstration de l'hellénisme de Rome qui sous-tend tout le livre I – dans lequel en revanche les Etrusques ont largement leur place.

Or il aurait pu en être autrement. Denys pose la question des origines étrusques quand il en arrive au départ des Pélasges de Toscane, et à leur remplacement par les Tyrrhènes. Il aurait pu faire une

[160] Ce point a bien été dégagé par D. Musti, *Tendenze*, p. ex. p. 37, avec n. 16, auquel nous pouvons renvoyer.

[161] Voir *supra*, p. 30-32.

[162] Dans les vues que Justin prête à Mithridate, où le roi du Pont critique Rome en se référant à la tradition sur sa plus ancienne histoire, il mentionne comme trait négatif le fait que l'*Urbs* ait eu pour rois des *haruspices Sabinorum* (38, 6-7) – ce qui est une évidente allusion à Numa. Mais on ne peut pas dire que cette utilisation dépréciative de la référence sabine soit chose répandue dans le monde hellénique.

présentation semblable de la question sabine lorsqu'il évoque le passage des Aborigènes, et des Pélasges qui se sont associés à eux, depuis l'*ager Reatinus* dans le Latium en I, 20, 4-5. Dans cette zone de Sabine aussi on assiste à une disparition de l'élément grec – représenté par les Aborigènes et les Pélasges – et à son remplacement par un peuple local – les Sabins. Denys fait une courte allusion, en se référant à Varron, à la manière dont les Sabins venus d'Amiternum ont évincé les Aborigènes de l'*ager Reatinus* (en I, 14, 6, à propos de Lista). Mais il ne développe pas ce qui aurait pu fournir un pendant exact à ce qu'il raconte pour la Toscane: la disparition, dans une région qui n'est pas le Latium, de cet élément auquel il attribue un caractère hellénique du fait de barbares indigènes. Il ne dit rien de précis sur les vicissitudes des Aborigènes de Sabine, et si leurs cités sont présentées comme vides et abandonnées (en I, 14, 1), c'est à la suite de guerres et de calamités qui ne sont pas précisées. Il n'en va pas du tout de même pour les Pélasges de Toscane, à la disparition desquels l'historien consacre un long développement (de I, 23, à I, 26, 1). Il est patent que dans les *Antiquités romaines* la Sabine n'est pas traitée sur le même plan que la Toscane, alors que les faits ayant affecté l'*ager Reatinus* auraient pu fournir la base d'une présentation analogue à celle qui est faite des données toscanes.

Ainsi donc la différence de traitement entre le problème des Sabins et celui des Etrusques que l'on constate chez Denys tient avant tout à la place respective qu'occupent les deux peuples dans la représentation qu'on pouvait se faire, et tout spécialement en Grèce, du plus ancien passé de Rome. Les Sabins ne constituent pas un véritable danger par rapport à l'idée que Rome soit une ville grecque, la seule ville grecque en Italie, que défend l'historien. Il peut de ce fait admettre exceptionnellement dans leur cas – et encore dans une mesure très limitée, nous l'avons vu, et sans que cette idée soit expressément avancée en son nom – un certain rapport entre eux et l'hellénisme. Mais c'est bien toujours cette question de la relation à l'hellénisme qui est au centre de ses préoccupations, même si cette fois, le problème de la définition de Rome n'étant pas en jeu, il apparaît moins crucial à ses yeux que dans celui des peuples, comme les Sicules ou les Etrusques, ou, dans un sens inverse, des Aborigènes, qui concernent plus directement son propos et qu'il aborde dans le livre I.

* * *

Une conception nuancée de l'hellénisme

Le traitement réservé par Denys à la question des Sabins ne peut donc pas vraiment être mis en parallèle avec celui réservé aux Etrusques, ou encore aux Aborigènes, même si la richesse des informations concernant ces trois peuples peut sembler égale. La définition des Sabins par rapport à l'hellénisme n'a pas la même importance dans le raisonnement de l'historien que celle de ces deux peuples, et sa position les concernant est donc moins tranchée. Mais cette relative indétermination de la relation entre les Sabins et le monde grec souligne également un point, dont il convient d'avoir conscience également quand il s'agit des Etrusques: que pour être fondamentale dans sa conception globale de l'histoire, et justifier l'idée positive qu'il veut donner de Rome à son public grec, la distinction établie par Denys entre hellénisme et barbarie ne doit pas être comprise comme un clivage absolu entre deux blocs irréductibles et antagonistes – introduisant un jugement de valeur sans nuance aucune, où tous les éléments positifs seraient exclusivement du côté des Grecs, l'auteur se refusant à reconnaître la moindre qualité à ceux qu'il définit comme barbares.

Nous l'avons déjà souligné, dans le cas des Etrusques comme dans celui des Ombriens, leur qualification de barbares n'empêche pas l'auteur augustéen de reconnaître leur grandeur et leur importance dans l'histoire de l'Italie [163]. Une véritable valeur, même morale, peut être reconnue à des barbares: c'est ce qui lui permet de justifier l'octroi du droit de cité romaine à des barbares vaincus, et en particulier à « ceux qui ont été conquis après une courageuse résistance » [164]. Nous avons examiné le discours que Denys fait prononcer au livre III à Tullus Hostilius, répondant au roi d'Albe Mettius Fufetius. Dans cette harangue, qui exprime certainement le point de vue de l'historien, il est clairement refusé de ne prendre en considération que le rattachement à une origine prestigieuse: ce ne sont pas les ancêtres qui comptent, mais la valeur dont un individu fait preuve, quelle que soit son origine [165].

[163] Voir resp. I, 30, 1, et I, 19, 1.
[164] En I, 9, 4; voir *supra*, p. 106-109.
[165] Voir III, 11, 3-4, répondant à III, 10, 4. Voir *supra*, p. 102-106.

Assurément, dans ce passage, nous avons relevé que Denys esquivait le problème de l'hellénisme – puisque le roi de Rome ne répond pas sur ce point à la critique de son interlocuteur [166]. Mais il importe de rappeler que le rhéteur d'Halicarnasse récuse une conception de l'hellénisme qui serait exclusivement raciale. Dans l'exposé qu'il fait de la version qu'il présente comme la plus crédible du rôle d'Héraclès en Occident, il montre le héros exerçant son œuvre civilisatrice indistinctement sur les barbares et les Grecs qu'il n'hésite pas à mêler [167]. Ce trait est sans aucun doute jugé favorablement. Sous des lois justes et sages comme celles qu'établit ce héros, dans l'état de concorde qu'il sait faire régner dans les cités qu'il fonde, des barbares aussi bien que des Grecs peuvent avoir leur place. L'accès de ces barbares à la civilisation a banni ce qui était aux yeux de Denys la véritable caractéristique de la barbarie: la cruauté, la sauvagerie et l'ὕβρις sous toutes ses formes. L'exemple du héros ne fait que préfigurer ce que Rome accomplit dans son empire: la longue liste des peuples barbares qui ont mêlé leurs apports à la nation latine que

166 Voir *supra*, p. 110.

167 Voir I, 41, 1: ὡς στρατηλάτης γενόμενος ἁπάντων κράτιστος τῶν καθ'ἑαυτὸν Ἡρακλῆς καὶ δυνάμεως πολλῆς ἡγούμενος ἅπασαν ἐπῆλθε τὴν ἐντὸς Ὠκεανοῦ, καταλύων μὲν εἴ τις εἴη τυραννὶς βαρεῖα καὶ λυπηρὰ τοῖς ἀρχομένοις ἢ πόλις ὑβρίζουσα καὶ λωβωμένη τὰς πέλας ἢ ἡγεμονία ἀνθρώπων ἀνημέρῳ διαίτῃ καὶ ξενοκτονίαις ἀθεμίτοις χρωμένων, καθιστὰς δὲ νομίμους βασιλείας καὶ σωφρονικὰ πολιτεύματα καὶ βίων ἤθη φιλάνθρωπα καὶ κοινοπαθῆ · πρὸς δὲ τούτοις Ἕλλησί τε βαρβάρους συγκεραννύμενος καὶ θαλαττίοις ἠπειρώτας, οἳ τέως ἀπίστους καὶ ἀσυναλλάκτους εἶχον ὁμίλιας, ἠρήμῳ τε γῇ πόλεις ἐνιδρυόμενος καὶ ποταμοὺς ἐκτρέπων ἐπικλύζοντας πεδία καὶ τρίβους ἐκτέμνων ἀβάτοις ὄρεσι καὶ τἆλλα μηχανώμενος, ὡς ἅπασα γῆ καὶ θάλαττα κοινὴ ταῖς ἁπάντων χρείαις γενήσοιτο (devenu le plus grand chef de guerre de son temps, Héraclès attaqua l'ensemble des terres que borne l'Océan; d'un côté il anéantissait, chaque fois qu'il en rencontrait, soit une tyrannie insupportable et douloureuse pour ses sujets, soit une cité outrageant et maltraitant ses voisins, soit le pouvoir exercé par des hommes vivant comme des sauvages et pratiquant au mépris du droit le meurtre des étrangers, de l'autre il instituait des monarchies respectueuses des lois, de sages gouvernements et des règles de vie fondées sur l'amour entre les hommes et la sympathie mutuelle; enfin il mêlait les barbares aux Grecs et les peuples continentaux aux peuples maritimes, lesquels avaient jusqu'alors des relations de méfiance et d'inimitié, en fondant des villes dans le désert, en détournant les fleuves qui inondent les plaines, en frayant des chemins à travers les montagnes infranchissables, et en s'ingéniant à tous les autres travaux imaginables afin que la terre et la mer entières deviennent accessibles aux besoins de tous). P.-M. Martin a suggéré que derrière ce tableau de l'oeuvre civilisatrice d'Héraclès se cache une référence à Auguste; voir Héraclès en Italie d'après D. H. (*A.R.*, I, 34-44), *Athenaeum*, 50, 1972, p. 281-292. Sur Hercule civilisateur, J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926, p. 156-182, L. Lacroix, Héraclès, héros voyageur et civilisateur, *BAB*, 60, 1974, p. 34-59.

l'historien dresse en I, 89, 3, témoigne de ce que Rome a mis en œuvre la même politique – et avec le même résultat positif, puisque cela ne s'est pas traduit par la perte de son hellénisme fondamental. Au contraire, Rome représente le triomphe de cet hellénisme: ces barbares se sont assimilés, ont acquis les valeurs grecques que Rome leur a transmises [168].

L'hellénisme n'est donc pas un fait racial, un simple renvoi à une origine donnée. Rome a su absorber ces barbares, et les gagner à ses valeurs. Et le contre-exemple existe: Denys évoque, en contraste par rapport au cas de l'*Urbs*, celui des Achéens du Pont-Euxin. Eux auraient été des Grecs d'origine, mais ils auraient perdu le souvenir de leurs ancêtres, leur langue et leurs coutumes, devenant « les plus sauvages de tous les barbares » [169].

Il importe peu en l'occurrence que l'exemple n'ait aucune valeur, et que ces prétendus Achéens d'origine grecque aient été en réalité une population indigène qui n'a jamais rien eu de commun avec les Grecs [170], mais qu'une analogie fortuite entre leur nom et celui des Achéens du monde grec a conduit à créditer d'une origine hellénique! Denys partage d'ailleurs cette erreur avec nombre d'autres auteurs [171]. Mais ce qui est plus important, c'est que cela lui donne

[168] Sur ce texte, voir *supra*, p. 31, 155.

[169] Voir I, 89, 4: ἐπεὶ ἄλλοι γε συχνοὶ ἐν βαρβάροις οἰκοῦντες ὀλίγου χρόνου διελθόντος ἅπαν τὸ Ἑλληνικὸν ἀπέμαθον, ὡς μήτε φώνην Ἑλλάδα φθέγγεσθαι μήτε ἐπιτηδεύμασιν Ἑλλήνων χρῆσθαι, μήτε θεοὺς τοὺς αὐτοὺς νομίζειν, μήτε νόμους τοὺς ἐπιεικεῖς, ᾧ μάλιστα διαλάσσει φύσις Ἑλλὰς βαρβάρου, μήτε τῶν ἄλλων συμβολαίων μήδ ὁτιοῦν· ἀποχρῶσι δὲ τὸν λόγον τόνδε Ἀχαιῶν οἱ περὶ τὸν Πόντον ᾠκημένοι τεκμηρῶσαι, Ἠλεῖοι μὲν ἐκ τοῦ Ἑλληνικωτάτου γενόμενοι, βαρβάρων δὲ συμπάντων νῦν ὄντες ἀγριῶτατοι (bien d'autres en effet, vivant au milieu des barbares, ont en peu de temps désappris tout leur hellénisme, au point de ne plus parler grec, de ne plus suivre les habitudes grecques, de ne pas reconnaître les mêmes dieux, ni les lois tempérées des Grecs – ce en quoi principalement se marque la différence entre la nature grecque et la nature barbare –, ni même n'importe quel autre signe distinctif; suffisent à confirmer mon propos les Achéens implantés autour du Pont et qui, bien qu'issus d'Eléens, de la plus pure souche grecque, sont maintenant les plus sauvages de tous les barbares).

[170] Sur ces Achéens du Caucase, Tomaschek, *RE*, I, 1893, *s.v. Achaioi*, c. 204-5. On leur attribuait la pratique de l'anthropophagie et on leur reprochait de faire des sacrifices humains avec les Grecs qu'ils capturaient (voir Arstt., *Pol.*, VIII, 43 = 1338 b, et App., *Mithr.*, 102). Ils étaient connus comme des pirates redoutables (Sall., *Hist.*, fr. 74 Maurenbecher = schol. *ad* Juv., 15, 115, Str., XI, 2, 12 (495) et XVII, 3, 24 (389)).

[171] Le rattachement de ces Achéens au monde grec se fait sous des formes variées. Strabon rapporte, en IX, 2, 42 (416), une tradition les faisant venir d'Orchomène, en Béotie, sous la conduite d'un Ialménos qui les y aurait menés au retour

l'occasion de définir ce qui pour lui est l'essentiel de l'hellénisme, ce qui fonde la véritable opposition entre le Grec et le barbare. Or ce n'est plus tant l'usage de la langue grecque, ou des faits de culte et la croyance en des dieux grecs, que le fait de suivre de justes lois.

On trouve donc dans ce passage la référence à l'ἐπιεικεία, la modération, la mesure, qui est le contraire de l'ὕβρις. Elle se retrouve, associée à la φιλανθρωπία dans une autre passage des *Antiquités romaines*, dans lequel Denys définit encore plus clairement ce qu'est pour lui l'hellénisme. Il s'agit d'un fragment qui nous est parvenu du livre XIV, sur lequel J.-L. Ferrary a récemment attiré l'attention [172] et qui a encore plus récemment fait l'objet d'une étude de P.-M. Martin [173]. Or on peut relever que dans ce texte le critère linguistique, qui pourtant avait fourni la base originelle de la notion, se trouve expressément récusé: c'est la mesure et l'amour des hommes, l'ἐπιεικεία et la φιλανθρωπία, le refus corrélativement de la cruauté et de la sauvagerie qui permettent le distinguer le Grec du barbare [174].

de la guerre de Troie (ce que reprend Eustathe, *ad* Hom., *Il.*, 272), puis, en XI, 2, 12 (495), une autre, qui les présente comme des descendants de compagnons de Jason lors de l'expédition des Argonautes. Appien, *Mithr.*, 102, affirme qu'ils sont issus de Grecs fixés dans cette contrée lors de leur retour de Troie. Ce que reprend aussi Ammien Marcellin, XXIII, 8, 25, mais en précisant qu'il s'agit d'une autre guerre de Troie, antérieure à celle consécutive à l'enlèvement d'Hélène. L'opinion de Denys est donc isolée. Mais on peut noter que le nom des Eléens y résulte d'une correction de A. Kiessling, éd. Teubner, 1860; le passage est de toutes façons corrompu (voir V. Fromentin, éd. « *la roue à livres* », p. 208-9, n. 1).

[172] Voir *Philhellénisme et impérialisme, aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique*, Rome, BEFAR, 271, 1988, p. 513; on trouvera dans cet ouvrage, p. 495-526, une très bonne analyse de l'Ἑλληνισμόν, dans ses fondements culturels et dans ses rapports avec l'*humanitas* latine.

[173] Voir De l'universel à l'éternel, la liste des hégémonies (*A.R.*, I, 2-3), dans *Denys d'Halicarnasse historien, II*, à paraître dans *Pallas*.

[174] Voir XIV, 6, 5 (11): τὸ γὰρ Ἑλληνικὸν οὐκ ὀνόματι διαφέρειν τοῦ βαρβάρου ἠξίουν οὐδὲ διαλέκτου χάριν, ἀλλὰ συνέσει καὶ χρηστῶν ἐπιτηδευμάτων προαιρέσει, μάλιστα δὲ τῷ μηδὲν τῶν ὑπὲρ τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν εἰς ἀλλήλους παρανομεῖν· ὅσοις μὲν οὖν ταῦτα ἐπὶ πλεῖον ὑπῆρξεν ἐν τῇ φύσει τούτους οἶμαι δεῖν λέγειν Ἕλληνας, ὅσοις δὲ τἀναντία βαρβάρους (je suis d'avis de distinguer les Grecs des barbares non d'après leur nom ou en fonction de leur langue, mais d'après leur intelligence, leur façon de bien se conduire et surtout de ne pas se livrer mutuellement à des méfaits qui dépassent les bornes de la nature humaine; tous ceux qui possèdent le plus ces caractères, je suis d'avis qu'il faut les appeler Grecs, et ceux qui ont les caractères contraires, barbares); *id.*, 6, 6: καὶ τὰς μὲν ἐπιεικεῖς καὶ φιλανθρώπους διανοίας τε καὶ πράξεις αὐτῶν Ἑλληνικὰς εἶναι λογίζομαι, τὰς δὲ ὠμὰς καὶ θηριώδεις, ἄλλως τε κἂν περὶ συγγενεῖς τε καὶ φίλους γίνωνται, βαρβαρικάς (je tiens pour grecques les pensées et les actions mesurées et humaines, pour barbares celles qui sont cruelles et bestiales, principalement lorsqu'elles s'exercent sur des parents et des amis).

Ainsi chez Denys l'hellénisme est clairement présenté comme une attitude morale. C'est fondamentalement parce qu'elle respecte la justice que Rome peut être qualifiée de cité grecque, voire de la ville la plus grecque qui soit. Qu'elle compte dans ses rangs des éléments d'origine barbare n'a qu'une signification secondaire: ce qui est essentiel, et ce qu'elle a su faire, c'est que ces barbares aient, par elle, adopté les valeurs de l'hellénisme, se soient pénétrés des conceptions morales qui le fondent.

* * *

Rome, exemple d'hellénisme ouvert

La notion d'hellénisme reste donc chez Denys une notion ouverte. Mais ce que ces nuances, par rapport à une conception plus restrictive, permettent de saisir, c'est finalement plus l'idée que le rhéteur d'Halicarnasse se fait de Rome. Cela justifie le rôle civilisateur qu'il lui attribue, sa position de foyer de rayonnement de l'hellénisme au sein d'un environnement barbare qu'elle est capable de transformer, le convertissant aux valeurs supérieures qui définissent véritablement cette notion [175]. En revanche pour le problème spécifique qui nous occupe, celui des Etrusques, on ne peut pas dire que cela change la vision qu'en a Denys. Pour que ces nuances jouent dans leur cas, il faudrait que l'historien soit enclin à leur attribuer cette ἐπιεικεία, cette φιλανθρωπία qui ne peuvent venir que d'un rapport avec la Grèce et ses valeurs. Or il n'en est rien, et D. Musti a suffisamment bien dégagé les traits de critique à l'égard des Etrusques qui se rencontrent tout au long des *Antiquités romaines* pour qu'il soit inutile de revenir en détail sur ce point [176]. Les Etrusques sont,

[175] Sur la place que Denys accorde à Rome par rapport à l'hellénisme de son temps, on pourra maintenant se reporter aux analyses approfondies de E. Gabba, *Dionysius and the History of Archaic Rome*, spéc. ch. 2 « Political and Cultural Aspects of the Classicistic Revival in the Augustan Age », p. 23-59.

[176] On pourrait certes objecter que le développement sur les Etrusques annoncé en I, 30, 4, ne nous est pas parvenu (voir sur ce point *supra*, p. 25, n. 75) et que justement dans cet exposé Denys aurait pu attribuer ces qualités aux Etrusques. Mais il nous paraît dangereux de spéculer sur ce que Denys aurait pu écrire, alors que l'ensemble des parties subsistantes de son oeuvre donne une image des Etrusques qui ne leur confère pas ces qualités propres de l'Ἑλληνισμόν. D'ailleurs, dans la présentation qui en est faite en I, 30, 4, il leur attribue certes de grandes qualités (« puis-

la discussion de I, 26-30, le montre, des barbares aux yeux de Denys, et rien dans la présentation qu'il en fait ultérieurement au cours du récit n'autorise à corriger, dans leur cas [177], la portée que peut avoir cette définition.

Mais cette vision élargie du concept d'hellénisme est également de nature à faire comprendre la place qu'occupent, dans la discussion de la question étrusque par Denys, les considérations culturelles, les traits de civilisation. L'historien souligne que, sur ces points autant que sur celui de la langue, les Etrusques diffèrent des Lydiens et des Pélasges. Assurément, comme nous l'avons relevé, on peut lui reprocher de ne pas appuyer son argumentation sur des faits précis, de poser des affirmations péremptoires qui remplacent l'enquête minutieuse qui nous paraîtrait nécessaire [178]. Mais ce souci en lui-même témoigne de la richesse de sa perception d'une notion comme l'hellénisme. Si, comme il tend à le démontrer, les Etrusques sont des barbares, il est indispensable qu'ils n'aient aucun de ces traits qu'il évoque en I, 89, 4, concernant par exemple le culte ou les moeurs qui caractérisent non seulement les Hellènes proprement dits, mais aussi ceux qui se sont laissés pénétrer par leurs valeurs. Qu'il insiste sur le fait que les Etrusques diffèrent sur ce plan non seulement des Pélasges, que Denys contrairement à la tradition la plus ancienne ne distingue nullement des Grecs, mais même des Lydiens, qu'on peut estimer teintés de culture hellénique quoiqu'ils restent linguistiquement des barbares, est cohérent avec la vision renouvelée qu'il se fait de l'opposition entre Grecs et barbares.

* * *

Immigrés grecs et barbares autochtones en Italie

Nous pouvons maintenant conclure sur cette question du type de traitement que Denys réserve, dans son œuvre historique, aux

sance considérable », « actions mémorables »), insiste sur les cités qu'ils ont fondées et les formes de gouvernement qu'ils ont instituées: mais ses termes, à eux seuls, n'autorisent pas un rapprochement avec les valeurs qui fondent la notion d'hellénisme. Cette grandeur a pu rester le fait de barbares, sans intégrer les qualités spécifiquement grecques.

[177] En cela nous avons vu que le cas des Sabins était sensiblement différent; voir *supra*, p. 154-161.

[178] Voir *supra*, p. 59-68.

origines des peuples indigènes de l'Italie. Nous avions vu dans le chapitre précédent que Denys était l'héritier d'une tradition ethnographique grecque qui, pour parler des origines des peuples, utilisait les concepts d'αὐτόχθονες, ἐπήλυδες, μιγάδες. L'historien d'Halicarnasse reprend ces concepts et en use à son tour. Mais ils apparaissent, dans son œuvre, subordonnés à une autre visée: cet auteur distingue avant tout qui est grec et qui ne l'est pas. De ce point de vue, le fait qu'il applique le même concept d'autochtonie aux Pélasges d'une part, aux Sicules, Ombriens [179] et Etrusques d'autre part, compte moins que la distinction entre l'hellénisme des premiers et le fait que les seconds soient des barbares. De même que son récit présente des cas de populations barbares qu'on peut qualifier d'ἐπήλυδες, comme les Sicanes, n'aboutit pas à les mettre à part de barbares autochtones comme ceux que nous avons cités. Cela ne les rapproche pas pour autant d'autres émigrés, qui sont eux venus du monde grec.

C'est en fonction de cette perspective centrale que s'ordonne l'œuvre de Denys, et tout spécialement la démonstration du livre I, tendant à prouver que Rome est πόλις Ἑλληνίς, et que l'hellénisme, dans l'Italie indigène, se concentre sur le Latium et l'*Urbs*. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de constater que ce livre I présente une vaste fresque de l'arrivée dans la péninsule de populations grecques – ἐπήλυδες pour l'Italie, mais éventuellement, comme les Pélasges, pouvant être qualifiées d'αὐτόχθονες en Grèce – s'établissant aux dépens d'une vieille couche indigène, qu'il tend à définir comme autochtone, et par là indiscutablement barbare: Ombriens au nord, de la zone padane [180] à la Sabine, Sicules au centre, présents dans le Sud de la Toscane et le Latium, Ausones au sud, pour la Campanie [181].

Ces barbares italiens sont supplantés par les Aborigènes – que l'auteur définit comme grecs à la suite de l'identification qu'il en propose avec les Oenôtres – et les Pélasges – qui pour lui sont des Grecs à part entière –, agissant de concert. C'est en effet à ce stade que débute la série des vagues d'émigration hellénique qui assurera leur caractère grec au Latium et à Rome.

[179] Pour ces derniers, dans la mesure où cela a été précisé *supra*, p. 75-76.

[180] Voir cependant sur les nuances à apporter dans le cas de Spina *supra*, n. 26. Denys évoque des barbares anonymes. La tradition ancienne parlait en tout cas ici d'Ombriens (voir *Les Pélasges en Italie*, p. 28-30).

[181] Sur ce cas, et le problème posé par la forme Auronisses donnée par les manuscrits, voir n. 25. Ils ne sont pas explicitement donnés comme autochtones, mais qualifiés, dans la très brève allusion qui leur est faite, simplement de barbares.

Mais le but n'est pas seulement de montrer cet hellénisme de la zone latine: encore faut-il montrer également que l'élément hellénique ne s'est maintenu que là [182]. Aussi doit-on relever l'existence d'un autre mouvement, qui aboutit à la disparition de cet élément grec en dehors du Latium. A Spina les Pélasges sont submergés par des barbares non autrement précisés. En Toscane, une série de calamités, complaisamment décrites, les contraint au départ. En Campanie, les fondations pélasgiques sont abandonnées par la suite. Et il en va de même pour la Sabine, où les sites aborigènes sont dépeuplés, ou tombés au pouvoir des Sabins venus de la région d'Amiternum. A l'époque historique, ces régions sont peuplées par des populations à qui Denys n'attribue pas d'origine grecque: il y a eu un retour des populations barbares.

Mais à la différence du mouvement précédent, celui-ci n'est pas décrit d'une manière détaillée par l'historien. Celui-ci se consacre aux données concernant le Latium, et ne s'intéresse guère au devenir de régions périphériques comme la zone padane ou la Campanie, voire la Sabine. Les barbares padans qui s'emparent de Spina restent anonymes [183]; les vicissitudes affectant les Pélasges de Campanie ne sont guère précisées [184]; et il n'y a pas véritablement de récit sur l'établissement des Sabins dans le zones de Sabine anciennement occupées par les Aborigènes. Les Sabins ne font d'ailleurs l'objet d'une étude un peu précise que dans un cadre très différent de cette « archéologie » de l'Italie du livre I: dans un *excursus* du livre II. Nous avons vu en outre que cet examen ne répondait plus vraiment au problème tel qu'il était posé au livre I, et que la question du rapport de ce peuple avec l'hellénisme restait en quelque sorte en suspens [185].

Il est cependant un cas d'éviction d'une population grecque par une population barbare, autochtone de l'Italie qui donne lieu à un développement tout à fait conséquent: celui qui concerne les Etrusques. Denys réserve à ce peuple un traitement qui n'a rien à voir avec ce qu'il offre pour d'autres indigènes autochtones, comme les Sicules ou les Ombriens: il ne leur consacre pas moins de cinq cha-

[182] Sur les nuances à apporter à cette affirmation, en particulier pour le cas de Cortone, nécessaire à la démonstration du caractère autochtone des Etrusques, voir *supra*, p. 55-57.

[183] Sur cette question, *Les Pélasges en Italie*, p. 35-40.

[184] Voir *supra*, p. 37-38.

[185] Voir plus haut, p. 154-161.

pitres – de I, 26, à I, 30 – et s'attache dans leur cas à démontrer avec le plus grand soin leur caractère autochtone. Mais c'est que le problème se posait, et que Denys, choisissant cette thèse, devait en combattre d'autres, plus répandues parmi son public. La solution n'apparaissait pas donnée d'emblée, et on peut même penser que l'historien augustéen allait à contre-courant des idées reçues. D'autre part le rôle des Etrusques par rapport à Rome faisait de cette question un point crucial de la démonstration: Denys devait réfuter la conception, qu'il présente comme courante chez ses compatriotes, qui faisait de Rome une πόλις Τυρρηνίς. Il doit donc consacrer une partie non négligeable du livre I à la question étrusque, à la preuve de leur autochtonie – alors qu'une phrase suffit pour les Sicules ou les Ombriens, et le seul mot « barbares » pour les Ausones. Le caractère autochtone, et donc barbare des Etrusques n'est affirmé qu'au terme d'un long raisonnement. Il en allait de même, en sens inverse, pour les Aborigènes. Pour eux également la définition – cette fois allant dans le sens de leur hellénisme, et du refus de leur autochtonie – n'allait pas de soi. Pour en faire des Grecs, Denys devait tenir compte d'opinions divergentes, et justifier son choix. Mais dans les deux cas c'est bien la même démonstration qui est conduite – dont l'autochtonie des Etrusques et l'hellénisme des Aborigènes ne sont que deux volets symétriques.

Chapitre 5

L'AUTOCHTONIE DES ÉTRUSQUES AVANT DENYS

L'autochtonie des Etrusques dans les Antiquités romaines

Il nous est apparu que l'affirmation du caractère autochtone des Etrusques remplit une fonction précise dans la vision historique sous-jacente au premier livre des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse. S'appliquant aux Etrusques, cette définition revient à en souligner l'origine purement italienne, et par conséquent, aux yeux d'un Grec, la nature barbare. A propos d'une population dont des traditions anciennes, et largement accréditées, situaient plutôt les origines dans le monde égéen, et donc en milieu grec ou du moins proche de la Grèce, cela implique un refus de poser un lien entre eux et l'hellénisme, ce terme étant entendu au sens le plus large. Mais ce n'est qu'un corollaire de l'affirmation qui seule importe aux yeux de Denys, et qui donne son sens à l'ensemble de sa construction historique: le seul représentant de l'Ἑλληνισμόν dans la partie de l'Italie non touchée par la colonisation grecque de date historique est Rome. Celle-ci n'a par là plus rien de commun avec son antique perception par les Hellènes comme πόλις Τυρρηνίς, si bien que cette définition, communément admise dans le monde grec à date ancienne, n'est plus qu'une erreur qu'il est indispensable d'extirper.

Dans cette perspective, l'autochtonie attribuée aux Etrusques les place en situation d'infériorité – selon Denys tout au moins – par rapport aux Hellènes authentiques que sont les Romains. Il leur reconnaît sans doute indéniablement une grandeur certaine et une importance historique de premier plan. Mais cela ne doit pas masquer ce fait essentiel: ils n'appartiennent pas à la catégorie supérieure des représentants de l'hellénisme. Dans ce sens on peut dire que le caractère autochtone attribué à ce peuple barbare a une fonction dépréciative – du moins en termes de comparaison par rapport à Rome.

Mais cette valeur prise, dans la construction de Denys, par la définition des Etrusques comme autochtones découle du système de pensée dans lequel elle est insérée dans les *Antiquités romaines.* L'autochtonie étrusque ne prend ce sens, finalement négatif, que

dans le cadre de l'opposition entre Grecs et barbares à laquelle l'historien fait jouer un rôle essentiel dans sa présentation de l'ethnographie italienne. Il n'est certainement pas légitime de le transférer nécessairement, à partir de là, aux auteurs chez qui Denys d'Halicarnasse a trouvé cette doctrine [1].

L'auteur augustéen a en effet pu modifier la signification qu'était susceptible d'avoir, chez d'autres que lui, une telle thèse. Il n'est pas méthodologiquement fondé d'affirmer, à partir de la valeur qu'elle assume chez lui, que cette doctrine ait déjà servi, avant lui, à mettre en relief la corrélation avec la barbarie qu'elle établissait chez ces autochtones italiens. On ne peut exclure que le rhéteur d'Halicarnasse ait donné à cette définition un sens très différent de celui qu'il avait trouvé dans ses lectures. Nous avons rencontré un bon exemple de cas où Denys modifiait profondément le sens d'une thèse qu'il rencontrait dans ses sources, avec l'utilisation qu'il fait de l'étymologie par *ab* et ὄρος du nom des Aborigènes. Denys reprend certes le principe de cette étymologie. Mais il lui donne un sens qui n'était nullement celui qu'elle avait avant lui [2]. Il est parfaitement possible qu'il en ait été de même pour l'autochtonie des Etrusques, et qu'elle n'ait pas eu, avant qu'il n'en souligne cette signification, une valeur de mise en relief du caractère barbare de ce peuple.

* * *

Traces d'informations varroniennes

Cette possibilité de distorsion, entre l'auteur des *Antiquités romaines*, et la source (ou les sources) à laquelle (auxquelles) il se serait référé pour sa position quant aux Etrusques pose avec acuité le problème de la détermination de l'origine de cette théorie. En effet toute une série d'auteurs modernes a estimé que Denys, en présentant cette thèse originale et sans autre attestation dans la littérature gréco-latine, avait dû se fonder sur une source fondamentalement diffé-

[1] Nous avons vu que la véracité de l'affirmation de Denys quant à l'existence de prédécesseurs chez qui il aurait trouvé la thèse de l'autochtonie des Etrusques a été mise en doute. Voir *supra*, p. 8. Mais la conception de la méthode de travail de l'historien sur laquelle se fondait cette idée nous paraît inacceptable aujourd'hui.

[2] Voir *supra*, p. 131-132.

rente – et qui renverrait à une conviction exprimée par les Etrusques eux-mêmes. Dans ces conditions, bien évidemment, l'autochtonie ne saurait avoir eu, au départ, de connotation négative. Nous retrouverions ici le cas de figure que nous avons envisagé – à la suite de E. J. Bickerman et déjà de Diodore de Sicile – d'un peuple non grec qui se serait représenté ses propres origines suivant le type de tradition que les Athéniens avaient élaboré de leur côté en ce qui les concernait [3]. Dans un tel cas, Denys aurait assurément transformé la portée de cette autochtonie, en n'en retenant plus que le fait qu'elle définissait ce peuple non grec comme barbare.

L'idée d'une origine étrusque de la thèse de l'autochtonie a été assez fréquemment avancée. Nous pouvons citer les vues, différant dans le détail mais en accord au moins sur ce point, exprimées par G. de Sanctis, L. Pareti, M. Pallottino, P.-M. Martin, M. Torelli, E. Gabba, et déjà avant eux G. Micali [4].

Mais nous pouvons déjà relever que – sans être aucunement exclue de ce fait – une telle origine étrusque de la doctrine avancée par Denys ne peut pas être garantie par des considérations tirées de l'étude des sources. Il ne semble pas que Denys reproduise ici une information provenant d'une source écrite toscane, qu'il aurait connue directement ou indirectement. Et on n'a de même aucun indice probant du recours sur ce point à une information orale, dont J. Heurgon soulignait à juste titre le rôle qu'elle avait pu jouer pour lui à côté de ses sources écrites [5].

En réalité, on peut estimer probable que l'historien ne s'appuie pas ici, ou du moins pas uniquement, sur une recherche personnelle qu'il aurait menée sur la question des origines étrusques: il paraît tributaire, comme l'avaient suggéré E. Pais et J. Bayet, d'un exposé varronien [6]. Ce ne sont pas seulement en effet les considérations gé-

[3] Voir *supra*, p. 87-90.

[4] Voir G. Micali, *Storia degli antichi popoli italiani*, Florence, 1832, p. 97-99, G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, Turin, 1907, p. 128, L. Pareti, *Le origini etrusche*, Florence, 1926, p. 13, M. Pallottino, *L'origine degli Etruschi*, Rome, 1947, p. 48, P.-M. Martin, *Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines*, éd. commentée du livre I, thèse Tours, 1971, p. 210, M. Torelli, La storia, dans *Rasenna, storia e civiltà degli Etruschi*, coll. *Antica madre*, Milan, 1986, p. 18, E. Gabba, *Dionysius and the History of Ancient Rome*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, p. 113, n. 42.

[5] Voir Les pénestes étrusques chez Denys d'Halicarnasse, *Latomus*, 18, 1951, p. 713-723 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 313-322.

[6] Voir *Histoire ancienne, Histoire générale Glotz*, III, 1, Paris, 1940, p. 39. Opinion quelque peu différente chez M. Pallottino, *L'origine degli Etruschi*, p. 48,

nérales sur la dette de Denys envers l'érudit de Réate dans le livre I qui conduisent à une telle idée [7], mais certains aspects internes de l'ensemble formé par les chapitres « étruscologiques » des *Antiquités romaines*. Nous avons noté la distorsion qui y transparaissait entre la façon dont le problème était posé par Denys et l'articulation des éléments de son exposé. L'historien d'Halicarnasse envisage le problème de l'origine des Etrusques, et passe en revue les thèses lydienne puis pélasgique, qu'il ne prend pas à son compte, avant de les critiquer en détail [8] et de conclure en affirmant le bien-fondé de la dernière thèse, celle de l'autochtonie. Mais nous avons vu qu'à cette ordonnance claire de la discussion sur le problème des origines se mêlait en réalité la trame d'un discours de sens différent: un exposé sur la question des noms des Etrusques, en grec, en latin puis en étrusque. La doctrine des partisans de l'autochtonie et celle de ceux de la version migratoire (selon l'opposition αὐτόχθονες/ἐπήλυδες) proposaient en effet deux types d'explication différents pour le nom des Etrusques en grec, celui de Τυρρηνοί: dans le premier cas, un rapprochement avec le substantif τύρσεις, les tours, et, dans le second, le recours à un éponyme, le fondateur du peuple Tyrrhènos, mis en avant par la tradition sur l'origine lydienne [9].

L'attention portée aux faits linguistiques, et notamment aux données onomastiques, n'est en effet nullement systématique chez De-

évoquant la possibilité d'une source romaine, mais annalistique, chez qui Denys aurait trouvé une présentation de la thèse de l'autochtonie (empruntée en dernier ressort à une source étrusque). Des historiens latins ont certes pu parler des Etrusques en général dans le cadre d'un *excursus*: le passage de Liv., V, 33, 7-11, le prouve suffisamment. Mais il ne nous semble guère probable qu'ils aient traité de la question des origines avec l'ampleur qu'offre Denys; de plus chez lui l'insistance sur les considérations linguistiques rend préférable l'hypothèse d'une source antiquaire.

[7] Références sur la question dans D. Musti, *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica, studi su Livio e Dionigi di Alicarnasso*, Rome, 1970, p. 26, n. 10, *Les Pélasges en Italie*, p. 40, n. 44, et J. Poucet, Denys d'Halicarnasse et Varron: le cas des voyages d'Enée, *MEFRA*, 101, 1989, p. 64. Dans cet article (p. 63-95) le savant belge a réagi contre une trop forte tendance à valoriser l'apport varronien chez Denys, en prenant l'exemple du récit qu'il fait des voyages du héros troyen. Il a exprimé dernièrement des idées analogues à propos du récit sur la venue des Pélasges dans l'*ager Reatinus* (colloque *Denys d'Halicarnasse historien*, II, Montpellier, 1992, à paraître dans *Pallas*).

[8] Pour la critique de ces doctrines Denys adopte d'ailleurs un ordre inverse par rapport à celui de sa présentation.

[9] Pour le détail de l'analyse, voir chapitre 2, surtout p. 51-52 et 68-69.

nys [10]. Pour évoquer des peuples indigènes de l'Italie qu'il fait intervenir dans le livre I, on peut relever qu'il ne dit rien sur le nom des Ombriens [11] – alors qu'il est vraisemblable qu'il avait connaissance de la doctrine mettant en rapport ce nom avec le grec ὄμβρος et faisant de ce peuple des survivants du Déluge.

De même, lorsqu'il aborde le cas des Sicules, en I, 9, 1, il ne parle pas de l'origine de leur nom. Pourtant il n'ignore pas la légende de leur éponyme Sicélos, et accorde même une attention particulière à ce qu'en racontait l'historien Antiochos de Syracuse [12]. Mais s'il en parle alors, c'est uniquement parce que cette légende de l'éponyme des Sicules joue un rôle dans sa conception de Rome, et lui permet de suggérer l'existence d'une Rome primitive à cette époque reculée. Il n'y a pas le moindre intérêt pour l'explication du nom des Sicules en tant que telle!

En réalité, un seul autre cas témoigne d'une richesse d'information linguistique comparable à celle qu'on rencontre pour le cas des Etrusques: celui des Aborigènes, pour lequel trois possibilités d'explication de l'ethnique sont examinées, celle par *ab* et *origo*, celle par *Aberrigines* celle par *ab* et ὄρος. Nous avons d'ailleurs vu que cette notice sur les Aborigènes constituait par bien des aspects, une sorte de pendant inversé de la notice sur les Etrusques [13]. Et pour la provenance de l'information de Denys sur ce point, nous avons vu qu'il fallait vraisemblablement en créditer Varron [14]. Dans le cas des Etrusques aussi il est tentant de penser que le Réatin a fourni la base de la documentation de Denys. Ce serait chez lui qu'il aurait trouvé cet exposé articulé sur les dénominations du peuple dans les différentes langues qu'il semble avoir utilisé pour sa propre construction [15].

* * *

[10] Nous avons déjà eu l'occasion de souligner que les remarques linguistiques chez Denys restaient généralement vagues, sans exemples ou précisions d'ordre grammatical (voir *supra*, p. 63-68, à propos des remarques sur la langue étrusque; *Les Pélasges en Italie*, p. 446-453, à propos de la thèse, suivie par Denys, faisant du latin du grec de dialecte éolien). Un passage comme I, 20, 2-3, sur le digamma éolien fait manifestement exception: mais l'origine varronienne en apparaît très probable (*Les Pélasges en Italie*, p. 441-3).

[11] Voir *supra*, p. 123, n. 36.

[12] Voir I, 73, 4 = FGH 555 F 6; sur les Sicules voir aussi tout le chapitre I, 22.

[13] Voir chapitre précédent, p. 125-140.

[14] Voir les études de J.-C. Richard citées *supra*, p. 127, n. 49.

[15] M. Pallottino, *l. c.* à n. 6, a donné un tour imagé à cette hypothèse – qui nous paraît fondamentalement juste – d'une part de Denys consistant à remanier (et

Part de Varron et part de Denys

Une telle conception nous semble fondamentalement exacte. Nous voudrions simplement y ajouter deux remarques.

Tout d'abord nous ne nous dissimulons pas la part d'hypothèse qu'elle recèle forcément. Aucun fragment varronien ne vient explicitement garantir que le Réatin ait connu l'étymologie du nom des Tyrrhènes l'expliquant par τύρσεις. Nous avons vu que cette explication de l'ethnique n'est connue, en dehors de Denys, que par deux scholies de Tzetzès à Lycophron et une scholie à la deuxième *Olympique* de Pindare, qui sont évidemment postérieures à lui et risquent de se fonder sur les *Antiquités romaines* [16]. Il en va de même pour le nom, présenté comme indigène, de *Rasenna* [17]. Là encore, aucun témoignage varronien direct ne permet d'être sûr que l'érudit sabin ait connu ce nom, que Denys est le seul auteur de toute la littérature antique à nous avoir transmis. Ainsi c'est la probabilité générale qu'un tel exposé sur les noms des Etrusques, chez Denys, provienne de Varron – tout comme celui sur le nom des Aborigènes –, qui peut servir de base à l'hypothèse d'une dérivation varronienne, et non des preuves plus concrètes, au moins en ce qui concerne les cas – évoqués au début et à la fin – des noms grec et « étrusque » des Etrusques, Τυρρηνοί et *Rasenna*.

Assurément on peut estimer que, pour avoir connaissance de points tels que ceux que nous venons d'évoquer, Denys n'a pas eu nécessairement recours à Varron. La minutie de l'exposé sur la question étrusque, et son souci d'exhaustivité, recherchant les moindres variantes des légendes, ne peuvent évidemment pas passer pour des garanties suffisantes d'une provenance spécifiquement varronienne de l'information sous-jacente. Mais, même si l'on ne peut alléguer des

nous ajouterions à compléter dans une certaine mesure) en l'insérant dans son propre discours une documentation sur les Etrusques puisée chez un prédécesseur (en qui nous reconnaîtrions Varron): « le argomentazioni critiche contro la identificazione dei Tirreni e dei Pelasgi e contro la provenienza lidica dei Tirreni dovranno ritinersi farina del suo sacco ».

[16] Voir *ad* Lyc., *Al.*, 717, 1209, et *ad* Pind., *Ol.* II, 127. Textes cités *supra*, p. 69, n. 100.

[17] Sur les problèmes que pose ce témoignage, voir H. Rix, Etr. *me χl' rasnal* = lat. *res publica*, dans *Studi di antichità in onore di G. Maetzke*, Rome, 1984, p. 455-468, et C. de Simone, Volsinii e i *XII populi* nella documentazione epigrafica, dans *Volsinii e i duodecim populi Etruriae, Annali della fondazione per il museo G. Faina*, II, 1983 (1985), p. 89-100.

indices parallèles pour l'ensemble des aspects pris en considération, on peut au moins noter que pour un de ses points – ce qui concerne les deux dénominations latines des Etrusques, *Tusci* et *Etrusci* – ce qu'on trouve chez Denys correspond à ce qu'on sait des vues du Réatin.

Le passage de Denys sur ces noms, en I, 30, 3, distingue *Etrusci* comme étant tiré du nom du pays (ἐκ τῆς χώρας ἐν ᾗ ποτε ᾤκησαν) et *Tusci* comme en désignant proprement les habitants (τοὺς ἀνθρώπους) – et étant l'altération d'un plus ancien Θυοσκόοι, nom grec que leur religiosité et leur propension à offrir des sacrifices leur auraient fait donner. Or on voit mettre en œuvre ici un principe de distinction entre *Etruria*, comme nom du pays, et *Tusci*, comme celui de ses habitants, qui se retrouve dans le *De lingua Latina* [18]. Et que les dénominations d'« étrusque » et de « toscan » répondent à deux réalités différentes est aussi posé comme conforme à la pensée de l'érudit sabin dans une référence que fait Jean le Lydien au livre V du *De lingua Latina* [19]. On peut encore rapprocher la doctrine mise en œuvre ici de ce qu'offre la géographie du livre III de l'*Histoire naturelle* de Pline, dont la dérivation varronienne reste fort probable [20], et, plus lointainement, de la présentation de l'histoire de l'Etrurie qui apparaît chez Jean le Lydien, qui offre un développement ultérieur de cette idée varronienne d'une distinction entre *Etruria* et *Tusci* [21].

[18] Cf. V, 32: (*loca*) *ea fere denominata aut translaticio nomine ab hominibus, ut Sabini et Lucani, aut declinato ab hominibus, ut Apulia et Latium, aut utrumque, ut Etruria et Tusci.*

[19] Voir *De mag.*, II, 13: ὅτι δὲ οὐ Ῥωμαικὸν τουτὶ τὸ ῥημάτιον, μάρτυς ὁ Ῥωμαῖος Βάρρων ἐν βιβλίῳ πέμπτῳ περὶ Ῥωμαικῆς διαλέκτου, ἐν ᾧ διορθοῦται ποία μέν τις λέξις Αἰολική, ποία δὲ Γαλλική, καὶ ὅτι ἑτέρα μὲν ἡ Θούσκων, ἄλλη δὲ Ἑτρούσκων... Sur ce passage, et les problèmes que pose cette référence, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 446, n. 29, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 512, avec n. 84.

[20] Voir III, 5 (8), 50: *Etruria... ipsa mutatis saepe nominibus. Umbros inde exagere antiquitus Pelasgi, hos Lydi, a quorum rege Tyrrheni, mox a sacrificiorum ritu lingua Graecorum Thusci sunt cognominati.* Sur la question des sources de Pline, D. Detlefsen, *Die Beschreibung Italiens in der Nat. Hist. des Plinius, Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, Berlin, 1901, p. 1-62, A. Klotz, *Quaestiones Plinianae geographicae, id.*, 1906, p. 1-227. L'idée d'une dépendance de Varron, critiquée par K. G. Sallmann, *Die Geographie des älteren Plinius in ihrem Verhältnis zu Varro*, Berlin, 1971, a été à juste titre maintenue par C. Nicolet, *L'inventaire du monde*, Paris, 1988, p. 85.

[21] Voir *De mag., proem.*, 1 = *De mens.*, I, 37. Sur la question, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 481-554, et, pour le problème des noms *Tusci* et *Etrusci*, spéc. p. 510-514.

Il paraît donc incontestable que, dans cette partie au moins, Denys procède de Varron. Cela n'implique certes pas automatiquement que le reste de l'information sur les noms des Etrusques – ce qui concerne par exemple l'explication du nom Tyrrhènes par τύρσεις et ce qui est dit de *Rasenna* – ait la même origine. Mais cela représente au moins une hypothèse plausible [22].

D'autre part nous ne voudrions pas que cette reconnaissance d'une dette – probable – envers Varron amène à négliger la part d'information personnelle de Denys que contient également le passage. Nous avons relevé que certains points ne semblaient pas directement liés à cet exposé sur les noms des Etrusques qui paraît procéder de Varron. Les références à Xanthos, Hellanicos, Myrsile, semblent appartenir en propre à Denys. Il en va peut-être de même pour les variantes de la légende de Tyrrhènos introduites, rapidement, au début de I, 28 [23]. Il est manifeste par ces passages que l'historien ne se borne pas à copier ce qu'il aurait trouvé chez un informateur unique. Il fait état de lectures personnelles, donne des citations textuelles qui doivent être de première main. On ne peut même pas dire, à notre avis, que la part qui lui revient se ramène à la seule discussion critique d'un matériel qu'il aurait trouvé, tout rassemblé, ailleurs. Dans le travail de recension de ce matériel lui-même, on doit reconnaître qu'une part non négligeable lui revient en propre. Il doit sans doute beaucoup – selon nous – à Varron: mais il serait erroné de tout attribuer au Réatin dans la riche documentation qu'il utilise.

* * *

Hypothèses d'une dérivation de Xanthos et de Myrsile

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse d'une dépendance de Varron, au moins partielle, et en tout cas pour la question des auteurs qui auraient fait état de la thèse de l'autochtonie, nous semble préférable à d'autres propositions qui ont été avancées. On sait que P.-M. Martin a suggéré que cette allusion ait visé Xanthos, qu'il cite en I, 28, 2,

[22] M. Pallottino, *l. c.* à n. 6, estime que c'est la même source, bien informée, qui a dû fournir à Denys la matière de l'ensemble de ces passages.

[23] Voir *supra*, p. 47-50.

pour critiquer la thèse lydienne [24]. Et dernièrement E. Gabba a évoqué le nom de Myrsile [25] – dont l'utilisation par Denys est certaine, non seulement dans la partie consacrée directement au problème des origines étrusques, mais aussi comme base du récit fait auparavant sur le départ des Pélasges d'Etrurie [26].

Ces deux hypothèses se heurtent déjà à une difficulté commune, qui tient à la question du contexte précis de la référence aux tenants de la thèse autochtoniste faite par Denys en I, 26, 2. Cette référence apparaît, nous l'avons souligné, dans une partie de ce qui constitue un exposé linguistique sur la question de l'appellation des Etrusques dans différentes langues, que son manque d'adéquation exacte à l'objet propre de la discussion de Denys, c'est-à-dire le problème de l'origine des Etrusques, incite à considérer comme globalement inspiré par une source que l'historien augustéen aura consultée. Or il y fort peu de chances que celle-ci puisse avoir été Xanthos ou Myrsile.

Denys connaît évidemment ces deux historiens, auxquels il se réfère nommément – pour le premier avec une citation textuelle, et pour le second avec un détail de précisions remarquable – dans des conditions telles qu'une utilisation directe de sa part paraît hors de doute. Mais cette utilisation se fait en dehors du cadre de cet exposé sur les noms des Etrusques, et même de celui de la présentation proprement dite du problème de leurs origines. Après ce qui est la présentation elle-même de la thèse lydienne, la référence à Xanthos introduit déjà un élément de discussion – et fournit en l'occurrence un argument essentiel à la critique de cette doctrine [27]. Même si sa place, à l'intérieur de l'exposé présentant cette thèse, la disjoint des autres points sur lesquels Denys fonde son rejet de la thèse de l'origine lydienne des Etrusques, cette citation, permettant de réfuter Hérodote, constitue certainement un élément de la part personnelle de Denys dans cette partie consacrée aux Etrusques. Il ne s'agit plus vraiment de

[24] Voir Denys d'Halicarnasse et l'autochtonie des Etrusques, dans Colloque *Histoire et historiographie, Clio*, Paris, 1980, p. 47-59, et spéc. p. 51. Xanthos est cité en I, 28, 2 = FGH 576 F 16.

[25] Dans *Dionysius and the History of Archaic Rome*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991, p. 113, n. 42. Myrsile aurait été dans cette hypothèse l'intermédiaire entre Denys et la tradition indigène étrusque.

[26] Voir resp. D. H., I, 28, 4 = FGH 477 F 9 et I, 23-24 = F 8. Pour l'utilisation de Mysrsile par Denys, E. Gabba, Mirsilo di Metimma, Dionigi e i Tirreni, *RAL*, 8, 30, 1975, p. 35-49.

[27] Voir *supra*, p. 47-48, 57-58.

l'exposé des doctrines existantes, pour lequel il semble dépendre d'une source antérieure.

Le recours à Myrsile apparaît également à part de ce qui est l'exposé des thèses sur l'origine des Etrusques à proprement parler. Denys utilise une première fois cet auteur en I, 23-24, pour en tirer son récit sur la disparition des Pélasges de Toscane. A ce point de la narration il n'en est pas encore à traiter des Etrusques – qui n'interviendront qu'ensuite, à l'occasion justement du vide provoqué par le départ de l'élément pélasgique. Et lorsqu'il revient sur le témoignage de Myrsile à l'intérieur de la partie proprement « étruscologique », en I, 28, 4, cette référence constitue plutôt une précision érudite, appelée par l'évocation des Pélasges à travers la citation d'Hellanicos et l'allusion à la thèse identifiant Etrusques et Pélasges, qu'un véritable élément du débat: ce que dit Myrsile ne rentre pas vraiment dans le cadre de la problématique sur les origines étrusques [28].

D'autre part, aussi bien pour Xanthos que pour Myrsile, Denys cite nommément ces auteurs. Cela ne correspond guère à l'allusion vague faite en I, 26, 2, aux représentants (qui seraient plusieurs) de la doctrine autochtoniste.

A ces considérations générales s'ajoutent des raisons spécifiques dans le cas de chacun de ces deux auteurs. En ce qui concerne Xanthos, il nous semble extrêmement douteux qu'il ait ne serait-ce que parlé des Etrusques. Il ne faut très probablement pas lui attribuer la précision, donnée par Denys, que, après avoir divisé en deux le royaume de leur père Atys, les frères Lydos et Torèbos seraient tous deux restés en Asie [29]. Ce détail n'a de sens que comme critique de la thèse lydienne, et encore sous sa forme post-hérodotéenne où Tyrrhènos est donné comme frère de Lydos [30]. Mais la citation textuelle de Xanthos qui est faite ensuite ne comporte aucune précision de ce genre. En fait il est clair que la tradition de συγγένεια que rapporte l'auteur lydien n'intéresse en rien les Etrusques, et a dû être

[28] Voir *supra*, p. 46, 49.

[29] Voir D.H., I, 28, 2: τούτους δὲ μερισαμένους τὴν πατρῴαν ἀρχὴν ἐν Ἀσίᾳ καταμεῖναι ἀμφοτέρους. Le sens de cette précision a été bien discuté par H. H. Scullard, Two Halicarnassians and a Lydian, a Note on Etruscan Origins, dans *Studies Presented to V. Ehrenberg*, Oxford, 1966, p. 225-231, et D. Musti, *Tendenze*, p. 15-17.

[30] Sur la question de la « vulgate » hérodotéenne, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 91-123.

élaborée indépendamment de toute préoccupation à leur égard [31]. Xanthos ne paraît pas avoir défendu une vision autochtoniste de l'origine des Etrusques: il est à penser qu'il ne s'est même pas du tout préoccupé d'eux.

La tradition des Atthidographes et les Tyrrhènes

Quant à Myrsile, on peut d'abord relever qu'il est tributaire d'une longue tradition: la doctrine répandue par les Atthidographes expliquant que les Pélasges auxquels avaient eu jadis affaire les Athéniens étaient en réalité des Pélarges, ou « cigognes », c'est-à-dire d'anciens Tyrrhènes qui auraient reçu ce nom du fait de leurs errances dans les mers jouxtant la Grèce [32]. Comme le note Denys, au lieu de faire des Tyrrhènes d'anciens Pélasges, comme chez Hellanicos, cette vision inverse les choses, en faisant des Pélasges d'anciens Tyrrhènes [33].

On peut effectivement dire, en un sens, que cette doctrine suppose une conception autochtoniste des Tyrrhènes, ou des Etrusques, puisqu'il semble légitime de penser que l'origine ultime des Tyrrhènes/Pélarges/Pélasges égéens auxquels s'intéresse cette tradition ait éte là où était le véritable pays des Tyrrhènes/Etrusques, c'est-à-dire en Italie, en Toscane [34].

Mais cela n'implique pas que cette doctrine ait nécessairement posé la question de l'origine ultime de ces Tyrrhènes – ni surtout se soit référée, pour justifier leur caractère autochtone, à l'étymologie par τύρσεις, que Denys associe à la thèse autochtoniste. Ce qui intéressait les historiens de l'Attique, ce n'était pas la question de l'origine des Tyrrhènes – donc des Etrusques –, mais celle des Pélasges, de ces Pélasges/Pélarges qui étaient venus à Athènes et y avaient bâti le mur pélargique de l'Acropole [35]. Il est à penser qu'ils ne s'in-

[31] Sur ce point, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 25-32.

[32] Su cette question, *Les Pélasges en Italie*, p. 284-292. La doctrine est attestée au niveau de Philochoros, mais elle doit appartenir à la tradition atthidographique dès l'origine, et on peut penser qu'elle s'est développée autour de la conquête de Lemnos par Miltiade à la fin du VI^{ème} s.

[33] Cf. I, 28, 4: Μυρσίλος δὲ τὰ ἔμπαλιν ἀποφαίνων Ἑλλανίκῳ. Mais sur le sens exact à donner à cette expression, voir plus loin, avec n. 39.

[34] Nous ne pensons pas qu'on puisse admettre l'existence en Egée de Tyrrhènes sentis comme distincts des Tyrrhènes/Etrusques d'Italie. Voir plus loin, p. 200-201.

[35] Sur cette question, voir en dernier lieu M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, 1985, p. 590-593.

téressaient nullement au problème de l'origine première de ces Tyrrhènes, et qu'ils se bornaient à prendre acte de leur existence en Egée.

En outre, dans le cadre de cette tradition athénienne, si l'on rencontre un rapprochement linguistique à propos du nom des Tyrrhènes, ce n'est pas celui avec τύρσεις, que Denys lie à la doctrine autochtoniste, mais celui avec τύραννος. Cette tradition attique appuie en effet l'image dépréciative qu'elle donne de ces pirates tyrrhéniens par le jeu de mots τύραννοι/Τυρρηνοί[36]. Il paraît peu vraisemblable qu'on y ait fait intervenir conjointement une mise en rapport du nom des Tyrrhènes avec deux termes différents, et deux conceptions distinctes – celle impliquée par le rapport avec les tours et celle par celui avec les tyrans.

Enfin nous avons eu l'occasion de rappeler la valeur unanimement positive qu'a eue le concept d'autochtonie dans la littérature d'inspiration athénienne[37]. Il serait pour le moins étonnant qu'une tradition de même origine ait eu recours au même concept, mais cette fois à propos de ces Tyrrhènes à qui l'on reprochait l'enlèvement de jeunes filles d'Athènes à Brauron et tous les Λημνία κακά – donc en lui associant des connotations indiscutablement négatives.

Dans ces conditions, nous ne pensons pas que la vieille présentation des Atthidographes ait véritablement affirmé l'origine autochtone des Tyrrhènes/Etrusques. Elle ne fournit donc vraisemblablement pas la clé de l'allusion de Denys à des prédécesseurs chez qui il aurait trouvé cette conception des origine étrusques.

Par surcroît, en ce qui concerne Myrsile lui-même, il faut faire intervenir une difficulté supplémentaire. D. Musti a donné de bonnes raisons de penser que la vision que cet auteur se faisait des Tyrrhènes n'était pas simplement celle d'une migration d'ouest en est, faisant que ces Tyrrhènes passés d'Italie en zone égéenne y recevaient le nom de Pélarges/Pélasges – donc comme chez Philochoros et dans la ligne directe des Atthidographes. Ses conceptions semblent avoir été plus complexes, et impliquer une sorte de va-et-vient, posant l'origine première de ces Tyrrhènes non en Italie, mais en Orient, d'où

[36] Voir Philochoros, FGH 328 F 100 = schol., *ad* Luc., *Catapl.*, 25, p. 52, 12R. Le rapprochement est déjà attesté à la fin du Vème s. chez le sophiste Hippias d'Elis, FGH 6 F 6 = *Hypoth. Sophocl.*, OR; on le retrouve plus tard en Fest., 485 L (et P. Fest., 484 L), *Et. Magn.*, 771, 55, et dans une certaine mesure chez St. Byz., *s.v.* Τυρρηνία, et Tzetz., *ad* Lyc., *Al.*, 867. Sur cette question, voir aussi plus loin, p. 197.

[37] Voir *supra*, p. 77-87.

ils ne seraient partis vers la Toscane que dans un second temps: c'est seulement ainsi que l'on peut rendre compte du vœu qu'ils ont fait envers des dieux aussi indiscutablement égéens que les Cabires, dieux de Samothrace, dont la négligence amène des conséquences désastreuses, les obligeant finalement à quitter l'Italie [38].

Une telle conception, posant un premier déplacement d'est en ouest, suivi d'un second, cette fois d'ouest en est, peut sembler bien compliquée. Mais D. Musti fait justement remarquer que sur ce point Myrsile ne ferait que suivre ce qu'offrait déjà son compatriote Hellanicos – dont Denys pose la vision comme inverse de la sienne [39]. Un fragment, cité par Etienne de Byzance, attribuant la fondation d'une ville de son île natale, Métaon, à un Tyrrhène – et non à un Pélasge – du nom de Métas [40], montre que pour lui, qui estimait que les Etrusques étaient d'anciens Pélasges venus de Thessalie, certains de ces Etrusques/Tyrrhènes étaient ensuite repartis vers l'est et la zone égéenne [41]. Myrsile aurait donc, comme déjà avant lui Hellanicos, posé un double déplacement, mais en ne faisant, en ce qui le concernait (et conformément à la tradition des Atthidographes), intervenir la dénomination de Pélasges (et d'abord de Pélarges) qu'au terme du mouvement, et non en son début.

* * *

Hypothèse d'une origine étrusque de la doctrine: arguments de L. Pareti

Il nous semble donc que l'auteur le plus susceptible d'avoir fourni à Denys la documentation dont il fait état à propos de la thèse autochtoniste reste Varron. Mais cela ne fait évidemment que repousser le problème, et ne donne aucune indication précise quant

[38] Voir Etruschi e Greci nella rappresentazione dionisiana, dans *Gli Etruschi e Roma, incontro di studio in onore di M. Pallottino*, Rome, 1979 (1981), p. 23-44, spéc. p. 35-37. Ces vues ont été admises par G. Colonna, Virgilio, Cortona, e la leggenda etrusca di Dardano, *Arch Class*, 32, 1982, p. 8, n. 38.

[39] Dans le passage cité *supra*, n. 33; sur le sens de cette expression, D. Musti, art. cité p. 37; mais dans un sens différent E. Gabba, en dernier lieu *Dionysius and the History of Archaic Rome*, p. 113, n. 42.

[40] Voir St. Byz., *s. v.* Μέταον = FGH 4 F 92: Μέταον, πόλις Λέσβου, ἣν Μέτας Τυρρηνὸς ᾤκησεν, ὡς Ἑλλάνικος.

[41] Dans ce sens déjà L. Pareti, *Le origini etrusche*, p. 39 (mais avec une hésitation sur la valeur de ce témoignage).

à l'origine première de cette doctrine. Un auteur à l'érudition aussi vaste que le Réatin, nourri de littérature grecque autant que latine, et particulièrement sensible à l'apport des composantes non latines de l'Italie [42], peut tout aussi bien avoir eu recours à une information d'origine toscane qu'à des conceptions véhiculées par la littérature grecque ou latine. Il connaissait la littérature étrusque: rappelons que c'est par lui que Censorinus a connu les *Tuscae historiae* et la doctrine des siècles qui s'y trouvait exposée [43]. Et bien sûr il faut également tenir compte de tout ce qu'il aurait pu recueillir par une information directe, orale.

Denys oppose la thèse autochtoniste et ses représentants, globalement, à la thèse migratoire, existant sous une double forme, lydienne et pélasgique. Dans cette seconde catégorie, il se réfère nommément à des auteurs grecs, comme Hérodote et Hellanicos, et il est évident qu'il s'agit de thèses largement représentées dans la littérature hellénique. Ce n'est certes pas le cas pour la thèse qu'il met en balance avec elles, celle de l'autochtonie, pour laquelle, on a assez insisté sur ce point [44], il est notre unique témoin. Cette situation d'opposition globale, et cette inégalité flagrante dans la documentation qui est la nôtre ont souvent été traduites en termes de distinction ethnique: les deux catégories de thèses seraient l'émanation de peuples différents, et, selon des vues exposées de la manière la plus claire peut-être par L. Pareti, la doctrine migratoire, selon ses deux modalités, pélasgique et lydienne, reflèterait la vision des Grecs, alors que la thèse autochtoniste serait « la genuina tradizione etrusca » [45]. En effet les Grecs auraient cherché à rattacher les Etrusques à leur monde, selon un processus hellénocentrique dont E. J. Bickerman a rappelé le poids dans la représentation qu'ils se faisaient des autres peuples [46]. Les Etrusques, en revanche, se seraient conçus eux-mêmes comme autochtones, et c'est d'eux que viendrait cette idée [47].

[42] Nous en vu un exemple dans une référence de Jean le Lydien à sa conception de la langue latine (*supra*, p. 177, n. 19).

[43] Voir *De die natali*, 17 6.

[44] Sur l'utilisation faite à une certaine époque de la recherche de cet isolement de Denys, voir *supra*, p. 5-7.

[45] Voir *Le origini etrusche*, p. 13-73.

[46] Voir *Origines gentium, Cl Ph*, 47, 1952, p. 65-81 = *Religions and Politics in the Hellenistic and Roman Periods*, Côme, 1985, p. 399-417.

[47] Cf. p. ex. L. Pareti, *Le origini etrusche*, p. 13: « A chi risale dunque la tradizione dell'autoctonia, contrastante con quella greca ...? Pare evidente che essa era

Ainsi l'opposition, soulignée par le rhéteur qu'est Denys, entre les représentants des deux types de conceptions des origines étrusques peut suggérer que les tenants des deux visions appartiennent à deux peuples différents, les Grecs et les Etrusques, et que le οἱ μὲν αὐτόχθονας Ἰταλίας ἀποφαίνουσιν renvoie aux Etrusques. Mais Denys ne précise évidemment pas qu'il en ait été effectivement ainsi, et on comprend que ceux qui ont interprété dans un sens ethnique la distinction de sources opérée par l'auteur augustéen aient cherché à justifier cette hypothèse par des éléments externes qui, à leurs yeux, confirmaient la croyance des anciens Toscans en un caractère originellement autochtone de leur peuple.

L. Pareti a été particulièrement précis dans cette recherche de confirmations extérieures pour cette idée de l'origine étrusque de la thèse de l'autochtonie. Pour lui celle-ci trouvait un appui dans deux traditions dont le caractère étrusque est assuré: la légende de la naissance de Tagès et la doctrine des *saecula* [48]. On sait en effet qu'une légende, élaborée par les Etrusques de Tarquinia, affirmait que la science religieuse toscane, l'*Etrusca disciplina*, était issue de la révélation délivrée par un héros autochtone, l'enfant à sagesse de vieillard – *puer senex* – Tagès, surgi miraculeusement du sein même de la terre étrusque, devant un paysan qui labourait son champ aux abords de cette cité [49]. D'autre part la doctrine des siècles plaçait la formation du peuple étrusque à une époque ancienne, et en tout cas sensiblement antérieure aux débuts du VIII[ème] s., période vers laquelle les tenants de l'origine orientale avaient, encore au moment où L. Pareti écrivait, généralement tendance à situer la formation de l'*ethnos* étrusque. Cette doctrine attribuait une durée de vie totale de dix siècles au peuple toscan, ce qui – par delà les divergences de comput, nombreuses dans le détail – revient à situer le fait en gros vers la fin du deuxième millénaire avant notre ère, vers ce que nous appellerions la période de transition entre Age du Bronze et Age du Fer, et non plus tard [50]. Or, comme le relève L. Pareti,

in origine la tradizione indigena degli Etruschi stessi ». Dans le même sens, P.-M. Martin *o. c.* à n. 4, p. 209-210.

[48] Voir respectivement p. 13-20 et 20-22.

[49] Références commodément rassemblées par J. R. Wood, The Myth of Tages, *Latomus*, 39, 1980, p. 325-344; également *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 159-160, n. 138.

[50] Sur la question des *saecula*, et les problèmes que pose cette doctrine, nous pouvons renvoyer p. ex. à A. J. Pfiffig. *Religio Etrusca*, Graz, 1979, p. 158-161.

cela exclut l'idée d'une arrivée des Etrusques depuis l'Orient en Toscane vers 800 – comme cela était souvent envisagé de son temps.

Mais on ne peut que partager le scepticisme de D. Musti quant à la validité de tels arguments comme preuves de l'origine indigène de la doctrine de l'autochtonie des Etrusques [51]. La légende d'un héros autochtone, comme Tagès, ne permet en rien de conclure à l'existence d'une représentation du peuple lui-même comme autochtone. Sans doute de tels transferts entre héros et peuples ne sont-ils pas exclus. C'est ce qui a dû se passer pour Athènes, et la conception, avancée par Denys, des Pélasges comme autochtones, semble procéder d'une extension analogue [52]. Mais on n'est pas en droit de supposer partout une telle généralisation. Les mythes d'autochtonie sont un phénomène en soi banal, sont en somme la conséquence naturelle de la croyance en une Terre-mère [53]. Ils s'appliquent souvent à des personnages en particulier, et non à des peuples: il suffira de citer ici le cas de l'héroïne du *Ramayana*, Sita, découverte tout comme Tagès dans un sillon et qui doit son nom (apparenté au latin *sero*, semer) à cette naissance miraculeuse. Cette origine s'applique à cette seule figure, et ne concerne en rien le groupe humain à laquelle elle appartient.

Dans le cas de Tagès, il convient en outre de ne pas perdre de vue que ce personnage n'est pas un chef du peuple étrusque (ou tarquinien), ni un héros fondateur. Ce rôle est plutôt celui de Tarchon, qui est une figure distincte dans la légende locale, et qui, à côté, si l'on veut, du fondateur religieux qu'est Tagès, joue le rôle de fondateur politique [54]. Tagès, lui, n'intéresse que l'origine de la science religieuse toscane, et il disparaît d'ailleurs une fois sa mission accomplie et sa révélation délivrée.

Quant à la théorie des siècles, il est encore plus paradoxal de l'utiliser à l'appui de la thèse de l'autochtonie. Elle apparaît sans doute incompatible avec l'idée d'une arrivée en Italie des Etrusques, venant d'Orient, au VIII^{ème} s. av. J.-C. Mais cette incompatibilité avec une thèse migratoire n'existe plus à partir du moment où l'on

[51] Voir *Tendenze*, p. 8, n. 2.

[52] Sur ces points, voir *supra*, p. 86-87 et 99-101.

[53] Sur la question, voir M. Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, 1970, p. 213-224.

[54] Sur les rapports entre Tagès et Tarchon, voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 155-168.

remonte dans le temps la date d'un tel mouvement [55]. Tant et si bien qu'un tenant de l'origine orientale comme H. Hencken peut s'estimer parfaitement fondé à utiliser la doctrine étrusque des *saecula* dans le cadre de cette thèse – pour fixer la chronologie assignable à un tel mouvement [56]. Tout ce que cette tradition permet d'affirmer, c'est que les Etrusques pensaient que l'histoire de leur nation avait commencé à un moment donné. Mais elle ne nous apprend rien sur les modalités selon lesquelles ils se représentaient cette formation. Telle quelle, la théorie des siècles est conciliable avec n'importe quelle vision des origines du peuple.

Traces d'une vision autochtoniste étrusque

Ce n'est pas, à notre avis, dans cette direction qu'il convient de chercher des éléments de doctrine étrusque allant dans le sens d'une origine autochtone. Or il existe effectivement d'autres données qui seraient davantage en accord avec une telle conception de la naissance de l'*ethnos* étrusque [57]. La prophétie de Végoia, pour laquelle la datation la plus probable nous paraît toujours celle, proposée par J. Heurgon, vers la période 91/90, en liaison avec l'agitation provoquée par le tribun Livius Drusus [58], semble offrir, en son début,

[55] Ainsi J. Bérard, La question des origines étrusques, *REA*, 51, 1949, p. 201-245, partisan de la thèse orientale, récusait l'idée d'une migration au VIII[ème] s., et la situait vers le XII[ème] s. – mais en se fondant surtout sur la chronologie qu'il tirait d'Hérodote pour les faits lydiens.

[56] Voir *Tarquinia, Villanovians and Early Etruscans*, Cambridge (Mass), 1968, II, p. 625.

[57] Nous avons examiné ces points dans Visions étrusques de l'autochtonie, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 12, 1986, p. 295-313.

[58] Voir J. Heurgon, The Date of Vegoia's Prophecy, *JRS*, 49, 1959, p. 41-45 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 395-404. Cette manière de voir a été suivie par A. J. Pfiffig, Eine etruskische Prophezeiung, *Gymnasium*, 68, 1969, p. 79-87, M. Sordi, L'idea di crisi e di rinnovamento nella concezione etrusco-romana della storia, *ANRW*, I, 2, 1972, p. 781-793, spéc. p. 783, et maintenant A. Valvo, *La « profezia di Vegoia », proprietà fondiaria e aruspicina in Etruria nel I sec. a. C.*, Rome, 1988 – ouvrage auquel nous pouvons renvoyer pour l'ensemble des questions relatives à ce texte et la bibliographie. Des dates différentes ont été envisagées par R. Turcan, Encore la prophétie de Végoia, dans *Mélanges offerts à J. Heurgon*, Rome, 1976, p. 1009-1019 (vers 280, en rapport avec les événements de Volsinies), M. Torelli, Per una storia del schiavismo in Etruria, *D Arch*, 8, 1974-5, p. 74-5, puis *Storia degli Etruschi*, Bari, 1981, p. 266 (époque des Gracques, mais sans exclure absolument celle de la guerre sociale), W. V. Harris, *Rome in Etruria and Umbria*, Oxford, 1971, p. 31-40 (datation entre 133 et 99, mais sans exclure une réactualisation en 91), S. Mazzarino, Sociologia

le récit d'une cosmogonie [59], dans laquelle s'insère l'institution de la *limitatio* des champs, la naissance de la *terra Etruriae* dans son état actuel, répartie entre les propriétés qui la composent. Comme l'ont fait remarquer M. Sordi et G. Colonna, une telle vision suppose que les Etrusques, qui sont actuellement en possession de cette terre, y aient été établis dès l'apparition de cette délimitation originelle voulue par Tinia-Jupiter [60]. Ils devaient donc être des autochtones, nés avec cette terre elle-même.

Le sens de cette autochtonie est clair. Il s'agit de poser comme immuable, fondée dans le récit même des origines, la propriété de la terre toscane, minutieusement répartie à travers le bornage des champs, dans un temps où l'ordre traditionnel paraît menacé – quel que soit d'ailleurs le contexte précis où l'on situe cette prophétie, et donc la définition exacte de cette menace. Mais nous ne pensons pas qu'on soit autorisé, à partir de là, à conclure que les Etrusques se soient pour autant réellement conçus, sur un plan plus proprement historique, comme ayant une origine autochtone. Nous sommes dans un texte de nature religieuse, qui offre une cosmogonie, qu'il ne convient pas nécessairement de traduire en termes historiques précis. Il nous semblerait dangereux d'opposer ce qu'on peut tirer d'un tel texte et ce qu'offre, par exemple, le passage bien connu des *Annales* de Tacite sur le décret rendu par les Etrusques aux gens de Sardes affirmant leur venue de Lydie [61]. Les deux représentations pouvaient

del mondo etrusco e problemi della tarda etruscità, *Historia*, 6, 1957, p. 92-122, spéc. p. 112 (début du I^er^ s.).

[59] Sur ce point voir p. ex. A. J. Pfiffig, *Religio Etrusca*, p. 156-9, et R. Turcan, art. cité à n. 58, p. 1010. Le texte, tel qu'il se présente, évoque la séparation de l'éther et de la mer. Mais, comme le soulignent ces auteurs, il devait également s'expliquer sur l'apparition des autres éléments: ce qui fait que nous persisterions à croire que le début de la prophétie nous est parvenu avec des lacunes. Il faudrait ainsi rétablir la naissance de la terre après celle de la mer et de l'éther (*ex aethera*: le maintien du texte des manuscrits nous paraît préférable à la correction *ex terra*). Une telle succession des éléments (éther/mer/terre, dans cet ordre) paraît se retrouver sur le foie de Plaisance: sur le bandeau extérieur, le dieu des eaux *Neθuns* - Neptune apparaît après la série des dieux célestes (trois cases pour *Tin-Jupiter*, suivi d'*Uni*-Junon), et avant le groupe des dieux de la terre (suivant l'interprétation et les nouvelle lectures avancées par A. Maggiani, Qualche osservazione sul fegato di Piacenza, *SE*, 50, p. 53-88, spéc. p. 64-66 sur les quatre catégories des Pénates étrusques).

[60] Voir resp. L'integrazione dell'Italia nello stato romano attraverso la poesia e la cultura proto-augustea, *CISA*, I, 1972, p. 154-5, n. 20, Virgilio, Cortona e la leggenda etrusca di Dardano, *Arch Class*, 32, 1982, p. 12.

[61] Voir Tac., *Ann.*, IV, 55.

exister côte à côte: nous sommes sur deux plans différents de la perception de la réalité [62].

Si un tel texte ne nous paraît pas pouvoir être vraiment allégué à l'appui de l'existence chez les Etrusques d'une vision du passé de leur peuple posant son origine en Italie même, il n'en va cependant pas exactement de même pour d'autres récits, qui nous semblent davantage intégrés dans une perspective d'ordre historique. Ainsi M. Pallottino a justement fait remarquer que l'identification établie chez Jean le Lydien entre Etrusques et Sicanes [63] supposait une conception autochtoniste des origines étrusques [64].

Mais il convient de mesurer exactement ce que signifie alors une telle autochtonie. Elle se fait par le biais d'une définition du peuple étrusque comme sicane: autrement dit, ce qui compte c'est moins son caractère autochtone en tant que tel que le fait qu'il est ainsi référé à une réalité précise – celle impliquée par ces Sicanes. Ce point nous a semblé traduire une volonté d'identification avec le substrat originel du Latium, défini par référence au concept de

[62] Une idée parallèle, impliquant une acceptation en milieu étrusque d'une vision autochtoniste, peut sembler découler de l'emploi du terme αὐθιγενεῖς que fait, dans le récit des troubles de Volsinies, Zonaras pour parler de la classe des « maîtres » auxquels s'opposent ceux que nos sources désignent par le terme d'« esclaves » (VIII, 7 C; présentation commode par P. Gros, *Bolsena, guide des fouilles*, Rome, 1982, p. 3-4, qui donne aussi les autres sources et la bibliographie). Le mot paraît poser les « maîtres » comme indigènes, alors que les « esclaves » (quelle que soit par ailleurs la réalité précise que recouvre ce terme) seraient conçus comme étrangers. Cette vision est sans aucun doute, comme le note W. V. Harris, *o. c.* à n. 58, p. 116, tributaire de la situation d'une époque où les esclaves étaient généralement d'origine étrangère – ce que relevait déjà Tiberius Gracchus, traversant la Toscane côtière (Plut., *Tib.*, 8-9); épigraphiquement, cela se traduit par l'occurrence, soulignée par J. Heurgon, *La vie quotidienne chez les Etrusques*, Paris, 1961, p. 88, de noms comme *Antipater, Apluni, Nicipur, Tiφile* ou *Zerapiu*, désignant des Grecs ou des orientaux, dans les inscriptions étrusques, spécialement pour des *lautni*. Il s'agit là de faits des II^{ème}/I^{er} s.: mais, ainsi que le relève P. Gros, *o. c.*, p. 8, cette opposition entre le caractère indigène de la classe dirigeante et l'origine étrangère de nombreux représentants de la couche inférieure a dû être exacte déjà à l'époque considérée (début du III^{ème} s.), où les esclaves devaient être le plus souvent d'origine italique (cf., dans le même sens, ce qu'on peut tirer de l'étude des *Vornamengentilicia*, sur lesquels H. Rix, *Das etruskische Cognomen*, Wiesbaden, 1963, p. 242-356). Mais il serait certainement dangereux de tirer de l'emploi de ce mot, et de la perception ethnique différenciée des « maîtres » et des « esclaves » qu'elle révèle, l'affirmation consciente d'une thèse autochtoniste.

[63] Voir *De mag., proem.*, 1 = *De mens.*, I, 37; cf. *De ost.*, 2-3; sur ces textes, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 489-554.

[64] Voir *L'origine degli Etruschi*, p. 34, 37.

Sicanes, dans la ligne des *veteres Sicani* de l'*Enéide*, et non plus à celui de Sicules [65]. Le but visé par cette définition des Etrusques doit donc être un rapprochement avec les Latins, ou plus exactement les Romains, c'est-à-dire une participation de l'Etrurie au privilège du peuple-roi, à l'époque où Rome est maîtresse, par-delà l'Italie, de toute l'*oikouménè*.

On retrouve une conception analogue dans un passage de l'interpolateur de Servius [66], sur lequel G. Colonna a attiré l'attention [67]: exceptionnellement, la ville de Cortoney est présentée comme établie dans un territoire peuplé d'Aborigènes. Notre collègue italien a bien dégagé la signification de cette précision, étonnante pour la Toscane du Nord-Est: elle consiste à attribuer à cette ville, qui a joué un rôle capital, à toutes les époques, dans les représentations du plus ancien passé étrusque [68], un peuplement qui la rapproche du Latium; elle établit par là une communauté originelle entre Etrurie et Latium.

Il est probable – bien que ce ne soit pas précisé dans le texte – que cette légende concevait les Aborigènes, dans le Latium comme en Toscane, comme étant une population autochtone. On retrouverait donc, ici encore, l'idée d'une origine autchtone des Etrusques. Mais, comme déjà dans la tradition connue par Jean le Lydien, il est clair que la préoccupation centrale n'est plus, comme chez Denys, la définition du peuple étrusque en tant que tel, mais uniquement le rapprochement qui est ainsi permis avec les Latins [69].

[65] Sur cette question, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 545-550.

[66] Voir Serv. auct., *ad* Verg., *Aen.*, III, 170: Dardanos aurait fondé Cortone après une victoire sur les Aborigènes qui occupaient la zone et lui aurait donné ce nom, tiré du nom grec du casque κόρυς parce qu'il aurait perdu son couvre-chef dans la bataille.

[67] Voir art. cité à n. 38, p. 10-14, spéc. p. 9.

[68] Sur cette question, *Les Pélasges en Italie*, p. 149-167.

[69] M. Torelli, art. cité à n. 4, p. 18, suppose une origine de ce genre pour la doctrine de l'autochtonie telle que la présente Denys: il y verrait l'élaboration de milieux aristocratiques toscans à l'époque augustéenne, désireux par là de se donner une origine purement italienne, rentrant dans la politique du prince et les rapprochant des Romains. Cette perception de l'autochtonie, comme moyen de privilégier l'enracinement italien dans une perspective centrée sur Rome, est justifiée: mais elle ne paraît avoir joué ce rôle que dans des développements comme ceux que nous avons signalés. Cette conception, chez Denys, paraît au contraire enracinée dans un environnement grec (elle se lie à l'étymologie par τύρσεις, terme grec autant qu'étrusque, du nom grec des Etrusques, et elle vise, dans sa construction d'ensemble, à séparer l'élément toscan de Rome, celle-ci étant rattachée à l'hellénisme).

Son sens à l'époque romaine

Par là d'ailleurs on constate la divergence totale de la portée de cette autochtonie par rapport à celle qui apparaît dans les *Antiquités romaines*. Chez Denys, les Etrusques, en tant qu'autochtones, sont différents des Latins et des Romains, qui eux sont d'origine purement hellénique. De plus, chez Denys l'autochtonie attribuée aux Toscans implique une séparation radicale d'avec le monde grec et est exclusive de tout rapport avec celui-ci, ne serait-ce que par le biais de la Lydie. Chez Jean le Lydien au contraire la définition sicane, et donc autochtone des Etrusques coexiste avec l'acceptation de la légende de Tyrrhènos: celui-ci arrive de Lydie en Toscane où il apprend à ses habitants l'art de l'hépatoscopie. Et dans la notice de l'interpolateur de Servius la venue de Dardanos, qui donne un nom grec à la cité qu'il fonde, pose une relation avec l'hellénisme. On est en présence de conceptions qui n'ont plus grand'chose de commun avec ce qu'impliquait le concept d'autochtonie pour la perception des Etrusques que se faisait Denys. De tels développements – dont d'ailleurs il est fort douteux qu'ils aient déjà existé à l'époque où Denys composait son œuvre historique [70] – n'ont pu avoir aucune influence sur ses idées.

Ainsi il semble peu probable qu'on puisse faire remonter à une source toscane la doctrine autochtoniste que défend Denys. Rien ne permet d'assurer que les Etrusques, avant lui, se soient jamais vraiment considérés comme des autochtones. Et lorsqu'on rencontrera – probablement à une époque postérieure à lui – des constructions légendaires supposant une telle vision de l'origine du peuple, ce sera dans des conditions qui n'ont rien à voir avec ce qu'est pour lui cette autochtonie étrusque. Et en sens inverse, on doit souligner qu'il apparaît que les anciens Toscans ont accepté sans difficulté les thèses, répandues chez les Grecs, qui faisaient d'eux des immigrés [71]. A époque ancienne, ils ont adopté l'idée de leur origine pélasgique: des cités étrusques comme Spina et Caeré paraissent s'en être prévalues lorsqu'elles ont édifié des trésors à Delphes [72]. Et plus tard ils sont

[70] Ces doctrines sont évidemment mal datables, Mais la tradition connue par Jean le Lydien paraît au moins nécessairement postérieure à l'*Enéide*.

[71] Sur le problème en général, *Les Pélasges en Italie*, p. 253-254.

[72] Sur cette question, *Les Pélasges en Italie*, p. 14-22, 220-221.

passés à la thèse lydienne lorsque celle-ci a commencé à s'imposer: des développements locaux de la légende lydienne semblent être apparus en Toscane dès le IV^{ème} s., à Tarquinia et dans l'Etrurie du Nord-Est [73]. Le décret évoqué par Tacite (en *Ann*, IV, 55) ne témoigne donc pas, quoi qu'on en ait dit, d'une conversion tardive à une vision de leur propre histoire faisant d'eux des immigrés. Les Etrusques ont repris, sans plus, les idées que les Grecs se faisaient à leur sujet – et qui d'ailleurs jouaient un rôle dans la représentation que ceux-ci se faisaient d'eux, puisqu'elles en faisaient un peuple bénéficiant d'une certaine proximité avec le monde hellénique, et pouvaient donc être un élément favorable pour les relations entre les deux populations [74]. Les Etrusques se sont présentés comme des Lydiens après s'être définis comme des Pélasges. On ne peut certainement pas parler d'une défense de la part des Etrusques d'une vision autre, autochtoniste, de leur propre origine.

* * *

Nom des Etrusques et nom des tours

Nous ne pensons donc pas qu'on doive porter au crédit des Etrusques la thèse de l'autochtonie, telle du moins que la présente Denys d'Halicarnasse. Et la formulation qu'il emploie pour l'exposer nous semble bien plutôt de nature à suggérer une origine grecque de cette doctrine.

En effet l'affirmation de l'autochtonie ne se présente pas isolée. Elle s'appuie sur une étymologie du nom grec des Etrusques – donc celui de Tyrrhènes – par le mot τύρσεις, les tours. Ce peuple devrait sa désignation ethnique à son mode d'habitat. Or on ne sera guère porté à attribuer une origine étrusque à une telle idée!

Il est vrai que le nom des Etrusques dans leur propre langue a pu effectivement être formé sur la base **turs*-, qui a donné nais-

[73] Voir *L'origine lydienne des Etrusques*, resp. p. 127-179 et 181-228.

[74] Cette signification des traditions sur l'origine pélasgique ou lydienne des Etrusques est particulièrement nette dans le premier cas, où des traditions comme celles concernant Spina et Caeré sont clairement liées aux relations commerciales avec le monde grec; mais le rattachement à la Lydie a dû jouer également un rôle de rapprochement avec le monde grec: c'est ainsi qu'il a été utilisé dans le cadre des polémiques liées à l'action contre les Etrusques du tyran Denys de Syracuse (sur cette question, voir plus loin, p. 211-214).

sance tant au latin *Tuscus*, issu de **Turscus*, qu'à la forme ombrienne attestée par le Turskum numem (= *Tuscum nomen*) des tables d'Iguvium (Ib, 17; cf. aussi VIb 58 et VIIa 47) et à la forme ancienne du nom en grec, Τυρσηνοί. J. Heurgon avait proposé de reconnaître la forme étrusque de ce nom dans le *Tursikina* qu'il avait brillamment repéré sur un document étrusque du VII[ème] s., la fibule d'or de Chiusi conservée au musée du Louvre (*TLE*, 489) [75]. Sa proposition a suscité des réserves: la finale – *kina* étant l'adaptation étrusque de la suffixation italique en – *kyos*, il semble que ce nom soit plutôt d'origine italique, et ait donc correspondu à un individu qui aurait été désigné comme « l'Etrusque » en milieu non tyrrhénien, avant de revenir en Toscane [76]. Mais l'existence d'une désignation ethnique formée sur la base **turs-*, ou du moins sa possibilité, en étrusque même et non seulement dans d'autres langues, peut recevoir un appui du fait de la remise en cause opérée par H. Rix et C. de Simone de la signification donnée par Denys et reprise ensuite par les modernes du nom *Rasenna*: si ce terme n'est plus le nom des Etrusques dans leur propre langue, mais un mot signifiant « *publicus* » [77], la place reste disponible, là comme dans les autres parlers, pour un ethnique formé sur la base **turs-*.

En outre Denys nous affirme que le nom τύρσεις désignant les tours existe en étrusque et non seulement en grec [78]. L'information a été généralement acceptée: ainsi M. Pallottino la reprend dans ses *Testimonia linguae Etruscae* [79]. Et il ne paraît effectivement pas indiqué de la rejeter. Le mot semble en effet appartenir à un fonds ancien, au substrat méditerranéen qui a pu laisser des traces aussi bien en étrusque qu'en grec, en osque ou en latin [80]. On pourrait donc

[75] Voir Recherches sur la fibule d'or inscrite de Chiusi: la plus ancienne mention épigraphique du nom des Etrusques, *MEFR*, 83, 1971, p. 9-28 = *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, p. 257-271.

[76] Voir C. de Simone, Etrusco *Tursikina*, sulla formazione e l'origine dei gentilizi etruschi in *-kina* (*-cina*), SE, 40, 1972, p. 154-181; également G. Colonna, *REE*, n. 21, *id.*, p. 415.

[77] Voir *supra*, n. 17.

[78] Cf. I, 26, 2: τύρσεις γὰρ καὶ παρὰ Τυρρηνοῖς αἱ ἐντείχιοι καὶ στεγαναὶ οἰκήσεις ὀνομάζονται ὥσπερ παρ' Ἕλλησιν (c'est en effet du nom de *tyrseis* que sont appelées les constructions couvertes et entourées de murs chez les Tyrrhéniens comme chez les Grecs).

[79] Voir *TLE*, 489; le renseignement est repris dans schol. *ad.* Pind., *Ol.*, II, 127, et Tzetzes, *ad* Lyc., *Al.*, 717, 1209. Voir *supra*, p. 69, n. 100.

[80] Voir, outre M. Pallottino, *L'origine degli Etruschi*, p. 38, A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4[ème] éd., Paris, 1959, *s.v.*

imaginer que ç'ait été une étymologie étrusque, inventée par les Toscans dans leur langue pour rendre compte de leur nom ethnique.

Mais, outre que rien n'atteste l'existence en Etrurie d'une véritable conception autochtoniste comme celle qui est liée, chez Denys, à cette étymologie, ni à plus forte raison une telle perception de leur nom [81], le contexte semble imposer l'hypothèse d'une élaboration grecque plutôt que toscane. Ce sont très probablement des Grecs, et non des Etrusques, qui, partant de l'analogie entre le nom des Tyrrhènes (spécialement sous sa forme ancienne de Τυρσηνοί) et le nom des tours, auront forgé cette explication [82].

Caractère grec de cette étymologie

Certes on ne peut guère s'appuyer sur la référence aux Mossynèques qui suit cette étymologie [83]. Sans doute cet exemple de peu-

turris, p. 708-709, A. Heubeck, *Praegraeca*, Erlangen, 1961, p. 65-66, P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1968, *s.v.* τύρσις, p. 1147. Dans ces conditions l'hypothèse d'un emprunt de l'osque (où est attesté tiurri) et du latin (et de l'étrusque) au grec τύρσις ou τύρρις, envisagée comme possible par A. Ernout et A. Meillet, ne s'impose nullement. On doit également signaler que P. Chantraine n'écarte pas absolument une relation entre τύρσις / τύρρις, le toponyme Τύρσα / Τύρρα en Asie Mineure, le nom des Etrusques Τυρσηνοί / Τυρρηνοί (en faisant intervenir l'idée de l'origine orientale des Etrusques), et la base indo-européenne **dhergh-* signifiant « ferme », « solide » – hypothèse qui nous paraît moins probable que celle d'un terme de substrat pré-indo-européen. Rappelons qu'en étrusque, à la différence de ce qui se passe en latin (et partiellement en grec), le groupe [rs] est stable (cf. A. J. Pfiffig, *Die etruskische Sprache*, Graz, 1969, p. 50-51; pour le latin, M. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, Paris, 1953, p. 140-141).,

[81] Si l'on a une trace d'une mise en relation d'un nom ethnique concernant les Etrusques avec des termes relatifs à l'habitat, c'est par rapport à la question de l'*atrium*: ce mot était expliqué par les *Atriates Tusci* (Varr., *L.L.*, V, 33, 161); voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 305-308.

[82] Cette étymologie a été défendue par G. Alessio, *Fortuna della grecità linguistica in Sicilia*, Palerme, 1970, p. 24, qui a été suivi par M. Giuffrida Ientile, *La pirateria tirrenica, momenti e fortuna*, Suppléments à *Kôkalos*, 6, Rome, 1983, p. 9-11 (dont nous aurons à discuter en détail les conceptions, importantes pour notre étude; voir *infra*, p. 199-203). Ce nom aurait été donné aux Etrusques dans la mesure où ils s'établis dans des tours côtières, repères d'où ils attaquaient les navires grecs: ce nom les désignerait en tant que pirates. Pour la question du nom des Etrusques en général, voir L. Aigner Foresti, « *Tyrrhenoi* » und « *Etrusci* », *Grazer Beiträge*, 6, 1977, p. 1-25, avec examen des diverses hypothèses proposées.

[83] Cf. I, 26, 2: ... ἀπὸ δὴ τοῦ συμβεβηκότος αὐτοῖς ἀξιοῦσι τεθῆναι τοὔνομα, ὥσπερ καὶ τοῖς ἐν Ἀσίᾳ Μοσσυνοίκοις· οἰκοῦσι μὲν γὰρ δὴ κἀκεῖνοι ἐπὶ ξυλίνοις ὡσπερὰν πύργοις ὑψηλοῖς σταυρώμασι, μόσσυνας αὐτὰ καλοῦντες (...ils pensent que c'est ce fait

ple qui a reçu une dénomination exprimant son mode d'habitat renvoie-t-il évidemment à un milieu hellénique. La formation du nom est purement grecque. Et il s'agit d'une population d'Asie Mineure qui avait très tôt attiré l'attention des Hellènes par sa coutume de s'abriter dans de hautes constructions, appelées « mossynes »: Xénophon, Apollonios de Rhodes, Strabon [84] signalent le fait, qui avait peut-être déjà été noté par Hécatée [85]. Mais il y a toutes chances qu'on soit en présence d'un commentaire, ajouté par Denys lui-même pour appuyer par cet exemple, familier à un public grec, l'explication du nom des Etrusques qu'il défend, dans le cadre de sa vision autochtoniste des origines de ce peuple. On ne peut nullement affirmer que cette référence ait figuré dans la présentation originelle de la thèse, telle que le rhéteur d'Halicarnasse l'a trouvée exposée avant lui.

En revanche, ce qui est clair – toujours dans la perspective de Denys, et cela sans aucun doute déjà dans celle de la source, pour nous varronienne, dont il dépend pour son exposé –, c'est que le nom que cette étymologie sert à expliquer est le nom grec des Etrusques, c'est-à-dire celui de Τυρρηνοί/Τυρσηνοί, et non celui, à ses yeux indigène, de *Rasenna* dont il n'est question que plus loin, en I, 30, 3. A aucun moment cette explication n'est insérée dans un cadre indigène, et, même si le terme τύρσεις est présenté comme existant en étrusque, il est aussi rappelé qu'il est un mot grec [86]. Absolument rien, à ce moment de l'exposé, ne suggère qu'on ait affaire à une tradition étrusque. Il s'agit de l'explication d'un nom grec, pour

qui leur valut ce nom, comme ce fut le cas pour les Mossynèques en Asie: ces gens-là habitent en effet derrière de hautes palissades de bois qui font office de tours qu'ils appellent « mossynes »).

[84] Voir resp. *An.*, 5, 4, 26; II, 1016-7; XII, 3, 18 (549).

[85] On sait au moins qu'Hécatée parlait de ce peuple, mentionné en FGH 1 F 192 et 193 = St. Byz., *s. v.* Μάρες et Χοιράδες. Quant à Hérodote, il fait une brève allusion à ce peuple en VII, 78, mais sans donner aucune précision.

[86] Le mot τύρσις n'est pas très fréquent en grec. Mais il est néanmoins bien attesté. Pindare y a recours pour évoquer le château de Cronos, dans les îles des Bienheureux, au large dans l'Océan (*Ol.*, II, 127). Il est relativement fréquent chez Xénophon (*An.*, 4, 4, 2, 7, 2, 21, *Hell.*, 4, 7, 6, *Cyr.*, 7, 5, 10). La variante τύρσος est signalée par Hésychius (*s. v.*) de même que la forme avec assimilation τύρρις (*s. v.*). L'assimilation se retrouve dans le dérivé τυρρίδιον, attesté épigraphiquement à Halaesa en Sicile dans une inscription des IIème/Ier s. av. J.-C. (*IG*, 14, 352, II, 65 et 77; voir maintenant L. Dubois, *Inscriptions grecques dialectales de Sicile*, Coll. de l'Ecole Française de Rome, 119, Rome, 1989, n. 196, p. 234-248).

laquelle il est fait appel à un terme existant en grec – même si l'on signale au passage qu'il apparaît aussi en étrusque.

On ne sort pas de la réflexion que des Grecs peuvent faire sur le nom sous lequel ils connaissent ce peuple. La référence à l'existence en étrusque et non seulement en grec d'un terme du genre de τύρσεις dénote certes une certaine connaissance des données indigènes. Mais ce point est intégré dans un ensemble purement hellénique, autour de la question du nom grec des Etrusques, Τυρρηνοί. On est au reste loin des précisions qui apparaissent à la fin de l'*excursus* sur les Etrusques, avec l'allusion aux cités, aux formes de gouvernement et à la puissance de ce peuple (I, 30, 4). Dans ce passage de I, 26, 2, avec l'étymologie par τύρσεις du nom de Tyrrhènes et la thèse de l'autochtonie qui en apparaît indissociable chez Denys, il est probable que nous avons affaire à une élaboration faite en milieu hellénique. C'est sans doute dans le monde grec, et non chez les Etrusques, que la doctrine de l'autochtonie, au moins sous la forme à laquelle se réfère Denys, a dû se développer.

* * *

Formes du nom des Etrusques en grec

Est-il possible de préciser les conditions d'une telle élaboration? On pourrait être tenté de le faire à partir de l'aspect phonétique du nom des Tyrrhènes qu'elle met en avant. Il s'agit en effet de la forme en **turs-*, Τυρσηνοί, et non de la forme avec assimilation Τυρρηνοί. Or Etienne de Byzance semble distinguer la forme en **turs-* de celle en **turr-* qui serait dorienne [87]. Faudrait-il de ce fait exclure qu'une telle explication ait pu apparaître en pays dorien? Faudrait-il chercher exclusivement ailleurs, par exemple en zone dialectale ionienne – comme pour l'explication, alternative, par l'éponyme Tyrrhènos, qui, à se fonder sur la tradition manuscrite d'Hérodote, posait au départ la forme Tyrsènos du nom de l'éponyme et donc partait de la forme en **turs-* de l'ethnique, Τυρσηνοί?

[87] Voir *s.v.* Τυρρηνία: χώρα πρὸς τῷ Ἀδρίᾳ, ἀπὸ Τυρρηνοῦ· ἔστι καὶ Τυρρηνία πόλις, ἡ λέγεται καὶ Τυρρηνή· καὶ Τυρρηνοὶ οἱ Ἀδριᾶται, ἀπὸ Τυρρηνοῦ... (καὶ Τυρρανοὶ) κατὰ Δωρίδα διάλεκτον· ἀφ'οὗ κατὰ ἀφαίρεσιν καὶ γράμματος πρόσθεσιν τύραννος ἐκλήθη. Le καὶ Τυρρανοί résulte d'une restitution, qui paraît assurée, de E. Meineke, éd. Berlin, 1846; sur ce texte, pour d'autres aspects, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 295-316.

La forme en **turr-* est en effet bien attestée épigraphiquement pour le dialecte dorien, et cela dès une date ancienne. C'est la forme Τυρρανο/ι à vocalisation dorienne, qui se lit sur le cippe dit des Tyrrhéniens de Delphes, vers le début du V[ème] s.[88]. Les dédicaces portées par le tyran de Syracuse Hiéron sur les casques pris aux Etrusques lors de la bataille de Cumes, en 474, et offerts à Olympie, portent respectivement Τυραν(ον) et Τυρρανον[89]. Comme l'a rappelé J. Heurgon, le nom Τυρρανα, employé pour désigner une femme, se lit vers la même époque sur une *defixio* de Sélimonte[90]. C'est également une forme de type dorien, avec finale en *-anos* et assimilation du groupe [rs] en [rr], qui rend le mieux compte du rapprochement entre le nom des tyrans, τύραννος, et celui des Tyrrhènes. Le jeu de mots, nous l'avons noté, a été diffusé par la tradition athénienne, dans le cadre de la question des Tyrrhènes de l'Egée[91]. Néanmoins le fait qu'il s'explique mieux à partir d'une finale de l'ethnique en -ανος plutôt que celle en -ηνος invite à en poser l'origine première non en Attique, mais dans un milieu dorien. Et G. Colonna a proposé l'hypothèse, très vraisemblable, d'une apparition en milieu syracusain, donc dans un secteur où les activités des « pirates » étrusques étaient aussi particulièrement sensibles[92].

Ces données, contrastant avec le maintien de la forme en **turs-* dans des aires dialectales différentes, et par exemple dans l'ionien

[88] Inscription *SIG*, 24. Voir R. Flacelière, *Fouilles de Delphes*, III, Paris, 1954, p. 194-203 (avec datation à la période 510/470). Sur la signification de cet ex-voto, propositions différentes de G. Colonna, Apollon, les Etrusques et Lipara, *MEFRA*, 96, 1984, p. 557-578 (dédicace par les Etrusques après la prise de Lipari sur les « Cnidiens » établir dans ces îles), et M. Cristofani, Nuovi spunti sul tema della talassocrazia, *Xenia*, 8, 1984, p. 3-20 = *Saggi di storia etrusca arcaica*, Rome, 1987, p. 51-73, avec *addendum*, p. 74-76 (dédicace par Hiéron et les Syracusains à Apollon tyrrhénien).

[89] Exemplaire du British Museum, *SIG*, 35, et exemplaire du musée d'Olympie, E. Kunze, *VIII Bericht über die Ausgrabung in Olympia, Waffenweihungen*, Berlin, 1957, p. 108-110; présentation commode dans le catalogue de l'exposition *Civiltà degli Etruschi*, Florence (Milan), 1985, resp. p. 256 (G. Colonna) et p. 256-7 (M. Cristofani).

[90] Voir *Kôkalos*, 18-19, 1972-3, p. 70-74, intervention après l'exposé de M. Pallottino, La Sicilia fra l'Africa e l'Etruria, problemi storici e culturali (p. 48-70). L'inscription est maintenant étudiée par L. Dubois, *o.c.* à n. 86, n. 37, p. 47-49. Plus qu'un nom propre véritable, ce nom semble être une désignation de cette femme par l'ethnique (L. Dubois traduit « la Tyrrhénienne »).

[91] Voir *supra*, p. 182.

[92] Voir Tallos Tyrannos, dans *Civiltà arcaica dei Sabini nella valle del Tevere*, III, Rome, 1977 (1979), p. 129-137; aussi art. cité à n. 88, p. 560, n. 10.

d'Hérodote, inciteraient donc à suivre la voie tracée par Etienne de Byzance, et à exclure une origine dorienne – et par exemple une origine syracusaine – pour le rapprochement entre le nom des Tyrrhènes et celui des tours [93], et par là pour la thèse de l'autochtonie. Mais en réalité il paraît impossible d'appliquer ici un tel critère de distinction dialectale entre dorien et autres parlers. L'évolution du groupe [rs] en [rr] est un phénomène banal, répandu partout au moins à époque récente [94]. On ne peut se fonder sur un tel critère pour attribuer un mot à une aire dialectale déterminée: l'évolution s'est manifestée partout, au moins sporadiquement, dès l'époque classique. Et à l'inverse, on peut noter des exemples de maintien de formes assimilées là où le phénomène semble le plus répandu. Si bien que la situation générale est plutôt celle d'une coexistence de formes assimilées et de formes non assimilées.

C'est le cas pour le nom des Etrusques. Nous avons signalé en dorien des attestations anciennes, à partir de 500 environ, de la forme en **turr-* de l'ethnique. Mais la forme en **turs-* n'a pas disparu de ce dialecte. Lorsque les Liparéens dédient des offrandes à Delphes après leurs victoires sur les Etrusques, c'est la forme non assimilée, avec ἀ]πο Τυρσάνων, qu'on y lit [95]. Pour l'attique, si l'on peut se fonder sur la tradition manuscrite des auteurs, on constate une variabilité analogue. Thucydide et Platon offrent la forme en **turr-*, alors que les tragiques usent de celle en **turs-* [96].

En fait il ne convient pas de poser le problème en termes de dialectes, mais seulement de chronologie. La forme en **turs-* du nom des Etrusques est évidemment la forme primitive, et elle est la seule attestée à date haute, quelle que soit l'aire dialectale. Elle est celle qui apparaît dans les exemples littéraires les plus anciens – no-

[93] Pour le nom τύρσις aussi (mais à date plus récente), nous avons vu que le grec de Sicile offrait épigraphiquement un exemple de la forme assimilée, à travers le dérivé τυρρίδιον (voir n. 86). La forme en **turr-* n'est autrement attestée que par le τύρρις d'Hésychius.

[94] M. Leieune, *Traité de phonétique grecque*, Paris, 2ème éd., 1955, p. 106-107, note que le phénomène est général en attique et fréquent ailleurs.

[95] L'expression se lit sur la plus ancienne des deux dédicaces (fin VIème/début Vème s.); voir F. Courby, *Fouilles de Delphes*, II, Paris, 1927, p. 152-3; présentation de la question par L. Rola, Gli ex-voto dei Liparesi a Delfi, *SE*, 41, 1973, p. 143-148.

[96] Voir Thuc., IV, 109, Plat., *Tim.*, 25 b, *Leg.*, 738 c; épigraphiquement le décret d'envoi d'une colonie en Adriatique en 325/4 offre la forme en **turr-* (*IG*, II, 809 = *SIG*, 2, II, 1629 = *Syll.* 3, 305).

tamment à la fin de la *Théogonie* ou chez Pindare [97] – ce qui fait en outre qu'il faut compter avec l'influence conservatrice de ces attestations dans la littérature: il n'est sans doute pas fortuit que, chez les auteurs attiques, la forme évoluée se manifeste d'abord en prose et non en poésie. Il est clair que partout, même si elle n'était plus courante dans la pratique de la langue, la forme en **turs-* restait bien connue, et pouvait donc susciter le cas échéant des constructions comme ce rapprochement entre le nom des tours et celui des Tyrrhènes.

Ainsi il se peut sans doute que l'évolution du nom des Etrusques vers la forme en **turr-* ait été plus rapide dans certaines zones doriennes, et notamment en Sicile, qu'ailleurs. Mais le phénomène est général. Il est dans ces conditions impossible de conclure à une origine par exemple ionienne et non dorienne du rapprochement entre τύρσις et le nom de Tyrrhènes [98]. C'est donc sur d'autres bases que l'on doit partir si l'on veut chercher à résoudre le problème de l'origine de cette explication du nom des Etrusques. Et nous verrons que cela nous ramène vers la Sicile grecque, et notamment Syracuse [99].

* * *

Hypothèse de M. Giuffrida Ientile

Une voie intéressante nous semble avoir été ouverte par M. Giuffrida Ientile dans son ouvrage sur la piraterie étrusque paru en 1983 [100]. Ce n'est pas cependant que la thèse défendue par l'auteur dans ce livre nous semble entièrement à retenir. Suivant sur ce

[97] Voir resp. *Th.*, 1016, *Pyth.*, I, 72.

[98] Cela est d'autant plus indiqué qu'il faut aussi tenir compte de la possibilité de distorsion, dans un rapprochement de ce genre, entre les deux termes mis en présence: l'adéquation de l'un à l'autre peut ne pas être parfaite, et se contenter d'un à-peu-près. C'est bien ce qui se passe pour le rapprochement tyrans/Tyrrhènes, pour les auteurs attiques au moins en ce qui concerne la voyelle de l'avant-dernière syllabe, et partout pour ce qui est de la liquide et de l'accentuation.

[99] Rappelons que l'explication linguistique, et la thèse de l'autochtonie en général nous sont apparues comme ayant difficilement pu naître en milieu attique; voir *supra*, p. 181-182.

[100] Voir *La pirateria tirrenica, momenti e fortuna*, Suppléments à *Kôkalos*, 6, Rome, 1983, p. 9-11.

point G. Alessio [101], elle paraît en effet admettre la validité linguistique du rapprochement entre le nom de Τυρσηνοί que les Grecs donnaient aux Etrusques et les formes italiques parallèles formées sur la base * *turs-* [102] et le nom de la tour en grec, τύρσις. Et elle appuie cette étymologie par l'hypothèse selon laquelle le nom de Tyrrhènes serait en réalité non un véritable ethnique, mais un terme générique, désignant les pirates [103], et pouvant de ce fait s'appliquer à des éléments ethniquement divers, mais caractérisés par une commune activité de piraterie [104]. Selon elle, le nom de Tyrrhènes aurait le sens d'« habitants de tours côtières » – celles-ci servant de repère aux pirates –, et par là de « pirates ».

Nous ne pouvons pas suivre notre collègue pour ces propositions [105]. Il nous semble impossible de considérer que les Grecs n'aient perçu aucun rapport, dès le départ, entre les Tyrrhènes-Etrusques qu'ils connaissaient en Italie et ceux de l'Egée, qui portaient le même nom ethnique [106] et qui parlaient des langues apparentées [107], et reconnues comme telles. La mise en relation a dû en effet en être entérinée par Hécatée, si, comme nous persistons à le faire, on admet la justesse de la lecture Κρότων donnée par Denys

[101] Voir *supra*, n. 82.

[102] Sur ce nom, voir *supra*, p. 192-194.

[103] Elle avait déjà défendu cette idée dans La « pirateria etrusca » fino alla battaglia di Cuma, *Kôkalos*, 24, 1978, p. 175-200, spéc. p. 175-176.

[104] Cet auteur retrouve ainsi, sur d'autres bases, l'hypothèse de M. B. Torelli, Τυρρανοί, *PP*, 165, 1975, p. 417-433, qui posait comme deux peuples distincts les Tyrrhènes de l'Egée et les Tyrrhènes-Etrusques d'Italie, estimant que le rapprochement entre les deux n'avait été fait qu'au IV^ème^ s. Mais sur ce point nous suivrions plutôt M. Gras, La piraterie étrusque en Egée, mythe ou réalité?, dans *Mélanges J. Heurgon*, Rome, 1976, p. 341-361, en part, p. 361, montrant que la relation semble déjà avoir été sentie au VI^ème^ s. Une date aussi basse que le IV^ème^ s. nous paraît en effet inadmissible: l'identification des Etrusques/Tyrrhènes et des Pélasges, qui est perceptible dès le VI^ème^ s., nous semble incompréhensible sans la prise en considération des Tyrrhènes de l'Egée, qui sont voisins de centres anciens de la tradition pélasgique et à propos desquels la doctrine a dû naître. Sur les Tyrrhènes de l'Egée, aussi M. Giuffrida Ientile, *La pirateria tirrenica*, p. 11-17.

[105] Nous avons discuté de ces thèses dans Tyrrhènes et/ou pirates?, *R Ph*, 58, 1984, p. 267-271.

[106] Sur le fait que les Tyrrhènes de l'Egée ont été définis comme tels, et non seulement comme Pélasges, dès le VI^ème^ s. au moins, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 291-292.

[107] Sur la langue de l'inscription de Lemnos, en dernier lieu L. Agostiniani, Sull'etrusco della stele di Lemno e su alcuni aspetti del consonantismo etrusco, *AGI*, 71, 1986, p. 15-46, et C. de Simone, La stele di Lemno, dans *Rasenna, storia e civiltà degli Etruschi*, Milan, 1986, p. 723-725.

d'Halicarnasse pour la citation qu'il fait de Hérodote, I, 57, en I, 29, 3 [108].

Il nous semble tout aussi difficile de penser que le terme Τυρσηνοί ait eu une signification précise, celle de pirates, et que nous n'en ayons trace nulle part. Déja le mot n'aurait jamais été appliqué à d'autres pirates que ces seuls Tyrrhènes de l'Egée et Tyrrhènes-Etrusques d'Italie. Et surtout, dans l'étymologie par τύρσις que présente Denys, et telle qu'elle apparaît également dans les scholies à Pindare et à Lycophron [109], il n'est pas question de piraterie, mais seulement de mode d'habitat et de constructions. Le rapprochement avec les Mossynèques va d'ailleurs dans ce sens. Assurément l'idée que ces tours aient pu servir de points d'appui côtiers pour des pirates n'est pas inconcevable; mais elle va au delà de ce que les textes affirment [110].

* * *

Le passage de Servius sur Pyrgi

En revanche il est un point sur lequel l'étude de M. Giuffrida Ientile nous semble avoir apporté un élément fondamental: c'est qu'elle a suggéré de mettre en rapport avec cette question de l'explication du nom des Etrusques par τύρσις un passage de Servius, complété par son interpolateur, relatif à Pyrgi, qui figure comme commentaire de l'expression de l'*Enéide*, en X, 184, *Pyrgi veteres*:

Pyrgi veteres, hoc castellum nobilissimum fuit eo tempore quo Tusci piraticam exercuerunt. Nam illic metropolis fuit. [*Postea expugnatum a Dionysio tyranno Siciliae fuit*].

Ce texte ne fait pas explicitement référence à l'explication du nom des Etrusques par τύρσις. Mais nous croyons cependant justifié le rapprochement proposé par la savante italienne entre ce texte et ceux où apparaît la mise en relation entre τύρσις et Τυρσηνοί, qui est insérée par Denys dans la présentation de la doctrine posant les Etrusques comme autochtones. Que le texte de Servius intéresse la

[108] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 101-136.

[109] Pour ces textes, voir *supra*, p. 69, n. 100.

[110] Nous retrouverons cependant la référence à la piraterie, mais d'une manière indirecte, en examinant le témoignage de Serviu. Voir p. 210-211.

question des origines étrusques paraît impliqué par le recours, insolite, au terme *metropolis*: comme l'a bien vu G. Colonna, le choix de ce terme n'est certainement pas anodin, d'autant plus qu'il est appliqué ici non à une grande cité, que nous rangerions sans problème au nombre des grandes « métropoles » – au sens moderne du terme – de l'Etrurie ancienne, mais à un centre indiscutablement d'importance secondaire, qui n'est qu'un port dépendant de Caeré [111]. D'autre part, que le sens qu'a en grec le mot πύργος, qui se retrouve dans le nom de ce centre toscan, soit aussi perçu dans cette présentation paraît également probable, et impliqué par les termes de la notice: la ville de Pyrgi, là encore d'une manière étonnante, est définie comme un *castellum*, dont Denys de Syracuse doit s'emparer par la force, comme s'il s'était agi d'une forteresse qu'il avait dû prendre d'assaut (*expugnatum*), alors que toutes nos autres sources sur la question présentent les choses, comme nous le verrons, sous un jour assez différent.

Tel quel bien sûr ce texte est obscur, et on n'y décèle pas *a priori* ce qui a pu valoir à Pyrgi d'y être présentée comme la métropole des Etrusques, et placée donc dans un rôle semblable à celui de Cortone, elle aussi désignée par ce terme [112], ce qui s'explique dans son cas assurément par le fait qu'elle est la cité vers laquelle se dirigent les Pélasges après leur débarquement près des bouches du Pô, celle où s'établit leur roi Nanas, fondant ainsi la première cité de ce qui sera l'ensemble étrusque historique [113]. Dans son article de 1982, corrigeant ce qu'il avait exprimé à ce sujet dans celui de 1981, G. Colonna avait proposé de rendre compte de cette désignation, qui paraît poser Pyrgi comme ayant été le centre à partir duquel s'était formée toute la dodécapole étrusque, par référence à la légende de Tyrrhènos – et donc dans le cadre de la tradition sur l'origine lydienne des Etrusques. En effet cette légende a connu un certain développement à Caeré à époque récente, et, à un moment donné, la grande cité de Toscane méridionale a considéré qu'elle avait été fon-

[111] Voir G. Colonna, Presenza greca ed etrusca meridionale nell'Etruria mineraria, dans *L'Etruria mineraria,* Atti del *XII Convegno di Studi Etruschi*, 1981, p. 443-452, spéc. p. 451, et Virgilio, Cortona e la leggenda etrusca di Dardano, *Arch Class*, 32, 1982, p. 6, n. 25.

[112] Voir St. Byz., *s. v.* Κρότων, employant l'expression μητροπόλις Τυρρηνῶν. La rapprochement est fait par G. Colonna, art. *Arch Class*, cité à n. 111, p. 6, n. 25.

[113] Sur la tradition pélasgique à Cortone, *Les Pélasges en Italie*, p. 141-148.

dée, non plus par les Pélasges comme cela avait été admis depuis une époque ancienne, mais par Tyrrhènos le Lydien. Vraisemblablement cette idée s'appuyait sur l'hypothèse d'un débarquement du héros en ces lieux, donc sur la côte où se situe Pyrgi [114].

Dans notre ouvrage sur la tradition de l'origine lydienne des Etrusques, nous avions suivi ces vues de notre collègue italien. Mais il nous semble aujourd'hui que la perspective où se place M. Giuffrida Ientile – qui retrouve d'ailleurs ainsi ce que G. Colonna avait lui-mêmc suggéré en 1981 [115] – autorise une interprétation plus riche, et plus cohérente de ce texte, pris dans son ensemble. Aussi ne serions-nous plus porté à chercher la clé de la référence à Pyrgi comme métropole du pays étrusque du côté de la légende lydienne – laquelle ne pouvait de toutes manières, vu l'absence complète d'allusions allant dans ce sens, être introduite ici que par hypothèse.

En revanche, nous admettrions aujourd'hui, avec M. Giuffrida Ientile, de voir dans cette définition de Pyrgi comme *metropolis*, et donc dans le fait de lui conférer un rôle central dans la représentation de la formation de l'*ethnos* étrusque, une référence à la doctrine autochtoniste telle que l'exprime Denys, c'est-à-dire appuyée par le rapprochement τύρσεις/Τυρσηνοί. Cette idée a en effet pour elle que, même si la mise en rapport des deux termes n'est pas explicitée dans le texte, le sentiment que le nom de Pyrgi ait un sens analogue de « tours » y est présent, puisque c'est lui seul qui permet de justifier la définition de ce port comme place-forte. Il pouvait dès lors, comme le suggère notre collègue italienne, être compris par rapport à cette étymologie de l'ethnique. Mais il convient d'examiner en détail les implications de cette proposition.

* * *

Pyrgi, ville des tours

Le rapprochement entre le nom de Pyrgi et le terme πύργος peut sembler avoir été suffisamment naturel pour des oreilles grecques pour qu'on soit en droit d'admettre que le nom de ce port

[114] Sur cette question, *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 235-248.

[115] Dans cet article (cité n. 111), G. Colonna insistait sur l'importance de la piraterie à propos de cette notice – point sur lequel nous allons revenir.

étrusque ait été immédiatement perçu par un Hellène comme signifiant « les tours ». En fait, l'existence de ce toponyme en Etrurie doit s'expliquer par son appartenance au même substrat qui a donné naissance au mot πύργος en grec [116]. Ce sont des termes apparentés, qui se retrouvent en outre dans l'allemand Berg/Burg et dans le nom de Πέργαμος, porté par la citadelle de Troie [117]. On a affaire à un terme hérité, se retrouvant indépendamment dans tous ces secteurs. Et, en ce sens, l'interprétation par « les tours », qui devait venir automatiquement à l'esprit d'un Grec pour le toponyme étrusque, était indiscutablement justifiée.

Or par là le nom de Pyrgi avait le même sens que τύρσεις, dont on se servait pour expliquer le nom des Tyrrhènes, établis dans cette cité comme dans le reste de la Toscane. Les dictionnaires Liddell-Scott et Bailly donnent comme sens premier pour les deux noms πύργος et τύρσις le même terme « tower » ou « tour » [118]. Déjà Hésychius, pour expliquer le sens de τύρρις, forme évoluée avec assimilation de τύρσις, employait le terme de πύργος [119]. Denys d'Halicarnasse de son côté ne posait pas de distinction véritable entre les deux noms: il explique Τυρσηνοί par τύρσις, mais, évoquant le cas parallèle des Mossynèques, eux aussi habitant dans des sortes de tours, il a recours à πύργος [120]. On peut donc penser que le nom de Pyrgi était aisément susceptible de faire venir à l'esprit le mot τύρσις, et par là l'explication du nom des Etrusques par leur – prétendu – habitat dans des tours.

Que ce ne soit pas là une simple vue de l'esprit nous paraît appuyé par les deux singularités de la notice que nous avons déjà

[116] Voir dans ce sens A. Hus, *Les siècles d'or de l'histoire étrusque*, Bruxelles, 1976, p. 60, qui rapproche ce nom de l'appellation du mont Pergè/Monte Pergo, près de Cortone, lieu de la sépulture de Nanos/Ulysse. Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 164-167.

[117] Voir P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 1977, *s. v.* πύργος, p. 958; ce savant n'écarte pas une explication indo-européenne (en posant une racine **bhergh*-), mais qui renverrait à un stade primitif de l'indo-européen (il note que « c'est un des rares termes qui pourraient fournir quelque fondement à la théorie pélasgique »).

[118] Les sens dérivés ne divergent que peu. Le sens donné en deuxième lieu pour πύργος est « enceinte garnie de tours » (*Il.*, 6, 381, 431, *Od.*, 6, 262), d'où citadelle, rempart, et pour τύρσις « ville fortifiée » (Nic., *Al.*, 2).

[119] Cf. τύρρις· πύργος ἔπαλξις προμάχων.

[120] Cf. I, 26, 2: οἰκοῦσι ... ἐπὶ ξυλίνοις ὡσπερὰν πύργοις ὑψηλοῖς.

soulignées – le caractère de forteresse attribué à Pyrgi, et sa désignation comme métropole.

Le port de Pyrgi n'est en effet pas habituellement désigné par des termes comme *castellum*, ou *oppidum*. Le mot qui lui est appliqué ailleurs met en relief sa fonction portuaire par rapport à Caeré: c'est celui d'ἐπίνειον [121]. Et, lorsque des précisions sont ajoutées, c'est non un rôle militaire qui est évoqué, mais religieux, avec la présence du célèbre sanctuaire d'Uni-Astarté [122] qui a fait l'objet de l'attaque du tyran Denys de Syracuse en 384/383 [123]. Les fouilles n'ont, au moins jusqu'à présent, rien révélé qui permette d'attribuer à la cité le caractère d'une place fortifiée.

Au reste les textes qui en parlent à propos du raid de Denys de Syracuse présentent l'opération comme une simple entreprise de pillage, sans difficulté particulière en ce qui concerne au moins l'attaque de Pyrgi elle-même. Strabon et Aelien se contentent d'employer le verbe συλᾶν, piller, et le pseudo-Aristote et Polyaen λαμβάνειν, prendre, sans autre détail. Et Diodore, qui est le plus précis sur le déroulement du raid, déclare: « il n'y avait qu'une faible garde sur les lieux, que (le tyran) enfonça aisément » [124]. Ce n'est qu'ensuite, et du fait de la contre-attaque des Cérites venus de leur cité, qu'il évoque un véritable combat. Le récit, très circonstancié, que fait Diodore remonte assurément à une source bien informée [125], et

[121] Cf. Str., V, 2, 8 (226): ἔστι δ'ἐπίνειον τῶν Καιρετανῶν, Diod., 15, 14, 3: ἐν ἐπινείῳ πόλεως Ἀγύλλης Τυρρηνίδος.

[122] On sait que ce sanctuaire est rapporté à Eilithye chez Strabon (ἔχει δὲ Εἰληθυίας ἱερόν), mais à Leucothée ailleurs (Ps. Arstt., *Oecon.*, II, II, 20 = 1349 b-1350 a, Polyaen., V, 2, 21, Ael., I, 20), tandis que Diodore ne mentionne pas la divinité, se bornant à écrire ἱερὸν ἅγιον, γέμον μὲν ἀναθημάτων πολλῶν.

[123] Pour cette attaque, qui a eu un grand retentissement en Grèce, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 185-201.

[124] Diod., *l. c.*: καταπλεύσας δὲ νυκτὸς καὶ τὴν δύναμιν ἐκβιβάσας, ἅμ' ἡμέρᾳ προσπεσὼν ἐκράτησε τῆς ἐπιβολῆς. Ὀλίγων γὰρ ὄντων ἐν τῷ χωρίῳ φυλάκων, βιασάμενος αὐτοὺς ἐσύλησε τὸ ἱερόν (ayant fait voile et fait débarquer ses troupes pendant la nuit, il attaqua à la pointe du jour et mena à bien son entreprise; en effet il n'y avait qu'une faible garde sur les lieux, qu'il enfonça cisément).

[125] On estime généralement que Diodore procède d'Ephore. Mais on peut penser à une provenance ultime de Philistos, ami et historien de Denys de Syracuse; voir *Les Pélasges en Italie*, p. 190-193. L'éloge de Philistos fait par Diodore en 15, 7, 3, qui est apparu comme un signe clair de la dérivation de ce passage d'Ephore et non de Timée (M. Sordi, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Rome, 1960, p. 63, n. 3), montre qu'un auteur comme Ephore, source directe de Diodore, ne devait pas négliger le matériel factuel fourni par Philistos – quand bien même il lui donnait une autre orientation.

tout porte à penser qu'il décrit les faits comme ils se sont réellement passés. Il n'aurait donc pas tu une prise d'assaut véritable de Pyrgi si celle-ci avait eu réellement lieu. On peut en être d'autant plus certain qu'il n'est pas unilatéral pour l'image qu'il donne de Denys, et se distingue par là du ton, uniformément critique, que donnent les autres textes sur la question. S'il attribue en effet à l'expédition comme seule motivation le pillage des richesses du sanctuaire, reléguant la lutte contre la piraterie au rang de simple prétexte, rejoignant par là l'orientation hostile au tyran des autres sources, il n'en présente pas moins Denys comme un chef habile, un général capable de remporter une grande victoire sur les Cérites venus à la rescousse à l'annonce du débarquement.

On peut donc faire confiance à Diodore lorsqu'il présente le raid contre Pyrgi lui-même comme un coup de main aisé, la véritable bataille contre les Cérites n'ayant eu lieu qu'ensuite, dans un second temps. On est donc loin de ce que suggère la notice de Servius et de son interpolateur, où il est question d'une place-forte qui aurait été prise d'assaut. Dans la désignation de Pyrgi comme *castellum*, dans l'emploi du verbe *expugnare*, il y a une exagération manifeste. Mais on en devine aisément le point de départ: elle doit être due à une exploitation complaisante du sens que pouvait offrir le nom de Pyrgi, compris comme équivalant au grec πύργοι. C'est le sentiment de cette présence de « tours », le caractère de forteresse qui semblait en découler pour le port de Caeré, qui ont dû fonder cette présentation inattendue.

Quant au fait que Pyrgi soit ici donnée comme *metropolis*, ce ne peut être, comme G. Colonna l'a souligné [126], qu'en fonction d'une vision posant cette cité comme étant à l'origine de l'ensemble du *nomen Etruscum*. Et la mise en relation, opérée par le texte où Denys d'Halicarnasse présente la thèse de l'origine autochtone des Etrusques de la manière dont, dit-il, il l'a trouvée exposée avant lui, entre le nom des Etrusques et celui des tours nous paraît fournir le chaînon manquant pour comprendre comment cette place a pu être conférée au port de Caeré. L'insistance paradoxale du texte sur l'aspect militaire de Pyrgi paraît garantir que ce centre était bien compris comme ayant un nom qui signifiait « les tours ». Dès lors, Pyrgi, comprise comme la cité des tours par excellence, pouvait passer pour être la

[126] Voir *supra*, n. 111.

principale place-forte de ce peuple dont la dénomination semblait elle aussi mettre en relief cette question de tours, semblait les définir, globalement, comme « habitants des tours ». Pyrgi, cité des tours, aurait été le centre originel des Etrusques, peuple des tours. Ainsi donc il n'y aurait derrière cette définition surprenante pour ce port toscan, centre indéniablement secondaire par rapport à Caeré, qu'une extrapolation à partir de données onomastiques – le nom de Pyrgi et celui des Tyrrhènes, où l'on pensait pouvoir reconnaître des formations à partir des deux noms πύργος et τύρσις, impliquant un sens identique.

* * *

Importance du raid de Denys de Syracuse dans la tradition

Sur ce point donc l'intuition de M. Giuffrida Ientile nous paraît fondamentalement juste. Et nous irions même plus loin qu'elle dans ce sens. Car là où elle envisage une simple reprise par Servius, à propos de Pyrgi, du rapprochement Τυρσηνοί/τύρσεις, et un phénomène peut-être inconscient [127], il nous semble au contraire qu'elle a mis le doigt sur ce qui permet, fondamentalement, d'expliquer la diffusion de cette doctrine.

L'interpolateur de Servius évoque, dans la partie où il a complété la notice initiale, le raid de Denys de Syracuse contre le sanctuaire. C'était effectivement là l'événement à propos duquel Pyrgi était connu dans la littérature grecque, ce qui faisait que ce centre secondaire du pays étrusque s'y trouvait évoqué [128]. Mais cette indication, portée dans notre notice, ne paraît pas tenir seulement à la notoriété du fait. Ce n'est sans doute pas une simple précision érudite, ajoutée à titre d'information pour évoquer cet événement connu pour s'être déroulé dans les lieux. Nous avons déjà relevé que l'emploi

[127] Voir *La pirateria tirrenica*, p. 10: « tale etimologia (fu) ripresa poi in modo forse inconsapevole da Servio a proposito di Pyrgi (πύργος = *turris*) ».

[128] On peut noter que nous n'avons pas trace dans la littérature grecque des *scorta Pyrgensia*, ces prostituées qui inversement semblent avoir été bien connues en milieu romain, où elles font l'objet de l'ire de Lucilius (cité par Servius, *ad* Verg., *Aen.*, X, 184). On connaît l'importance de cette expression, qui a pu être mise en rapport avec les traces de prostitution sacrée que paraissent révéler les fouilles du sanctuaire (voir G. Colonna, Novità sui culti di Pyrgi, *RPAA*, 57, 1984-5, p. 57-88).

dans la première partie du texte de *castellum* répondait à celui d'*expugnatum* dans la seconde. Les deux termes, étonnants ici et assurément peu exacts, sont indissociables. L'ensemble de la notice offre donc une visée unitaire – centrée sur cet événement, qui était ce qui faisait que le port de Caeré n'était pas inconnu au public hellénique.

Il convient en effet de préciser un point – et de lever l'objection immédiate qui semblerait découler du fait que nous associons ainsi deux éléments tirés l'un (*castellum*) de la notice initiale de Servius et l'autre (*expugnatum*) de l'adjonction de l'interpolateur. Dans ce cas une telle mise en relation n'a rien du scandale méthodologique qu'elle serait ailleurs! Les études sur le texte de Servius, la question des ajouts par le deutéro-Servius, les sources que l'on peut attribuer à l'un et à l'autre semblent avoir montré que tous deux procèdent essentiellement d'une source commune, que l'on tend à identifier avec un commentaire à Virgile de Donat [129]. Si bien que souvent l'interpolateur n'a fait que compléter la notice originelle en y réintroduisant des éléments puisés à la source même sur laquelle celle-ci était déjà fondée, mais que le premier commentateur avait omis. Dans le cas qui nous occupe, l'unité conceptuelle évidente, et profondément originale dans l'ensemble de la documentation sur Pyrgi, révélée par l'emploi de *castellum* et de *expugnatum* dans les deux parties de la notice montre que nous sommes dans ce cas de figure, où l'interpolateur a rajouté au texte primitif des données empruntées à la même source.

Or ce texte offre une vision de l'expédition menée par Denys de Syracuse contre Pyrgi très différente de ce que l'on trouve dans l'ensemble des autres textes sur la question [130]. Nous avons rappelé que tous les autres témoignages ne présentent pas l'attaque du sanctuaire comme ayant été un exploit particulièrement difficile [131].

[129] Voir Wessner, RE, II A, 1923, *s. v. Servius*, c. 1836-1847. Pour des études récentes sur la question, C. E. Murgia, *Prolegomena to Servius*, 5, *the Manuscripts, University of California Publications, Classical Studies*, 11, Berkeley, Los Angeles, Londres, p. 3-6, et Aldhelm and Donatus' Commentary on Vergil, *Philologus*, 131, 1987, p. 289-299. Sur Servius et Donat en général, L. Holtz, Servius et Donat, dans *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical*, Paris, 1981, p. 223-230.

[130] Ce sont Diod., 15, 14, 3, Str., V, 2, 8 (226), Ps. Arstt., *Oecon.*, II, II, 20 = 1349 b-1350 a, Polyaen., V, 2, 21, Ael., I, 20; textes donnés dans *Les Pélasges en Italie*, p. 186-191.

[131] Voir *supra*, p. 205-206.

Notre notice, avec l'idée d'une forteresse dont le tyran s'empare (même s'il le fait, probablement, par surprise), donne un tableau tout autre de l'événement.

De plus les autres sources sont uniformément défavorables. Elles le sont, peut-on dire, grossièrement avec le Pseudo-Aristote, Polyaen et Aelien où l'événement sert de cadre à des anecdotes purement imaginaires, visant à montrer la rapacité du maître de Syracuse [132]. Mais elle le sont aussi, plus subtilement, avec Diodore, qui, en dépit d'une présentation équilibrée des faits, qui ne masque pas les talents militaires du tyran, réduit l'affaire aux dimensions d'un simple raid de pillage [133]. Elles le sont même avec la brève allusion de Strabon: celui-ci avance la précision selon laquelle le sanctuaire de Pyrgi aurait été fondé par les Pélasges. Ce point nous est apparu comme un élément essentiel de la polémique qui s'était développée en cette occasion à l'encontre du tyran. Denys de Syracuse, s'attaquant à un sanctuaire fondé par les Pélasges, donc par une population à laquelle les Grecs se sentaient liés, se comportait en ennemi de l'hellénisme. C'est là une perspective qu'un passage capital de Justin, auteur tardif mais qui doit se fonder ici sur des sources grecques du IV^{ème} s., développe abondamment [134]. Par là le barbare n'est plus l'Etrusque, victime de l'avidité du Syracusain, mais le tyran lui-même, traître à l'hellénisme lorsqu'il attaque des quasi-Hellènes comme ces Toscans qui descendent des Pélasges [135].

Avec la notice de Servius (et de son interpolateur) en revanche nous n'avons plus aucune critique à l'égard de Denys de Syracuse. Il n'est plus que le général efficace qui s'empare d'une place ennemie [136]. Et on note même la présence d'un point qui oriente plus directement vers l'idée d'une présentation destinée à présenter sous un jour favorable l'action du maître de Syracuse: l'allusion qui est faite à la piraterie.

[132] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 189-193.

[133] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 186-189.

[134] Voir Just., XX, 1, 1-16. Sur la question de la source ultime de ce passage, voir *supra*, p. 152-153, n. 139.

[135] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 193-196.

[136] La brièveté de la notice interdit de savoir si ce qui est visé est seulement la prise du sanctuaire, ou également la victoire remportée ensuite sur les Cérites. Mais il est possible que les deux points n'aient pas été considérés comme distincts dans ce texte.

Dans ce texte en effet les Etrusques sont présentés comme des pirates, et ce rappel du grief bien connu des Grecs à l'égard des anciens Toscans [137] est donc associé ici à la mention de Pyrgi. Or, là encore, il ne faut pas regarder cette allusion comme un fait banal, sans signification par rapport au contexte où elle apparaît. Car la question de la piraterie a joué un rôle précisément dans la polémique qui a opposé Denys de Syracuse à ses adversaires à propos du raid contre le sanctuaire de la côte cérite. Le texte de Diodore, qui est indiscutablement le texte le plus précis et le témoignage le plus sûr historiquement que nous ayons sur les faits, évoque la volonté affirmée par Denys de réprimer la piraterie étrusque. Ce serait, à l'en croire, un prétexte avancé par le tyran pour dissimuler un motif beaucoup plus sordide: faire main basse sur les trésors du sanctuaire [138].

Il ne nous importe guère ici de savoir quel a été le motif réel de l'expédition de Denys de Syracuse! Mais cette allusion au prétexte de la lutte contre la piraterie montre au moins que le tyran, ou des personnes qui présentaient favorablement son action avaient présenté les choses de cette manière: ç'aurait été, à les en croire, une opération de police des mers, une action de représailles contre les pirates toscans qui s'en prenaient au commerce grec.

Si donc nous retrouvons la référence à la piraterie étrusque dans la notice de Servius, qui présente sous un jour exceptionnellement positif l'expédition de Denys de Syracuse contre Pyrgi, il est probable que cela est à expliquer dans le même contexte des controverses suscitées par ce raid. Mais cette fois nous aurions la version pro-syracusaine des faits. Se portant contre Pyrgi, qui est donnée dans ce texte comme la métropole de ces Etrusques qui sont définis comme

[137] Sur l'image des Etrusques pirates dans le monde grec, voir les remarques de D. Musti, L'immagine degli Etruschi nella storiografia antica, dans *Atti del II Congresso Internazionale Etrusco*, Florence, 1985 (Rome, 1989), p. 19-30, spéc. p. 28-34. Sur la piraterie étrusque, outre M. Giuffrida Ientile, *La pirateria tirrenica*, on se reportera à M. Cristofani, *Gli Etruschi del mare*, Milan, 1983, et M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, 1985.

[138] Voir Diod., *l. c.*: πρόφασιν μὲν φέρων τὴν τῶν λῃστῶν κατάλυσιν, τῇ δ'ἀληθείᾳ συλήσων ἱερον ἅγιον, γέμον μὲν ἀναθημάτων πολλῶν (sous prétexte de détruire les pirates, mais en réalité pour piller un temple célèbre, renommé pour la richesse de ses offrandes).

des pirates, le maître de Syracuse s'attaquait au coeur même de la menace qu'ils faisaient courir pour la navigation grecque. S'emparant brillamment de cette cité, il triomphait ainsi de ces brigands des mers [139].

Ainsi cette brève notice de Servius semble avoir conservé une version tout à fait exceptionnelle, mais parfaitement cohérente, de l'expédition de 384/383. Elle en offre une présentation systématiquement favorable à Denys de Syracuse, en donne la point de vue syracusain, alors que tous les autres témoignages dont nous disposons sont, dans une mesure diverse selon les cas, hostiles au tyran. On peut vraisemblablement la faire remonter au milieu syracusain de l'époque, à l'entourage même de Denys, qui aurait ainsi cherché à faire pièce à la propagande adverse qui s'était déchaînée à l'occasion de cette opération, et dont les autres textes nous conservent l'écho.

* * *

Le raid de 384/383 et les origines étrusques

Nous avons examiné cette notice pour ce en quoi elle concerne le raid de 384/383 et la question de la piraterie étrusque. Mais, par le recours au terme *metropolis* et la référence qu'elle paraît faire à l'explication du nom des Tyrrhènes par τύρσεις, elle fait aussi intervenir le problème des origines étrusques. Et elle le fait sans doute dans une perspective où les Etrusques sont considérés comme des autochtones – puisque la thèse autochtoniste, nous le savons par Denys d'Halicarnasse, est liée à ce rapprochement Τυρσηνοί/τύρσεις.

Or si nous décelons ainsi dans cette notice tout un arrière-plan polémique, lié à l'expédition de Denys de Syracuse contre le port de Caeré, il n'est pas étonnant que cela fasse intervenir la question des origines étrusques. Nous avons eu l'occasion de le constater en étudiant la portée de l'allusion faite chez Strabon aux Pélasges à propos du sanctuaire de Pyrgi: la référence à l'origine des Etrusques, la présentation qui était faite de la nature originelle de ce peuple a

[139] L'importance de la référence à la piraterie dans la notice de Servius a été bien soulignée tant par M. Giuffrida Ientile que par G. Colonna dans son article de 1981 (voir n. 111).

été un élément important de la controverse qui s'est alors développée [140]. A cette occasion les ennemis du tyran ont fait ressortir le caractère pélasgique des Etrusques, et ainsi ont dénoncé le scandale qu'il y avait, pour lui, à attaquer ces représentants du *nomen Graecum*, au moins par leurs origines [141].

Le texte de Justin montre qu'on ne fait pas de différence, dans cette optique, entre ceux qui sont pour nous de véritables Hellènes, comme les Grecs des cités coloniales d'Italie, et les populations indigènes qui ne peuvent être rattachées à l'hellénisme que par le biais de traditions de συγγένεια. On aboutit de ce fait à une extension du caractère grec à la presque totalité de l'Italie indigène: *quae gentes non partem, sed universam ferme Italiam ea tempestate occupaverant.* Et l'objection qu'on pourrait tirer de l'aspect présentement barbare de ces populations est évacuée par le fait que cette affirmation d'hellénisme, en ce qui les concerne, renvoie à une question d'origine, et qu'on peut admettre une évolution ultérieure [142]; il suffit qu'il en reste quelques traces: *denique multae urbes, post tantam vetustatem, vestigia Graeci moris ostentant.* Effectivement, la longue liste qui suit évoque les Etrusques, les Vénètes, Adria, Arpi, Pise, Tarquinia, Spina, Pérouse, Caeré, les Latins, les Falisques, Nola, Abella, les Bruttiens, les Sabins, les Samnites – avant de passer à de véritables villes grecques comme Tarente ou Métaponte.

Plus généralement, nous avons été amené à constater, en étudiant tant la tradition sur l'origine pélasgique des Etrusques que celle sur leur origine lydienne, que l'activité de Denys de Syracuse et les réactions critiques qu'elle a provoquées en Grèce ont marqué une étape capitale dans la problématique des origines étrusques. Dans le cadre des controverses auxquelles les menées du tyran ont donné lieu et qui se sont poursuivies à travers les œuvres des historiens ultérieurs, on a fait intervenir la question de l'origine de ce peuple.

[140] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 193-196.

[141] Le grief est exprimé de la manière la plus claire qui soit chez Justin, XX, 1, 3: *Prima illi militia adversus Graecos, qui proxima Italici maris litora tenebant, fuit; quibus devictis, finitimos quosque adgreditur omnesque Graeci nominis Italiam possidentes hostes sibi destinat.* L'importance de ce texte a été encore récemment bien soulignée par A. Fraschetti, Eraclide Pontico e Roma « città greca », dans *Tra Sicilia e Magna Grecia*, sous la direction de A. C. Cassio et D. Musti, coll. *AION*, 11, Naples, 1987 (Pise, 1989), p. 81-95, spéc. p. 91-93.

[142] A. Fraschetti, art. cité à la note précédente, a bien étudié cette question à propos du caractère de cité grecque attribué à Rome.

Pour critiquer le tyran qui s'en prenait aux Etrusques, à Pyrgi ou dans l'Adriatique, les adversaires de Denys de Syracuse ont défendu l'idée que les Tyrrhènes étaient issus à la fois – globalement – des Lydiens, et – pour certaines cités – des Pélasges [143]. Ils reprenaient ainsi des doctrines qui existaient déjà auparavant: ce n'est pas à ce moment qu'elles ont été élaborées, et on s'est alors borné à les combiner par une superposition géographique [144]. Mais, ce faisant, les adversaires de Denys ont donné à ces thèses une diffusion qu'elles n'avaient pas eue jusque là. C'est le cas notamment de la thèse lydienne, puisque il semble qu'on puisse dater de cette période la formation de la « vulgate », version, qui n'est plus strictement conforme à l'exposé d'Hérodote, I, 94, sous laquelle elle s'est répandue par la suite [145].

Répercussions sur l'historiographie syracusaine

Mais cette mise en avant de la question étrusque ne s'est pas faite dans un seul sens. Nous avons pensé pouvoir trouver des indices de ce que Philistos, ami et historien de Denys de Syracuse, et donc représentant d'un point de vue favorable à l'action du tyran, se serait au contraire opposé aux théories rattachant les Etrusques au monde grec. Pour lui, il y aurait bien eu des Pélasges en Italie. Mais loin de se confondre avec les Etrusques, ils en auraient été les prédécesseurs et les aversaires: les Etrusques les auraient chassés de la péninsule [146]. En ce qui concerne la thèse posant les Etrusques comme d'origine lydienne, il est probable qu'il y a eu un refus parallèle de sa part: les données sont moins claires, mais le passage de Justin montre au moins qu'il y a eu une utilisation concomitante des deux traditions, lydienne et pélasgique, de la part des ennemis de la politique syracusaine. Ces deux traditions ont été mises en avant ensemble pour démontrer l'appartenance des Etrusques à l'univers des Grecs. Il paraît donc légitime de supposer – même si les faits sont moins saisissables dans ce second cas – que les partisans

[143] Voir *Les Pélasges en Italie*, en part. p. 225-229, et *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 114-121.

[144] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 251-252.

[145] Voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 91-123.

[146] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 25-53, 77-81, 199-204.

de Denys de Syracuse – et en premier lieu Philistos – se sont également inscrits en faux contre la thèse lydienne [147].

Nous avions déjà dans notre ouvrage de 1984 émis l'hypothèse que la thèse de l'autochtonie se soit développée en milieu syracusain, et qu'elle ait été en particulier avancée par Philistos, comme réponse à l'utilisation faite par les adversaires de Syracuse des thèses pélasgique et lydienne [148]. Mais, étudiant alors la tradition pélasgique, et notant l'attitude critique de l'historiographe du tyran à l'égard de cette thèse, nous ne pouvions arriver à cette conclusion que négativement. Rejetant l'assimilation des Etrusques aux Pélasges, utilisée contre Denys de Syracuse par ses détracteurs, et vraisemblablement aussi leur identification à des Lydiens, utilisée conjointement dans un sens anti-syracusain, Philistos devait défendre une vision différente de l'origine des Etrusques: ce ne pouvait être que la thèse autochtoniste, seule autre théorie ayant existé dans l'Antiquité.

La notice de Servius sur Pyrgi, telle que M. Giuffrida Ientile a proposé de l'analyser, peut maintenant apporter un argument plus direct à l'appui de cette hypothèse. L'absence de toute connotation défavorable à Denys de Syracuse dans ce texte, et le fait qu'il reprenne le motif de la piraterie étrusque mis en avant par le tyran lors de son attaque du sanctuaire en 384/383 suggèrent d'y voir le produit d'une élaboration en milieu syracusain. Il y a des chances qu'elle reflète la façon dont un observateur favorable au maître de Syracuse comme Philistos avait dû présenter l'événement [149]. Dans cette optique, le raid contre Pyrgi, loin de se réduire à un facile coup de main contre un temple mal gardé, se parait du prestige de

[147] Voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 243-245.

[148] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 201-202, 51; cf. aussi notre art. L'autochtonie des Etrusques chez Denys d'Halicarnasse, *REL*, 61, 1983, p. 57-86.

[149] Il est clair cependant qu'un historien comme Philistos devait présenter les faits avec beaucoup plus de précision que cette brève notice, où il serait dangereux de vouloir reconnaître le reflet direct de la manière dont cet auteur avait dû présenter l'événement. Il est très probable qu'il décrivait les deux moments de l'opération tels que les détaille Diodore, la prise de Pyrgi elle-même et la victoire subséquente sur les Cérites. Nous avons d'ailleurs relevé que Diodore, pour ce qui est du récit de l'opération, paraît procéder de Philistos (voir *supra*, n. 125). Mais l'historien syracusain devait donner à son récit l'orientation générale qui est celle de la notice de Servius: présentation de la prise du sanctuaire comme l'enlèvement d'une position fortifiée (même si celui-ci se faisait par surprise) et non simple coup de main réussi contre un édifice non vraiment défendu, et surtout insistance sur la lutte contre la piraterie étrusque et sur l'importance de Pyrgi au sein du *nomen Etruscum*.

l'enlèvement d'une place fortifiée. Et surtout le but n'était nullement de remplir les caisses vides du tyran, mais uniquement de donner un coup d'arrêt à la menace constituée par les pirates basés sur la côte toscane.

Origine syracusaine de la thèse de l'autochtonie?

Ce qui est le plus important pour nous est que ce texte évoque l'étymologie par τύρσεις de Τυρρηνοί, qui pose les Etrusques comme « habitants des tours », et qui apparaît intrinsèquement liée à la conception en faisant des autochtones. L'opération contre Pyrgi devenait une offensive contre ce qui était présenté comme la métropole de l'Etrurie, la « cité des tours », qui aurait été le berceau originel du peuple, défini comme « peuple des tours ». Cette version des faits tout à la gloire du tyran ne se bornait pas à présenter autrement les motivations et le déroulement de l'opération: elle se fondait sur une vision différente, et originale de l'*ethnos* étrusque. Sur ce point aussi elle répondait aux critiques que l'attaque du sanctuaire tyrrhénien avait suscitées: les Etrusques, habitants des tours, ayant eu à Pyrgi leur centre originel, étaient des autochtones, et non plus des Pélasges ou des Lydiens.

Le choix de cette présentation autochtoniste de l'origine des Etrusques prend visiblement dans ce contexte une valeur polémique. Et on peut penser qu'elle a été justement élaborée dans ces circonstances, en réaction contre les idées jusqu'alors reçues en milieu hellénique au sujet des Etrusques, qui avaient pour conséquence de les relier plus ou moins directement à l'univers des Grecs. On n'a en effet aucune indication que la thèse de l'autochtonie ait été connue avant cette époque. Vers le VI^{ème} s. les Grecs se sont représenté les Etrusques comme d'anciens Pélasges, et par la suite, une fois qu'Hérodote eût répandu l'idée qu'ils étaient issus de colons venus de Lydie, ils ont adopté la thèse lydienne. Il ne semble pas que ces théories, différentes mais ayant en commun de poser toutes deux les Etrusques comme des ἐπήλυδες, et arrivés en Italie depuis la partie de la Méditerranée où vivaient les Grecs, aient suscité alors des réactions de rejet, ni l'apparition de thèses contraires. Les Etrusques eux-mêmes paraissent avoir suivi ces doctrines sans réticence: ils y voyaient assurément un moyen de se présenter favorablement aux

yeux des Grecs, de ne pas apparaître comme de purs barbares, mais comme un peuple relié dans une certaine mesure aux Hellènes [150].

Quant aux Grecs, si certains ont été hostiles aux Etrusques, ou aux Tyrrhènes, cela ne semble pas s'être alors traduit par l'élaboration d'une vision particulière des origines étrusques. La tradition des Atthidographes sur les Pélasges/Pélarges offre sans doute une vue dépréciative des Tyrrhènes/Pélasges de l'Egée: ils ne sont plus que des Pélarges (et même plus vraiment des Pélasges!), devant ce nom à des circonstances fortuites, ne se rattachant plus vraiment à cette prestigieuse ascendance en qui les Athéniens eux-mêmes reconnaissaient – à une certaine époque au moins – leurs ancêtres [151]. Cet aspect négatif s'explique par le souvenir des démêlés des Athéniens avec les pirates tyrrhéniens – à Brauron notamment –, auquel la conquête de Lemnos par Miltiade était venue donner une nouvelle actualité à la fin du VI[ème] s. [152]. Mais, nous l'avons souligné ici même, cela ne semble pas avoir suscité l'apparition d'une théorie posant explicitement les Tyrrhènes comme des autochtones [153].

Les Phocéens aussi ont été les adversaires des Etrusques: ils les ont affrontés à Alalia, et le souvenir de cette hostilité restait encore assez vif à la fin du VI[ème] s. pour que Dionysios de Phocée, chassé de sa patrie par la conquête perse, entreprenne de mener une piraterie sélective en mer Tyrrhénienne contre les ennemis d'alors, Puniques et Etrusques [154]. Eux aussi ont dû contribuer à donner une image négative des Etrusques. Et le récit que fait Hérodote des suites d'Alalia pour les Agylléens semble se ressentir encore d'une telle image dépréciative, due à des milieux phocéens [155]. Mais cette polémique ne semble pas s'être portée sur la question des origines étrusques [156].

[150] Sur l'histoire des représentations de l'origine des Etrusques en Grèce et en Etrurie, voir *Les Pélasges en Italie*, p. 248-253 et 254-255.

[151] Sur la tradition du rattachement des origines d'Athènes aux Pélasges, et le développement alternatif du mythe de l'autochtonie, E. Montanari, *Il mito dell'autoctonia: linee di una dinamica mitico-politica ateniese*, Rome, 1981.

[152] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 286-292.

[153] Voir *supra*, p. 181-182.

[154] Voir Her., VI, 17.

[155] Voir Her., I, 167. Sur la question, M. Gras, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, 1985, p. 425-472, et J.-P. Thuillier, Les conséquences de la bataille d'Alalia: oracle delphique et divination étrusque, dans *La divination dans le monde étrusco-italique*, I, Suppléments à *Caesarodunum*, 52, Tours, 1985, p. 23-32.

[156] G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, Turin, 1907, I, p. 129, et S. Mazzarino, *Il pensiero storico classico*, Bari, 1966, I, p. 209, ont attribué aux Phocéens un rôle

En revanche on peut penser qu'il n'en a pas été de même à l'époque de Denys de Syracuse. Nous savons que le thème des origines étrusques, à la fois dans la perspective de la thèse lydienne et de la thèse pélasgique, a alors joué un rôle. Les détracteurs de Denys l'ont mis en avant, posant ainsi les Etrusques, auxquels s'attaquait le tyran, comme proches des Grecs, en tant qu'ils étaient des Pélasges ou des Lydiens. On a certains indices de ce que Philistos a dû combattre au moins l'identification entre Pélasges et Etrusques. C'est donc dans ces circonstances que la thèse de l'autochtonie, qui posait les Tyrrhènes comme différents aussi bien des Lydiens que des Pélasges, a le plus de chances de s'être développée.

Qu'un tel aspect de critique des thèses existantes ait joué dans l'apparition de la thèse autochtoniste serait bien en accord avec l'importance accordée dans la formulation de cette théorie, telle que la présente Denys, à la question du nom des Etrusques. E. Gabba a souligné à juste titre que ce détail n'apportait rien à la doctrine [157]: l'habitation dans des tours ne prouve rien quant au caractère autochtone des Tyrrhènes. Ils peuvent très bien être venus de l'extérieur et avoir introduit en Italie ce type de constructions!

Cette précision étrange ne se comprend vraiment que si elle remplit une fonction. Or D. Musti a noté avec raison que, fournissant une explication pour l'ethnique, elle s'oppose à l'interprétation la plus répandue dans la littérature: celle qui fait appel à un éponyme, Tyrrhènos, ou plus exactement Tyrsènos au niveau d'Hérodote [158]. Autrement dit elle offre, sur ce point, une alternative à ce que proposait la tradition lydienne. L'étymologie par τύρσεις est donc susceptible d'avoir eu un sens polémique: elle est un élément susceptible d'appuyer le rejet de la thèse qui faisait intervenir un éponyme, c'est-à-dire la théorie selon laquelle les Etrusques étaient venus de Lydie – dont nous avons rappelé qu'elle a été utilisée par les détracteurs de Denys de Syracuse.

On peut donc envisager que cette explication du nom (grec) des Etrusques ait été une réponse syracusaine à la thèse lydienne, comme l'idée du départ des Pélasges de Toscane semble avoir été

dans la genèse de la tradition lydienne. Mais nous ne pensons pas que cette idée soit à retenir (voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 3-89, spéc. p. 10-11).

[157] Voir Mirsilo di Metimna, Dionigi e i Tirreni, *RAL*, 8, 30, 1975, p. 32.

[158] Voir *Tendenze*, p. 15.

leur réponse à la thèse pélasgique [159]. En outre une liaison, fût-ce d'opposition, avec l'histoire narrée par Hérodote permet de mieux rendre compte de la forme de l'ethnique supposée par le rapprochement avec le nom des tours. Cette étymologie s'applique à la forme ancienne du nom des Tyrrhènes, celle sans assimilation, en **turs-*, Τυρσηνοί, alors que la forme en **turr-* semble s'être généralisée assez tôt en milieu sicilien [160]. Mais la forme Τυρσηνοί était celle qui apparaissait dans le *logos* hérodotéen, c'était celle que mettait en avant la légende de l'éponyme venu de Lydie; c'est peut-être pour mieux combattre cette vision des origines étrusques que ceux qui ont élaboré la thèse de l'autochtonie l'ont associée à une explication qui rendait compte du nom des Etrusques sous sa forme primitive.

Cela n'implique pas d'ailleurs que l'étymologie par τύρσεις ait été inventée dans ces circonstances. On a pu alors avoir recours à un rapprochement déjà proposé dans le passé. Et une telle hypothèse nous semble même avoir davantage de probabilité que celle d'une invention à l'époque de Denys de Syracuse. Nous avons souligné que cette explication de l'ethnique n'a pas de liaison nécessaire avec la doctrine autochtoniste: elle a pu être imaginée indépendamment. De plus l'aspect phonétique de l'ethnique qu'elle suppose, nous venons de le rappeler, ne correspond pas à l'usage sicilien du IV^{ème} s. Il peut sans doute répondre à une volonté de contrer plus exactement l'explication par un éponyme en **turs-* proposée par Hérodote. Mais on doutera cependant que, en tant que telle, cette explication ait été élaborée dans un milieu sicilien à une date aussi tardive que les débuts du IV^{ème} s. [161], à une époque où on n'employait plus que la forme en **turr-*. Il est plus probable qu'on a alors repris une idée ancienne, que l'on a insérée dans cette nouvelle théorie autochtoniste.

En tout cas, si l'on admet une telle origine syracusaine pour la doctrine de l'autochtonie, on constate que celle-ci aurait eu dès le départ une connotation négative par rapport aux Etrusques. Chez Denys d'Halicarnasse, l'étude de D. Musti a montré que tel était le cas: l'adoption de cette thèse par le rhéteur augustéen implique que pour lui les Etrusques étaient des barbares, coupés de

[159] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 193-204.

[160] Voir *supra*, p. 197.

[161] Rappelons que c'est aussi en milieu sicilien que semble être apparu originellement le rapprochement entre le nom des Tyrrhènes et celui des tyrans – qui part plutôt de la forme avec assimilation en **turr-*, voir *supra*, n. 92.

l'hellénisme et de ses valeurs supérieures. Cependant nous avons souligné que l'utilisation de cette théorie en ce sens par cet historien n'autorisait pas à penser que cela ait nécessairement été son sens originel. Or si nous avons maintenant des raisons de penser que la thèse est née en milieu syracusain, dans le cadre des polémiques sur l'origine des Etrusques suscitées par la politique de Denys de Syracuse, il est clair qu'on doit admettre qu'elle avait alors déjà eu une valeur comparable – et que Denys d'Halicarnasse n'en a pas faussé le sens comme il l'a fait pour l'explication du nom des Aborigènes par *ab* et ὄρος [162]. Déjà sous la plume d'un Philistos cette présentation de la question de l'origine des Etrusques a dû servir à prouver qu'ils étaient de purs indigènes de l'Italie, des barbares qui n'avaient rien de commun avec l'hellénisme. Le tyran de Syracuse, lançant ses flottes contre eux, ne se rendait nullement coupable d'une trahison à l'égard du monde grec comme l'en accusaient ses adversaires. N'étant ni des Pélasges, ni des Lydiens, ces Etrusques, autochtones d'Italie, étaient des barbares qu'il était légitime de combattre – surtout quand on rappelait les méfaits de leur piraterie!

* * *

Conclusion

Ainsi nous serions porté à croire que, s'il est un milieu où la doctrine de l'autochtonie des Etrusques a pu se développer, c'est le milieu syracusain du début du IV^{ème} s., autour de Denys de Syracuse. La notice de Servius, relevée par G. Colonna et M. Giuffrida Ientile, relative à Pyrgi suggère que c'est à propos du raid contre ce sanctuaire en 384/383 que cette thèse a été mise en avant, en réponse à l'utilisation de l'identification des Etrusques aux Pélasges ou aux Lydiens qu'avait suscitée ce même événement de la part des adversaires du tyran. Ce n'est sans doute pas trop s'avancer que de suggérer, dans ce cas, le nom de Philistos. C'est cet auteur qui nous est apparu au centre de la controverse relative au caractère pélasgique des Etrusques [163]. Ce sera sans doute lui aussi qui, abordant la question des

[162] Voir *supra*, p. 131-132.
[163] Voir *Les Pélasges en Italie*, p. 25-53, 77-81, 199-204.

origines étrusques à l'occasion de l'attaque contre Pyrgi – qui a été l'événement central de la lutte entre Denys de Syracuse et les Etrusques, et qui a connu un grand retentissement en Grèce –, aura exposé la thèse autochtoniste, en l'étayant par l'étymologie de Τυρσηνοί par τύρσεις.

Philistos aurait-il été le seul à défendre ces vues? Denys d'Halicarnasse emploie une formulation au pluriel, se référant à des auteurs et non à un seul [164]. On peut effectivement penser que, si – selon notre hypothèse – Philistos a été le premier représentant de cette thèse, la doctrine a dû être ensuite reprise après lui par d'autres, notamment dans le cadre de l'historiographie sicilienne [165]. Mais en tout état de cause cette théorie nouvelle n'aurait pas eu un grand succès. Il est manifeste qu'à époque récente c'est la thèse lydienne qui s'impose sans partage [166]. Denys d'Halicarnasse redonne un certain regain de vitalité à la doctrine autochtoniste, lorsqu'il la reprend au service de sa propre vision qui l'amène, sur des bases tout autres que Philistos et désormais centrées sur le problème de Rome, à vouloir démontrer, comme lui, que les Etrusques sont des barbares, sans lien avec l'hellénisme. Mais ce sursaut est très relatif. Nous avons vu qu'il est probable que Denys n'a eu accès à cette théorie que par la présentation qu'en a faite un intermédiaire [167] – en qui nous serions porté à reconnaître Varron. Et, de tout ce que nous a transmis l'Antiquité, le texte des *Antiquités romaines* est le seul qui nous apprenne qu'il a existé une thèse sur l'origine des Etrusques autre que celles en faisant des Pélasges ou des Lydiens.

[164] Voir en I, 26, 2: οἱ μὲν αὐτόχθονας Ἰταλίας ἀποφαίνουσιν, οἱ μὲν αὐθιγενὲς τὸ ἔθνος ποιοῦντες ... λέγουσι, en I, 30, 2: οἱ μηδαμόθεν ἀφιγμένον ἄλλ' ἐπιχώριον τὸ ἔθνος ἀποφαίνουντες. On ne peut bien sûr pas exclure que le pluriel soit ici purement rhétorique, et ne recouvre en fait que la référence à un auteur unique – comme *Philistos*.

[165] Rappelons cependant que Timée adopte la thèse lydienne; voir Tert., *De spect.*, 5 = FGH 566 F 62; *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 110-112.

[166] Voir *L'origine lydienne des Etrusques*, p. 479-488.

[167] La présence de cet intermédiaire permettrait de rendre compte du caractère vague de la référence, alors que Denys cite nommément et précisément Philistos à propos de la question du passage des Sicules de la péninsule en Sicile (en I, 22, 4 = FGH 556 F. 46).

INDEX

Aborigènes 29, 30, 37, 40, 70, 75, 79, 101, 102, 116, 119, 120, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 148, 149, 154, 155, 161, 162, 168, 169, 170, 172, 175, 176, 219
Achéens du Pont Euxin 164
Acousilaos d'Argos 100
Aelien 205, 209
Alalia 216
Albe 102, 103, 104, 105, 106, 109, 110
Alcée 148
Alcimos 66
Alessio (G.) 200
Alexandre le Molosse 153
Altheim (F.) 18, 19
Amiternum 143, 144, 146, 147, 150, 151, 161, 169
Antiochos 115, 116, 117, 125, 175
Antonius Gnipho (M.) 121, 122
Apollonios de Rhodes 195
Argolide, Argos 75, 99
Aricie 117
Aristophane 77, 83
Aristote 65, 77, 78, 83, 88, 105
Asios 100
Asylum 108, 135, 137
Athènes, Athéniens 77, 78, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 113, 115, 118, 137, 173, 181, 182 186
Atthidographes 50, 81, 182, 183, 216
Atys 10, 44, 45, 47, 48, 49
Ausones 120, 168, 170
autochtones (peuples) 42, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 95, 96, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 119, 121, 123, 123, 125, 127, 134, 135, 136, 138, 139, 141, 142, 143, 149, 151, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 181, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 203
autochtoniste (thèse, à époque moderne) 4, 13

Banti (L.) 6
barbares, barbarie 22, 37, 70, 76, 77, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 101, 102, 104, 106, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 134, 136, 138, 141, 142, 145, 154, 155, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 212, 218, 219, 220
Bayet (J.) 7, 173
Beaufort (L. de) 23, 25
Bickerman (E. J.) 82, 89, 97, 173, 184
Bloch (R.) 7
Bretons 82, 97

Caeré 191, 202, 205, 206, 207, 208, 212, 216
Campanie 29, 37, 120, 168, 169
Cassius Hemina 117, 118
Caton 30, 129, 130, 133, 134, 138, 141, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 154, 156, 157
César 97
civilisation étrusque 3, 8, 9, 10, 16, 24, 58, 59, 63, 65, 67, 71
Colonna (G.) 188, 190, 193, 197, 202, 203, 206, 219
Cortone 2, 38, 41, 46, 55, 56, 57, 72, 120, 190, 200, 202
Cristofani (M.) 17
Crustumerium 117
Cures 140, 142, 145, 146, 154
Cutiliae 30, 37, 130, 146

Déluge 122, 132, 175
Démosthène 78, 79, 85, 86, 106
Dennis (G.) 11, 12, 13, 17, 60
Denys de Syracuse 202, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220
Deucalion 46

Diodore de Sicile 88, 89, 94, 95, 96, 114, 173, 205, 206, 209, 210
Dionysios Scythobrachion 10
Ducati (P.) 10, 60

Egée (mer.) 38, 39, 40, 46, 54, 55, 182, 197, 200, 201, 216
Egger (M.) 21, 126
Elymes 28
Elymos 28
Enée 17, 28, 117
Erechthée 84, 137
Erichthonios 83, 86, 89, 100, 113
Etienne de Byzance 183, 196
Euripide 77, 83, 84, 105
Eusèbe de Césarée 131

Fabius Pictor 117
Faléries 28, 212
Ferrary (J.-L.) 165
Festus 128
Fréret (N.) 14, 15
Fromentin (V.) 23

Gabba (E.) 39, 82, 114, 173, 179, 217
Gabies 117
Gaulois 121, 122, 123
Gellius (Cn.) 147, 158
Germains 90, 97, 98, 115
Giuffrida Ientile (M.) 199, 200, 201, 203, 207, 214, 219
Grandazzi (A.) 23
Gras (M.) 200
Grenier (A.) 5

Halésus 28
Hécatée 41, 50, 55, 195, 200
Hellanicos 1, 2, 7, 41, 43, 46, 49, 50, 73, 116, 178, 180, 181, 182, 183, 184
hellénisme 70, 92, 93, 110, 111, 14, 117, 118, 134, 136, 137, 138, 140, 154, 155, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 191, 212, 216, 219, 220
hellénisme (de Rome) 22, 23, 25, 26, 27, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 68, 73, 74, 76, 104, 138, 139, 140, 156, 157, 159, 160, 164, 166, 168, 169, 171, 220
Hencken (H.) 7, 187
Héraclès 45, 48, 50, 137, 163
Héraclide le Pontique 66
Hérodote 1, 2, 3, 4, 5, 7, 13, 16, 19, 24, 30, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 55, 56, 57, 61, 72, 73, 86, 87, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 98, 101, 109, 113, 179, 184, 196, 201, 213, 215, 216, 217, 218
Hésiode 100
Heurgon (J.) 6, 38, 62, 64, 173, 187, 193, 197
histoires locales sabines 27, 29, 141, 151, 158, 159
Homo (L.) 6
Horace 33
Hus (A.) 6, 17, 19
Hypéride 78, 81, 85, 86
Hyperochos de Cumes 128, 136

Ibères 123, 135
Imbros 55
immigrés (peuples) 42, 76, 77, 79, 80, 81, 87, 90, 92, 93, 96, 101, 102, 103, 104, 109, 110, 111, 113, 119, 123, 125, 134, 136, 139, 141, 142, 174, 184
Ion 84
Isidore de Séville 2, 69
Isocrate 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 105, 106

Jannot (J. R.) 35
Jean le Lydien 127, 177, 189, 190
Justin 152, 209, 212, 213

langue étrusque 3, 8, 9, 10, 13, 16, 24, 55, 56, 58, 59, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 71, 72, 73
langue latine 64, 67, 68
langue lydienne 11, 24, 55, 58, 60, 61, 62, 72
langue pélasgique 54, 55, 56, 61
Larissa 29, 37
Latinos (fils d'Ulysse et de Circé) 53
Latins. Latium 27, 28, 29, 30, 38, 39, 40, 53, 54, 57, 75, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 125, 134, 139, 156, 159, 161, 168, 169, 189, 190, 191, 212
Latinus 126
Lavinium 117
Lélèges 127, 137
Lemnos 39, 55, 216
Letta (C.) 147, 149
Licinius Macer 33
Ligures 76, 102, 118, 119, 123, 129, 134, 135, 136, 155
Lipari 198
Lista 30, 161
Loraux (N.) 84, 85, 88

Lycaon 130, 133
Lycophron 119, 129
Lydie, Lydiens 1, 2, 3, 7, 13, 14, 17, 19, 24, 28, 31, 32, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 68, 72, 102, 134, 139, 159, 167, 174, 180, 184, 188, 191, 192, 202, 203, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220
Lydos 45, 47, 49, 180
Lysias 80, 81, 85, 86, 148

Manès 44, 45
Martianus Capella 124
Martin (P.-M.) 165, 173, 178
Mazzarino (S.) 122
mélangés (peuples) 79, 80, 81, 102, 104, 109, 110, 111, 113, 135, 137
Métaon 183
Métaponte 212
Mettius Fufetius 102, 103, 104, 105, 106, 109, 110, 142, 155, 162
Meyer (E.) 13
Micali (G.) 12, 13, 16, 24, 34, 173
Modius Fabidius 142, 143
Mommsen (Th.) 15
Montanari (E.) 87
Mossynèques 194, 195, 201 204
Mühlenstein 8, 25
Müller (K. O.) 15
Musti (D.) 26, 32, 33, 34, 35, 60, 65, 67, 74, 114, 139, 155, 166, 182, 183, 217
Myrsile 38, 39, 43, 46, 49, 50, 73, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 186
Nanas 46, 56, 202
Nissen (H.) 15
nom des Etrusques 50, 51, 52, 66, 68, 69, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 182, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 211, 215, 217, 217, 220
nomadisme 91, 92
nordique (thèse) 4, 13, 14

Oenôtres 28, 116, 130, 131, 132, 133, 134, 168
Oenôtros 28, 130
Ombriens 41, 42, 76, 82, 95, 101, 111, 119, 120, 122, 129, 143, 145, 155, 162, 168, 169, 170, 175
Omphale 45
orientale (thèse) 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 185

Pais (E.) 7, 173
Pallottino (M.) 17, 18, 19, 55, 72, 173, 189, 193
Pareti (L.) 15, 173, 184, 185
Pélarges 39, 46, 50, 181, 182, 183, 216
Pélasges 1, 2, 3, 7, 28, 29, 30, 31, 32, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 70, 72, 75, 76, 87, 99, 100, 101, 102, 111, 120, 129, 130, 132, 134, 139, 143, 144, 145, 161, 167, 168, 174, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 186, 192, 202, 209, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220
Pélasgos 100, 101
Peucétiens 28, 130
Peucétios 28, 130
Phérécyde d'Athènes 130, 131
Philistos 96, 116, 118, 124, 139, 205, 213, 214, 217, 219, 220
Philochoros 50, 182
Phocéens 216
Piganiol (A.) 6
Pindare 199
piraterie, pirates 200, 201, 209, 210, 211, 215
Pise 28, 37, 60, 212
Placia 55
Platéens 88
Platon 85, 86, 105, 198
Pline l'Ancien 69, 122, 177
Plutarque 148, 150, 157
Polyaen 205, 209
Poucet (J.) 143
Pyrgi 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 219, 220

Réate, *ager Reatinus* 29, 30, 37, 130, 142, 143, 144, 146, 147, 161
Rhètes 14
Ribezzo (F.) 13, 146
Richard (J.-C.) 128, 132
Rix (H.) 193
Romains, Rome 17, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 53, 54, 57, 65, 66, 67, 70, 74, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 114, 115, 116, 119, 121, 135, 137, 138, 139, 140, 142, 153, 155, 159, 160, 161, 163, 164, 166, 168, 170, 171, 175, 190, 191, 220

Sabine, Sabins 27, 28, 29, 30, 33, 95, 110, 120, 121, 139, 140, 141, 142, 143,

144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 169, 212
Sabinus 141, 145, 146, 149, 150
Sabus 147, 149, 150
Samnites 38, 152, 153, 155, 212
Sanctis (G. de) 15, 16, 59, 173
Sancus 146, 149, 150
Schachermeyr (F.) 10, 11, 60, 62, 72
Schnäbele (J.) 23
Schwartz (E.) 21
Scullard (H. H.) 9, 60
Scylacè 55
Sempronius Tuditanus 129, 130, 133, 138, 139
Servius 2, 124, 126, 127, 147, 190, 191, 201, 206, 207, 208, 209, 211, 214
Sicanes 76, 94, 95, 96, 102, 123, 124, 125, 168, 189, 190
Sicélos 115, 118, 175
Sicules 22, 37, 41, 42, 75, 76, 101, 102, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 121, 123, 125, 168, 169, 170, 190
siècles (doctrine étrusque des) 185, 186, 187
Silius Italicus 124
Simone (C. de) 193
Solin 124
Sordi (M.) 33, 188
Sparte, Spartiates 27, 28, 29, 85, 87, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159
Spina 29, 37, 169, 191, 212
Strabon 2, 94, 95, 98, 150, 153, 154, 205, 209, 211
Strasburger (H.) 108
Syncelle 127
Syracusains, Syracuse 197, 199, 213, 214, 217, 218, 220

Tacite 2, 13, 19, 97, 98, 188, 192
Tagès 185, 186
Tarchon 186
Tarente 153, 212
Tarquinia 185, 192, 212
Testruna 146
Théopompe 66
Thespiades 136, 137
Thucydide 19, 86, 94, 95, 117, 123, 124, 125, 148, 198
Timée 66, 96, 124, 125
Tite-Live 33
Torèbos 47, 180
Torelli (M.) 173, 190
Torrhébiens 47
Troie, Troyens 17
Trombetti (A.) 13
Tullus Hostilius 102, 103, 106, 110, 162
tyrans 182, 197
Tyrrhènes (Egée) 39, 40, 182, 183, 216
tyrrhénisme (de Rome) 26, 31, 35, 53, 139, 160, 170, 171
Tyrrhènos 10, 14, 44, 45, 47, 49, 51, 68, 69, 174, 178, 191, 196, 202, 203, 217

Vacano (O. W. von) 6
Valerius Antias 33
Varron 7, 21, 30, 64, 67, 115, 122, 125, 128, 132, 133, 143, 144, 147, 151, 154, 156, 157, 158, 161, 173, 175, 176, 177, 178, 183, 184, 195, 220
Végoia 187
Velleius Paterculus 2
Vénètes 28, 30, 212
ver sacrum 38
Virgile 33, 126
Volsinies 189
vulgate hérodotéenne 44, 47, 180, 213

Xanthos 3, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 24, 45, 47, 48, 49, 57, 58, 63, 72, 73, 178, 179, 180, 181
Xénophon 195
Zénodote de Trézène 76, 121, 141, 143, 144, 147, 155, 156

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . Page V

Chapitre 1: DENYS, PREMIER ÉTRUSCOLOGUE: LES JUGEMENTS CONTRASTÉS DES MODERNES . . . . . » 1

Originalité de Denys dans l'Antiquité . . . . . » 1
Denys, point de passage obligé pour les modernes . . . . . » 4
Attitude des partisans de l'origine orientale: l'isolement de Denys . . . . . » 5
Denys faussaire . . . . . » 8
Critique des observations de Denys: H. H. Scullard, P. Ducati, F. Schachermeyr . . . . . » 9
Jugement de G. Dennis . . . . . » 11
Les partisans de l'origine septentrionale . . . . . » 13
Appréciation de Denys chez Niebuhr, Müller, Mommsen, De Sanctis, Pareti . . . . . » 15
Le poids de la controverse sur les origines étrusques . . . . » 16
Jugement favorable des étruscologues actuels . . . . . » 18
Critique de la méthode historique de Denys . . . . . » 20
Contradiction entre le jugement des étruscologues et celui des historiens . . . . . » 23
Place de la question étrusque dans l'ensemble de l'œuvre: les vues de D. Musti . . . . . » 26
Importance de la question étrusque par rapport à Rome . . . » 30
Cohérence de la vision d'ensemble de Denys . . . . . » 34

Chapitre 2: L'EXCURSUS SUR LES ETRUSQUES DU LIVRE I DES ANTIQUITÉS ROMAINES: ESSAI D'ANALYSE . . . . » 37

Le départ des Pélasges de Toscane . . . . . » 37
L'apparition des Tyrrhènes . . . . . » 40
L'origine des Etrusques: l'alternative autochtones/immigrés . . » 42
Exposé de la thèse lydienne . . . . . » 44
Exposé de la thèse pélasgique . . . . . » 45
Ruptures dans l'exposé de Denys . . . . . » 47
Importance de la question du nom des Etrusques . . . . . » 51

Critique de la thèse pélasgique . . . . . Page 52
Rôle de la citation d'Hérodote I, 57 . . . . . » 55
Critique de la thèse lydienne . . . . . » 57
Fondement des affirmations de Denys . . . . . » 59
La remarque sur la langue étrusque . . . . . » 63
Fin de l'excursus . . . . . » 68
Conclusion sur la démarche de Denys . . . . . » 71

Chapitre 3: VISIONS GRECQUES DE L'AUTOCHTONIE . . . . » 75

Peuples autochtones dans les Antiquités romaines . . . . . » 75
Valorisation de l'autochtonie en Grèce . . . . . » 77
Autres types d'origines . . . . . » 79
Interprétation positive des modernes . . . . . » 81
Poids du cas athénien dans la documentation . . . . . » 82
L'autochtonie en dehors d'Athènes . . . . . » 87
Emploi chez Hérodote . . . . . » 90
L'autochtonie chez les historiens et géographes: Thucydide, Strabon et Diodore . . . . . » 94
César et Tacite . . . . . » 97
Utilisation ethnographique du concept . . . . . » 98
L'autochtonie chez Denys: le cas des Pélasges . . . . . » 99
Denys et la tradition athénienne: Mettius Fufetius et Tullus Hostilius . . . . . » 102
La controverse sur l'ouverture de Rome . . . . . » 106
Autochtonie et hellénisme chez Denys . . . . . » 109

Chapitre 4: DENYS ET LES « ORIGINES GENTIUM » . . . . . » 113

L'autochtonie des peuples non grecs . . . . . » 113
Le cas des Sicules . . . . . » 114
Autres traditions sur les Sicules . . . . . » 117
Le cas des Ombriens . . . . . » 119
Autre tradition sur les Ombriens . . . . . » 121
Les Sicanes chez Denys . . . . . » 123
La notice sur les Aborigènes . . . . . » 125
Part personnelle de Denys . . . . . » 130
Catégories mises en œuvre dans la notice . . . . . » 133
Discussions sur les Aborigènes et sur les Etrusques . . . . . » 135
L'hellénisme des Aborigènes . . . . . » 138
Originalité de la présentation des Sabins . . . . . » 140
La notice sur les Sabins: la référence à Varron . . . . . » 142

La référence à Zénodote . . . . . Page 143
La référence à Caton . . . . . » 145
La référence aux « histoires locales » . . . . . » 151
Les Sabins et l'hellénisme . . . . . » 154
Rôle des Sabins et rôle des Etrusques . . . . . » 159
Une conception nuancée de l'hellénisme . . . . . » 162
Rome, exemple d'hellénisme ouvert . . . . . » 166
Immigrés grecs et barbares autochtones en Italie . . . . . » 167

Chapitre 5: L'AUTOCHTONIE DES ETRUSQUES AVANT DENYS . » 171

L'autochtonie des Etrusques dans les Antiquités romaines . . » 171
Traces d'informations varroniennes . . . . . » 172
Part de Varron et part de Denys . . . . . » 176
Hypothèses d'une dérivation de Xanthos et de Myrsile . . . . » 178
La tradition des Atthidographes et les Tyrrhènes . . . . . » 181
Hypothèse d'une origine étrusque de la doctrine: arguments de L. Pareti . . . . . » 183
Traces d'une vision autochtoniste étrusque . . . . . » 187
Son sens à l'époque romaine . . . . . » 191
Nom des Etrusques et nom des tours . . . . . » 192
Caractère grec de cette étymologie . . . . . » 194
Formes du nom des Etrusques en grec . . . . . » 196
Hypothèse de M. Giuffrida Ientile . . . . . » 199
Le passage de Servius sur Pyrgi . . . . . » 201
Pyrgi, ville des tours . . . . . » 203
Importance du raid de Denys de Syracuse dans la tradition . . » 207
La question de la piraterie . . . . . » 210
Le raid de 384/383 et les origines étrusques . . . . . » 211
Répercussions sur l'historiographie syracusaine . . . . . » 213
Origine syracusaine de la thèse de l'autochtonie? . . . . . » 215
Conclusion . . . . . » 219

INDEX . . . . . » 221

TABLE DES MATIÈRES . . . . . » 225

Finito di stampare
nel novembre 1993
dallo Stabilimento Tipografico « Pliniana »
Viale F. Nardi, 12
Selci-Lama - Perugia